

# EN DÉFENSE DU HIRAK

Déconstruction du complotisme  
contre-révolutionnaire

Ouvrage collectif

Préface: Dr Moncef Marzouki



Hoggar



# **En défense du hirak**

**Déconstruction du complotisme contre-révolutionnaire**

Ouvrage collectif

Préface de Moncef Marzouki

**Hoggar**

*En défense du hirak :*  
*Déconstruction du complotisme contre-révolutionnaire*

Ouvrage collectif

© Hoggar 2020

[www.hoggar.org](http://www.hoggar.org)

ISBN 978-2-940130-36-8

Photo : Premier anniversaire du Hirak, 22 février 2020, Alger

Couverture : © Movi-Design

## **Table des matières**

Préface de Moncef Marzouki, 5

1. Introduction, 9

### ***Première partie***

2. Du complotisme en flagrant délire

*Youcef Bedjaoui, 27*

3. Aberrations chromatiques

*Youcef Bedjaoui, 59*

4. La non-violence en Algérie

*Abbas Aroua, 97*

### ***Deuxième partie***

5. Parrainage occidental contre la volonté populaire  
et les intérêts nationaux de l'Algérie

*Mohamed Dougba, 121*

6. Maillage idéologique et politique

*Moussa Benmohammed, 145*

7. Le CIGPA, un think-tank aligné sur la politique  
étrangère française

*Seddouqiyah Ben Aknoun, 195*

### ***Troisième partie***

8. La fabrique de la main étrangère

*Makhlouf Larioui, 209*

### ***Quatrième partie***

9. Diffamation sous protection rapprochée

*Sofiane Tlemçani, 233*

10. Je déposerai plainte contre l'auteur et la maison d'édition  
*Labouari Addi, 241*

11. Nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens  
*Zoubida Assoul, 249*

12. Alkarama : Pour la dignité des peuples  
*Direction juridique, Alkarama, 253*

13. Rachad dans le hirak  
*Secrétariat du Mouvement Rachad, 301*

Index, 313

---

---

## PREFACE

---

---

*Moncef Marzouki*

Le jour où Mohamed Morsi a été élu président de la République en juin 2013, je me suis dit que cet homme allait faire face à d'innombrables difficultés, et je n'étais pas sûr qu'il pourrait achever son mandat.

Elu en décembre 2012, faisant face aux dures réalités de la situation internationale, j'étais certain que le « consortium » qui contrôlait le Moyen-Orient, à savoir l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis et Israël, sous les auspices des Etats-Unis, ne pouvait se permettre de voir l'Egypte sortir des accords de Camp David de 1978.

Une telle sortie, un soutien actif à Gaza, assiégée aussi bien par Israël que par le régime Moubarak, auraient bouleversé l'équilibre de la région, ce qui était hors de question.

Ce que je n'avais pas prévu, c'était la rapidité avec laquelle allait être liquidé le premier président légitimement élu par un peuple libre, et ce depuis cinq mille ans. Morsi fut chassé du pouvoir grâce à l'argent émirati et saoudien, le soutien et la planification israéliens, sans oublier la neutralité bienveillante des grandes démocraties occidentales.

J'ai pu prendre conscience de façon très nette de l'ambiguïté – pour ne pas dire de l'hypocrisie – des grands Etats occidentaux lors de la visite officielle du président français François Hollande en Tunisie, en juillet 2013, quelques jours après le coup d'Etat en Egypte. Je lui avais demandé quelle était la position de la France face à un coup d'Etat militaire, quoique bien mis en scène, contre un président légitime. Le président Hollande refusa de condamner le putsch, et c'était la position de la plupart des pays occidentaux.

Toutes les révolutions arabes ont été confrontées à l'hostilité flagrante manifestée par les régimes saoudien et émirati, aux manigances d'Israël, et à cette attitude réservée des régimes occidentaux.

Si ces régimes ont soutenu et applaudi les révolutions de couleur en Europe de l'Est, ils ont été par contre désagréablement surpris par les révolutions arabes. Ils ont adopté vis-à-vis d'elles une attitude prudente qui cachait en fait une réelle inquiétude. Ces révolutions suspectes amenaient – quelle horreur – des islamistes et non des laïcs au pouvoir. De plus, comme dans le cas de l'Égypte, elles auraient pu mettre fin à la période de calme dont jouissait Israël.

Et dire que certains osent, en flagrant déni de la vérité, affirmer que les révolutions arabes sont des révolutions de couleur, et qualifier le « printemps arabe » de « printemps hébreu ».

Il est évidemment inutile de discuter de telles absurdités, mais il est nécessaire d'en connaître l'origine et d'en comprendre la fonction.

L'origine est à chercher dans la vindicte des nationalistes arabes et des gauchistes. Ces « restes » des combats avortés des années 60 et 70 ont été surpris par une révolution populaire qu'ils n'ont pas prévue et n'ont pas menée.

De plus, ces révolutions ne faisaient aucune différence entre des dictatures de droite – comme celles de Tunisie et d'Égypte – et des dictatures dites de gauche, panarabes et antisionistes comme celles de Libye ou de Syrie. Pour les peuples arabes, c'étaient toutes des dictatures corrompues et violentes et il fallait s'en débarrasser, les diatribes anticolonialistes et antisionistes ne convaincant plus personne et ne justifiant plus rien.

Ce qui a exacerbé la haine de ces reliquats c'est aussi une jalousie malade envers les islamistes qui ont occupé le rôle de « héros », resté vacant une fois que la plupart des nationalistes et des gauchistes étaient devenus partie prenante du système de corruption et d'oppression.

## *Préface*

Il ne faut pas oublier les orphelins des régimes abattus. Ils ont vu la fin de leurs privilèges avec la fin de ces régimes. On comprend qu'ils font et feront tout pour salir ce « printemps arabe » qui a été leur propre « hiver ».

La contre-révolution menée par l'alliance émirato-saoudo-israélienne a déclaré la guerre contre le « printemps arabe » et a utilisé tous les moyens pour le contrecarrer et empêcher son expansion. Elle a utilisé principalement les médias et les partis politiques corrompus, le terrorisme et l'ingérence dans les élections.

La guerre psychologique a été, elle aussi, largement utilisée. Outre la diffamation et le mensonge, on a eu recours largement à la culpabilisation des peuples arabes. Regardez, leur disent les porte-voix de leurs maîtres financeurs, ce que ces révolutions vous ont apporté : instabilité, guerre civile, et régression économique.

Leur message : « Ne serait-il pas mieux pour vous de vivre comme des sujets sous notre autorité qui veille sur votre sécurité au lieu de vous rebeller contre nous et de vous engager dans ces opérations absurdes pour vous libérer, alors que vous en voyez le coût ».

Comme si cette situation catastrophique n'était pas le résultat du double crime perpétré par les régimes corrompus, leurs maîtres et leurs serviteurs : pousser les gens à bout et à la révolte, puis lâcher sur eux les chiens de la contre-révolution comme Haftar en Libye.

Bien sûr, ni la guerre psychologique, ni les médias corrompus, ni le terrorisme à la demande, ni la guerre civile, ni quoi que ce soit n'est capable d'arrêter le cours de l'histoire.

Après la première vague du « printemps arabe » en Tunisie, en Libye, au Yémen, en Egypte et en Syrie, et malgré les revers et ce que certains ont pris pour des « leçons », la deuxième vague est survenue au Soudan, en Algérie, en Irak et au Liban. Attendez la troisième vague dans plus d'un endroit où de véritables réformes n'ont pas eu lieu.

La situation est devenue intenable et les mesures de réforme cosmétique n'ont plus d'effet. Les théoriciens de la contre-révolution ainsi que ses financiers et ses planificateurs découvriront tôt ou tard la futilité de vouloir arrêter le cours de l'histoire.

Comme l'esclavage a été aboli après des milliers d'années de souffrance, et le colonialisme démantelé, même au prix fort payé par certains pays comme l'Algérie, la défaite de la tyrannie est un processus que rien ni personne ne pourra arrêter.

---

---

## INTRODUCTION

---

---

Le hirak, mouvement national de résistance non-violente, né le 22 février 2019, a conduit à la démission de Bouteflika, à l'arrestation de plus d'une centaine de dirigeants politiques, de responsables sécuritaires et d'oligarques. Il a mené à des mutineries passagères – mais prémonitoires de l'Algérie en devenir – par de grands pans de la magistrature et de la corporation journaliste, et à deux ajournements de l'élection présidentielle puis à son boycott massif, le 12 décembre 2019, ce qui a compromis de façon décisive la légitimité du chef d'Etat imposé par le commandement militaire. Plusieurs aspects du hirak ont fait renaître l'espoir et l'optimisme, dans un pays où l'abattement était prégnant : l'adhésion massive des citoyens, le rassemblement de plusieurs générations, classes sociales, professions, régions, tendances politiques, idéologies et genres en son sein, sa discipline non-violente face à toutes les provocations, ses manifestations lumineuses de valeurs civiques et de créativité, sa fermeté à défendre l'unité nationale et son rejet résolu de l'ingérence étrangère, ainsi que sa détermination à se maintenir dans la durée jusqu'au changement radical de la gouvernance du pays. Le hirak a inspiré la jeunesse et la diaspora à envisager leur avenir dans une Algérie où tout est à reconstruire.

Cette marche de l'histoire ne s'est pas faite sans réaction. Au lieu d'admettre les profondes mutations et aspirations de la société, et de saisir ce moment historique pour rédimer son avortement catastrophique de la précédente transition démocratique (1989-1991), le commandement vieillissant de l'armée, allié à une classe politique et sociale anti-démocratique jouissant du clientélisme soldé par la rente ou d'avantages indus, n'a cessé de ramer à contre-courant de l'histoire pour maintenir le statu quo, et faire échouer cette nouvelle opportunité de transition vers une gouvernance démocratique. Leur stratégie nombriliste se résume en une feuille de route qui reconduit l'ancien système, emballé

cette fois dans un verbiage qui contrefait les exigences et slogans du hirak, et qu'ils tentent d'imposer par un large éventail de méthodes pour diviser, démobiliser et épuiser le hirak. Cela inclut des campagnes de propagande pour exacerber les clivages historiques sur l'identité amazigh ou les clivages idéologiques, ou pour instiller le doute et désorienter les hirakiens quand ils sont dépeints en ennemis de la patrie ou en pantins de l'« étranger ». Il a été aussi fait usage de barrages routiers autour des grandes villes pour juguler les manifestations, et de déploiement des forces de sécurité pour endiguer, stopper et parfois réprimer les contestataires. L'arsenal comprend également les arrestations, les emprisonnements, les harcèlements et chantages judiciaires des manifestants, des figures influentes au sein du hirak, des journalistes indépendants et de simples citoyens critiques sur les réseaux sociaux, ainsi que des licenciements arbitraires ou des démarches de cooptation des membres dynamiques du hirak.

La pandémie du COVID-19 aurait pu être un moment d'unité nationale et de remise en cause de la feuille de route déréelée du régime, sinon d'apaisement, d'autant plus que le hirak a assumé ses responsabilités nationales en décrétant unilatéralement une trêve sanitaire. Au contraire, à l'instar d'autres dictatures dans le monde, le régime en a fait un camouflage pour sévir contre le hirak, pour saisir de nouveaux pouvoirs réduisant les libertés civiles et politiques fondamentales, ainsi que pour accroître la surveillance de la population. Les procès et les arrestations des activistes du hirak et des journalistes ont continué ; le code pénal algérien a été amendé pour restreindre les libertés d'expression au nom de la sécurité de l'Etat et de l'ordre public, et des médias électroniques ont été bloqués. Parallèlement aux arrestations, aux harcèlements et aux bâillonnements des voix critiques, le régime a intensifié sa propagande pour fragmenter, démoraliser, désorienter et épuiser le hirak, à travers des opérations répétées d'intox et de diffamation contre le mouvement citoyen pour le changement et les figures influentes en son sein. C'est dans ce contexte d'offensive politique massive contre le hirak qu'a été publié le livre d'Ahmed Bensâada, « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* ».

## *Introduction*

L'ouvrage collectif entre vos mains est une contribution qui s'inscrit dans un effort plus large pour défendre le hirak contre cette campagne concertée. On dit qu'en révolution il faut savoir rester concentré, éviter les diversions, et choisir ses batailles au lieu de riposter à toutes les provocations et toutes les attaques. Choisir des batailles assez significatives pour compter mais suffisamment restreintes pour impacter. C'est là une première raison de notre choix de déconstruire ce livre de Bensâada, que les phalanges médiatiques du régime ont présenté comme une sanction universitaire de leur propagande contre le hirak. La seconde raison est que les quelques articles qui en ont rendu compte de façon critique ne font pas une réfutation substantielle directe des principales allégations qu'il contient. La troisième est que la plupart des personnes et formations ciblées par les allégations de ce livre y ont répondu par le silence, par réserve en vue d'un procès en diffamation pour certains, ou peut-être par condescendance pour d'autres. Mais s'il est vrai que ce silence pourrait être le signe d'une répugnance ou la réponse indiquée à une diffamation, il ne fait pas de doute que les propagandistes y voient l'expression d'un aveu tacite et d'une victoire. Or offrir une quelconque parcelle de victoire à la propagande belliciste du régime est incompatible avec l'esprit de résistance non-violente du hirak.

Défendre le hirak contre les accusations de Bensâada n'implique en aucun cas, comme prétend cet auteur, qu'on en a une conception « divinisée ». Défendre le hirak est compatible avec une conception réaliste de ses forces et de ses faiblesses. Au sein du hirak même, on critique sa carence en efficacité, son enlisement dans la répétition des manifestations des vendredi et mardi, et son incapacité à imaginer ou appliquer de nouvelles formes stratégiques de contestation qui amplifieraient pacifiquement et graduellement la pression sur le noyau du régime afin de l'amener à négocier une vraie transition démocratique.

Au cœur du hirak même existe un autre débat critique continu. Il y a ceux qui refusent toute délégation de pouvoir ou de représentation par appréhension qu'elle soit cooptée par une police politique rompue à ces manœuvres. Et en face ceux qui plaident pour faire émerger des représentants des divers segments du hirak

pour canaliser son énergie en travail organisé et accélérer ainsi la résolution de la crise, dont la prolongation expose le pays à plein de risques, du blocage économique aux manipulations, des dérives à l'effondrement. Entre les deux, il y a ceux qui arguent pour des formes de représentations qui répondent aux préoccupations des uns et des autres.

A l'intérieur du hirak il y a également une conversation critique entre ceux qui prônent un dialogue horizontal inclusif avant des négociations verticales, ceux qui promeuvent l'inverse, et ceux qui recommandent une troisième voie intermédiaire.

La défense du hirak dans cet ouvrage n'est donc pas fondée sur une quelconque sacralité du hirak. Elle repose sur un entendement réaliste des problèmes politiques de l'Algérie et sur l'exigence de répondre à l'injustice de dénaturer ce grand sursaut national en mouvement manipulé par une main étrangère.

Cet ouvrage est une collection d'articles indépendants qui examinent l'opuscule de Bensâada sous différentes perspectives. Les contributeurs de ces textes sont tous des universitaires algériens engagés dans le hirak.

L'ouvrage se divise en quatre parties. La première comprend trois articles dédiés à la critique substantielle du contenu de cette publication.

Le premier article, « *Le complotisme en flagrant délire* » de Youcef Bedjaoui, aborde le livre de Bensâada sous une perspective épistémique et méthodologique. L'épistémologie et la philosophie des sciences s'intéressent aux théories du complot depuis des décennies pour identifier leurs vices épistémiques et les irrégularités méthodologiques qui les caractérisent. Ce papier met à profit ce savoir pour débusquer les tares épistémiques et les errements méthodologiques dans les textes complotistes de Bensâada. Le livre de Bensâada n'est pas une étrangeté. On se rappelle qu'au tout début du hirak le poète Mohamed Djerboua avait prétendu que le hirak était piloté par les berbéristes, l'Etat profond et la France. En fait, les théories du complot sont une partie intégrante de la culture politique de notre région et de notre pays. Après une explication de cet aspect, l'article analyse la théorie

du complot de Bensâada comme expression politique. Il démontre que son discours s'inscrit dans une propagande légitimant la politique actuelle des décideurs militaires contre le hirak.

Dans le second papier, « *Aberrations chromatiques* », le même auteur met de côté l'argumentaire et la construction complotistes de Bensâada pour examiner le fond de la thèse que les révolutions du « printemps arabe » et du hirak algérien seraient des révolutions de couleur, au regard des enseignements des sciences politiques sur les phénomènes révolutionnaires et leurs comparaisons. Après un rappel sur les révolutions de couleur, pour rectifier les comptes rendus dénaturés qu'en fait Bensâada, cet article présente un exercice comparatif des similitudes et des différences, entre autres au niveau des formes de contestation, dans les deux classes d'évènements. Il met en évidence l'existence d'un ensemble de dissemblances saillantes et significatives qui écartent toute identification entre les deux ensembles de révolutions. Le papier prouve aussi que Bensâada fait un usage spécieux des notions de continuum ou de prolongement – pour lier le « printemps arabe » et le hirak algérien aux révolutions de couleur – par le simple fait de leurs spatio-temporalités disparates. Bensâada prétend que les soulèvements arabes et le hirak algérien seraient le produit d'idées contestataires – dont la non-violence – provenant de mercenaires internationaux du changement de régime à la solde des USA. Une vue d'ensemble des processus complexes de diffusion des idées et des pratiques contestataires et de leur naturalisation, ainsi que de l'histoire des luttes politiques et sociales des peuples de notre région, montre que ses assertions sont une caricature grotesque de la réalité.

« *La non-violence en Algérie : complot impérialiste ou phénomène endogène ?* », le troisième article par Abbas Aroua, tacle ces dernières assertions sous un autre angle, culturel cette fois. Cette note rend compte de l'essor récent et actuel des idées et des pratiques non-violentes dans les contestations dans notre région par trois causes. D'abord un facteur culturel fondamental, à savoir l'enracinement de la non-violence dans notre culture, encouragée par les préceptes islamiques et pratiquée au cours de notre histoire musulmane. Ensuite l'expérience traumatisante de la guerre civile en Algérie a

marqué toute la région et a favorisé l'approche pacifique des soulèvements lors du « printemps arabe ». Le succès de la non-violence en Tunisie et en Egypte, d'une part, et les couts désastreux de la violence en Lybie, en Syrie et au Yémen, d'autre part, ont contribué à leur tour à cristalliser dans la conscience collective la nécessité de refuser la violence et l'ingérence étrangère. Le mythe et le lustre des révolutions armées attirent peu les nouvelles générations qui évaluent la violence non pas qu'à l'aune de sa légitimité ou légalité mais aussi par rapport à son coût humain et économique, ainsi que son efficacité à apporter le changement. Troisièmement, dans un contexte de globalisation culturelle accélérée par l'expansion des moyens de communications, les luttes politiques et sociales dans notre région influent et sont influencées par les idées et les pratiques oppositionnelles dans le reste du monde.

La seconde partie intègre une triade d'articles consacrés à jeter la lumière sur Bensâada ainsi que Majed Nehmé et Richard Labévière qui ont pré- et postfacé son opuscule, respectivement.

« *Parrainage occidental contre la volonté populaire et les intérêts nationaux de l'Algérie* », de Mohamed Dougha, couvre deux volets. Dans le premier, Dougha explore en quoi Nehmé et Labévière pourraient conférer une sanction intellectuelle à la thèse de Bensâada et fortifier son autorité intellectuelle par la leur. Ce qu'il découvre c'est qu'au lieu de le renforcer, ils l'enfoncent. Ils sont tous les trois membres du Centre International de Géopolitique et de Prospective Analytique (CIGPA). Par ailleurs, l'auteur montre que Nehmé, qui dirige le magazine *Afrique-Asie* que finance le régime des généraux, est l'exemple de l'intellectuel stipendié qui épouse les causes de ses bailleurs, alors que Labévière, qui est officier de réserve opérationnelle dans l'armée française, œuvre pour les intérêts de son pays. Tous les trois sont critiques de l'impérialisme américain mais partagent le même point aveugle concernant l'interventionnisme français au Sahel, en particulier, ou la Françafrique, en général. Dougha inscrit ensuite le marketing de l'opuscule complotiste de Bensâada dans un cadre plus large qui explique comment le régime algérien stipendie des experts mercenaires, des journalistes, des politologues, des célébrités, des

sportifs et des artistes, de l'étranger, au service de sa propagande. Dans le second volet, Dougha dissèque le fond de la thèse de Bensâada stipulant que les USA comploteraient une révolution de couleur en Algérie pour subroger le régime par des islamistes. Sa revue exhaustive mais concise des relations algéro-américaines ne laisse aucun doute quant à l'inanité de ce qu'avancent Bensâada et ses deux parrains intellectuels.

Le second papier de cette triade, intitulé « *Maillage idéologique et politique* », de Moussa Benmohammed, s'applique à tracer quelques contours de l'environnement idéologique et politique de Bensâada. Il examine trois champs. Dans le premier, Benmohammed relève d'abord un détail biographique de Bensâada découlant de la « sale guerre » algérienne et commente sur ses activités dans la complosphère canadienne. Ensuite il examine un premier lien organique que Bensâada entretient, comme membre d'une « équipe de recherche », avec le Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), dirigé par Eric Denecé, la même entité para-barbouzarde avec laquelle Saïda Benhabylès collabore depuis des années. Certaines collaborations de Bensâada et Benhabyles au sein du CF2R sont en outre pointées.

Dans le second champ, Benmohammed explore le CIGPA dont Bensâada est membre du comité de rédaction et représentant à Montréal. Ce think-tank, présidé par le contre-révolutionnaire tunisien Mezri Haddad, entretient des relations avec de hauts responsables politiques et sécuritaires français et étrangers. En France, ce centre promeut une politique sécuritaire de droite dure au détriment des ressortissants musulmans déjà sujets à une forte stigmatisation. Ce think-tank dissémine également fortement et assidument des idées contre les changements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient à travers l'idéologie de l'islamo-atlantisme qui consonne tout à fait avec la théorie du complot de Bensâada contre le printemps arabe et le hirak algérien. Plusieurs travaux et colloques de ce think-tank s'en prennent à l'influence turque au Moyen-Orient. L'orientation et les activités du CIGPA reflètent la convergence entre l'idéologie de son fondateur et les préoccupations de la France officielle alarmée par la résurgence des peuples maghrébins, arabes et africains et l'accroissement de la

puissance turque. Ces orientations du think-tank sont confortées par sa proximité avec le centre d'études émirati Abhath de Mohammed Dahlan, « pitbull » du pétromonarque Mohammed Ben Zayed, qui sponsorise en partie le CIGPA.

Le troisième champ examine quelques aspects de l'influence émiratie, non pas sur Bensâada directement, il n'y a apparemment aucun lien direct dans ce sens, mais sur les réseaux de relations dans lesquels s'inscrivent le CF2R et le CIGPA, toujours dans le but d'éclairer des aspects inexplorés de la matrice idéologique et politique où Bensâada se situe.

L'enquête de Benmohammed dévoile une face peu connue de Bensâada avec laquelle on pourrait tisser une nouvelle contre-complotiste assez comique. En tous cas, elle évoque fortement l'arroseur arrosé ; les pierres qu'il jette aux autres retombent sur lui. Il reste qu'il doit des explications à ses fans et au quarteron de journalistes excités qui l'ont encensé en grand intellectuel. Or le rôle de l'intellectuel, selon Edward Said, est de dire la vérité au pouvoir, ce qui nécessite qu'il en reste distant et qu'il s'écarte des groupes et réseaux d'influence.<sup>1</sup> Sa mission, en plus d'être le défenseur de sa nation, selon Mohamed Bachir El Ibrahimy, est, d'après Michel Foucault, de « lutter contre toutes les formes de pouvoir là où il en est à la fois l'objet et l'instrument : dans l'ordre du *savoir*, de la *vérité*, de la *conscience*, du *discours* ». <sup>2</sup>

Le dernier article de cette partie, « *Le CIGPA, un think-tank aligné sur la politique étrangère française* », écrit par Seddouqiya Ben Aknoun, complète le papier précédent en se focalisant exclusivement sur l'organe de réflexion CIGPA. L'auteure analyse soigneusement les déclarations de mission, d'objectifs et de valeurs de ce think-tank ainsi que ses articles, rapports, et colloques. Contrairement aux prétentions affichées, ce centre fonctionne plus comme une boîte de communications qu'un centre de production d'idées et de réflexions objectives. Ces communications sont émises, souvent lors de colloques, par des « experts » qui s'avèrent provenir, la plupart du temps, du monde politique et sécuritaire français : anciens ambassadeurs, anciens ministres, anciens cadres des renseignements, et députés. Ben Aknoun montre à travers des exemples la distance qui sépare les prétentions morales de CIGPA

de son éthique à géométrie variable. L'auteure conclut en posant une question à Bensâada :

Peut-on accuser un mouvement populaire ou une organisation d'être l'instrument des Américains, lorsque notre « méfiance » des mouvements de contestation contre les dictatures arabes est semblable en tout point à celle d'un think-tank idéologiquement et politiquement orienté au service de la politique étrangère française ?

La troisième partie de cet ouvrage se limite à un seul article qui approche l'opuscule de Bensâada sous une perspective médiatique. « *La fabrique de la main étrangère* » de Makhlouf Larioui délinee le contexte politique et médiatique liberticide dans lequel s'inscrit cette publication. Il rappelle au préalable quelques fondamentaux de l'économie politique des médias dans le pays et l'arsenal juridique qui les encadre, avant de décrire en détail comment cette publication a été lancée et accompagnée médiatiquement. La courte note de Larioui montre amplement que la prise en charge médiatique du texte de Bensâada correspond à une manœuvre pour béquiller académiquement la rengaine éculée de la main étrangère.

La quatrième et dernière partie de ce livre s'adresse aux réactions provoquées par les allégations précises avancées par Bensâada pour étayer sa thèse complotiste. Elle rassemble cinq textes.

« *Diffamation sous protection rapprochée* », un bref avis légal de l'avocat Sofiane Tlemçani, discute en quoi l'opuscule de Bensâada serait diffamatoire selon le Code pénal algérien. Il attribue l'insouciance avec laquelle Bensâada et la maison d'édition APIC ont traité le risque d'être poursuivis en justice pour diffamation à une assurance d'impunité par le pouvoir en place, principal bénéficiaire de cette publication.

La suite est un recueil de quatre textes, déjà publiés, par des personnes ou des organisations en réaction à leur implication par Bensâada dans sa trame complotiste diffamatoire. Ce sont les seuls textes publiquement accessibles, dans des journaux ou sur des sites, que nous avons recensés à ce jour. Les positions éventuellement exprimées sur les réseaux sociaux n'ont pas fait

l'objet de notre attention. Nous aurions voulu solliciter les personnes et organisations algériennes accusées de complot dans l'opuscule pour rapporter leurs ressentis, positions et éventuellement réactions, mais les délais de publication que nous nous sommes fixés ont écarté cette possibilité.

« *Je déposerai plainte contre l'auteur et la maison d'édition* » est une interview de Lahouari Addi, publiée par *Reporters.dz*, où il réagit sur la substance des allégations le concernant. Addi y conteste les dires de Bensâada le concernant et défait certains aspects politiques de la thèse de ce dernier. Il y annonce également son intention d'ester ce dernier et sa maison d'édition en justice.

Ce même journal a publié une interview de Zoubida Assoul, « *Nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens* », que nous reproduisons ici. Elle interprète l'annonce du livre six mois avant sa parution sur la radio publique comme une « commande » pour des « objectifs inavoués ». Assoul y réagit brièvement sur le titre de « ténor » que lui attribue Bensâada et sur quelques allégations la concernant. Elle s'y réserve aussi la possibilité d'entamer des procédures judiciaires contre l'auteur.

L'organisation Alkarama a publié sur son site un texte, intitulé « *Alkarama : Pour la dignité des peuples* », qui aborde en détail les accusations faites dans l'opuscule contre elle. Cette publication explique ce qu'est Alkarama, ce qu'elle n'est pas, et ensuite examine directement l'étiquette « droit-de-l'homme » que lui colle Bensâada ainsi que ses imputations sur le financement, le terrorisme et sa relation avec le mouvement Rachad. Le texte observe que le discours de Bensâada s'aligne sur celui des idéologues populistes et des Etats totalitaires qui diffament les défenseurs des droits de l'homme, affaiblissant ainsi les efforts qu'ils investissent pour conscientiser les populations sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

Cette dernière partie de l'ouvrage se conclut par la reproduction de la communication « *Rachad dans le Hirak* », par le secrétariat du mouvement Rachad, publiée sur la page web de ce mouvement. Ce mouvement – qui fait l'objet depuis mai dernier d'une campagne médiatique aussi virulente que soutenue, orchestrée par la police

politique – présente dans ce texte ses mission, vision et valeurs, avant d'exposer ses positions sur la non-violence, l'Islam et l'islamisme, sa relation ou pas au FIS, sur l'identité nationale et la laïcité, sur sa conception de la souveraineté, et sur son financement. Ce texte n'est pas une réponse proprement dite aux attaques de Bensâada, mais il les aborde du fait qu'elles font parties des thèmes majeurs de la campagne de désinformation du pouvoir.

Si ces quatre parties de l'ouvrage couvrent un nombre de perspectives complémentaires, elles ne les abordent pas toutes, loin s'en faut.

Une perspective psychologique sur ce que dit Bensâada aurait apporté un éclairage précieux mais les courts délais de publication ont écarté cette contribution pour l'actuelle édition. Les personnes attirées par les théories du complot partagent un ensemble de traits psychologiques particuliers.<sup>3</sup> Il aurait été intéressant d'analyser les textes de Bensâada sous ce prisme.

Ses textes exhibent en tous cas un système de croyances scellé où les idées s'agglutinent sans articulations logiques entre elles. Par exemple, ses textes délégitiment le hirak en le dépeignant comme une « révolution colorée » que les USA manipuleraient pour mettre au pouvoir des islamistes, mais en même temps il dit qu'il est « fondamentalement en faveur du Hirak ».<sup>4</sup> Etant donné que ses textes politiques sur les soulèvements dans la région sont consacrés à sa thèse complotiste – et vu qu'il n'a pas de textes examinant ou documentant, par exemple, les violations des droits de l'homme, les coups d'Etat, le caractère militaire/moukhabarati de la dictature chez nous ou ailleurs dans le monde arabe, la dépendance de la justice ou des médias, ou simplement la grande corruption d'Etat, questions qui figurent au premier plan des préoccupations du hirak – il est difficile de voir ses insolites sentences de soutien au hirak, noyées dans les flots de son discours complotiste, comme autre chose que des paroles pieuses, si ce n'est des « décharges de responsabilité » pour mieux faire passer son message.

Autre illustration : Bensâada semble discerner qu'il est inacceptable moralement de parler de Tabbou, emprisonné au moment de la publication de l'opuscule, quand il dit qu'« il serait

inconvenant de traiter de son cas dans ce contexte »,<sup>5</sup> mais d'autre part il le cite au moins sept fois parmi les félons putatifs qui auraient comploté avec les USA contre leur pays.<sup>6</sup>

Dernier exemple : d'une part ses textes citent nommément un nombre de figures et d'associations politiques comme des auxiliaires conspirant avec l'administration US contre l'Algérie, c'est-à-dire des traîtres, mais en même temps il prétend que son « livre n'a pas été écrit pour accuser telle ou telle personne »,<sup>7</sup> et qu'il « n'est nullement conçu comme un réquisitoire contre des personnes »,<sup>8</sup> même si à la radio il dira : « Je n'attaque que ceux qui mènent le Hirak dans un sens qui est voulu par un agenda étranger. »<sup>9</sup>

En tant que comportement, ces manèges ressemblent fortement au *gaslighting* (détournement cognitif) par lequel les abuseurs font douter ceux qu'ils attaquent de leur propre perception.

Il aurait été aussi intéressant d'analyser la suspicion nihiliste avec laquelle Bensâada dépeint ses cibles, et comment il concilie ses plaintes que ses textes sont ignorés avec ses affirmations que les critiques de sa thèse sont mus par la culpabilité dans le complot présumé, ou avec son incapacité épidermique à écouter les critiques, les renvoyant systématiquement à l'*ad personam*, qu'il utilise parfois lui-même selon le degré qu'occupe sa cible dans son échelle d'humanité.<sup>10</sup>

L'analyse de ses usages du *double bind*, par lequel ses cibles sont coupables si elles se taisent et coupables si elles répliquent, serait également utile. D'un côté il accuse les médias qui n'ont pas rendu compte de son livre de vouloir, entre autres, « protéger des personnes », mais de l'autre il considère que ses critiques sont des « personnes ou des groupes qui se sentent visés » par ses propos, ou qui « sont réellement impliqués dans des agendas qui ne sont pas [...] dans l'intérêt du pays », critiques qu'il image également par « des sardines éblouies par la lumière d'un chalutier » que constituerait son opuscule.<sup>11</sup>

Dans le registre plutôt toxique, le recours de Bensâada à usurper l'identité de son frère, tué dans la sale guerre des années

1990, pour répondre à un de ses critiques vaudrait la peine d'être exploré ; Satour l'a apparenté à de la magie noire !<sup>12</sup>

Enfin, il y a une dernière perspective, culturelle, sous laquelle il aurait été pertinent de disséquer le vocabulaire de ses textes complotistes sur les révolutions. Ici aussi il y a des dualités et des discordances marquantes à explorer. D'un côté, Bensâada tient un discours respectable sur le néocolonialisme et l'aliénation culturels qui caractérisent une certaine minorité intellectuelle algérienne islamophobe et sionisante. Mais de l'autre, il semble tout à fait incapable de discerner les schémas culturels sous-jacents à sa théorie du complot. La représentation de nos sociétés inhérentes à sa théorie du complot reflète-t-elle les profondeurs culturelles de notre région ? Dans quels contextes historique et culturel son discours s'ancre-t-il vraiment ?

Plusieurs études postcoloniales se sont déjà penchées sur cette question,<sup>13</sup> étant entendu que ce que l'on appelle ici théorie du complot de Bensâada, pour les besoins de cette introduction, est un abus de langage, ou plutôt une impropriété de termes, car la substance de cette théorie a été en fait avancée dès le début du « printemps arabe » par des journalistes occidentaux.<sup>14</sup> La narration occidentale du monde arabe continue d'être imprégnée par la représentation orientaliste d'un monde croulant sous le despotisme sultaniste, dangereux, chaotique et violent, quand il n'est pas croupissant, indolent, passif et inefficace, en attente d'un secours occidental pour opérer le changement qui le ferait atteindre les rives du progrès et de la modernité.<sup>15</sup>

Quand les soulèvements ont éclaté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, la rhétorique occidentale a vite été rattrapée par ce *framing* orientaliste. Des journalistes et des éditorialistes ont commencé à argumenter que la non-violence des révolutions tunisienne et égyptienne revenait à des personnes formées aux méthodes d'action non-violentes aux USA et aux idées de Gene Sharp.<sup>16</sup> Certains affirmeront que c'est le pouvoir de la technologie occidentale (Internet, la technologie des médias satellitaires, et les réseaux sociaux) qui ont joué le rôle central dans ces révolutions, alors que d'autres imputeront le mérite de ces contestations aux idéaux démocratiques et principes de la modernité occidentale qui

travaillent en profondeur les sociétés arabes. Selon Ventura, le grand public occidental a perçu ces révoltes non seulement comme des « tentatives de se moderniser mais aussi de sauter dans le repère et système de valeurs occidentaux ». <sup>17</sup>

Shihadeh a observé avec justesse que :

De telles représentations orientalistes ont également un écho dans l'auto-orientalisation chez certains Arabes et musulmans eux-mêmes, qui [...] ne croient pas au pouvoir du peuple arabe de forger sa propre histoire. Leur histoire doit être façonnée par d'autres, et cela à cause de leur faiblesse, ou bien de la puissance de l'Occident et sa technologie. Ainsi, les révolutions dans le monde arabe, selon ce point de vue, ne sont que la création de l'Occident (Etats-Unis, Europe et Israël).

On peut voir ici comment un tel orientalisme et un tel auto-orientalisme reflètent une théorie du complot, en particulier lorsque la théorie du complot ne remet pas en cause le récit officiel, mais le confirme plutôt et lui apporte son soutien. Ce qu'une telle théorie du complot, semblable à l'orientalisme, met en lumière pour moi, ce sont deux choses : l'absence de preuves claires de tels raisonnements d'une part, et la négligence de preuves qui leur sont contraires, d'autre part. Il est fait fi des nombreux exemples de l'histoire, qui montrent l'agentivité des Arabes dans le défi de l'hégémonie étrangère et de ses compradors locaux, comme cela s'est produit en Palestine, au Liban, en Egypte, en Algérie, en Irak et ailleurs. <sup>18</sup>

La critique postcoloniale du discours occidental sur le « printemps arabe » montre amplement que la théorie du complot tenue par Bensâada est en fait une réplique calquée d'un discours orientaliste qui dépouille les citoyens de notre région, dont les Algériens, de leur agentivité pour les réifier en objets de l'histoire occidentale. S'ils se révoltent par la force contre les régimes vassaux de l'impérialisme occidental, ce sont de violents terroristes incapables de civilisation, s'ils le font par la non-violence, ce sont des parodistes ou des pantins de l'Occident, et enfin s'ils demeurent passifs, ils restent les orientaux amorphes et torpides, incapables d'initiative historique, égarés dans le fond sur lequel continue de progresser l'histoire de l'Occident.

L'oppression n'est une prophétie auto-réalisatrice de l'impouvoir que si on lui succombe. Le peuple algérien refuse de

capituler au néocolonialisme historique et mental qui voudrait l'emmurer dans l'engrenage de l'impuissance et du désespoir.

Le hirak initié en 2019 est un haut-le-corps national contre « le collège des profiteurs chamarrés qui s'arrachent les billets de banque sur fond d'un pays misérable » devenu « un fétu de paille entre les mains de l'armée habilement manœuvrée par des experts étrangers ». <sup>19</sup> Ce mouvement inédit depuis l'indépendance, par son ampleur et sa capacité à rassembler les Algériens, a l'ambition de compléter la libération du territoire algérien par celle du citoyen algérien, et l'aspiration de refonder la république en un véritable Etat de droit.

A ceux qui prétendent soutenir le hirak mais sont « incapables de communier avec le peuple », <sup>20</sup> qu'ils considèrent peut-être moins intelligent qu'eux, les hirakiens ont déjà dit que la non-violence est pour préserver le sang de leurs frères, mais aussi pour protéger leur pays et leur armée contre toute intervention étrangère. Cette non-violence a par ailleurs rehaussé l'image internationale de l'Algérie, contrairement aux pouvoirs des dernières décennies qui en ont fait un « fantôme géopolitique » et qui veulent en faire, aujourd'hui, le gendarme occidental du Sahel.

A ceux qui « s'alarment à chaque pas du peuple, à chaque doute qu'il exprime, à chaque suggestion qu'il offre » <sup>21</sup>, les hirakiens ont déjà dit qu'ils ne souhaitent pas échanger la dépendance envers la dictature avec la dépendance envers un « sauveur » étranger. Ils savent que la liberté et la démocratie ne sont pas des cadeaux parachutables par une puissance extérieure, mais ce sont des conditions en eux. Ils savent que ce qui libère intérieurement les opprimés, c'est le processus transformationnel de leur propre lutte.

« دولة مدنية، مشي عسكرية »

« عيب عليكم الاستقواء بالخارج »

## Notes de référence

<sup>1</sup> Edward W. Said, *Representations of the Intellectual: The 1993 Reith Lectures*, Vintage, London 1996.

<sup>2</sup> Michel Foucault, *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 1994. Vol II, p. 306.

<sup>3</sup> Karen M. Douglas, Robbie M. Sutton, and Aleksandra Cichocka, 'The Psychology of Conspiracy Theories', *Current Directions in Psychological Science*, Vol. 26, (2017) pp. 538–542; Douglas, J. E. Uscinski, R. M. Sutton, A. Cichocka, T. Nefes, C. S. Ang et F. Deravi, 'Understanding Conspiracy Theories', *Advances in Political Psychology*, Vol. 40 (2019) pp 3-35.

<sup>4</sup> Hocine Neffah, 'Docteur Ahmed Bensaâda à L'Expression : « Les Américains ont financé des ONG algériennes »', *L'Expression*, 2 janvier 2020.

<sup>5</sup> Ibid 1, p. 55.

<sup>6</sup> Ibid 1, pp. 57, 61, 63, 64, 66.

<sup>7</sup> Hocine Neffah, 'Le docteur Ahmed Bensaâda à L'Expression : « Il y a une caste qui dirige ce Hirak »', *L'Expression*, 21 juin 2020.

<sup>8</sup> Lina Kennouche, Entretien avec Ahmed Bensaada, *Al-Akbbar*, 4 juillet 2020.

<sup>9</sup> Imene A, 'Ahmed Ben Saada : « Certains organismes étrangers veulent dévier le Hirak de sa trajectoire »', *Algérie Eco*, 7 juin 2020.

<sup>10</sup> Lina Kennouche, op. cit ; Hocine Neffah, '« Il y a une caste qui dirige ce Hirak »', op. cit. ; Hocine Neffah, 'Docteur Ahmed Bensaâda à L'Expression : « Les Américains ont financé des ONG algériennes »', op. cit.

[http://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=516:2020-06-16-03-01-22&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](http://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=516:2020-06-16-03-01-22&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

Voir les insultes adpersonam de Bensaada dans la lettre, rédigée au nom de son frère, à Mourad Dhina.

<sup>11</sup> Hocine Neffah, 'Docteur Ahmed Bensaâda à L'Expression : « Les Américains ont financé des ONG algériennes »', op. cit. ; Ahmed Bensaada, De la liberté d'expression au temps béni du Hirak, 15 Juin 2020.

<sup>12</sup> Khaled Satour, 'L'hystérisation du débat sur le hirak : à propos des «révélations» d'Ahmed Bensaâda', 25 juin 2020.

<https://blogs.mediapart.fr/khaled-satour/blog/250620/1-hysterisation-du-debat-sur-le-hirak-propos-des-revelations-dahmed-bensaada>

<sup>13</sup> Magid Shihade, Cristina Flesher Fominaya, et Laurence Cox, 'The season of revolution: the Arab Spring and European mobilizations', *Interface*, Vol. 4 (2012) pp. 1-16; Govand Khalid Azeez, 'Western Notions of Middle Eastern Revolutions', in Brenton Clark, Adel Abdel-Ghafar, A. et Jessie Mortiz (eds), *The Contemporary Middle East: Revolution or Reform*,

## Introduction

Melbourne University Press, Melbourne 2014; Govand Khalid Azeez, 'The Thingified Subject's Resistance in the Middle East', *Middle East Critique*, Vol. 24 (2015) pp. 119–135; Govand Khalid Azeez, 'The Oriental Rebel in Western History', *Arab Studies Quarterly*, Vol. 18 (2015) pp. 244–263; Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, 'Neo-Orientalism and the e-Revolutionary: Self-Representation and the Post-Arab Spring', *Middle East Law and Governance*, Vol. 7 (2015) pp. 120-131; Stefan Borg, 'The Arab Uprisings, the Liberal Civilizing Narrative and the Problem of Orientalism', *Middle East Critique*, Vol. 25 (2016) 211–227; Billie Jeanne Brownlee et Maziyar Ghiabi, 'Passive, Silent and Revolutionary: The 'Arab Spring' Revisited', *Middle East Critique*, Vol. 25 (2016) 299-316; Lorella Ventura, 'The "Arab Spring" and Orientalist Stereotypes: The Role of Orientalism in the Narration of the Revolts in the Arab World', *Interventions*, Vol. 19 (2017) pp. 282-297; Imed Ben Labidi, 'On naming Arab revolutions and oppositional media narratives', *International Journal of Cultural Studies*, Vol. 22 (2018) pp. 450-464; Hanen Keskes et Alexander P. Martin, 'Orientalism and binary discursive representations of Tunisia's democratization: the need for a "continuity and change" paradigm', *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2018, 1–20, <https://doi.org/10.1080/13530194.2018.1544481> .

<sup>14</sup> Roula Khalaf, 'US non-violence centre trained Egypt activists', *Financial Times*, 15 February 2011; Sheryl Gay Stolberg, 'Shy U.S. Intellectual Created Playbook Used in a Revolution', *New York Times*, 16 February 2011; Tina Rosenberg, 'What Egypt Learned From the Students Who Overthrew Milosevic', *Foreign Policy*, 17 February 2011; Gabriel Carlyle, 'Revolutionary Homework', *Peace News Info*, Issue 2534, June 2011. Evidemment, il existe une vaste littérature dès 2001 sur l'implication américaine dans les révolutions de couleur en Eurasie.

<sup>15</sup> Edward Said, *Orientalism*, Penguin Books, London 2003, Ibid Ventura; Steven Salaita, 'Corporate American media coverage of Arab revolutions: the contradictory message of modernity', *Interface*, Vol. 4 (2012) pp-131-145.

<sup>16</sup> Ibid 14.

<sup>17</sup> Ibid Ventura.

<sup>18</sup> Magid Shihade, 'On the Difficulty in Predicting and Understanding the Arab Spring: Orientalism, Euro-Centrism, and Modernity', *International Journal of Peace Studies*, Vol. 17 (2012) pp. 57-70.

<sup>19</sup> Frantz Fanon, *Les Damnés de la Terre*, Editions ENAG, Alger 1987.

<sup>20</sup> Paulo Freire. *Pedagogy of the Oppressed*. Penguin, London 2017.

<sup>21</sup> Ibid.

## *Introduction*

---

---

# DU COMLOTISME EN FLAGRANT DELIRE

---

---

Décryptage de l'opuscule de Bensâada sur le hirak

*Youcef Bedjaoui*

---

<b>1. Complot, théorie du complot et complotisme .....</b>	<b>28</b>
<b>2. Un échantillon de vices de raisonnement dans les textes de Bensâada .....</b>	<b>29</b>
2.1. L'incohérence .....	30
2.2. Ajuster les données pour confirmer la théorie .....	34
2.3. Paréidolie et déterminisme conspirationnel .....	42
2.4. Fragments de leurres .....	45
<b>3. Le complotisme comme propagande contre le hirak.....</b>	<b>47</b>

---

Je viens de finir ma lecture de « *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak ?* », d'Ahmed Bensâada.<sup>1</sup> Rien de surprenant. J'ai déjà eu à parcourir quelques-uns de ses insipides « polars » sur les révoltes populaires dans le monde arabe durant la dernière décennie. Ce qui me semble intéressant de faire de cette lecture ici, c'est d'exposer aux jeunes du hirak comment cogite un complotiste.

Pour ce faire, je vais d'abord éclaircir les différences entre complot, théorie du complot, et complotisme. Ensuite je démontrerai comment le texte de Bensâada exhibe les vices connus du raisonnement complotiste. S'ensuivra après un bref rappel de la place du complotisme dans notre culture politique, et une lecture

du discours complotiste de Bensâada comme propagande légitimant la politique actuelle des décideurs militaires contre le hirak.

## 1. Complot, théorie du complot et complotisme

Bensâada n'a pas éventé un complot. Il a tissé une de ses énièmes théories du complot.<sup>i,2</sup> Il y a une différence entre un complot et une théorie du complot. Un complot ou une conspiration est un arrangement secret entre un groupe de gens puissants pour usurper un pouvoir économique ou politique. Les complots existent et se produisent régulièrement, par exemple l'assassinat du président Boudiaf ou l'affaire de l'importation de plus de 700 kg de cocaïne chez nous, ou Watergate aux USA. Les vrais complots sont souvent révélés par des journalistes d'investigation, à travers des fuites par des responsables ou des lanceurs d'alerte, ou des confessions par des ex-officiels rongés par le remord, par l'espionnage, le piratage informatique, ou l'accès à des archives ou des documents déclassifiés, etc.

Par contre, une théorie du complot est une hypothèse explicative d'un événement qui, à l'encontre du bon sens, invoque la cabale d'un groupe puissant comme cause de cet événement. Des théories du complot associant tous les maux du monde aux loges maçonniques sont légions dans le monde arabe. Des théories du complot affirmant qu'il n'y aurait pas de réchauffement climatique, que tel vaccin donnerait telle maladie, les scientifiques taisant la vérité en complicité avec le big-pharma, sont légions en Occident.

En usage courant, la différence entre un complot et une théorie du complot est que le premier terme désigne un fait confirmé alors que le second réfère à une hypothèse sur l'existence d'une

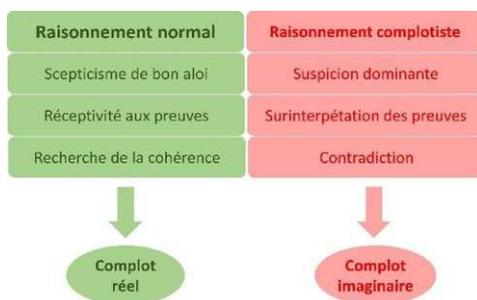
---

<sup>i</sup> Stricto sensu il n'en est que l'épigone puisque des journalistes américains les ont tramées bien avant lui. Voir par exemple Sheryl Gay Stolberg, 'Shy U.S. Intellectual Created Playbook Used in a Revolution', *New York Times*, 16 February 2011; Tina Rosenberg, 'What Egypt Learned From the Students Who Overthrew Milosevic', *Foreign Policy*, 17 February 2011; Gabriel Carlyle, 'Revolutionary Homework', *Peace News Info*, Issue 2534, June 2011.

conspiration, hypothèse qui pourrait être corroborée ou réfutée. Cependant, dans les sciences humaines, « théorie du complot » est un concept généralement dépréciatif qui dénote que la conjecture de l'existence d'une conspiration se fait sur une base irrationnelle.<sup>3,4</sup> Cet irrationnel inclut, entre autres, une logique fallacieuse souvent circulaire, une suspicion infondée envers les sources qui affaiblissent la théorie couplée à une crédulité béate envers celles qui la renforceraient, une imperméabilité à la preuve contraire accompagnée d'une surinterprétation des preuves en sa faveur, l'autocontradiction, et une paréidolie politique qui projette des relations et des causalités fictives et suspectes sur les événements sans laisser place à la corrélation acausale, au hasard ou la coïncidence.<sup>5</sup>

Le complotisme est donc une mentalité qui présente ces vices de raisonnement, sur la base desquels le complotiste croit ou promeut son crédo que des événements politiques majeurs

résultent d'une conspiration entre des parties puissantes intéressées. A noter enfin que souvent le complotiste se sent à la fois victime, du complot qu'il croit voir, et héros, à la trousse des méchants conspirateurs que sa théorie dévoilerait.<sup>6</sup>



Source: Lewandowsky et Cook, op. cit.

## 2. Un échantillon de vices de raisonnement dans les textes de Bensâada

Le complotisme réduit l'histoire à une succession de complots. Comme le fait Bensâada quand il écrit que « la lutte non violente qui se déroule actuellement dans les rues de notre pays ne représente qu'un continuum qui a débuté par les 'révolutions colorées' et qui s'est poursuivi par le 'printemps' arabe. Il s'agit de ce que j'ai nommé la 'printanisation' de l'Algérie ».<sup>7</sup>

Énoncée succinctement, la théorie du complot de Bensâada, telle que développée dans son opuscule, prétend que Lahouari Addi, Mostefa Bouchachi, Zoubida Assoul, Karim Tabbou, et des dirigeants ex-FIS de Rachad, « ténors autoproclamés » d'un hirak dévoyé, feraient partie d'un complot fomenté contre l'Algérie, par l'administration américaine, qui consisterait à installer des islamistes à la tête du pays.<sup>8</sup> C'est une variante de celle qu'il brode dans « Huit ans après : la "printanisation" de l'Algérie »,<sup>9</sup> dernier épisode d'une série complotiste qu'il a produit au gré des révoltes populaires dans notre région depuis 2011.<sup>10</sup>

Physicien de formation, Bensâada ne ménage aucun effort pour présenter ses théories comme des constructions objectives, étayées par des détails factuels, des sources méticuleusement identifiées, et une argumentation dans un langage calculé pour les rendre aussi plausibles et persuasives que possible. Comme on va le voir, le problème n'est pas avec les outils rationnels que Bensâada possède assurément, mais avec la psyché ou l'idéologie ou les deux – une sorte de « pensée magique » selon Franks et al.<sup>11</sup> – qui introduisent des biais cognitifs et de raisonnement.

Voyons tour à tour des exemples d'autocontradiction, de surinterprétation des preuves, de paréidolie, et de vices divers de raisonnement.

## **2.1. L'incohérence**

Les complotistes étalent souvent une attention intellectuelle incohérente dans la mesure où ils ne l'appliquent pas à la possibilité que leur raisonnement soit biaisé ou erroné. Deux exemples, parmi le tas que j'ai relevé, suffiront.

Une théorie du complot repose sur l'attribution d'un pouvoir disproportionné à un groupe de comploteurs. Qu'il s'agisse de sa théorie sur le « printemps avorté de 2011 »<sup>12</sup> ou celle sur le hirak en cours, Bensâada propose une collusion entre des Algériens, qu'il cite nommément, d'une part, et une partie américaine qui agit à travers la NED mais qu'il ne nomme jamais, pour des raisons que seul lui sait, d'autre part.

Dans sa théorie sur le « printemps avorté de 2011 », les méchants comploteurs sont des membres de la Coordination Nationale pour le Changement et la Démocratie (CNDC), dont la LADDH, le SNAPAP, le RCD de Saïd Saâdi, Fodil Boumala, « SOS disparus », « le Collectif des Familles de Disparus », et le mouvement RAJ.<sup>13</sup> Il liste de maigres et éparses informations, des financements par des organismes américains, disponibles sur la toile, ou des câbles banals de Wikileaks, comme preuve que les Américains agiraient à travers eux pour déstabiliser l'Algérie.

Dans son opuscule sur le hirak de 2019, s'il ne dit toujours rien au sujet de qui dans l'administration Trump comploterait contre le pays, il prend par contre le soin de changer l'équipe algérienne des méchants comploteurs. Cette fois le bourourou de Bensâada c'est Addi, Bouchachi, Assoul, Tabbou, Zitout et Dhina. Des informations disponibles sur la toile sont présentées comme preuves contre Addi, Bouchachi et Assoul, tandis que les autres sont incriminés par association via Al Magharibia ou Alkarama.

D'abord notons que le titre de l'opuscule est mensonger car aucun de ceux que Bensâada liste dans sa deuxième équipe de comploteurs présumés ne s'est jamais autoproclamé leader du hirak. Bensâada n'a produit aucune citation pour le prouver.

Ensuite, il est connu qu'en 2011 Addi, Bouchachi, Tabbou, Zitout et Dhina avaient les mêmes positions que celles qu'ils tiennent depuis le début du hirak 2019.<sup>14</sup> Et l'équipe des comploteurs présumés de 2011 était également présente au début du hirak 2019. Bensâada n'explique pas pourquoi lui, et les Américains apparemment, ont-ils changé les équipes de comploteurs algériens. Pourquoi Addi, Bouchachi, Tabbou, Dhina et Zitout n'étaient pas dans le complot de 2011 ? Pourquoi Saïd Saâdi, Boumala, le SNAPAP, et les familles de disparus, par exemple, ne font-ils pas partie du complot de 2019 ?

Dans son opuscule, Bensâada met en doute Soufiane Djilali à travers le prix POMED qui lui a été décerné en plein hirak et sa participation à une rencontre à Al Magharibia avant le hirak.<sup>15</sup> Par contre dans la conclusion de son texte, le nom de ce dernier est omis de la liste finale des conspirateurs présumés.<sup>16</sup> Serait-ce parce

que Djilali s'était rangé à la solution imposée par le régime militaire au hirak quelques semaines avant que son opuscule ne soit publié ?

Clairement, Bensâada maîtrise mal ses scénarios pour les comploteurs, mais passons à la seconde incohérence, bien plus grave.

Comme on l'a vu plus haut, Bensâada considère que le hirak non-violent qui se déroule actuellement s'inscrit dans un « continuum » rattaché au « printemps arabe » lui-même étendant les « révolutions colorées ».<sup>17</sup> Un crédo qu'il répète maintes fois, comme dans cet interview à *l'Expression* :

Le mouvement de protestation qui touche actuellement l'Algérie n'est pas différent de ceux qu'ont connus certains pays arabes en 2010-2011. Il s'agit d'un prolongement du mal nommé 'printemps' arabe qui a causé le chaos dans nombre de pays arabes comme je l'ai expliqué dans différents articles et interviews.<sup>18</sup>

Pourtant son opuscule commence par une page où il semble louer le hirak.<sup>19</sup> Cette page ressemble à une « mention légale », à une décharge de responsabilité, à des mots ampoulés pour faire bonne figure, vu que dans le reste du livre il déploie ses efforts à arguer que le hirak est un spécimen de révolution de couleur, le même thème qu'il a rabâché durant la dernière décennie sur les révoltes arabes plutôt qu'à les rechercher, documenter et analyser du point de vue des forces sociales cherchant à s'émanciper des dictatures.

Ce qui semblait une « mention légale » dans son opuscule a dégénéré en dérive ou ajustement de sa thèse complotiste plus récemment. Par exemple, il dit maintenant que « certains organismes étrangers veulent dévier le hirak de sa trajectoire »,<sup>20</sup> ce qui présuppose qu'un hirak authentique existe. Or, pour rappel, Bensâada disait en mai 2019 que les contestations n'étaient pas spontanées, que la non-violence du hirak était importée, qu'il n'était pas naturel que les Algériens offrent des fleurs aux forces de l'ordre, qu'ils nettoient les rues après les marches, qu'ils utilisent l'humour et le sarcasme, et que ses slogans étaient importés.<sup>21</sup> Il concluait même en disant :

Le modus operandi de ces manifestations conforme aux principes fondamentaux de la lutte non-violente de CANVAS montre que 19 ans après la Serbie et 8 ans après le début du « printemps » arabe, l'Algérie connaît à son tour une révolution colorée. Ce mode opératoire témoigne ainsi de l'existence d'un groupe de cyberactivistes formé par des officines d'« exportation de la démocratie » et actif aussi bien dans l'espace que dans le cyberspace.<sup>22</sup>

On voit donc que la théorie de Bensâada a évolué du complot d'une révolution de couleur à une théorie duale de deux hiraks, l'un vrai et l'autre faux. Bensâada précise un peu plus l'ajustement de sa théorie dans son interview récente à *Al-Akhabbar* libanais :

Les demandes du Hirak ont connu une forte inflation à mesure que les vendredis se succédaient, même après l'écartement du président Bouteflika, qui était l'exigence initiale. Deux voies se sont alors dessinées : la voie constitutionnelle menant à des élections (prônée par l'institution militaire) et la voie de la phase transitoire demandée par une partie des manifestants. [...] Mais ce qui a attiré mon attention, c'est le fait que les ONG financées par les organismes américains qui étaient visibles dans le Hirak depuis de début, militaient toutes pour la phase transitoire.<sup>23</sup>

On voit donc que la théorie révisée de Bensâada se confond avec celle d'Ammar Belhimmer, ministre de la Communication, qui désinforme régulièrement sur un « néo-hirak » qui aurait dévié du « hirak » originel à « vocation citoyenne, patriotique, démocratique et plurielle ». <sup>24</sup> Et la propagande de Belhimmer, écho des discours de feu Gaïd Salah, n'est que l'application des directives de la DGSJ de matraquer l'intox qu'il y aurait un « hirak moubarak », bon pour avoir dégagé Bouteflika et applaudissant les choix politiques des généraux, et un hirak de dupes et de mercenaires à la solde de l'étranger qui voudrait une transition négociée avec l'armée vers une nouvelle république avec les généraux sous contrôle démocratique. On se rappelle qu'un ministre de l'intérieur au QI limité, Salah Dahmoune, avait traduit ces directives en traitant les hirakiens hostiles au plan d'action de Gaïd Salah de « traîtres, pervers, mercenaires et d'homosexuels collabos des colonialistes ». <sup>25</sup>

Le fait est que la majorité du peuple algérien était contre la feuille de route imposée par le commandement militaire, comme l'indique le taux de participation à la présidentielle du 12 décembre 2019 et les manifestations contre sa tenue. Le hirak n'est certes pas homogène, une partie des manifestants a cessé d'activer après le départ de Bouteflika, mais il a démontré une continuité robuste dans la participation, les formes de protestation non-violentes, et les revendications qui discréditent l'assertion qu'il y aurait eu au départ un hirak béni qui se serait ensuite dégradé en révolution de couleur contrôlée par les Américains. Toujours est-il que la thèse première de Bensâada contredit ce séquençement, le hirak ayant commencé, selon lui, en révolution colorée, comme ailleurs dans le monde arabe.

Comment Bensâada réconcilie ses positions reste un mystère, mais on pourrait penser au *doublethink* de George Orwell, la double pensée idéologique qui rend possible l'acceptation simultanée de croyances contradictoires. Il ne semble pas avoir pris la peine de réfléchir à ce qui constitue l'identité d'une révolution, ou l'identité d'un objet tout court. En tous cas, ses positions dérogent au principe de cohérence sans lequel il ne peut prétendre démontrer quoi que ce soit.

## 2.2. Ajuster les données pour confirmer la théorie

Un scientifique compétent est rompu à la question de savoir si les données dont il dispose sont en accord avec sa théorie. Il s'assure d'abord que ses données sont complètes et fiables, puis il identifie les théories alternatives qui pourraient rendre compte de ces données, ensuite il élimine les théories qui contredisent les données, pour enfin choisir la théorie adéquate, choix qui pourrait se faire sur la base de critères quantitatifs, épistémiques ou esthétiques si plusieurs théories survivent à la confrontation aux données. Même s'il préfère une théorie à une rivale, il reste disposé à réduire son degré de croyance dans sa théorie favorite, et même à la rejeter, quand des données la contredisant lui parviennent.

Quant au complotiste, il opère selon une logique inverse. Il part avec une croyance dure comme fer dans sa théorie, puis il cueille et « corrige » ses données jusqu'à ce qu'elles soient en parfait accord

– dans sa tête – avec celle-ci. Il picore donc sélectivement les données jusqu'à ce qu'elles s'ajustent à sa théorie. L'imperméabilité à la preuve contraire accompagnée d'une surinterprétation des preuves en sa faveur constituent sa méthode.

Illustrons d'abord avec quelques exemples la cueillette de données par Bensâada. Par cueillette, on entend l'acte de sélectionner délibérément des données qui crédibiliseraient la conspiration, tout en ignorant celles qui soutiendraient le contraire.

Bensâada dénature le parcours académique de Lahouari Addi pour en faire, par le raisonnement fallacieux de la culpabilité par association, un traître au service de visées subversives américaines contre son pays.<sup>26</sup> Pourtant, on trouve sur la toile maintes déclarations de Addi pour « protéger le pays contre les visées néo-colonialistes et impérialistes »,<sup>27</sup> contre « l'impérialisme occidental »,<sup>28</sup> ainsi que pour la cause palestinienne.<sup>29</sup> Bensâada passe sous silence ces données qui ne vont pas dans son sens.

Par un jeu d'informations incomplètes et d'insinuations, Bensâada tisse également autour des participations de Mustapha Bouachachi et Zoubida Assoul à des conférences à l'étranger une trame où ils seraient des traîtres en connivence avec les USA en vue de changer le régime en Algérie.<sup>30</sup> Ici aussi Bensâada omet de rapporter les positions de Bouchachi qui s'est exprimé maintes fois contre l'ingérence étrangère dans nos affaires.<sup>31</sup> Commentant le 41<sup>ème</sup> vendredi du hirak, Bouchachi a affirmé, par exemple :

C'est une affaire interne à l'Algérie que nous allons régler entre nous. [...] Jamais un pays étranger n'a aidé un peuple pour une véritable transition démocratique. [...] C'est le système qui a essayé de donner des rapports à des pays étrangers, qui a commencé à exposer la situation algérienne à l'étranger. [...] C'est une question de principe. Pourquoi ? Parce que, je ne crois pas qu'une intervention étrangère aide à aller vers la démocratie. Au contraire nous avons vu que dans beaucoup de pays de la région, l'intervention étrangère a mis en échec les révolutions.<sup>32</sup>

Assoul a quant à elle aussi déclaré publiquement que « la solution est algéro-algérienne »,<sup>33</sup> et que « c'est le pouvoir qui a internationalisé les questions internes ».<sup>34</sup>

Bensâada a chargé Karim Tabbou de connivence avec l'administration américaine pour renverser le régime sur la seule base d'avoir rencontré les comploteurs présumés à l'occasion de débats sur la chaîne Al Magharibia et par l'artifice de la culpabilité par association avec Addi, Zitout, Alkarama et Rachad.<sup>35</sup> Là aussi Bensâada ne cueille que les données qu'il croit aller dans son sens puisqu'il fait abstraction du fait que Tabbou a toujours été contre l'ingérence étrangère, considérant que « le pouvoir est la seule main de l'étranger en Algérie ». <sup>36</sup> Bensâada omet le contenu largement disséminé de la plaidoirie de Tabbou en mars dernier. Comparant sa situation à un « otage palestinien » ; il a dit : « Quand le chef d'état-major nous accuse d'être des égarés et des agents de l'étranger, je suis dans l'obligation de me dresser contre lui et de lui répondre ! Je fais de la non-ingérence de l'armée dans les affaires politiques un principe cardinal dans mon engagement politique. » <sup>37</sup>

Contrairement aux autres comploteurs présumés, Bensâada ne déploie aucun effort pour tirer par les cheveux des données qui incrimineraient Alkarama et Rachad dans une trahison contre l'Algérie de mèche avec les USA, peut-être parce que son datamining n'a rien rapporté qui irait dans le sens de son intrigue, ou simplement qu'il a tellement intériorisé la diabolisation de ce qui a trait à l'Islam politique qu'il croit que ses lecteurs partagent ses aprioris. Alkarama et Rachad ne sont donc incriminés dans le complot américain de changement de régime que par simple association avec les autres. Une rapide recherche sur le web montre qu'Alkarama n'a pas été en odeur de sainteté chez les différentes administrations américaines pour ses rapports, par exemple, sur la torture à Guantanamo<sup>38</sup> ou en Irak<sup>39</sup>, ou pour son rapport envoyé aux Nations Unies sur les tueries US de civils avec des drones au Yémen.<sup>40</sup> Les dénonciations des violations des droits de l'homme dans les pays alliés des US dans la région va dans le même sens.<sup>41</sup> Quant à Rachad, ses dirigeants n'ont pas mis les pieds aux USA depuis plus de vingt ans, ils se prononcent depuis sa création en 2007 contre le changement par la violence ou l'intervention étrangère, contre la présence militaire américaine dans notre pays et son voisinage, et soutiennent ouvertement la cause palestinienne.<sup>42</sup>

On voit donc, à travers cet exemple, que Bensâada ne se comporte pas en scientifique qui rassemble des données de façon intègre pour tenter de les expliquer, ou en enquêteur qui omettrait par erreur une partie des données, mais plutôt en complotiste classique qui « picore » délibérément, retenant les données qui confortent sa croyance et rejetant celles qui s'y inscrivent en faux. Il aurait pu équilibrer son texte, en incluant ces données contestant sa thèse, puis expliquer les raisons du rejet de ce data dans l'élaboration de sa théorie, mais un complotiste opère comme un fanatique qui trompe et se trompe sciemment.

Voyons maintenant un autre cas de figure de sélectivité et d'altération des données pour les faire soutenir sa théorie, celui du financement des ONG, par exemple. En s'efforçant d'examiner les sources de financements étrangers des ONG algériennes, Bensâada exerce bien son obligation citoyenne de contribuer à veiller à la transparence et responsabilité financières de la société civile. Par ailleurs, je partage tout à fait le principe que notre société civile devrait s'émanciper des financements étrangers et même publiques. Mais sa présentation de ce sujet pose trois problèmes.

Le premier, comme l'a noté Khaled Satour, réside dans le spin avec lequel il présente des informations publiquement accessibles en « révélations fracassantes ». <sup>43</sup> Concernant les donations étrangères aux ONG algériennes durant les années 2000, il faut savoir qu'elles étaient régies par la loi 90-31 qui disposait, dans son article 28, que les « dons et legs d'associations ou d'organismes étrangers ne sont recevables qu'après accord de l'autorité publique compétente qui en vérifie l'origine, le montant, la compatibilité avec le but assigné par les statuts et les contraintes qu'ils peuvent faire naître sur elle. » <sup>44</sup> L'article 18 de cette même loi édicte que « les associations sont tenues de fournir régulièrement, à l'autorité publique concernée, les renseignements relatifs à leurs effectifs, aux origines de leurs fonds et à leur situation financière suivant des modalités fixées par voie réglementaire. » <sup>45</sup> Il est donc fort improbable que l'autorité publique, et le DRS qui est infiltré dans tous les partis et les associations sensibles, n'ait pas été au courant de ces financements. Comme le dit Satour, ces financements étaient de notoriété publique, et il donne en exemple les

remerciements publics du collectif des familles des disparus ou des associations de femmes à la NED pour le financement de leurs activités.<sup>46</sup> Tronquer ces données factuelles sur le maillage de la société puis insinuer que les financements par la NED des ONG qu'il cite se faisaient à l'insu des autorités illustre encore une fois son picorage des données pour les ajuster à sa théorie.

La seconde remarque qui s'impose est que les Américains financent d'autres ONG que celles que Bensâada implique dans son complot présumé. Par exemple, il mentionne accessoirement lui-même le financement de l'association Djazairouna par la NED quand il fait citer sa présidente, Cherifa Kheddar, contre Bouchachi et l'islamisme.<sup>47</sup> Le site de l'ambassade US en Algérie fournit d'amples informations sur la façon d'obtenir des subventions, dans le cadre de la Middle East Partnership Initiative (MEPI), pour des « projets qui construisent des ponts entre et parmi les citoyens, la société civile, le gouvernement et le secteur privé »,<sup>48</sup> projets qui « s'alignent sur les objectifs de politique étrangère des Etats-Unis et promeuvent les intérêts américains dans la région, améliorant la stabilité et augmentant la prospérité dans la région MENA. »<sup>49</sup> Sur le site du gouvernement américain on peut lire :

Notre MEPI a soutenu le travail de la société civile algérienne à travers une programmation qui offre une formation aux journalistes, aux hommes d'affaires, aux femmes entrepreneurs et parlementaires, aux professionnels du droit et aux dirigeants des principales organisations non gouvernementales.<sup>50</sup>

Le site indique que plus de 5000 personnes ont en bénéficié. Un zoom arrière du financement américain perfore donc la sélectivité tendancieuse avec laquelle Bensâada a présenté ses « révélations » des secrets de polichinelle.

Le troisième couac est qu'il ne fournit aucune donnée sur le financement américain, des ONG qu'il accuse, depuis 2011. Et pour cause, une loi passée en 2012, loi 12-06 relative à la réglementation des associations en Algérie, dispose dans son article 36 qu'« en dehors des relations de coopération dûment établies, il est interdit à l'association de recevoir des fonds provenant des légations et organisations non gouvernementales étrangères. Ce

financement est soumis à l'accord de l'autorité compétente.»<sup>51</sup> Bensâada n'en parle pas, et il ne trouve pas nécessaire de justifier ce trou béant de dix ans dans son argumentaire, ce qui volatilise le lien ténu de causalité qu'il croit avoir tissé entre les promoteurs US prétendus du « *regime change* » en Algérie et les comploteurs présumés.

Pour conclure cette section sur la méthode complotiste, clarifions la démarche de Bensâada pour relier ses données à sa théorie, ses preuves à sa conclusion. Dans la dernière page de son opuscule, Bensâada conclut :

Ces « ténors » du Hirak sont trop proches des intérêts américains pour garantir la réelle indépendance d'une Algérie nouvelle. Les liens étroits entre Lahouari Addi, Mostefa Bouchachi, Zoubida Assoul, Karim Tabbou et certains représentants du FIS dissous sont réels et loin d'être récents. Ils ne sont pas apparus à l'occasion du Hirak. La double relation avec ces islamistes et l'administration américaine rappelle la politique étasunienne qui favorise l'installation d'islamistes à la tête des pays de la région MENA (Middle East and North Africa).<sup>52</sup>

Il s'agit donc du « *regime change* », comme dit son préfacier, à l'instar des révolutions de couleur pour mettre au pouvoir des islamistes.<sup>53</sup> Cette théorie lui semble « uni-déterminée » par les « preuves », déployées dans son texte et sur son site depuis des années, vu qu'il ne fait aucun effort à explorer des théories rivales qui rendraient compte de ses données, ou du moins d'une partie d'entre elles. Bensâada semble tellement convaincu de sa théorie qu'il ne prend même pas la peine d'en dire plus sur la partie américaine qui piloterait ce changement de régime, ni celle de tester si elle s'accorderait avec des données autres que celles utilisées pour construire sa théorie, par exemple des données relevant de la politique étrangère US en Algérie.

Donnons deux exemples pour mettre en lumière le biais de confirmation dans le raisonnement complotiste de Bensâada.

Premièrement, prenons une partie du data, par exemple les données factuelles, nettoyées du vocabulaire maléfique avec lequel Bensâada les enrobe, sur les rencontres entre Addi, Bouchachi, Assoul, et Tabbou, d'un côté, et de Dhina et Zitout de l'autre, ou

sur les activités d'Al Magharabia. L'alternative explicative simple à sa théorie serait qu'un nombre croissant d'acteurs politiques et de journalistes algériens ont assimilé les erreurs du passé, et qu'ils veulent mettre fin aux hostilités idéologiques dont se nourrit la dictature, pour construire ensemble une Algérie démocratique et plurielle. Des précédents de cette volonté de transcender les clivages (laïcs, islamistes, nationalistes) existent : San Egidio en 1994 et 1995, Genève en 2000 et 2008, et Mazafran en 2014 et 2016.

Deuxièmement, la théorie qu'en 2019 l'administration américaine aurait déclenché une révolution de couleur en Algérie pour mettre des islamistes au pouvoir contredit les rudiments de ce que l'on sait sur la politique algérienne des USA. Plaçons-nous avant le 22 février 2019. Il serait crédible d'affirmer que les néoconservateurs américains cherchent depuis un moment à changer le régime de Téhéran, pour dégager les islamistes du pouvoir plutôt que de les y mettre, probablement avec des intrigants plus discrets et à jour que les vétérans bavards de CANVAS.<sup>54</sup> Sinon ailleurs dans la région MENA, Donald Trump penche depuis le début de son mandat vers l'isolationnisme, ou contre l'interventionnisme sous prétexte démocratique ou humanitaire, et pour le rapatriement graduel du maximum de ses troupes, comme on l'a vu en Afghanistan, en Irak et en Syrie.<sup>55</sup>

Si l'Algérie sous Bouteflika avait renoué avec une notion assertive de la souveraineté nationale et du nationalisme économique, ou avait développé une politique étrangère dynamique visant à réduire l'influence des puissances occidentales dans notre région, à promouvoir la cause palestinienne ou à construire un bloc naturel manquant dans ce monde multipolaire, on pourrait à la limite imaginer un Trump en train de conspirer un « *regime change* » en Algérie. Mais revisitons les relations algéro-américaines sous Bouteflika. En 2001, un accord cadre a facilité l'accès aux ressources pétrolières et gazières aux grandes multinationales et a permis aux firmes américaines d'accroître leur part du marché algérien. Entre 2001 et 2018, le volume d'échange entre l'Algérie et les USA s'élève à 182.9 milliards de dollars dont 25.6 milliards d'imports et 157.3 milliards d'exports,

principalement dans les hydrocarbures.<sup>56</sup> Si avant 2001, le régime coopérait déjà avec la CIA, la NSA et le FBI, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, septembre 2001 verra le régime s'impliquer dans la coalition internationale dirigée par les USA et s'enfoncer par des accords bilatéraux dans une vassalité militaire et sécuritaire certaine. Le nom de l'Algérie sera trainé dans la boue comme prestataire de la torture dans le cadre du programme « *Extraordinary Rendition* » par lequel les Américains sous-traitaient la torture à des pays inféodés.<sup>57</sup> On apprendra en 2005 qu'une antenne de renseignements américains et français (*Alliance Base*) s'était installée sur le sol algérien probablement dès 2002.<sup>58</sup> La position critique des Algériens vis-à-vis de l'OTAN pour son rôle dans la guerre de libération n'empêchera pas Bouteflika de visiter le quartier général de l'OTAN en 2001 et 2002, et d'inscrire le pays dans l'architecture sécuritaire « Dialogue Méditerranéen » de l'OTAN.<sup>59</sup> Des rencontres ainsi que des exercices militaires conjoints avec les autres partenaires de cette structure, dont l'Égypte, Israël et la Jordanie, suivront. Le régime enrôlera aussi le pays dans une seconde structure sécuritaire américaine, cette fois au Sud dans le Sahel.<sup>60</sup> Le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) entretient une coopération militaire et sécuritaire étroite avec le régime, qui inclurait le survol et la photographie du territoire, le renseignement, la formation, et peut-être même la présence intermittente de troupes sur le territoire.<sup>61</sup> Sur le plan diplomatique, le printemps arabe a vu notamment la diplomatie algérienne sombrer à son plus bas niveau, avec incompetence et désengagement des affaires libyennes par exemple, ainsi que des alliances avec des dictatures régionales pour se soutenir mutuellement et écraser les aspirations démocratiques des peuples de la région. La stature internationale et la projection de la puissance régionale de l'Algérie n'ont jamais été aussi faibles que durant cette dernière décennie.

Pourquoi donc l'administration de Trump aurait-elle voulu changer un régime aussi illégitime que docile, qu'elle savait après l'AVC de Bouteflika entre les mains d'une oligarchie mafieuse dont une partie est en prison, c'est-à-dire un régime vulnérable aux pressions et aux chantages dont sont friands les grandes puissances, pour un régime islamiste ou démocratique ? Bensâada

n'en dit mot, comme le font les complotistes qui ne prennent pas la peine de tester leur théorie contre des données autres que celles utilisées pour la construire.

Contrairement à ce que prétend Bensâada, le hirak algérien n'est pas une révolution de couleur pour mettre au pouvoir des marionnettes de l'administration Trump, mais un mouvement non-violent pour construire un Etat de droit, fort de ses institutions légitimes, et capable de défendre fermement les intérêts de sa nation. Même au plus fort de la répression du régime, le hirak a maintenu une discipline stricte de la non-violence pour préserver le pays et l'armée contre toute intervention étrangère, tout comme il a rejeté toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie.

### **2.3. Paréidolie et déterminisme conspirationnel**

Sur la planète du complotisme, les coïncidences n'existent pas. Tout arrive toujours pour une raison, et tout est toujours lié, d'une manière ou d'une autre, à ce que l'on veut construire comme preuve du complot.<sup>62</sup>

La paréidolie n'est pas une erreur logique ; c'est une faute de perception. C'est percevoir des motifs dans un fond aléatoire où il n'y en a pas. Comme un musulman fervent qui voit une arabesque du nom divin dans un nuage qui passe, ou un gauchiste sectaire qui voit un manège impérialiste dans la baisse de production d'acier ou de melons.

Les complotistes se trompent et trompent par la paréidolie, faisant voir aux gens des schémas là où il n'y en a pas.<sup>63</sup> L'opuscule de Bensâada est pesant de vocabulaire paréidolique. Par lecture visuelle on dénombre au moins 17 expressions dans les 57 pages de son texte. Il parle de coïncidences et de contraire du hasard ou de l'anodin 8 fois,<sup>64</sup> de traits, points ou dénominateurs communs ou sous-jacence 6 fois,<sup>65</sup> et de mystère 3 fois.<sup>66</sup>

Illustrons par un exemple typique la notion de coïncidences chez Bensâada. Quand il dit : « Question coïncidences, cela en fait pas mal ! », <sup>67</sup> il a en tête la concomitance de cinq évènements : a) le décernement en 2007 d'un prix du Centre Al Kawakibi pour la Transition Démocratique à Ali Djerri – journaliste qui a défendu le

régime militaire lors de ses pires dérives – dans une cérémonie où Mustapha Bouchachi était présent ; b) le décernement du même prix à Saâd Eddin Ibrahim – sociologue égyptien fondateur du Centre Ibn Khaldun pour les Etudes de Développement financé partiellement par l’UE et la NED – durant la même cérémonie ; c) le fait que le centre Al Kawakibi soit financé par un large éventail de sponsors dont des organismes américains ; d) la rencontre entre Abdelouahab Fersaoui de RAJ et Amine Ghali à l’assemblée mondiale du World Movement for Democracy – un réseau international d’activistes, d’universitaires et d’ONG, dirigé par un comité directeur international tenant un secrétariat à la NED – à Dakar en mai 2018 ; e) une répétition de cette rencontre lors d’une conférence sur l’Algérie à Tunis en juin 2019, quatre mois après le début du hirak.<sup>68</sup> Malgré la disparité temporelle de ces événements et leurs connections causales improuvables, et en tout cas improbables entre plusieurs d’entre eux, Bensâada y distingue un schéma significatif additionnable à ses « preuves ». Pour le complotiste, les coïncidences ne sont pas des événements concourants sans relation causale, mais des signaux venant d’un monde magique pour le guider vers sa théorie.

Bensâada voit aussi de la coïncidence suspecte à ce que Assoul, Djilali et Tabbou, invités par la chaîne Al Magharibiya, se soient retrouvés à Paris, cinq jours avant le 22 février, malgré que les archives vidéo accessibles au public montrent que la station TV les avait déjà invités ou fait intervenir sur ses ondes, avant et après cette date.<sup>69</sup> Il perçoit également une synchronie compromettante (« comme par hasard »<sup>70</sup>) dans le fait qu’un vétéran d’Otpor ait parlé du mouvement Mouwatana, bien qu’une recherche web élémentaire montre que ce vétéran commente régulièrement sur les soulèvements dans le monde (par exemple Les Maldives, Hong Kong, le Soudan récemment<sup>71</sup>) et que les actions de protestation de Mouwatana ont été largement relayées par la presse internationale.<sup>72</sup>

Prenons maintenant une autre classe de perceptions paréidoliques de Bensâada. Il commence par nous dire :

Tout le monde avait remarqué, bien entendu, que ces noms [Assoul, Bouchachi, Tabbou] avaient émergé – comme par enchantement –

très tôt de la houle du hirak. Mais que ces personnes en particulier soient « désignées » par Lahouari Addi, cela est loin d'être anodin. En effet, la recherche de dénominateurs communs exige aussi bien un retour vers le passé qu'une observation de l'actualité récente.<sup>73</sup>

Il répète dans sa conclusion que « la suggestion de Lahouari Addi quant aux trois personnes du hirak qui devaient, selon lui, constituer une présidence collégiale ne semble pas fortuite ». <sup>74</sup> On ne voit pas comment Bensâada sait que le monde partage sa remarque, mais ce qui est visible c'est qu'il ne scénarise son mystère que pour mieux projeter sa capacité à le percer. Son imagination paréidolique trouve même que « ce n'est pas par hasard » que Addi ait cité Bouchachi « en premier ». <sup>75</sup> Le cocasse de cette affirmation lui échappe, tendu qu'il est à voir ses schémas.

Bensâada, en fin détective, met ensuite à nu les dénominateurs sous-jacents qui dissiperaient ce mystère, soit deux ensembles de « traits communs », les liens entre les « ténors » qu'il a proclamés et une entité omnipotente anonyme US, d'une part, et leurs liens avec l'islamisme d'autre part.

Ces traits communs sont tellement denses dans l'esprit de Bensâada qu'il glisse sur des évidences relationnelles, comme par exemple le fait que Addi, Bouchachi et Tabbou partagent l'appartenance ou la proximité au FFS, que ces trois et Assoul se situent dans le courant démocratique du spectre politique du pays. Addi explique sobrement ce qui a agité Bensâada sur une trentaine de pages :

Dans tout mouvement de contestation populaire, des leaders émergent sur la base de leur discours qui est une offre politique. Si cette offre correspond à une demande politique, ils deviennent des personnalités populaires. Une grande partie des Algériens, pas tous évidemment, s'est reconnue dans l'offre politique de Karim Tabou, Mustapha Bouchachi, Assoul Zoubida, Mohcene Belabbès, Kaddour Chouicha, Fodil Boumala et d'autres encore. [...] On peut ne pas être d'accord avec eux sur telle ou telle position, mais on ne peut nier que Tabou est populaire sur l'ensemble du territoire national. Et c'est pour cette raison qu'il est en prison. S'attaquer à Bouchachi, Assoul, Tabou... c'est s'attaquer à leur discours qui porte sur la demande de transition démocratique.<sup>76</sup>

Par contre ce qui subvertit, aux yeux de Bensâada, tout contact entre « démocrates » et « islamistes » en conspiration c'est plutôt sa fixation sur les postures idéologiques de la guerre civile, sa phobie idéologique de tout ce qui a trait à l'Islam politique.<sup>77</sup> Les figures politiques qui tenteraient de construire un front politique national, au-delà des clivages hérités des dernières décennies, pour tendre la main à l'armée et lui faire accepter de refonder le système politique, sont suspectes à ses yeux. Plusieurs études sur les théories du complot montrent qu'on attribue plus facilement la malveillance à ceux qui sont de l'autre bord politique.<sup>78</sup>

## **2.4. Fragments de leurres**

Les études sur les artifices linguistiques, de persuasion et de communication utilisés par ceux qui prônent les théories du complot suggèrent qu'ils font souvent attention à paraître rationnels.<sup>79</sup>

Le texte de Bensâada est riche en détails sur certains points, qu'il étaye avec des références et des annexes, ce qui donne au novice une impression de méthode scientifique. Le problème est qu'il passe sous silence de pans entiers de faits, de preuves et de logiques sans quoi on ne pourrait sérieusement accepter ses affirmations. Par exemple, il étale sur 8 pages dans les annexes des données accessibles sur la toile pour documenter que Hakim Addad et Mustapha Bouchachi ont participé à un atelier sur les transitions démocratiques, animés par un vétéran d'Otpor, lors d'une conférence de la WMD au Brésil en 2000, mais il ne trouve pas pertinent d'expliquer et de prouver au lecteur, dans au moins une page, la chaîne de causalité qui relierait ce fait au hirak dix-neuf ans plus tard. Il documente sur 25 pages dans les annexes des copies de câbles de Wikileaks, qui ne dévoilent rien de ce que Bouchachi n'a pas dit en public,<sup>80</sup> mais il ne trouve pas primordial de dire, sur quelques phrases ou quelques pages, qui serait la partie US qui aurait dirigé la « révolution colorée » en cours dans le pays et sur la base de quels intérêts économiques, sécuritaires ou géopolitiques elle aurait eu à le faire. Une caractéristique commune recensée dans les théories du complot c'est la sélectivité ou l'omission d'une partie des faits et des vérités, laissant ainsi à la

fantaisie du lecteur la charge d'imaginer comment relier les pointillés et combler les silences, ce qui a pour vertu complotiste de décourager toute contre-argumentation, ou du moins la rendre épineuse.<sup>81</sup>

Toujours dans le registre de la pseudo rationalité, Bensâada fait un usage illégitime des références. L'usage du référencement distingue pour le profane l'article journalistique de l'article académique. Certains complotistes en abusent pour rendre crédible leurs affirmations, tirant parti du fait que peu de gens fouillent les sources. Bensâada abuse de l'auto-référencement ; plus de 12 par comptage sommaire. Par exemple, quand il allègue que « Saâd Eddine Ibrahim est très impliqué dans le printemps égyptien », le lecteur non averti croirait que ce serait une vérité universelle, mais la source (22) est un de ses propres polars. Quand, il précise que « le RAJ est une des organisations les plus financées par la NED », la source (40) renvoie à ses propres textes listés sous les références 10 et 35. Quand on consulte la référence 35, « Belalloufi, le RAJ et l'importation de la démocratie », il n'y a nulle donnée étayant, ou même mentionnant, que RAJ serait « une des organisations les plus financées par la NED ». Quant à la référence 10, « Huit ans après : la "printanisation" de l'Algérie », il y est mentionné que « RAJ a bénéficié d'un financement de 25 000\$ de la NED en 2011 » mais on n'y trouve nulle trace de données comparatives entre RAJ et d'autres ONG étrangères montrant que « RAJ est une des organisations les plus financées par la NED ». Autre type d'abus, quand Bensâada mentionne Rachad, il puise la définition du mouvement non pas sur le site web de Rachad mais sur celui de Maghreb Intelligence (note 121), un site largement associé aux services de renseignements marocains.

Si la semblance de rigueur académique de Bensâada s'écroule au moindre examen minutieux, il en va de même pour son simulacre d'équité ou de fairplay. D'un côté, il semble admettre qu'il est immoral de s'attaquer à un prisonnier incapable de se défendre, quand il dit « étant donné la situation actuelle de Karim Tabbou (emprisonné et en attente d'un procès), il serait inconvenant de traiter de son cas dans ce contexte. Seuls les faits de notoriété publique seront cités. »<sup>82</sup> Mais de l'autre, il mentionne Tabbou dans

six pages de son arantèle complotiste,<sup>83</sup> ainsi que dans la conclusion où il inclut son nom parmi les traîtres présumés qui auraient conspiré avec les USA contre leur pays. Tabbou complotteur présumé relèverait-il d'un fait « de notoriété publique » ? En termes de rouerie qui se farde de chevalerie on ne trouverait pas pire.

Tout pire à son « plus pire », et sur la planète complotiste, c'est la projection d'intentions malveillantes. L'analyse d'un grand nombre de théories du complot fait ressortir qu'elles imputent invariablement des motifs funestes aux conspirateurs présumés.<sup>84</sup> Ce cachet distinctif du complotisme imprègne l'essentiel du texte de Bensâada. Plutôt que de présenter des documents probants ou des preuves compromettantes, qui clarifieraient des logiques impliquant des événements, des actes, des agents et des intentions et étaieraient son allégation que Addi serait impliqué dans un complot contre l'Etat algérien, Bensâada compense son absence de preuves par le subterfuge de la culpabilité par association. Il noircit des paragraphes sur Wolfowitz, Huntington ou Horowitz avec des platitudes connues, comme si Addi serait responsable de leurs actes.<sup>85</sup> Il amalgame ses publications au *Journal of Democracy* à la décennie noire, ainsi que ses recherches à la politique US contre le monde arabe à la suite des événements du 11 septembre.<sup>86</sup> Son ignorance abyssale du travail académique de Addi se résume en deux mots : « régression féconde ». Quand il s'agit de prouver son allégation que Addi serait impliqué dans la formation de cyberactivités arabes, il recourt à la méthode des inquisiteurs : dissimuler son ignorance probative en semant le doute sur l'accusé. « Lahouari Addi y aurait-il directement ou indirectement contribué ? »<sup>87</sup> Des subterfuges analogues sont utilisés contre Bouchachi.<sup>88</sup> On dit bien qu'à vouloir coincer le diable partout derrière la face de la normalité, le complotiste finit par le démultiplier.

### **3. Le complotisme comme propagande contre le hirak**

La réflexion académique sur les théories du complot se divise grosso modo en quatre axes. Le premier, épistémique, dont nous avons effleuré le sujet dans ce qui précède, s'intéresse à leurs

logiques, méthodes, et comment distinguer leurs contenus de fausseté et de vérité.<sup>89</sup> Le second axe les approche comme manifestations d'une problématique psychologique.<sup>90</sup> Le troisième axe examine les théories du complot comme expressions de processus sociaux et politiques.<sup>91</sup> Et le dernier les analyse comme produits de la culture contemporaine, tout comme le serait le cinéma ou la littérature.<sup>92</sup>

Plaçons-nous, pour compléter cet article, dans la troisième perspective : que pourrait-on apprendre de la théorie de complot de Bensâada comme expression politique ?

Bensâada et son polar ne sont pas une excentricité. Les théories du complot font partie de notre culture politique, et celle de notre région. Nos conversations sociales et nos échanges sur les réseaux sociaux comprennent, selon la catégorisation de Walker,<sup>93</sup> des propos complotistes ciblant un conspirateur *extérieur* (i.e. Franc-maçonnerie, la France, les USA, le sionisme, le Maroc, les Emirats, le Qatar, les Frères musulmans, la Turquie etc.) et d'autres qui visent un comploter *intérieur* (p.ex. les kabyles, les arabo-baathistes, les laïques de mèche avec l'Occident, les islamistes de mèche avec l'Orient etc.). Il y a aussi les théories du complot pointant le conspirateur *au-dessus* (i.e. les généraux, les politiques et les oligarques) et celles qui se focalisent sur le comploter *du dessous* (p.ex. le hirak, des figures ou forces de l'opposition). Comme ailleurs dans la région, le discours complotiste est profus, toléré, entretenu et même encouragé par les régimes.<sup>94</sup>

Les théories du complot ciblant le dessus prolifèrent dans les dictatures car, comme les mythes et les rumeurs contre le pouvoir, elles permettent de mobiliser les faibles contre lui. La crise de confiance dans les gouvernants, l'aliénation, le mécontentement et l'exclusion de la participation politique sont le terreau fertile du complotisme ciblant les régimes.<sup>95</sup> Ces théories du complot sont un moyen relativement sûr de critiquer le pouvoir, et de dénoncer les inégalités, la corruption et la bureaucratie, qui plus est confère un sens d'empouvoirement<sup>i</sup> à ceux qui les tissent et les

---

<sup>i</sup> Traduction québécoise du mot anglais « *empowerment* », ce terme désigne l'attribution de plus de pouvoir à des personnes ou des groupes leur permettant de s'autonomiser

transmettent.<sup>96</sup> Elles sont le « refuge ultime des démunis ». Certains politologues considèrent que même si ces récits complotistes sont négatifs, du fait qu'ils sont fictifs et souvent farfelus, ils jouent un rôle positif de contre-pouvoir.<sup>97</sup>

Quant aux théories conspirationnistes ciblant le dessous, elles relèvent souvent de « l'Etat complotiste ».<sup>98</sup> Les régimes autoritaires de la région maîtrisent bien les rouages de la fabrication des théories du complot. Ces théories ne sont pas des convictions sincères néanmoins fausses, mais des constructions fictives délibérées qu'on amplifie pour des objectifs stratégiques et politiques.<sup>99</sup> Ces régimes y ont recours pour construire ou consolider le nationalisme et l'identité nationale, mais aussi pour « altérer » ou diaboliser les figures ou les mouvements d'opposition qui tentent de contester leur hégémonie.<sup>100</sup> La fable de « la main étrangère » nous est contée maintes fois du premier âge au quatrième.

La théorie du complot de Bensâada s'inscrit clairement dans l'espèce du complotisme ciblant le dessous. Au lieu d'avoir la vertu fonctionnelle de servir les faibles contre les forts, elle porte la contradiction et l'opposition aux faibles qui cherchent à se libérer, et de ce fait elle seconde le complotisme d'Etat. Il est indubitable que le régime militaire l'exploite à fond, à travers la publicité à l'auteur et à son opuscule.

L'agence de presse nationale (APS) et non moins que le cacique *El Moudjabid* ont présenté le polar de Bensâada.<sup>101</sup> La radio nationale et *Canal Algérie* ont accueilli l'auteur, ce qui n'est pas anodin dans un pays où pendant des mois les médias audiovisuels diffusaient des programmes sur le *baghrir* ou la nature pendant que des centaines de milliers de citoyens manifestaient dans la rue.<sup>102</sup> Un contexte médiatique caractérisé aussi par l'emprisonnement de cinq journalistes (Abdelhay Abdessami, Belkacem Djir, Khaled Drareni, Djamal Toubal et Abdelkrim Zeghliche), le blocage de journaux électroniques (RadioM, Maghreb Emergent), ainsi que

---

dans la sphère sociale, économique ou politique. Les termes capacitation ou agentivisation ont été utilisés, en français, comme synonyme de ce terme.

par une publicité publique monopolisée et maniée à la fois comme bâton et carotte pour assujettir la corporation journaliste.

Le magazine *Afrique-Asie*, financé en partie par le pouvoir algérien, et dirigé par non moins que le préfacer de l'opuscule, en a aussi largement rendu compte.<sup>103</sup> Plusieurs journaux ou sites d'information l'ont médiatisé et une nébuleuse éradicatrice qui gravite autour de la feuille de chou du fils du général Nezzar en a fait des revues dithyrambiques.<sup>104</sup>

La publication de la théorie du complot de Bensâada a bénéficié d'un autre contexte favorable, soit la confluence de deux accusations complotistes contre le hirik bruyamment médiatisées, l'une le 25 mai 2020 par l'écrivain Mohamed-Lakhdar Maougal prétendant que le hirik aurait été commandité à Al Magharibia juste avant le 22 février 2019,<sup>105</sup> et l'autre deux jours plus tard par le « professeur de philosophie » Mohamed Bouhamidi alléguant que le hirik aurait « muté ». Il date la mutation aux « arrestations de plusieurs dirigeants de l'Etat » ayant engendré « une très forte décreue » du hirik, devenu depuis otage d'« ONG internationales [qui] tentent de l'orienter pour instaurer le chaos ».<sup>106</sup> Ce discours de la « main étrangère » répercute les orientations du ministre de la communication qui désinforme assidûment sur un « néo-hirik » qui aurait déraillé du « hirik » premier, version soft du discours de Gaïd Salah sur un hirik béni jusqu'à la chute de Bouteflika et d'un hirik inféodé à l'étranger depuis.<sup>107</sup>

Les ressorts politiques et sécuritaires du discours de la main étrangère sont familiers. Il sert à détourner l'attention de la banqueroute du système militaire de gouvernance vers l'ennemi extérieur, factice ou exagéré. Pointer des boucs émissaires au sein du hirik, qui agiraient en collusion avec l'épouvantail, concourt à désorienter les hirakiens, et à réduire leur capacité d'action en les emmurant dans des postures apologétiques. Désigner des traîtres dans le hirik qui agiraient en intelligence avec l'ennemi relève d'une logique sécuritaire évidente. La menace d'une subversion étrangère rend les gens plus accommodants face aux intrusions sécuritaires et sert de justification morale à une éventuelle répression du hirik.

En complotiste qui s'ignore, Bensâada ne semble pas avoir réfléchi au lien entre les théories du complot et la violence. Plusieurs études confirment l'existence d'une corrélation entre le complotisme et la violence.<sup>108</sup> Au Canada ou en Europe son polar ne pose pas de problème si ce n'est le contenu diffamatoire envers ses comploteurs présumés. Mais en Algérie, où l'extrémisme politique est endémique et où la police politique compte des barbouzes rompus à tous les sales coups, ceux qu'il a désignés comme traîtres présumés courent un vrai risque sécuritaire. Il reste à espérer que le fleuve du hirak suivra son cours non-violent, non-violence suspecte aux yeux de Bensâada, jusqu'à l'Etat de droit auquel tout un peuple aspire.

Bensâada n'aura alors qu'à combler, devant une cour de justice, l'abysse de preuves à fournir, entre les maigres données qu'il présente dans son livre et les graves accusations qu'il porte, faute de quoi il devra assumer pénalement le préjudice qu'il a si légèrement causé à des concitoyens.<sup>109</sup>

**Remerciements** : Je tiens à exprimer ma gratitude à Fadila B, qui a acheté le livre de Bensâada et me l'a envoyé par courrier express avec sa maigre retraite mensuelle, comme contribution à défendre le hirak.

## Notes de référence

<sup>1</sup> Ahmed Bensâada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, Éditions Apic, Alger 2020.

<sup>2</sup> Voir son site [www.ahmedbensaada.com](http://www.ahmedbensaada.com).

<sup>3</sup> Par exemple : K. Harris, 'What's Epistemically Wrong with Conspiracy Theorising?', *Royal Institute of Philosophy Supplement*, Vol 84 (2018) pp 235-257; Voir aussi le numéro spécial de la revue de philosophie *Argumenta*, Issue 6 (2018), dédié aux théories du complot ; K. M. Douglas, J. E. Uscinski, R. M. Sutton, A. Cichocka, T. Nefes, C. S. Ang et F. Deravi, 'Understanding Conspiracy Theories', *Advances in Political Psychology*, Vol. 40 (2019) pp 3-35 ; S. Radnitz et P. Underwood, 'Is Belief in Conspiracy Theories Pathological? A Survey Experiment on the Cognitive Roots of Extreme Suspicion', *British Journal of Political Science*, Vol. 47 (2015) pp 113-129.

<sup>4</sup> Pour une initiation simple et brève au sujet voir S. Lewandowsky et J. Cook, *The Conspiracy Handbook*, University of Bristol & The University of Western Australia, March 2020.

<https://skepticalscience.com/conspiracy-theory-handbook-downloads-translations.html>

<sup>5</sup> Voir références 3 et 4.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> A. Bensaada, 'Le lobby sioniste est très actif en Algérie', *Algérie Patriotique*, 28 mai 2019.

<sup>8</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 66.

<sup>9</sup> [https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=475:2019-04-04-22-50-13&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=475:2019-04-04-22-50-13&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

<sup>10</sup> Voir note 2.

<sup>11</sup> B. Franks, A. Bangerter et M. W. Bauer, 'Conspiracy theories as quasi-religious mentality: an integrated account from cognitive science, social representations theory, and frame theory', *Frontiers in Psychology*, Vol. 4 (2013) pp. 1-12.

<sup>12</sup> Voir note 9.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> « Meeting du FFS hier à Alger Karim Tabou : "Le peuple va faire le changement" », *Algérie360*, 5 mars 2011 ; D. Dridi, 'Me Mustapha Bouchachi, la CNCND et les conceptions du changement en Algérie', *Maghreb Emergent*, 9 mars 2011 ; M. Verdier, « Lahouari Addi : 'Le régime algérien est condamné' », *La Croix*, 11 février 2011 ; 'Rachad appelle à continuer et à généraliser la contestation pacifique', Communiqué du 17 février 2011, <https://rachad.org/fr/?p=116> .

<sup>15</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p 27, 46, 47, 61.

<sup>16</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 66.

<sup>17</sup> Bensaada, 'Le lobby sioniste est très actif en Algérie', op. cit.

<sup>18</sup> H. Neffah, 'Les Américains ont financé des ONG algériennes', *L'Expression*, 2 janvier 2020.

<sup>19</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 19.

<sup>20</sup> Imene A, 'Ahmed Ben Saada : « Certains organismes étrangers veulent dévier le Hirak de sa trajectoire »', *Algérie-Eco*, 7 juin 2020.

<sup>21</sup> Voir note 9.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Lina Kennouche, Entretien avec Ahmed Bensaada, *Al-Akbar*, 4 juillet 2020

<sup>24</sup> Ammar Belhimer, 'Le Hirak, un mouvement « parasité par certains courants politiques »', *Algérie Presse Service*, 16 Mars 2020

<sup>25</sup> 'Algérie : le ministre de l'Intérieur traite les opposants à la présidentielle de « traîtres » et « d'homosexuels »', *Jeune Afrique*, 4 décembre 2019.

<sup>26</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., pp 22-29., 55-66.

<sup>27</sup> Kamel Lakhdar-Chaouche, 'Entretien avec le professeur Addi Lahouari : « La société a évolué et l'armée aussi »', *L'Expression*, 13 juin 2019

<sup>28</sup> 'Djamel Zenati et Lahouari Addi lancent un appel à l'ANP', *Le Soir d'Algérie*, 14 avril 2014.

<sup>29</sup> Lahouari Addi, 'Israël doit accepter un Etat souverain palestinien', *Libération*, 24 octobre 2000.

<sup>30</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., pp 29-45, et 46-54.

<sup>31</sup> Par exemple, Nassim B., 'Ingérence étrangère : Bouchachi tacle le régime algérien', *Dzair Daily*, 30 novembre 2019.

<sup>32</sup> Arezki Benali, 'Me Bouchachi: « Le comportement du régime a laissé les pays étrangers intervenir dans nos affaires internes »', *Algérie Eco*, 30 novembre 2019

<sup>33</sup> Ouramdane Mehenni, 'Zoubida Assoul: « La solution est algéro-algérienne »', *Algérie Eco*, 3 décembre 2019.

<sup>34</sup> Ali Boukhlef, 'Zoubida Assoul: « C'est le pouvoir qui a internationalisé les questions internes »', *Liberté*, 1 décembre 2019.

<sup>35</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., pp 61-66.

<sup>36</sup> Entretien, 'Karim Tabbou : « Il est clair aujourd'hui que le pouvoir est la seule main de l'étranger en Algérie »', *Afrique du Nord News*, 22 mars 2019.

<sup>37</sup> Hacem Ouali, 'Fervent soutien populaire à Karim Tabbou', *El Watan*, 5 mars 2020.

<sup>38</sup> <https://www.alkarama.org/en/articles/yemen-alkarama-and-hood-condemn-death-yemeni-detainee-guantanamo>

<sup>39</sup> <https://www.alkarama.org/en/articles/iraq-usa-abdenasser-hassan-tortured-us-forces-iraq>

<sup>40</sup> <https://www.alkarama.org/en/articles/drones-war-yemen-report-presented-un-experts>

<sup>41</sup> <https://www.alkarama.org/>

<sup>42</sup> [www.rachad.org](http://www.rachad.org) , Rachad Facebook et sur youtube.

<sup>43</sup> Khaled Satour, 'L'hystérisation du débat sur le hirak: à propos des « révélations » d'Ahmed Bensaada', [blogs.mediapart.fr/khaled-satour/blog](https://blogs.mediapart.fr/khaled-satour/blog)

<sup>44</sup> Journal Officiel de la République Algérienne, No 53, 5 décembre 1990.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Satour, op. cit., p. 43.

<sup>47</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 56.

<sup>48</sup> <https://dz.usembassy.gov/embassy/algiers/sections-offices/pepi/>

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> <https://www.state.gov/u-s-relations-with-algeria/>

<sup>51</sup> Journal Officiel de la République Algérienne, No 82, 12 janvier 2012.

<sup>52</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 66.

<sup>53</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 11.

<sup>54</sup> Ccott Modell, 'The U.S. Should Adopt a Regime Change Strategy for Iran', *Newsweek*, 7 janvier 2020.

<https://www.newsweek.com/us-should-adopt-regime-change-strategy-iran-opinion-1514824>

<sup>55</sup> Lisa Watanabe, 'Trump's Middle East Policy', *CSS Analyses in Security Policy*, No 233, octobre 2018; John Brinkley, 'What Trump Calls Nationalism Looks More Like Isolationism', *Forbes*, 21 mars 2018; Meghnad Desai, 'Trump: Return to (Classic) US Isolationism', *The Globalist*, 26 octobre 2019; Robert Fisk, 'Trump's Davos speech exposed how US isolationism is reaching its final narcissistic chapter', *The Independent*, 23 janvier 2020.

<sup>56</sup> <https://www.census.gov/foreign-trade/balance/c7210.html>

<sup>57</sup> <https://www.refworld.org/docid/44c614174.html> ;

<https://revolutionaryfrontlines.wordpress.com/2013/02/05/a-staggering-map-of-the-54-countries-that-reportedly-participated-in-the-cias-rendition-program/>

<sup>58</sup> Adlène Meddi, 'La CIA a une « alliance base » à Alger', *El Watan*, 6 juillet 2005 ; Jeremy Keenan, 'Security & Insecurity in North Africa', *Review of African Political Economy*, Vol. 33 (2006) pp. 269-296.

<sup>59</sup> [https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics\\_60021.htm](https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_60021.htm) ; Yahia Zoubir, 'The United States and Algeria: A New Strategic Partnership?', *Journal of Middle Eastern and Islamic Studies*, Vol. 5 (2011) pp 1-27.

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Voir les câbles wikileaks concernant le général Guenaizia, et Jeremy Keenan, *The Dying Sahara: US Imperialism and Terror in Africa*, Pluto Press, London 2009; Jeremy Keenan, *The Dark Sahara: America's War on Terror in Africa*, Pluto Press, London 2013; Nick Turse,

'U.S. military says it has a "light footprint" in Africa. These documents show a vast network of bases', *The Intercept*, 1 décembre 2018.

<sup>62</sup> Voir notes 3 et 4.

<sup>63</sup> Jan-Willem van Prooijen, Karen M. Douglas, Clara De Inocencio, 'Connecting the dots: Illusory pattern perception predicts belief in conspiracies and the supernatural', *European Journal of Social Psychology*, Vol. 48 (2018) pp. 320-335.

<sup>64</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 23, 29, 35, 38, 47, 61, 66.

<sup>65</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 23, 30, 55.

<sup>66</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 35, 39, 41.

<sup>67</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 38.

<sup>68</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 37-38.

<sup>69</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 61.

<sup>70</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 47.

<sup>71</sup> Consulter les archives de [www.slate.com](http://www.slate.com) pour les déclarations de Slobodan Djindjic ou Srdja Popovic.

<sup>72</sup> Ruth Michaelson, 'Algerian protesters plan more action and call for regime change', *The Guardian*, 28 février 2019; Aomar Ouali, 'Protests in Algeria against president's bid for 5th term', *Associated Press*, 22 février 2019.

<sup>73</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 23.

<sup>74</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 66.

<sup>75</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 29.

<sup>76</sup> Salim Koudil, 'Lahouari Addi : «Je déposerais plainte contre l'auteur et la maison d'édition»', *Reporters D3*, 22 juin 2020.

<sup>77</sup> Voir ses écrits sur son site et ses activités au sein du thinktank islamophobe CIGPA [www.cigpa.org](http://www.cigpa.org).

<sup>78</sup> K. M. Douglas, J. E. Uscinski, R. M. Sutton, A. Cichocka, T. Nefes, C. S. Ang et F. Deravi, 'Understanding Conspiracy Theories', *Advances in Political Psychology*, Vol. 40 (2019) pp 3-35.

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., pp 41-44.

<sup>81</sup> Matthew Gray, *Conspiracy Theories in the Arab World*, Routledge, London 2010, p. 134.

<sup>82</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 55.

- <sup>83</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., pp. 57, 61, 63, 64, 66.
- <sup>84</sup> Lewandowsky et Cook, op. cit.
- <sup>85</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., pp 24-26.
- <sup>86</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p 28.
- <sup>87</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p 29.
- <sup>88</sup> Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p 30, 35, 40-41.
- <sup>89</sup> Voir note 3 ; Imre Lakatos, *The Methodology of Scientific Research Programmes*, Cambridge University Press, Cambridge 1989; Matthew Dentith, *The Philosophy of Conspiracy Theories*, Palgrave Macmillan, Basingstoke 2014; Quassim Cassam, 'Vice Epistemology', *The Monist*, Vol. 99 (2016) pp 159-180; Ole Bjerg and Thomas Presskorn-Thygesen, 'Conspiracy Theory: Truth Claim or Language Game', *Theory, Culture & Society*, Vol. 34 (2017) pp. 137–159; Michael J. Wood, Karen M. Douglas, and Robbie M. Sutton, 'Dead and Alive: Beliefs in Contradictory Conspiracy Theories', *Social Psychology and Personality Science*, Vol. 3 (2012) pp 767–773.
- <sup>90</sup> Michael Butter and Peter Knight, 'The history of conspiracy theory research: A review and commentary', in Joseph E. Uscinski (ed.), *Conspiracy Theories and the People Who Believe Them*, Oxford University Press, Oxford 2018; Karen M. Douglas, Robbie M. Sutton, Aleksandra Cichocka, 'The Psychology of Conspiracy Theories', *Current Directions in Psychological Science*, Vol. 26 (2017) 538–542; Michal Bilewicz, Aleksandra Cichocka, Wiktor Soral (eds), *The Psychology of Conspiracy*, Routledge, New York 2015; Aleksandra Cichocka, Marta Marchlewska and Agnieszka Golec de Zavala, 'Does Self-Love or Self-Hate Predict Conspiracy Beliefs? Narcissism, Self-Esteem, and the Endorsement of Conspiracy Theories', *Social Psychological and Personality Science*, Vol. 7 (2018) pp. 157–166.
- <sup>91</sup> Gray, op. cit., p. 134; Joseph E. Uscinski, *Conspiracy Theories and the People Who Believe Them*, Oxford University Press, Oxford 2018; Aleksandra Cichocka, Marta Marchlewska and Agnieszka Golec de Zavala, and Mateusz Olechowski, "'They will not control us": Ingroup positivity and belief in intergroup conspiracies', *British Journal of Psychology*, Vol 107 (2016) pp. 556–576; Ryan L. Claassen and Michael J. Ensley, 'Motivated reasoning and yard-sign-stealing partisans: Mine is a likable rogue, yours is a degenerate criminal', *Political Behavior*, Vol. 38 (2016) pp. 317–335; Sean Richey, 'A birther and a truther: The influence of the authoritarian personality on conspiracy beliefs', *Politics & Policy*, Vol. 45 (2017) pp. 465–485; J.-W. van Prooijen and P. A. M. van Lange (Eds.), *Power, politics, and paranoia: Why people are suspicious of their leaders*, Cambridge University Press, Cambridge 2014; Jan-Willem van Prooijen, Andre P. M. Krouwel, and Thomas V. Pollet, 'Political Extremism Predicts Belief in Conspiracy Theories', *Social Psychological and Personality Science*, Vol. 6 (2015) pp. 570-578; Jeffrey M. Bale, 'Political paranoia v. political realism: on distinguishing between bogus conspiracy theories and genuine conspiratorial politics', *Patterns of Prejudice*, Vol. 41 (2007) pp. 45-60.

<sup>92</sup> Jodi Dean, *Aliens in America: Conspiracy Cultures from Outerspace to Cyberspace*, Cornell University Press, Ithaca 1998; Luc Boltanski, *Mysteries and Conspiracies: Detective Stories, Spy Novels and the Making of Modern Societies*, Polity Press, Cambridge 2014; Harry G. West and Todd Sanders (eds), *Transparency and Conspiracy: Ethnographies of Suspicion in the New World Order*, Duke University Press, Durham 2003; Stef Aupers, "'Trust no one": Modernization, paranoia and conspiracy culture', *European Journal of Communication*, Vol. 27 (2012) pp. 22–34; Gordon B. Arnold, *Conspiracy Theory in Film, Television, and Politics*, Praeger, Westport 2008; Alfred Moore, 'Conspiracies, Conspiracy Theories and Democracy', *Political Studies Review*, Vol. 16 (2018) pp 2-12.

<sup>93</sup> Jesse Walker, *The United States of Paranoia: A Conspiracy Theory*, Harper Collins, New York 2013.

<sup>94</sup> Gray, op. cit., p 40.

<sup>95</sup> Gray, op. cit., pp 88-117 ; Voir aussi notes 78 et 91.

<sup>96</sup> Gray, op. cit., p. 39, 99, 149, 168 ; Jan-Willem van Prooijen, 'Empowerment as a Tool to Reduce Belief in Conspiracy Theories', in Joseph E. Uscinski (ed.), *Conspiracy Theories and the People Who Believe Them*, Oxford University Press, Oxford 2018.

<sup>97</sup> Joseph E. Uscinski, 'The Study of Conspiracy Theories', *Argumenta*, Issue 6 (2018) pp 1-13.

<sup>98</sup> Gray, op. cit., pp 118-140.

<sup>99</sup> Lewandowsky et Cook, op. cit.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> 'Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? : Un livre-enquête signé Ahmed Bensaada', *El-Moudjabid*, 2 juin 2020 ; « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? », un livre-enquête signé A. Bensaada', *Algérie Presse Service*, 7 Juin 2020

<sup>102</sup> *Canal Algérie*, 26 mai 2020 ; *Radio Chaîne 3*, 6 juin 2020.

<sup>103</sup> 'Vient de paraître : « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » d'Ahmed Bensaada', *Afrique-Asie*, 5 juin 2020

<sup>104</sup> Voir par exemple *Courrier d'Algérie*, 9 juin 2020 ; *ExpressDz*, 23 juin 2020 ; *ReporterDz*, 22 juin 2020, *L'Expression*, 7, 9, 16 et 21 juin 2020.

<sup>105</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=YnxAyn7CKkE> ; 'Le témoignage controversé de l'universitaire Maougal sur le mouvement du Hirak', *Dernières Infos d'Algérie*, 26 mai 2020.

<sup>106</sup> 'Mohamed Bouhamidi, professeur de philosophie : « Des ONG internationales tentent d'orienter le Hirak pour instaurer le chaos »', *El Moudjabid*, 27 mai 2020.

<sup>107</sup> Voir note 14 ; Syrine Attia, 'Algérie : quelles sont les « parties étrangères » que Gaïd Salah accuse de « déstabiliser le pays »', *Jeune Afrique*, 11 avril 2019.

<sup>108</sup> Douglas et al, op. cit., pp. 3-35 et les références dans le papier. Breivik, McVeigh, et Daesh et son eschatologie dans notre région, exemplifient la violence commise sous l'influence de théories de complot.

<sup>109</sup> Koudil, op. cit. ; Salim Koudil, 'Zoubida Assoul: « Nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens »', *Reporters D3*, 8 juillet 2020.

---

---

## ABERRATIONS CHROMATIQUES

---

---

Réfutation de l'idée que le « printemps arabe » et le hirak algérien seraient des révolutions de couleur

*Youcef Bedjaoui*

---

1. Introduction .....	59
2. L'imbroglie en couleur de Bensâada .....	61
3. Des révolutions électorales dites de couleur .....	63
4. Révolutions de couleur, « printemps arabe » et hirak algérien : La Confusion des genres chez Bensâada.....	67
5. Cascade et diffusion révolutionnaires, et conspirations : la part des choses.....	75
6. Conclusion.....	82

---

### 1. Introduction

Dans l'article précédent, « Du complotisme en flagrant délire », l'opuscule « *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak ?* »<sup>1</sup> et d'autres écrits d'Ahmed Bensâada ont été abordés sous l'angle épistémique et méthodologique. Ici, on suspendra notre incrédulité de ses assertions complotistes, pour se concentrer sur sa compréhension des révolutions de couleur et l'identification qu'il en fait avec le « printemps arabe » et le hirak algérien, qui seront abordées ici par la perspective des sciences politiques.

Les sciences politiques s'intéressent, entre autres, aux phénomènes révolutionnaires et à leurs comparaisons.<sup>2</sup> L'histoire des deux derniers siècles foisonne de révolutions et de vagues révolutionnaires, et il existe une vaste littérature comparative de ces révolutions, individuellement ou par vagues.<sup>3</sup> Si ces travaux comprennent, en effet, quelques comparaisons entre les révolutions de couleur et le « printemps arabe »<sup>4</sup> – les collationnements les plus fréquents contrastant ce dernier à la vague révolutionnaire de 1989 en Europe de l'Est<sup>5</sup> –, en revanche il n'existe pas d'étude académique qui assimile le « printemps arabe » (et le hirak algérien) aux révolutions de couleur, comme le fait Bensâada. Non seulement il n'élargit pas le champ comparatif et fixe la référence comparative (les révolutions de couleur) mais il ne fait que proposer des rapports de similitude ou d'identité entre le « printemps arabe » ou le hirak algérien et sa norme colorée. Or comparer scientifiquement c'est établir des rapports de ressemblance et de dissemblance, ainsi qu'interroger des relations d'identité mais aussi d'altérité.<sup>6</sup> Ce texte se propose de faire exactement cet exercice.

Un bref résumé de la thèse de Bensâada, selon laquelle le « printemps arabe » et le hirak algérien seraient des révolutions de couleur, est d'abord fait dans la section 2.

Les textes de Bensâada – et de la clique de journalistes algériens qui la ressassent – étalent une connaissance superficielle des révolutions de couleur. La section 3 présentera donc un digest de sciences politiques sur ces révolutions.

S'ensuivra ensuite, dans la section 4, une comparaison des révoltes du « printemps arabe » et du hirak algérien aux révolutions de couleur. Cette partie du texte montrera que les soulèvements de la région MENA (Middle East and North Africa – Moyen-Orient et Afrique du Nord) de 2011 ne sont pas assimilables à des révolutions de couleur. Cet examen contestera aussi de façon décisive l'amalgame que fait Bensâada entre le hirak algérien et les révolutions de couleur. « Aberrations chromatiques » réfère précisément à ces erreurs d'identification.

La similitude entre certaines formes de protestation observées lors des révolutions de couleur, d'une part, et au cours des soulèvements arabes ou du hirak algérien, d'autre part, ont fondé en partie l'assimilation des secondes aux premières par Bensâada. Ces similitudes ont des explications alternatives. Les notions de cascade ou de diffusion révolutionnaire, les mécanismes qui les sous-tendent, et les processus de diffusion des idées contestataires offrent des explications persuasives à la transmission transnationale des idées et des pratiques protestataires. Ces aspects seront discutés dans la section 5.

Bensâada prétend que l'administration américaine aurait déclenché le « printemps arabe » en 2011 pour y semer le chaos. Dans le cas de l'Algérie en 2019, il affirme que l'Etat US aurait conspiré le hirak pour mettre des islamistes au pouvoir. Ces affirmations boiteuses, qu'il n'a pas pris la peine de documenter ou de justifier, ne seront pas traitées ici, car le volet algérien de cette téléologie grossière a été réfuté dans la section 2.2 de « Complotisme en flagrant délire », et celui concernant le « printemps arabe » est contredit dans la section 4 de cet article.

En plus d'un résumé succinct des arguments principaux exposés dans ce texte, la conclusion expliquera comment la comparaison du hirak aux révolutions de couleur fait partie d'un discours de délégitimisation du hirak.

## **2. L'imbroglie en couleur de Bensâada**

Bensâada estime que le hirak non-violent en Algérie ferait partie d'un « continuum » rattaché au « printemps arabe », ce dernier étant lui-même une extension des « révolutions colorées ». <sup>7</sup> Cette position dérive de la transitivité entre deux prémices. Dans la première, il rattache le hirak algérien au « printemps arabe » par l'usage de formes verbales dérivées du mot printemps. Il dit par exemple qu'en 2011 l'« Algérie n'a pas été épargnée par la vague "printanisante" », <sup>8</sup> et que le hirak actuel représenterait une « printanisation » de l'Algérie. <sup>9</sup> Dans une interview cette année à l'Expression, il dit aussi :

Le mouvement de protestation qui touche actuellement l'Algérie n'est pas différent de ceux qu'ont connus certains pays arabes en 2010-2011. Il s'agit d'un prolongement du mal nommé « printemps » arabe qui a causé le chaos dans nombre de pays arabes comme je l'ai expliqué dans différents articles et interviews.<sup>10</sup>

Dans la seconde prémisse, il rapporte le « printemps arabe » aux révolutions de couleur, en invoquant un

continuum de « régime change » soft, utilisant l'idéologie de la non-violence, qui a balayé des pays pour les extirper du giron russe et qui, ensuite, s'est étendu à la région MENA [...] pour d'autres objectifs géopolitiques.<sup>11</sup>

Le « *regime change* » visé par le perpétuement des « révolutions colorées », qu'ourdirait l'administration américaine dans la région MENA, consisterait, d'après Bensâada, à installer des islamistes à la tête des pays de la région.<sup>12</sup>

Dans « Complotisme en flagrant délire », il a été montré que Bensâada étaye sa théorie avec un amalgame d'arguments irrecevables et de données dont certaines sont fictives mais d'autres sont factuelles quoiqu'incomplètes et éparses. Ce sont ces dernières qui, une fois débarrassées de la gangue complotiste dans lesquelles elles sont formulées, confèrent, pour certains, une vague plausibilité à cette théorie. Dans le cas de l'Algérie ces données sont divisibles en trois groupes. Le premier concerne les similitudes dans les formes de protestation entre le hirak algérien et les révolutions de couleur ; Bensâada cite en particulier la non-violence, l'humour, la fraternisation avec les forces de l'ordre, le nettoyage des rues après les manifestations, et l'usage du poing d'Otpor.<sup>13</sup> Le second groupe concerne des liens présumés de formation d'activistes algériens par des vétérans d'Otpor.<sup>14</sup> Le troisième porte sur les financements par la National Endowment for Democracy (NED).<sup>15</sup> Ce dernier argumentaire a déjà été traité dans « Complotisme en flagrant délire », et ne sera donc pas discuté ici.

On va voir que la théorie de Bensâada et ses justifications partent d'une compréhension approximative des révolutions de

couleur. Cette démonstration exige une certaine familiarité avec ces révolutions comme préalable.

### 3. Des révolutions électorales dites de couleur

Une décennie après la chute du mur de Berlin et les révolutions de 1989-1991 qui avaient bouleversé le bloc communiste, l'Eurasie postsocialiste va être le théâtre d'une série de transitions, et de tentatives de transition, dont les pivots étaient des élections truquées auxquelles ont répondu des protestations massives et non-violentes qui, avec un soutien occidental, se sont efforcées de remplacer les pouvoirs autoritaires en place par les élites politiques qui les opposaient.<sup>16</sup> Ces tentatives d'alternance élitaires ont réussi en Serbie, en Géorgie, en Ukraine et au Kirghizstan alors qu'elles ont échoué en Arménie, en Azerbaïdjan, en Biélorussie et en Russie, comme indiqué dans la frise séquentielle de la figure 1. Cette série de transitions effectives ou avortées sont appelées révolutions « électorales » ou « de couleur ».<sup>17</sup>

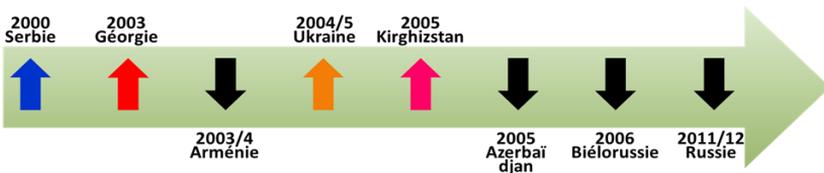


Figure 1 : Séquencement des révolutions couleurs. Source: Julia Gerlach, *Color Revolutions in Eurasia*.<sup>18</sup> Les flèches vers le haut (bas) indiquent les révolutions achevées (avortées).

Le contexte politique commun de ces révolutions, ou tentatives de révolution, était un système politique avec une présidence forte autour de laquelle gravitaient des clans informels puissants et rivaux à caractère népotiste, oligarchique ou régionaliste.<sup>19</sup> Dans le cas des pays sortants d'une guerre civile, ces clans étaient plutôt de type militaire et sécuritaire. Alors que ces pays connaissaient des degrés de répression variables – le contrôle des médias et de l'espace public, et le harcèlement, l'emprisonnement ou l'assassinat des opposants n'y était pas uniforme, en revanche ils partageaient

le même type d'autoritarisme : l'autoritarisme compétitif qui s'est répandu après la fin de guerre froide.<sup>20</sup> Dans ce type d'autoritarisme les lois et les procédures électorales sont biaisées en faveur du régime, mais néanmoins des élections nationales compétitives sont régulièrement tenues, le régime laissant une certaine marge à l'opposition pour exprimer ses positions et mobiliser ses partisans. Il y existe une possibilité, quoique improbable, que des candidats de l'opposition y réussissent, contrairement aux autoritarismes incompétitifs où les élections sont prohibées, permises au niveau local uniquement, ou consenties au niveau national mais sans choix ou avec un choix entre des candidats du régime.<sup>21</sup> Ajouté à ce déficit démocratique, le contexte socio-économique était délétère dans une bonne partie de ces pays : déclin ou stagnation économique, chômage, pauvreté, corruption galopante, et une incapacité progressive de l'Etat à fournir aux citoyens les services de base.<sup>22</sup>

Le modèle des révolutions électorales ou de couleur est désormais classique. La stratégie de renversement cible le maillon faible de l'autoritarisme compétitif : l'élection. Elle consiste à retourner l'élection biaisée, que le régime hybride utilise périodiquement pour se légitimer, contre lui. L'opposition parlementaire et non-parlementaire, d'habitude divisée, va coopérer, se coaliser et/ou s'entendre sur un candidat unique. Des mouvements de jeunes – p.ex. Otpor en Serbie, Kmara en Géorgie, Pora en Ukraine, Kelkel au Kirghizstan, Yox en Azerbaïdjan et Zubr en Biélorussie – vont être formés par des activistes de révolutions électorales précédentes, et des organismes en lien avec le gouvernement américain.<sup>23</sup> Ces mouvements adoptent en général une couleur, une fleur ou un signe spécifique comme symbole, d'où l'appellation révolution de couleur. En coordination avec l'opposition, ils vont travailler sur deux grands chantiers. Primo, se former à entreprendre une campagne nationale de persuasion de l'électorat – typiquement apathique ou résigné, à cause du biais ou du trucage électoral, l'absence d'alternative, ou simplement appréhensif de la répression – afin qu'il aille voter, et pour l'opposition. Secundo, préparer des protestations pacifiques au cas où le président ou le parti au

pouvoir vaincu électoralement refuserait de concéder sa défaite. Parallèlement, des ONG et des groupes de la société civile vont être formés dans la surveillance électorale par des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux américains ou européens, alors que des politiciens occidentaux vont se déclarer en faveur d'élections libres et équitables dans le pays en question. Lors de l'élection, la partialité ou la fraude électorale – documentée par les scrutateurs électoraux locaux, et dénoncée par la société civile autochtone, les observateurs internationaux et les médias occidentaux – va devenir l'instrument de mobilisation des masses et le déclencheur de protestations populaires massives et non-violentes dans le pays. Ainsi l'issue de la confrontation va dépendre de trois paramètres : 1) de la popularité du pouvoir en place avant le scrutin, sa cohésion relative et l'ampleur de sa désertion par les élites ; 2) de l'étendue et la durabilité des protestations et de la résolution et la capacité du pouvoir à les réprimer ; 3) de l'influence américaine ou européenne au niveau des cercles décisionnels militaires et sécuritaires.<sup>24</sup>

Dans le cas des révolutions électorales abouties, les pouvoirs en place étaient irrémédiablement ternis avant l'élection, une partie des élites les ayant désertés pour l'opposition. Excepté le cas du Kirghizstan, les régimes en place étaient réticents ou incapables d'utiliser une répression lourde des protestations pacifiques massives et soutenues, la police et les forces de sécurité refusant d'obéir aux ordres au moment charnière, lors de la prise des bâtiments publics.<sup>25</sup> Par contre, dans celui des révolutions avortées, les régimes en place étaient soit perçus positivement (Russie et Biélorussie) soit en manque de légitimité mais peu désertés par leurs cadres pour une opposition discordante, et relativement inefficace dans la mobilisation des élites contestataires et de la population dans le projet de changement.<sup>26</sup> Dans tous ces cas, des obstacles juridiques à la participation électorale et au droit de manifester ont été introduits, et l'action des mouvements de jeunes pour persuader la population à voter pour l'opposition et préparer les protestations a été limitée. La surveillance et la détention (avant, pendant et après le scrutin) ont été utilisées. Excepté en Russie, la

police et les forces de sécurité ont exercé, sans hésitation, une forte répression des manifestants contre les résultats du scrutin.<sup>27</sup>

Comme indiqué dans la table suivante, les révolutions électorales ou de couleur abouties ont mis au pouvoir des oppositions, des « contre-élites » selon Gerlach,<sup>28</sup> pas nécessairement démocratiques dans les régimes hybrides. La gouvernance dans ces pays n'a pas profondément changé, et les forces sociales (mouvements de jeunes, société civile) impliquées dans l'élection ont reflué de la vie politique.<sup>29</sup> Ces transformations s'apparentent donc moins à des vraies révolutions qu'à des changements de régime, où les contre-élites, aidées par l'« Occident », retournent l'élection biaisée ou frauduleuse contre les pouvoirs en place, mobilisant des protestations non-violentes massives pour les renverser.

<b>Pays</b>	<b>Année</b>	<b>Elections</b>	<b>Issue</b>
<b>Serbie</b>	2000	Présidentielles	Alternance
<b>Géorgie</b>	2003	Parlementaires	Alternance
<b>Ukraine</b>	2004/5	Présidentielles	Alternance
<b>Kirghizstan</b>	2005	Parlementaires	Alternance
<b>Arménie</b>	2003/4	Présidentielles	Statu quo
<b>Azerbaïdjan</b>	2005	Parlementaires	Statu quo
<b>Biélorussie</b>	2006	Présidentielles	Statu quo
<b>Russie</b>	2011/12	Parlementaires Présidentielles	Statu quo

Les USA et des pays européens ont facilité ces révolutions électorales, dans le cadre de la « promotion de la démocratie », par le financement, la formation ou le conseil stratégique aux partis politiques, aux organisations de la société civile, en particulier les groupes de surveillance électorale et les mouvements de jeunes, par la pression médiatique internationale dénonçant la forfaiture ou la fraude électorale, par l'action diplomatique ainsi que par l'influence sur les cercles décisionnels militaires et sécuritaires.<sup>30</sup>

Ce « modèle électoral » de changement de régime n'est pas né avec la révolution des bulldozers en Serbie. En fait sa genèse remonte au changement de régime aux Philippines en 1986 et au Chili en 1988, tout comme il a été utilisé au Nicaragua en 1990 contre les Sandinistes.<sup>31</sup> Il a été peaufiné et adapté à l'Europe, dans des élections charnières en Bulgarie, en Roumanie, en Slovaquie et en Croatie entre 1997 et 2000, avant d'être appliqué en Eurasie.<sup>32</sup>

Le dernier « succès » de ce modèle remonte à 2005. En plus des pays listés dans la table, il a été mis en échec aux élections présidentielles de 2009 en Iran.<sup>33</sup> Les régimes hybrides maîtrisent de plus en plus les stratégies préventives, offensives et répressives pour mettre en échec le « modèle électoral » de changement de régime.<sup>34</sup>

#### **4. Révolutions de couleur, « printemps arabe » et hirak algérien : La Confusion des genres chez Bensâada**

La comparaison en sciences sociales permet de dégager des régularités générales partagées entre les objets analysés mais aussi de cerner les particularités propres qui les distinguent. C'est un examen de ressemblances et de dissemblances qui doit se faire avec une attention particulière au réductionnisme ainsi qu'au risque que la norme de comparaison choisie par le comparateur relève d'un choix normatif qui juge le comparé, ou, pire, le délégitimise.

La comparaison que fait Bensâada entre les révolutions de couleur, d'une part, et le « printemps arabe » et le hirak algérien, d'autre part, pose deux problèmes. Elle est unijambiste, par sa quête exclusive de la similitude, et intéressée politiquement par le choix des révolutions de couleur, plutôt que d'autres exemples révolutionnaires, comme aune de comparaison. Si ce dernier aspect sera discuté dans la conclusion, ici on présupposera qu'il est fondé de choisir les révolutions électorales comme la référence de comparaison, et on va tenter de faire la comparaison selon plusieurs variables, comme le cadre temporel, le contexte, les événements déclencheurs, et quelques aspects concernant les acteurs et les processus. Ce n'est pas un exercice systématique, il

faudrait tout un ouvrage pour le faire, mais il suffira amplement pour réfuter l'assimilation simpliste, faite par Bensâada, du « printemps arabe » et du hirak algérien aux révolutions de couleur.

Le premier écart marquant entre les révolutions de couleur et les soulèvements MENA se situe au niveau de l'échelle de temps. En comparant la table dans la section précédente à la table suivante, on voit que les révolutions de couleur se sont étalées sur environ une décennie alors que le « printemps arabe » a flambé en quelques mois, empreinte d'une spontanéité évidente, d'une sorte d'effet domino ou de réaction en chaîne, ou en tous cas d'un phénomène d'une autre nature. On imagine mal un département d'état américain planifier pour 15 changements de régime en quelques mois.

Pays	Manifestations	Succès
<b>Tunisie</b>	19 décembre 2010	Oui
<b>Algérie</b>	3 janvier 2011	Non
<b>Jordanie</b>	15 janvier 2011	Non
<b>Égypte</b>	17 janvier 2011	Oui
<b>Oman</b>	17 janvier 2011	Non
<b>Yémen</b>	23 janvier 2011	Non
<b>Liban</b>	25 janvier 2011	Non
<b>Arabie Saoudite</b>	28 janvier 2011	Non
<b>Soudan</b>	30 janvier 2011	Non
<b>Bahreïn</b>	14 février 2011	Non
<b>Iran</b>	14 février 2011	Non
<b>Lybie</b>	16 février 2011	Non
<b>Maroc</b>	20 février 2011	Non
<b>Irak</b>	25 février 2011	Non
<b>Syrie</b>	18 mars 2011	Non

Il y a des similitudes et des distinctions dans les conjonctures politiques et économiques précédant ces deux classes d'évènements. En Eurasie, des régimes présidentiels, avec des clans informels puissants et rivaux à caractère népotiste, oligarchique ou régionaliste, militaire ou sécuritaire, et une situation socio-économique délétère. Ce schéma se retrouve dans une partie mais pas toute la région MENA, qui comprend des monarchies classiques, des monarchies en apparence constitutionnelles, un régime islamique et quelques régimes parlementaires disparates. Reste qu'il y a une distinction marquante à noter : l'autoritarisme des régimes impliqués dans les révolutions de couleur étaient de type compétitif, alors que celui sévissant dans la région MENA était partout incompétitif.<sup>35</sup> Les résultats des élections en Tunisie, en Egypte, en Syrie ou au Yémen, par exemple, étaient des taux à la Soviétique malgré la façade démocratique. Le marasme socio-économique, avec un taux de chômage accentué chez les jeunes, était une situation partagée mais il est à noter que dans la région MENA des soulèvements ont eu lieu dans des Etats rentiers où la manne pétrolière assurait une aisance sociale certaine. Il faut relever, enfin, que si la religion et la langue représentent une sorte de tresse commune dans la région MENA, ceci est moins le cas pour les pays qui sont passés par des révolutions de couleur.

La dissemblance la plus saillante et significative entre les révolutions de couleur et les soulèvements MENA concerne la nature de l'élément déclencheur de la révolution. Pour les révolutions de couleur, on a vu que le point nodal était l'élection, la partialité ou la fraude électorale plus précisément. Dans le cas du « printemps arabe » c'était l'auto-immolation de Bouazizi pour la Tunisie, la chute de Ben Ali agissant ensuite comme élément déclencheur « contagieux » pour le reste des pays. Aucune élection n'était agendée aux dates des soulèvements. Dans le cas du hirak algérien de 2019, il s'assimile à l'antithèse d'une révolution électorale du fait qu'il a été provoqué par la perspective d'une élection présidentielle où Bouteflika serait un candidat pour un cinquième mandat. Le hirak s'est opposé à la tenue de l'élection au lieu de tenter de la retourner contre le régime. Ce même hirak a

également refusé l'élection du 12 décembre 2019 plutôt que d'essayer de l'exploiter pour renverser le régime. En outre, tout opposant, même le plus néophyte, ne pourrait souscrire à une quelconque stratégie de renversement électoral en Algérie dont l'histoire récente écarte toute possibilité. Pour rappel, l'Algérie avait entamé sa première transition démocratique avant même la chute du mur de Berlin et les révolutions de l'Europe de l'Est. L'armée avait alors refusé le changement du pouvoir législatif issu des élections libres de décembre 1991, et renversé le président, plongeant le pays dans la guerre civile.

Aux niveaux des acteurs, les révolutions de couleur étaient préparées et dirigées par l'opposition en coordination avec des mouvements de jeunes et des organisations de la société civile. Les soulèvements MENA ne correspondent pas à ce canevas, et ressemblaient plutôt à des soulèvements d'activistes, de travailleurs, d'hommes et de femmes ordinaires, sans leaders, les manifestations étant animées au début par des réseaux décentralisés de jeunes.<sup>36</sup> L'opposition dans la région MENA, en règle générale assujettie aux militaires ou aux monarques et servant d'instrument de cooptation, de clientélisme et de diviser-pour-régner à l'intérieur, et de façade pluraliste pour l'extérieur, a été prise de cours, et à partie, par les soulèvements, tout comme l'ont été les régimes. Quant au *hirak* algérien, il l'a dégagée de ses manifestations, la considérant comme une partie du problème et non de la solution, et refuse toute représentation verticale par des partis politiques ou des organisations de la société civile. Il n'existe pas de trace, avant les soulèvements MENA, de mouvement de jeunes œuvrant à persuader une population d'aller voter pour une quelconque opposition, ou à la préparer à contester pacifiquement et massivement une fraude électorale. Le mouvement égyptien *Kefaya* créé en 2004, dont le nom s'apparente à des organisations de jeunes des révolutions de couleur, mais qui était une plate-forme squelettique de protestation contre la présidence d'Hosni Moubarak (et la possibilité qu'elle soit transférée à son fils), a agité pour le boycott de l'élection présidentielle de 2005 au lieu d'agir pour son retournement contre le régime. Avant le « printemps arabe », le mouvement du 6 avril égyptien, fondé en 2008, dont

certains membres ont eu des relations avec des vétérans d'Otpor, a œuvré dans l'activisme syndical, les droits de l'homme, a fait aussi de l'agitation pour la démocratie, mais il n'était pas connu pour prôner le renversement du régime de Moubarak par les élections.<sup>37</sup> Excepté le cas du Liban, on ne connaît pas de groupes des sociétés civiles arabes qui auraient suivi, avant 2001, des formations en surveillance électorale par des ONG ou des organisations gouvernementales américaines ou européennes.

Si on s'arrête maintenant à quelques variables de processus, notons que Bensâada considère que la non-violence, l'humour, la fraternisation avec les forces de l'ordre, et l'usage du poing d'Otpor justifient l'identification du « printemps arabe » et du hirak algérien aux révolutions de couleur. C'est vrai qu'ils appartiennent au registre commun des formes d'action observées dans ces deux classes d'événements, sauf que cette similitude ne leur est pas spécifique, car elles ne sont pas particulières aux révolutions électorales (voir la prochaine section). Il reste que la similitude par la non-violence entre les deux groupes d'insurrections est plutôt limitée puisque la violence a entaché un nombre important des soulèvements MENA (Egypte, Lybie, Syrie et Yémen). Le hirak algérien de 2019 maintient à ce jour une discipline non-violente exemplaire.

Les révolutions sont des moments artistiques florissants. Les soulèvements MENA et le hirak algérien n'ont pas été en reste et ont été accompagnés par une frénésie artistique puisant dans les sources culturelles et esthétiques de chaque pays, et communes à la région, mais aussi dans les registres de la culture occidentale et de la globalisation culturelle. Ceci est vrai pour la musique, le théâtre, la peinture, et les graffitis, et à un moindre degré pour la poésie révolutionnaire qui s'inspire de la poésie arabe classique.<sup>38</sup> La chute du régime, la liberté, la justice, l'égalité, le pain, la dignité, l'unité dans la diversité ont été les thèmes les plus traités ; l'alternance et la fraude électorales des révolutions de couleur n'étaient pas dans les priorités artistiques de la rue dans notre région.<sup>39</sup> Pour le hirak algérien, c'est aussi la démilitarisation de l'Etat qui revêt une grande priorité, une demande qui le distingue nettement des

revendications des révolutions de couleur ou du « printemps arabe ».

Les révolutions de couleur ont été soutenues et stimulées par une couverture médiatique occidentale aussi intense que favorable. Dans les soulèvements MENA, cette médiatisation a été plutôt retenue et mitigée et c'est la chaîne Al Jazeera qui les a facilitées et accélérées.<sup>40</sup> Le *hirak* algérien depuis 2019, lui, n'a bénéficié ni de l'une ni de l'autre. L'activisme sur la toile a été utilisé comme outil de mobilisation lors des révolutions électorales, mais Facebook et Twitter étaient pas ou peu disponibles lors des révolutions de couleur abouties, alors que lors du « printemps arabe » et du *hirak* algérien, les activistes et les faiseurs d'opinion en ont fait un grand usage comme moyen de mobilisation ou pour produire du contenu critique des régimes.<sup>41</sup> Les réseaux sociaux y ont été des instruments notables de mobilisation mais c'est incontestablement la chaîne Al Jazeera qui, en informant la majorité des citoyens de la région au sujet de la cascade de soulèvements, a joué un rôle majeur dans la facilitation de la mobilisation et la protestation dans la rue.<sup>42</sup> Quant au *hirak* algérien, si la couverture par Al Jazeera a été timide mais équilibrée jusqu'à la démission de Bouteflika, elle est par contre devenue franchement biaisée en faveur du régime depuis.

Si on compare maintenant la variable posture occidentale aux deux classes d'évènements, la disparité est on ne peut plus claire. Dans un cas, le soutien diplomatique américain et européen, dans le cadre de « la promotion de la démocratie », aux révolutions de couleur qu'ils ont contribué à organiser est résolu et strident. Dans le cas du « printemps arabe », contrairement aux divagations de Bensâada, ni le staff d'Obama, ni les experts universitaires, les agences de renseignement ou les diplomates affectés dans la région n'ont anticipé les soulèvements du printemps arabe.<sup>43</sup> Selon Jason Brownlee la position initiale de l'administration US était :

D'exhorter au calme – et par implication à un retour au statu quo antidémocratique – mais si les forces de l'opposition destituaient le leader, les responsables américains vanteraient la victoire comme s'ils avaient toujours cherché un changement démocratique. Jusqu'à ce

que les événements penchent dans un sens ou dans l'autre, Washington a cherché à démobiliser les manifestants et à stabiliser les régimes alliés.<sup>44</sup>

Peu avant l'effondrement du régime de Ben Ali, Michèle Alliot-Marie, la ministre des affaires étrangères françaises, lui proposait « le savoir-faire » sécuritaire hexagonal, « reconnu dans le monde entier » pour mâter les manifestations.<sup>45</sup> Deux semaines avant la chute de Moubarak, Hilary Clinton estimait que « le gouvernement égyptien est stable », et disait-elle, en mars 2011, que Bachar al-Assad, était un « réformateur possible ». <sup>46</sup> La politique américaine (et européenne) avant le « printemps arabe » était une politique dite « réaliste » de promotion du « statu quo autoritaire », c'est-à-dire « soutenir les autocrates locaux et s'abstenir de dire ou de faire quoi que ce soit en public qui les affaiblisse ». <sup>47</sup>

La balance de la politique américaine dans la région a toujours penché vers les intérêts aux dépens des valeurs. L'accès au pétrole et au gaz, la « défense et la sécurité d'Israël », la « lutte contre le terrorisme », la non-prolifération des armes nucléaires, la libre circulation du commerce, et la sécurité de ses Etat-clients ont toujours pesé plus que la démocratie et les droits de l'homme, démocratie qui par ailleurs libère des forces politiques islamonationalistes rétives au dictat américain.<sup>48</sup>

L'administration US est certes intervenue en Lybie, à cause de ses importants gisements de pétrole et pour tenter de coopter les révolutions et les influencer en sa faveur, mais en même temps elle a sous-traité à l'Arabie Saoudite la répression du soulèvement au Bahreïn, et à cette monarchie ainsi qu'aux Émirats la subversion des révolutions au Yémen et dans la région.<sup>49</sup> Lors du court règne du président égyptien élu, Mohamed Morsi, l'administration Obama a refusé d'exercer une pression préventive sur le Conseil suprême des forces armées (SCAF), de qualifier son renversement de coup d'Etat, et de condamner les violations gravissimes des droits de l'homme sous le règne du général Abdel Fattah al-Sissi, tout comme elle a repris ses aides financières au régime militaire.<sup>50</sup> L'ingérence US en Syrie, à côté de ses alliés et clients de la région, et en face de la Russie et de ses adversaires régionaux, s'est faite

évidemment pour des intérêts autres que la « promotion de la démocratie ». <sup>51</sup> Sous Obama, le budget de la « promotion de la démocratie » s'est réduit de 28%. <sup>52</sup> Les postures des pays européens et de l'UE se recoupent en grande partie avec la position US de primauté des intérêts sur les valeurs, c'est-à-dire la promotion du statu quo autoritaire camouflé en rhétorique démocratisante et droits-de-l'homme.

Quant au *hirak* algérien, il n'a même pas bénéficié de la rhétorique droits-de-l'homme américaine ou européenne lors des pires dérives sécuritaires depuis son début. Ces mêmes puissances avaient contribué à l'avortement de la première tentative de transition démocratique du pays, en soutenant le putsch militaire de janvier 1992 qui a provoqué une guerre civile ayant fait près d'un quart de million de victimes. Pourquoi retireraient-elles leur soutien à un régime militaire connu – un régime illégitime et vulnérable au chantage qui leur a bradé les ressources énergétiques du pays, en a fait un grand comptoir colonial, protège la fuite de dizaines de milliards de dollars annuellement vers les banques occidentales, se conduit en auxiliaire sécuritaire zélé, et se complait dans le retrait diplomatique régional de l'Algérie – pour accompagner un *hirak* et une transition qui restent à connaître, et qui pourraient mettre aux commandes du pays des gouvernants légitimes capables de défendre les intérêts de l'Algérie ? Comme le dit Bandow au sujet des soulèvements arabes de 2019, « Washington devrait faire attention à ce qu'elle souhaite : de nouveaux régimes démocratiques et nationalistes pourraient être moins disposés à tolérer les futures ingérences des Etats-Unis », <sup>53</sup> une mise en garde inutile à la lumière des déclarations admiratives de Donald Trump pour les dictateurs arabes plutôt sanglants (Abdel Fattah el-Sisi, Bachar Al-Assad, Saddam Hussein et Mouammar al-Gadafi). <sup>54</sup>

Cet exercice comparatif ne peut s'achever sans observer la variable « produits des révolutions ». On a vu que dans les révolutions de couleur en Eurasie, l'issue était soit un changement de régime, i.e. une alternance mettant au pouvoir des contre-élites pas nécessairement démocratiques, soit la continuité autoritaire. Ces révolutions, qui ont confronté des autoritarismes compétitifs,

ont été des épisodes électoraux mouvementés, mais des moments électoraux néanmoins. Quant aux soulèvements MENA, certains ont renversé des dictatures enracinées et entamé des transitions démocratiques, d'autres ont été sévèrement réprimés et jugulés, alors que d'autres ont dérivé vers la violence plongeant ces pays dans la guerre civile. Les concessions des monarchies marocaine et jordanienne se sont révélées être cosmétiques. Seule la Tunisie a pu progresser dans sa transition démocratique qui, à ce jour, est en voie de consolidation, malgré les tentatives répétées de l'axe contre-révolutionnaire arabe de la subvertir. L'autoritarisme dans la région a non seulement survécu au « printemps arabe », mais il s'est renforcé là où il n'a pas été supplanté par la guerre civile.

En conclusion, l'évaluation d'ensemble qui se dégage nettement de cette comparaison des ressemblances et des dissemblances – entre les révolutions de couleur, d'une part, et le « printemps arabe » et le hirak algérien, d'autre part – est que l'assimilation des seconds au premier que fait Bensâada est simplement injustifiée par la réalité des faits.

## **5. Cascade et diffusion révolutionnaires, et conspirations : la part des choses**

Khaled Satour a pertinemment observé que « chez Bensaâda, l'identification d'une révolution colorée découle quasi exclusivement d'observations relevant de la sémiotique la plus simplificatrice. Il suffirait à l'en croire qu'un mouvement de protestation recoure aux moyens de la lutte pacifique pour que la paternité doive en être attribuée à la constellation des ONG et autres groupuscules agissant pour le compte de la subversion américaine. »<sup>55</sup> Non seulement Bensâada méconnaît les rudiments des mécanismes par lesquels se diffusent les idées et les pratiques entre les révolutions, mais, en prétendant que le hirak non-violent en Algérie ferait partie d'un « continuum » incluant le « printemps arabe » qu'il considère un « prolongement » des « révolutions colorées »,<sup>56</sup> il fait montre d'une méconnaissance alarmante de la spatio-temporalité des révolutions. Cette section se propose donc d'en donner un aperçu ainsi que de faire une esquisse des

mécanismes qui propagent les soulèvements et des processus par lesquels se diffusent les idées contestataires.

Excepté dans un sens trivial de « continuum », comme série d'évènements temporels contigus ou simplement écoulement du temps, auquel cas ces révolutions s'inscriraient aussi dans un continuum prolongeant même la révolution biologique qui a marqué l'apparition d'un primate bipède, il est impossible de cerner ce « continuum » que se figure Bensâada. Il n'existe pas d'étude politique ou historique sérieuse qui périodise les révolutions de couleur et le « printemps arabe » comme appartenant à une même vague ou série de révolutions. Ce sont deux ensembles d'évènements, situés dans des espaces géographiques disparates, qui n'ont pas coïncidé mais se sont plutôt succédés, le premier ensemble occupant la première décennie de 2000, le second la deuxième. Si les révolutions électorales se sont étalées sur une décennie, les soulèvements MENA, eux, se sont déclenchés à un rythme fulgurant, en quelques mois, marque d'une spontanéité ou d'une sorte de réaction en chaîne.

Plusieurs historiens et politologues observent que beaucoup de changements politiques tendent à s'agréger dans le temps et l'espace ; ils parlent de *vagues* de révolutions (de transitions ou de protestations aussi), c.à.d. de séries de révolutions survenues dans une même tranche de temps et parfois dans un espace géographique restreint. Du point de vue de l'accélération historique, la vague de soulèvements qui a débuté en Tunisie et qui s'est propagée à toute l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient en quelques semaines s'apparente moins aux révolutions de couleur qu'à l'onde révolutionnaire, partie juste après la chute du mur de Berlin, qui a bouleversé l'Europe de l'Est et l'Eurasie en environ une année.<sup>57</sup> Il y a une littérature considérable dédiée à la comparaison de ces deux vagues de bouleversements politiques.<sup>58</sup>

Les révoltes MENA ont été qualifiées de « printemps arabe » en référence au « printemps des peuples » qui désigne le tsunami révolutionnaire qui a balayé l'Europe en 1848. Une révolte parisienne contre l'élitisme du roi Louis Philippe le renverse en

février 1848, ce qui déclenche une réaction en chaîne qui va se propager à toute l'Europe. En un mois, toute l'Europe, du Portugal à la Finlande, du Monténégro au Danemark, va vivre au rythme des soulèvements et des émeutes. Les grandes puissances, comme la Prusse et l'Autriche, et plusieurs Etats de l'Europe centrale et de l'Est vont céder aux contestations violentes et instituer des changements sans précédent dans leurs gouvernances.<sup>59</sup> Les pays scandinaves, la Hollande et la Belgique vont éviter de justesse ce sort grâce à des concessions préemptives.<sup>60</sup> Par sa multiplicité de contestations en un court laps de temps et dans une même région, cette vague révolutionnaire s'apparente considérablement au « printemps arabe », ce qui a suscité également un nombre d'inter-comparaisons.<sup>61</sup> Il existe évidemment d'autres vagues de révolutions avant et après 1848 qu'il n'est pas pertinent de discuter ici vu leur faible recoupement avec notre problématique.<sup>62</sup>

La dynamique par laquelle le changement politique dans un pays se transmet de façon rapide et imprévisible à d'autres pays est désignée par « contagion », « viralité », « émulation », « cascade », « débordement » ou simplement « diffusion » dans la littérature.<sup>63</sup>

Les explications structurelles des contestations en chaîne des régimes invoquent des conditions politiques et de droits de l'homme délétères, des causes économiques, sociales et/ou culturelles, ou des origines géopolitiques. Par exemple, le « printemps des peuples » a été rapporté à la dépression économique et l'aggravation du chômage urbain, et les soulèvements MENA à la crise financière mondiale de 2007-2008.<sup>64</sup> Le premier a aussi été expliqué par un accroissement démographique brusque en décalage avec l'infrastructure économique et déstabilisant les institutions existantes, et le « printemps arabe » par le surgissement des « diplômés sans avenir », par une poussée de la population jeune exclue du processus politique et des institutions socio-économiques.<sup>65</sup> Il existe aussi des explications qui mettent en avant les bouleversements culturels produits par la modernisation et la similarité culturelle des pays impliqués dans la cascade révolutionnaire.<sup>66</sup> Dernière illustration : la vague de révolutions de

1989 en Europe a été expliquée par une transition hégémonique abrupte, à savoir la chute de l'Union soviétique.<sup>67</sup>

La persuasion de l'explication structurelle reste cependant limitée vu que les causes internes varient, en nature et en degré, d'un pays à l'autre alors qu'il faudrait rendre compte d'une déflagration politique dans plusieurs pays en un court laps de temps. La contagion contestataire ne semble pas provenir des mêmes structures, dans chacun des pays impliqués, même si ces structures affectent probablement la distribution de la diffusion contestataire et ses formes dans chaque pays.

Il existe diverses explications de la diffusion révolutionnaire par l'agentivité (*agency*). Notant que les contagions révolutionnaires ressemblent aux attaques spéculatives des monnaies, une étude singulière modélise, avec la théorie des jeux, ces événements rares surgissant par vagues par une cascade informationnelle qui transforme les croyances sur ce qui est possible, les citoyens devenant plus assertifs et les élites gouvernantes se pliant à l'inévitabilité du changement.<sup>68</sup> Mais l'explication la plus invoquée de la cascade révolutionnaire dans cette approche est l'« effet démonstratif » par lequel les événements dramatiques et la réussite d'un soulèvement dans un pays pivot vont radicalement modifier les perceptions dans les pays de la région, convaincant les gens que le « changement est réalisable », que « c'est le bon moment et la bonne méthode », et suscitant chez eux l'émulation de la révolution du pays pivot.<sup>69</sup> C'est un processus psychologique qui supprime l'analyse et la prise de décision rationnelles, où des inférences et des projections, à partir du pays pivot, sont faites et implémentées hâtivement à partir d'informations non-vérifiées, de raccourcis, d'aprioris, et de données fragmentaires.<sup>70</sup>

L'adoption rationnelle d'une stratégie de renversement d'une dictature pratiquée dans un pays tiers, et son adaptation réfléchie et circonspecte aux conditions locales constitue un transfert de know-how politique qui exige des ressources humaines expertes et un réseautage solide avec les architectes et les acteurs du renversement émulé de ce pays tiers. Le développement des compétences et des outils organisationnels pour mettre cette stratégie en œuvre exige aussi des ressources humaines et

financières considérables, en plus de beaucoup de temps. Ce schéma de propagation coûteux et chronophage convient plus aux révolutions de couleur qui se sont diffusées plane-plane qu'aux vague de révolutions qui ont déferlé en un très court laps de temps (1848, 1989 ou les soulèvements MENA).<sup>71</sup> On a vu dans la section 3 comment, dans le cadre de « la promotion de la démocratie », les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux américains et européens contribuent justement – par leurs expertises, leurs réseaux, et leurs moyens organisationnels et financiers – à la diffusion assistée du « modèle électoral » de changement de régime.

Entre le spontanéisme de l'« effet démonstratif » et la planification de ces réseaux transnationaux, il existe un spectre de modalités de transfert des idées, des valeurs et des normes de gouvernance ainsi que de stratégies, de tactiques et de méthodes de contestation, qui contribuent à la diffusion des révolutions. Ce n'est pas un hasard si le « printemps des peuples » a été associé au développement de l'imprimerie et du télégraphe, les révolutions de 1989 aux télécommunications et la photocopie (*samizdat*), et les soulèvements MENA aux réseaux sociaux.<sup>72</sup> Dans une étude statistique récente de protestations non-violentes couvertes par les médias dans 207 pays sur vingt-années depuis 2000, les résultats indiquent que les contestations étrangères débordent (*spillover*) ou diffusent significativement en protestations nationales, les réseaux sociaux y jouant un rôle important.<sup>73</sup>

Les soulèvements MENA ne sont pas le produit d'un flux de diffusion d'idées contestataires exclusivement originaires de CANVAS, contrairement à la caricature réductrice de Bensâada, mais ils ont été imprégnés d'idées, de pratiques et d'expériences contestataires diffusant dans divers mouvements dans chaque pays, au sein du monde arabe, et dans le monde, et ce depuis des décennies. Prenons la non-violence à titre d'exemple. Elle est associée à différentes luttes selon les générations. Pour la mienne, elle est associée à la révolution de velours en Tchécoslovaquie, celle des chants dans les pays baltiques, ou la lutte de Gandhi en Inde. Mais en réalité elle est aussi vieille que l'humanité ; elle est documentée par l'image et l'écrit dans les protestations et certains

mouvements de libération et révolutions depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, sur tous les continents, et dans toutes les cultures.<sup>74</sup> La diffusion de cette idée n'a pas pour source les USA et la direction de son flux n'est pas d'un centre vers une périphérie. Par exemple, le répertoire des actions du mouvement des droits civils aux USA est largement inspiré des formes de résistance non-violentes de Ghandi.<sup>75</sup> Gene Sharp n'a pas inventé la non-violence, même s'il est influent parmi un nombre de théoriciens de son usage. Dans notre région du monde, il existe des réflexions politiques, morales, historiques et théologiques, en arabe, sur la lutte non-violente depuis des décennies.<sup>76</sup> Les sociétés accumulent également de la sagesse collective à travers leurs expériences, celles de leurs voisins, et du monde en général. La décennie de guerre civile sanglante en Algérie dans les années 90 a notamment joué le rôle d'avertisseur contre la violence politique parmi les acteurs politiques et sociaux du monde arabe. Le *hirak* algérien de 2019 maintient à ce jour une discipline non-violente exemplaire, qui puise son intelligence dans les plaies encore vives de la « sale guerre » ainsi que dans la leçon encore vivace des soulèvements arabes qui se sont fourvoyés dans la violence. Alors oui, il y a des activistes arabes qui se sont imprégnés des idées des révolutions de couleur, par le contact personnel ou par la littérature, mais à ce jour il n'y a aucune trace d'un projet de renversement d'un régime arabe par les élections, et la mesure de leur influence sur les soulèvements reste à démontrer, tout comme c'est le cas des activistes qui se sont intéressés à d'autres luttes non-violentes, d'autres expériences et réflexions au sein du monde arabe et en dehors. Tracer donc la non-violence du « printemps arabe » (du moins ses débuts) à CANVAS relève d'une distorsion des faits et de la caricature la plus grotesque. Les courants de diffusion des idées contestataires sont beaucoup plus nombreux et complexes.

Prenons deux autres exemples sur lesquels Bensâada a une fixation : l'humour et l'usage du poing d'Otpor qui, en plus de la non-violence, justifient pour lui l'identification du « printemps arabe » et du *hirak* algérien aux révolutions de couleur. L'historiographie occidentale fait remonter la satire politique à Aristophane, mais l'emploi de l'humour dans la lutte politique est aussi vieux que la première gouvernance humaine, plutôt qu'un

trait particulier aux révolutions électorales. Le logo du poing levé n'est pas un logo spécifique à Otpor, comme prétend Bensâada, ce poing levé symbolisant la révolte, la force ou la solidarité – qui ressort à tout jeune qui chercherait des symboles pour sa pancarte en tapant « pouvoir, peuple » dans le moteur de recherche d'images de google – a été utilisé par des marxistes, des anarchistes, des fachistes, des pacifistes, des nationalistes noirs, des syndicalistes sur toute la planète et même des féministes. Certains tracent son origine à une peinture d'Honoré Daumier en 1848, alors que d'autres la sourcent au magazine *Mother Earth* en 1914 comme symbole de la révolution sociale.<sup>77</sup> Là aussi des trajectoires de diffusion complexes sont caricaturées et adultérées pour la cause complotiste.

Il ne faut pas oublier en outre qu'il y a des flux de diffusion d'idées contestataires à partir du « printemps arabe ». Ce moment révolutionnaire arabe a galvanisé et imprégné, entre autres et en particulier, le mouvement « Y-en-a-marre » au Sénégal, le mouvement « Le Balai Citoyen » au Burkina Faso, « *Fees must fall* » en Afrique du Sud, « *Los Indignados* » en Espagne, le mouvement « *Occupy Wall Street* » dans différents pays et « *Black lives matter* ». <sup>78</sup> Les quelques études qui se sont intéressées au flux de diffusion du monde arabe vers le reste du monde recensent, par exemple, le changement radical et non le changement de représentation, et « le pain, la liberté, la justice » dans les buts, l'horizontalisme et la création de structures volontaires d'assistance à la population dans les formes d'organisation, la dignité, le respect et le rejet des divisions identitaristes, la mobilisation par le réseautage, les relations personnelles et les médias sociaux, ainsi que l'occupation et la réappropriation des espaces publics dans les formes d'action. <sup>79</sup>

Le hirak algérien de 2019 et les mouvements contestataires en cours au Liban et en Irak, qui professent la non-violence et l'attachement aux valeurs civiques, s'imprègnent d'une partie de ces idées (changement radical et non de représentation, l'horizontalisme, et le rejet des divisions partisans, idéologiques ou identitaires par exemple) et les diffusent à leur tour. Par exemple, l'activisme algérien du vendredi a été répliqué au Mali, le slogan « *yethnabaw gaâ* » a été adopté et adapté par les manifestants

au Liban (« *kelon yaâni kelson* ») et par les protestataires New-Yorkais exigeant la destitution de Trump (« *remove them all* ») l'hiver dernier.<sup>80</sup> Dans le registre de l'humour, dans certaines villes des États-Unis touchées par la vague de protestations qui a secoué ce pays, suite à la mort de George Floyd, des manifestants ont tendu aux policiers des ficelles aux bouts desquelles étaient attachées des *doughnuts*, pratique que des groupes Facebook algériens dédiés aux mêmes ont associé aux hirakiens qui défilaient à Alger avec des boudins de *cachir* attachés aux bouts de leurs cannes à pêche.<sup>81</sup>

Reste que ce discours de la marque dans les idées contestataires n'est pas vraiment fondé, car la diffusion des idées contestataires n'est pas un simple flux d'information entre un producteur et un consommateur. Les activistes politiques et sociaux, qui ont le souci d'améliorer le sort de leur pays, exercent un effort constant de réflexion et de prospection des stratégies, des tactiques, des formes d'organisation et de protestation, des pratiques, des compétences, des informations, des slogans etc. susceptibles d'améliorer leurs efficacités et celles de leurs mouvements. Cet effort d'acquisition de know-how politique, à partir des sphères intra-nationale, régionale et globale, n'est pas réductible à une simple consommation d'un produit nouveau car c'est un processus culturel complexe qui exige un discernement des contextes culturel, légal, institutionnel et politique locaux, un *mapping* des logiques d'intérêts sous-jacentes, et une capacité d'adaptation, de modification et de légitimation des idées et des pratiques en question.<sup>82</sup> Ce travail culturel, intellectuel et politique, que certains sociologues appellent vernacularisation, est créatif et novateur en lui-même. (Voir le schéma de la diffusion dans l'annexe)

La précarité des associations à l'emporte-pièce que fait Bensâada entre les idées contestataires des révolutions de couleur et celles du « printemps arabe » et du hirak algérien est on ne peut plus claire.

## 6. Conclusion

Cet article a été une mise à profit de quelques enseignements des sciences politiques sur les phénomènes révolutionnaires pour examiner la thèse de Bensâada selon laquelle le « printemps arabe »

et le hirak algérien ne seraient que des prolongements des révolutions de couleur.

Un rappel des révolutions électorales ou de couleur a été succinctement présenté pour corriger les comptes rendus tronqués de ces événements dans les textes de Bensâada ; l'évacuation du rôle des élections dans ces révolutions en est la distorsion la plus grave. Sa comparaison entre ces révolutions, d'une part, et le « printemps arabe » et le hirak algérien, d'autre part, a été ensuite reprise mais sans ses œillères complotistes, c'est-à-dire en faisant ressortir des rapports de ressemblance mais aussi de dissemblance. Cet exercice comparatif a montré que s'il y a des similitudes et des différences aux niveaux des contextes politiques et économiques précédant ces événements ainsi que des formes de contestation, il existe un ensemble de dissemblances marquantes et significatives qui excluent toute identification entre les deux ensembles de révolutions. Les trois les plus nettes sont : 1) L'élément déclencheur, soit la contestation électorale pour les révolutions de couleur, et l'immolation de Bouazizi suivie de la chute de Ben Ali dans le cas du « printemps arabe ». Le hirak algérien a été l'antithèse d'une révolution de couleur en ce sens qu'il a été provoqué par la perspective d'une élection, qu'il a refusé au lieu de tenter de la retourner contre le régime comme ça se fait classiquement dans les révolutions de couleur. 2) Les révolutions de couleur étaient préparées et dirigées par l'opposition alors que les soulèvements MENA étaient structurés horizontalement, les manifestations étant animées par des réseaux décentralisés de jeunes. 3) La posture occidentale a été un soutien multidimensionnel dense, résolu et strident aux révolutions de couleur, à contraster – mise à part la Lybie pour ses gisements pétroliers – à la promotion du statu quo autoritaire, et le sous-traitement de la contre-révolution à l'Arabie Saoudite et aux Émirats dans la région.

Cet article a ensuite analysé l'usage spécieux des notions de continuum ou de prolongement fait par Bensâada pour lier le « printemps arabe » et le hirak algérien aux révolutions de couleur. Il a été montré que les révolutions électorales et le « printemps arabe » relèvent de spatio-temporalités disparates, de vagues

révolutionnaires différentes, et que, du point de vue de la temporalité, les soulèvements MENA s'apparentent plus aux révolutions de 1989 ou 1848.

Enfin, pour dévoiler la caducité des assertions de Bensâada faisant des soulèvements MENA le produit d'idées contestataires provenant de CANVAS, une esquisse a été faite des mécanismes qui sous-tendent les vagues de révolutions ainsi que des processus complexes de diffusion des idées et des pratiques contestataires. Il a été montré que l'histoire des formes de protestations qu'il a invoquées contredit ses assertions. La mise en situation de ses assertions dans une vue d'ensemble des processus complexes de diffusion des idées et des pratiques contestataires et de leur vernacularisation les montre pour ce qu'elles sont : une caricature grotesque de la réalité.

Ce qui frappe dans les textes de Bensâada, ce n'est pas simplement sa quête exclusive de rapports – réels et imaginaires – d'identité entre ce qu'il se passe dans notre région et des révolutions de couleur, mais c'est aussi sa fixation sur ces dernières comme référence de comparaison. On peut se demander pourquoi Bensâada ne prélève-t-il que les révolutions électorales de la fournaise historique eurasienne pour en faire une aune comparative ? Une réponse possible se déduit de l'observation de Heurtaux sur la tendance des universitaires tunisiens à comparer leur révolution et les soulèvements arabes aux révolutions de 1848 ou 1989 en Europe, alors que la révolution iranienne de 1979, la transition démocratique algérienne (1988-1991) ou le soulèvement pacifique libanais de 2005, qui se sont déroulés proches d'eux, pourraient jeter plus de lumière sur le sujet.<sup>83</sup> La comparaison peut être un acte normatif où l'on juge implicitement l'objet de recherche, où on analyse un évènement en cours « non pour ce qu'il est mais pour ce qu'on veut qu'il soit », et Heurtaux propose que ces universitaires sont rebutés par ces aunes comparatives à cause de leurs dénouements décevants. Ils préfèrent donc les comparaisons avec des révolutions réussies.<sup>84</sup>

L'usage des révolutions de couleur comme norme comparative répugne naturellement les hirakiens algériens, pour leur caractère comploté par l'administration US, qui a une longue histoire de

soutien aux dictatures de la région, et pour leur échec à produire de vraies démocraties. Bensâada, lui, en fait son dada, et donne à beaucoup l'impression de vouloir faire déteindre les tares des révolutions de couleur sur le hirak.

La comparaison avec toute révolution ou vague de révolutions, les révolutions de couleur incluses, peut apporter de la connaissance utile quand elle est faite de façon équilibrée, sans réductionnisme, et avec une conscience des biais normatifs impliqués dans les analyses. Bensâada a du chemin à faire pour dissiper l'impression que son « savoir comparé » n'est qu'un discours de délégitimisation et de torpillage du hirak. La façon avec laquelle son polar a été instrumentalisé dans la campagne du pouvoir contre le hirak laisse peu de doutes à ce sujet.



Effet démonstratif, février 2011

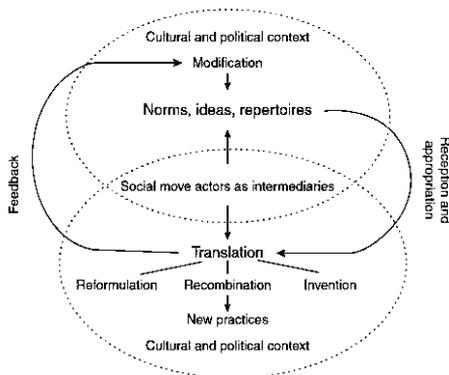


Logo libanais



Manif pour la destitution de Trump, le 17 décembre 2019 à New York.

© SIPA USA / PA images



Les acteurs sociaux en traducteurs dans les schémas de diffusion. Source : Ibid Malets et Zajak.

## Notes de référence

<sup>1</sup> Ahmed Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, Éditions Apic, Alger 2020.

<sup>2</sup> Voir par exemple Mark N. Katz, *Revolutions and Revolutionary Waves*, Palgrave Macmillan, London 1999; Colin J. Beck, 'The World-Cultural Origins of Revolutionary Waves: Five Centuries of European Contention', *Social Science History*, Vol. 35 (2011) pp. 167-207; Colin J. Beck, *Ideological Roots of Waves of Revolution*, BiblioBazaar, 2011; Laurence Cox, 'Waves of protest and revolution: elements of a Marxist analysis', in *Alternative Futures and Popular Protest Conference*, 14-16 April 2014, Manchester Metropolitan University, UK; Seva Gunitsky, 'Democratic waves in historical perspective', *Perspectives on Politics*, Vol. 16 (2018) pp. 634-651; Holger Albrecht et Kevin Koehler, 'Revolutionary mass uprisings in authoritarian regimes', *International Area Studies Review*, Vol. 23 (2020) pp. 1-25.

<sup>3</sup> Dans le cas du « printemps arabe » voir Marc Lynch, *The Arab Uprising: The Unfinished Revolutions of the New Middle East*, Public Affairs, New York 2013; Colin J. Beck, 'Reflections on the revolutionary wave in 2011', *Theory and Society*, Vol. 43 (2014) pp. 197-223; David Patel, Valerie Bunce, et Sharon L. Wolchik, 'Diffusion and demonstration', in M. Lynch (ed.), *The Arab Uprisings Explained: New Contentious Politics in the Middle East*, Columbia University Press, New York 2014, pp. 57-75; Adam Roberts, 'The Fate of the Arab Spring: Ten Propositions', *Asian Journal of Middle Eastern and Islamic Studies*, Vol. 12 (2018) pp. 273-289.

<sup>4</sup> Laura K. Landolt et Paul Kubicek, 'Opportunities and Constraints: Comparing Tunisia and Egypt to the Coloured Revolutions', *Democratization*, Vol. 21 (2014) pp. 984-1006; voir quelques articles dans le numéro spécial 'Mass Mobilization in Comparative Perspective', *Demokratizatsiya*, Vol 26 (2018) pp. 111-283.

<sup>5</sup> Marc Morje Howard, 'Similarities and differences between Eastern Europe in 1989 and the Middle East in 2011', *Washington Monthly*, 1 June 2011; Michael Zantovsky, '1989 and 2011: Compare and Contrast', *World Affairs*, Vol. 174 (2011) pp. 13-24; Erik Meyersson, Anders Olofsgård et Jesper Roine, *Transition All Over? Lessons from the Experience of the Post-Communist Countries for the Countries of the Arab Spring*, IEMed, Barcelona 2011; Lucan Way, 'Comparing the Arab Revolts: The Lessons of 1989', *Journal of Democracy*, Vol. 22 (2011) pp. 13-23; Donatella della Porta, *Mobilizing for Democracy: Comparing 1989 and 2011*, Oxford University Press, Oxford 2014; Marilyn Booth, '25 Years of Revolution Comparing Revolt and Transition from Europe 1989 to the Arab World 2014', *Journal of Contemporary Central and Eastern Europe*, Vol. 23 (2015) pp. 99-103; Ned Richardson-Little, 'Human Rights as Myth and History: Between the Revolutions of 1989 and the Arab Spring', *Journal of Contemporary Central and Eastern Europe*, Vol. 23 (2015) pp. 151-166; Marek Dabrowski, 'The Arab and Post-Communist Transitions: Similarities, Differences, and Common Lessons', *Acta Oeconomica*, Vol. 66 (2016) pp. 181-212.

<sup>6</sup> Giovanni Sartori, 'Compare Why and How: Comparing, Miscomparing and the Comparative Method', in M. Dogan e A. Kazancigil (ed.), *Comparing Nations*, Basil Blackwell, Oxford 1994, pp. 14-34.

<sup>7</sup> Karim B. et Mohamed El-Ghazi, 'Interview d'Ahmed Bensaada: « Le lobby sioniste est très actif en Algérie »', *Algérie Patriotique*, 28 mai 2019.

<sup>8</sup> Ahmed Bensaada, Huit ans après : la « printanisation » de l'Algérie, 4 avril 2019.

[https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=475:2019-04-04-22-50-13&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=475:2019-04-04-22-50-13&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Hocine Neffah, 'Les Américains ont financé des ONG algériennes', *L'Expression*, 2 janvier 2020.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Ahmed Bensaada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?*, op. cit., p. 66.

<sup>13</sup> Voir les notes 7, 8 et 10.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Ibid ; Hocine Neffah, 'Entretien avec Ahmed Bensaada: « Il y a une caste qui dirige ce hirak »', *L'Expression*, 21 juin 2020.

<sup>16</sup> Donnacha Ó Beacháin et Abel Polese (eds.), *The Colour Revolutions in the Former Soviet Republics: Successes and Failures*, Routledge, London 2010; Valerie J. Bunce et Sharon L. Wolchik, *Defeating Authoritarian Leaders in Postcommunist Countries*, Cambridge University Press, Cambridge 2011; Lincoln A. Mitchell, *The Color Revolutions*, University of Pennsylvania press, Philadelphia 2012.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Julia Gerlach, *Color Revolutions in Eurasia*, Springer, Heidelberg 2014, pp. 1-56.

<sup>19</sup> Voir les notes 16 et 18.

<sup>20</sup> Steven Levitsky et Lucan A. Way, *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes after the Cold War*, Cambridge University Press, Cambridge 2010.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Voir les notes 16 et 18.

<sup>23</sup> Voir note 16; Olena Nikolayenko, *Youth Movements and Elections in Eastern Europe*, Cambridge University Press, Cambridge 2017; Tristan Landry, 'The Colour Revolutions in the Rearview Mirror: Closer Than They Appear', *Canadian Slavonic Papers*, Vol. 53 (2011) pp. 1-24.

<sup>24</sup> Gerlach, op. cit. Voir aussi les documentaires produits par Steve York, *A Force More Powerful*, International Center on Nonviolent Conflict (ICNC) 1999 (voir l'épisode du Chili) et *Bringing down a Dictator*, ICNC 2002.

<sup>25</sup> Voir les notes 16 et 18.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Ibid.

<sup>28</sup> Gerlach, op. cit., p. 3, 15, 29.

<sup>29</sup> Katya Kalandadze, 'Electoral Protests and Democratization', *Comparative Political Studies*, Vol. 42 (2009) pp. 1403- 1424; Grigore Pop-Eleches et Graeme Robertson, 'After the revolution', *Problems of Post-Communism*, Vol. 61 (2014) pp. 3-22.

<sup>30</sup> Voir notes 16, 18, et 24; Uri Friedman, 'Choose your Middle East Historical Comparison: 1989, 1968, or 1848?', *The Atlantic*, 22 février 2011; Gunitsky, op. cit., pp. 634-651; Valerie Bunce et Sharon L. Wolchik, 'Introduction: Mass Mobilization in Comparative Perspective', *Demokratizatsiya*, Vol 26 (2018) pp. 111-148.

<sup>31</sup> Valerie J. Bunce et Sharon L. Wolchik, 'International diffusion and postcommunist electoral revolutions', *Communist and Post-Communist Studies*, Vol. 39 (2006) pp. 283-304; Valerie Bunce et Sharon L. Wolchik, 'Transnational networks, diffusion dynamics, and electoral revolutions in the postcommunist world', *Physica* Vol. A378 (2007) pp. 92-99.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Ian Black, 'A devastating defeat for Iran's green revolution', *The Guardian*, 14 June 2009; Güneş Murat Tezcür, 'Democracy promotion, authoritarian resiliency, and political unrest in Iran', *Democratization*, Vol. 19 (2012) pp. 120-140; Ashrafi Morteza, 'Studying the Grounds, Reasons and the Possibility of a Color Revolution in Islamic Republic of Iran', *Islamic Revolution Studies*, Vol. 12 (2015) pp. 93 to 111.

<sup>34</sup> Abel Polese et Donnacha Ó Beacháin, 'The Color Revolution Virus and Authoritarian Antidotes Political Protest and Regime Counterattacks in Post-Communist Spaces', *Demokratizatsiya*, Vol. 19, (2011), pp. 111-132; Karrie J. Koesel et Valerie J. Bunce, 'Diffusion-Proofing: Russian and Chinese Responses to Waves of Popular Mobilizations against Authoritarian Rulers', *Perspectives on Politics*, Vol. 11 (2013) pp. 753-768; Evgeny Finkel et Yitzhak M. Brudny, 'No more colour! Authoritarian regimes and colour revolutions in Eurasia', *Democratization*, Vol. 19 (2012) pp. 1-14; Evgeny Finkel et Yitzhak M. Brudny, 'Russia and the colour revolutions', *Democratization*, Vol. 19 (2012) pp. 15-36; Vitali Silitski, 'Contagion Deterred', in Valerie Bunce, Michael McFaul et Kathryn Stoner-Weiss (eds.), *Democracy and Authoritarianism in the Postcommunist World*, Cambridge University Press, Cambridge 2012; Nicolas Bouchet, 'Russia's "militarisation" of colour revolutions', *Policy Perspectives*, Vol. 4 (2016) pp. 1-4.

<sup>35</sup> Valerie Bunce et Sharon Wolchick, 'Modes of Popular Mobilisations against Authoritarian Rulers: A Comparison of 1989, the Color Revolutions, and the MENA uprisings', *Demokratizatsiya*, Vol 26 (2018) pp. 149-172.

<sup>36</sup> Larbi Sadiki (ed.), *Routledge Handbook of the Arab Spring*, Routledge, New York 2015.

<sup>37</sup> Tina Rosenberg, 'Revolution U: What Egypt learned from the students who overthrew Milosevic', *Foreign Policy*, 16 février 2011.

<sup>38</sup> Mark LeVine, 'The Revolution Never Ends: Music, Protest and Rebirth in the Arab World', in Larbi Sadiki (ed.), *Routledge Handbook of the Arab Spring*, Routledge, New York 2015, pp. 354-365; Charlotte Schriwer, 'Graffiti Arts and the Arab Spring', Sadiki, op. cit., pp. 376-391; Atef Alshaer, 'Poetry and the Arab Spring: A Historical Perspective', Sadiki, op. cit., pp. 392-407.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Ezzeddine Abdelmoula, 'Al Jazeera and Televised Revolution: The Case of Tunisia', in Larbi Sadiki (ed.), *Routledge Handbook of the Arab Spring*, Routledge, New York 2015, pp. 366-375.

<sup>41</sup> Armando Salvatore, 'A Public Sphere Revolution? Social Media versus Authoritarian Regimes', in Larbi Sadiki (ed.), *Routledge Handbook of the Arab Spring*, Routledge, New York 2015, pp. 343-353; María Blanco Palencia, 'Youth and Technology in a Bottom-Up Struggle for Empowerment', op. cit., pp. 420-432.

<sup>42</sup> Heidi A. Campbell et Diana Hawk, 'Al Jazeera's Framing of Social Media During the Arab Spring', *CyberOrient*, Vol. 6 (2012) pp. 34-51; Diana Bossio, 'How Al Jazeera reported the Arab Spring: A preliminary comparative analysis', *Media Asia*, Vol. 40 (2013) p333-343; Diana Bossio, 'Journalism during the Arab Spring: Interactions and Challenges', in Saba Bebawi et Diana Bossio (eds.), *Social Media and the Politics of Reportage: The 'Arab Spring'*, Palgrave Macmillan, London 2014, pp. 11-32; Ezzeddine Abdelmoula, *Al Jazeera and Democratization: The Rise of the Arab Public Sphere*, Routledge, London 2015; Sam Cherribi, *Fridays of Rage: Al Jazeera, the Arab Spring, and Political Islam*, Oxford University Press, Oxford 2017.

<sup>43</sup> Gamal M. Selim, 'The United States and the Arab Spring: The Dynamics of Political Engineering', *Arab Studies Quarterly*, Vol 35 (2013) pp. 255-272; Elliot Abrams, *Realism and Democracy: American Foreign Policy After the Arab Spring*, Cambridge University Press, Cambridge 2017, p. 173.

<sup>44</sup> Jason Brownlee, *Democracy Prevention: The Politics of the U.S.-Egyptian Alliance*, Cambridge University Press, New York 2012, p. 170.

<sup>45</sup> AFP, 'Attaquée sur la Tunisie, Alliot-Marie se défend et reçoit l'appui de Fillon', *20 Minutes*, 18 janvier 2011.

<sup>46</sup> Abrams, op. cit., pp. 173-174.

<sup>47</sup> Fawaz A. Gerges, *Obama and the Middle East: The End of America's Moment?*, Palgrave Macmillan, New York 2012, pp. 9, 103–104, 158.

<sup>48</sup> Kylie Baxter et Shahram Akbarzadeh, *US foreign policy in the Middle East: The roots of anti-Americanism*, Routledge, London 2008; Pierre M. Atlas, 'U.S. Foreign Policy and the Arab Spring: Balancing Values and Interests', *Digest of Middle East Studies*, Vol 21 (2012) pp. 353–385; James A. Larocco et William L. Goodyear, 'The Arab Spring: Safeguarding U.S. Interests for the Long Term', *Prism*, Vol. 4 (2015) pp. 3-16; Bledar Pritti, *US Foreign Policy in the Middle East: The Case for Continuity*, Palgrave Macmillan, Cham 2017; Louise Fawcett, *International Relations of the Middle East*, Oxford University Press, Oxford 2019.

<sup>49</sup> Ethan Bronner et Michael Slackman, 'Saudi Troops Enter Bahrain to Help Put Down Unrest', *New York Times*, 14 mars 2011; Mehran Kamrava, 'The Arab Spring and the Saudi-Led Counterrevolution', *Orbis*, Vol. 56 (2012) pp. 96-104; Guido Steinberg, 'Leading the Counter-Revolution: Saudi Arabia and the Arab Spring', *Stiftung Wissenschaft und Politik Research Paper*, No 7, Berlin, juin 2014; James M. Dorsey, 'Reshaping the Middle East: UAE Leads the Counter-revolution', *RSIS Commentary*, No 200, 14 octobre 2014; Shadi Hamid, 'Islamism, the Arab Spring, and the Failure of America's Do-Nothing Policy in the Middle East', *The Atlantic*, 9 octobre 2015; M. O. Jones, 'Saudi Intervention, Sectarianism, and De-Democratization in Bahrain's Uprising', *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, Vol. 39 (2016) pp. 251–279; As'ad AbuKhalil, 'UAE and Arab counter-revolution', *New Age*, 9 mai 2019; 'The Axis of Counter-Revolution in the Arab World', *Inside Arabia*, 20 juin 2019; François Burgat, 'Libya crisis: Is the Arab and Western counter-revolution failing?', *Middle East Eye*, 31 août 2019; Jamie Allinson, 'Counter-revolution as international phenomenon: the case of Egypt', *Review of International Studies* (2019) pp. 1–25.

<sup>50</sup> Voir notes 38 et 42; Dan Roberts, 'US in bind over Egypt after supporting Morsi but encouraging protesters', *The Guardian*, 3 Jul 2013.

<sup>51</sup> Kareem Shaheen, Paul Torpey, Pablo Gutiérrez et Cath Levett, 'Who backs whom in the Syrian conflict', *The Guardian*, 2 décembre 2015; Frederick W. Kagan, Kimberly Kagan, Jennifer Cafarella, Harleen Gambhir, Christopher Kozak Hugo Spaulding, et Katherine Zimmerman, 'Competing Visions for Syria and Iraq: The Myth of an Anti-Isis Grand Coalition', *Institute for the Study of War*, January 2016; Faysal Itani et Nate Rosenblatt, 'US Policy in Syria: A Seven-Year Reckoning', *Atlantic Council*, Issue Brief, September 2018.

[https://en.wikipedia.org/wiki/American-led\\_intervention\\_in\\_the\\_Syrian\\_Civil\\_War](https://en.wikipedia.org/wiki/American-led_intervention_in_the_Syrian_Civil_War) .

<sup>52</sup> Thomas Carothers, 'Why Is the United States Shortchanging Its Commitment to Democracy?', *Washington Post*, 22 décembre 2014.

<sup>53</sup> Doug Bandow, 'Arab Spring 2.0: Don't Get Any Ideas, Washington', *The American Conservative*, 21 novembre 2019.

<sup>54</sup> Phil Hornshaw, '10 Dictators Donald Trump Has Said Nice Things About', *The Wrap*, 2 mai 2017; Krishnadev Calamur, 'Nine Notorious Dictators, Nine Shout-Outs from Donald Trump', *The Atlantic*, 4 mars 2018.

<sup>55</sup> Khaled Satour, 'L'hystérisation du débat sur le hirak: à propos des « révélations » d'Ahmed Bensaada', [blogs.mediapart.fr/khaled-satour/blog](https://blogs.mediapart.fr/khaled-satour/blog).

<sup>56</sup> Karim B. et El Ghazi, op. cit.

<sup>57</sup> Pologne: 4 juin 1989 ; Turkménie: 7 janvier 1990 ; Ouzbékistan: 18 février 1990 ; Lituanie: 24 février 1990 ; Moldavie: 25 février 1990 ; Kirghizie: 25 février 1990 ; Tadjikistan: 25 février 1990 ; Biélorussie: 4 mars 1990 ; Russie: 4 mars 1990 ; Ukraine: 4 mars 1990 ; Allemagne de l'Est: 18 mars 1990 ; Estonie: 18 mars 1990 ; Lettonie: 18 mars 1990 ; Hongrie: 25 mars 1990 ; Kazakhstan: 25 mars 1990 ; Slovaquie: 8 avril 1990 ; Croatie: 22 avril 1990 ; Roumanie: 20 mai 1990 ; Arménie: 20 mai 1990 ; Tchécoslovaquie: 8 juin 1990 ; Bulgarie: 10 juin 1990 ; Mongolie: 22 juin 1990 ; Azerbaïdjan: 30 septembre 1990 ; Géorgie: 28 octobre 1990 ; Macédoine: 11 novembre 1990 ; Bosnie-Herzégovine: 18 novembre 1990 ; Serbie: 9 décembre 1990 ; Monténégro: 9 décembre 1990 ; Albanie: 31 mars 1991.

<sup>58</sup> Voir note 5.

<sup>59</sup> Kurt Weyland, 'The Diffusion of Regime Contention in European Democratization, 1830-1940', *Comparative Political Studies*, Vol. 43 (2010) pp. 1148-1176; Kurt Weyland, 'The Diffusion of Revolution: '1848' in Europe and Latin America', *International Organization*, Vol. 63 (2009), pp. 391-423.

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Voir par exemple, Robert Springborg, 'Whither the Arab Spring? 1989 or 1848?', *The International Spectator*, Vol. 46 (2011) pp. 5-12; Kurt Weyland, 'The Arab Spring: Why the Surprising Similarities with the Revolutionary Wave of 1848', *Perspectives on Politics*, Vol. 10 (2012) pp. 917-934; Henry E. Hale, 'Regime Change Cascades: What We Have Learned from the 1848 Revolutions to the 2011 Arab Uprisings', *Annual Review of Political Science*, Vol. 16 (2013) pp. 331-353; Gunitsky, op. cit., pp. 634-665.

<sup>62</sup> Katz, op. cit.

<sup>63</sup> Voir note 5; Gunitsky, op. cit., pp. 634-665; Gianluca Solera, 'A Revolutionary Contagion', in Gianluca Solera (ed.), *Citizen Activism and Mediterranean Identity: Beyond Eurocentrism*, Palgrave MacMillan, London 2017, pp. 1-27; Henry E. Hale, 'Regime Change Cascades: What We Have Learned from the 1848 Revolutions to the 2011 Arab Uprisings', *Annual Review of Political Science*, Vol. 16 (2013) pp. 331-353.

<sup>64</sup> Helge Berger et Mark Spoerer, 'Economic Crises and the European Revolutions of 1848', *The Journal of Economic History*, Vol. 61 (2001), pp. 293-326; Kevin Adamson et Mike Rapport, 'The Domino Revolutions: 1848, 1989, 2011', *History Workshop* (UK), 12 janvier 2012.

<sup>65</sup> Joëlle Kuntz, '1848 en Europe: « le printemps des peuples »', *Le Temps*, 25 février 2011; Paul Mason, 'From Arab Spring to global revolution', *The Guardian*, 5 février 2013; Alcinda Manuel Honwana, 'Youth Struggles: From the Arab Spring to Black Lives Matter & Beyond', *African Studies Review*, Vol. 62 (2019) pp. 8–21.

<sup>66</sup> Adamson et Rapport, op. cit.

<sup>67</sup> Gunitsky, op. cit., pp. 634-665.

<sup>68</sup> Heng Chen et Wing Suen, 'Falling Dominoes: A Theory of Rare Events and Crisis Contagion', *American Economic Journal: Microeconomics*, Vol. 8 (2016) pp. 228–255.

<sup>69</sup> Adamson et Rapport, op. cit. ; Emily Sohn, 'Are Revolutions Contagious?', *NBC*, 17 février 2011; Stephen M. Saideman, 'When conflict spreads: Arab spring and the limits of diffusion', *International Interactions*, Vol. 38 (2012) pp. 713-722; Fabrizio Gilardi, 'Transnational diffusion: Norms, ideas, and policies', in Walter Carlsnaes, Thomas Risse, et Beth A Simmons (eds.), *Handbook of International Relations*, Sage Publications, London 2013, pp. 453-477; Hale, op. cit.; Bunce et Wolchick, 2018, op. cit.

<sup>70</sup> Weyland, 2009 et 2012, op. cit. ; Justus Bamert, Fabrizio Gilardi et Fabio Wasserfallen, 'Learning and the diffusion of regime contention in the Arab Spring', *Research and Politics*, Vol. 2 (2015) pp. 1-9.

<sup>71</sup> David Patel et Valerie J. Bunce, 'Turning Points and the Cross-National Diffusion of Popular Protest', *Comparative Democratization*, Vol. 10 (2012) pp. 1-13; Bunce et Wolchik, 2018, op. cit.

<sup>72</sup> Sohn, op. cit. ; della Porta, op. cit. ; Howard, op. cit.; Holger Lutz Kern, 'Foreign Media and Protest Diffusion in Authoritarian Regimes: The Case of the 1989 East German Revolution', *Comparative Political Studies*, Vol. 44 (2011) pp. 1179–1205; Philip N. Howard, Aiden Duffy, Deen Freelon, Muzammil Hussain, Will Mari et Marwa Maziad, 'Opening Closed Regimes: What Was the Role of Social Media During the Arab Spring?', *Social Science Research Network*, 17 avril 2015; Axel Bruns, Tim Highfield et Jean Burgess, 'The Arab Spring and Social Media Audiences: English and Arabic Twitter Users and Their Networks', *American Behavioral Scientist*, Vol. 57 (2013) pp. 871–898.

<sup>73</sup> Rabah Arezki, Alou Adessé Dama, Simeon Djankov et Ha Nguyen, 'Contagious Protests', *World Bank Group Policy Research Working Paper* No 9321, July 2020.

<sup>74</sup> Peter Brock, *A Brief History Of Pacifism From Jesus to Tolstoy*, Syracuse University Press, Syracuse 1992; Robert Cooney et Helen Michalowski (eds.), *The Power of the People: Active Nonviolence in the United States*, New Society Publishers, Philadelphia 1987; Henry David Thoreau, *Walden and Other Writings*, Modern Library, New York 1950; Leo Tolstoy, *Writings On Civil Disobedience and Non-Violence*, Bergman Publishers, New York 1967; Abraham John Muste, *Non-Violence In An Aggressive World*, Harper, New York 1972; Rhagavan Iyer (ed.), *The Essential Writings of Mahatma Gandhi*, Oxford University Press, Oxford 1991; Adam Roberts et Timothy Garton Ash (eds.), *Civil Resistance and Power Politics: The Experience of Non-violent Action from Gandhi to the Present*, Oxford University

Press, Oxford 2009; Mark Kurlansky, *Nonviolence: The History of a Dangerous Idea*, Vintage Books, London 2007; Kit Christensen, *Nonviolence, Peace, and Justice: A Philosophical Introduction*, Broadview Press, Ontario 2009; Andrew Fiala, *The Routledge Handbook of Pacifism and Nonviolence*, Routledge, London 2018; Michael N. Nagler, *The Nonviolence Handbook: A Guide for Practical Action*, Berrett-Koehler Publishers, San Francisco 2014; Judith Butler, *The Force of Nonviolence: An Ethico-Political Bind*, Verso, New York 2020; David T. Dellinger, *Revolutionary Nonviolence*, Anchor Books, New York 1971; Gene Sharp, *The Politics Of Nonviolent Action* (3 volumes), P. Sargent Publisher, Boston 1973; Walter Wink, *Jesus and Nonviolence: A Third Way (Facets)*, Fortress Press, Minnesota 2003; James Melvin Washington (ed.), *A Testament Of Hope: The Essential Writings Of Martin Luther King*, Harper & Row, San Francisco 1986; Paul R. Fleischman, *The Buddha Taught Nonviolence, Not Pacifism*, Pariyatti Publishing, Washington 2002; Robert Ellsberg (ed.), *Thich Nhat Hanh: Essential Writings*, Orbis Books, New York, 2001; Paige, Glenn, Chaiwat Satha-Anand, et Sarah Gilliatt (eds.), *Islam and Nonviolence*, University of Hawai Press, Honolulu 1993; Mohammed Abu-Nimer, *Nonviolence and Peace Building in Islam: Theory and Practice*, University of Florida Press, Gainesville 2003; Jeffrey R. Halverson, *Searching for a King: Muslim Nonviolence and the Future of Islam*, Potomac, Washington 2012; Pal. Ahluwalia, *Violence and Non-Violence in Africa*, Routledge Studies in International Relations and Global Politics, London 2007.

<sup>75</sup> Sean Chabot, 'Transnational Diffusion and the African American Reinvention of Gandhian Repertoire', *Mobilization: An International Journal*, Vol. 5 (2000) pp. 201-216; Sean chabot et Jan Willem Duyvendak, 'Globalization and transnational diffusion between social movements: Reconceptualizing the dissemination of the Gandhian repertoire and the "coming out" routine', *Theory and Society*, Vol. 31 (2002) pp. 697-740.

<sup>76</sup> Consulter la bibliographie de l'article suivant dans ce livre de Abbas Aroua, « La non-violence en Algérie : complot impérialiste ou phénomène endogène ? ».

<sup>77</sup> Alexander Berkman, 'The Lexington Explosion', *Mother Earth* IX, juillet 1914, p. 155; Francesca Seravalle, 'The Fist Photos: On the Polysemy of the Fist', *Photographic Museum of Humanity*, 2017.

<sup>78</sup> Honwana, op. cit., pp. 8-21; Solera, op.cit.

<sup>79</sup> Ibid; Gianluca Solera, 'Revolutionary Contagion: Social Movements around the Mediterranean', in Larbi Sadiki (ed.), *Routledge Handbook of the Arab Spring*, Routledge, New York 2015, pp. 331-340.

<sup>80</sup> Wafa Aouad, '*Abad fi sijil intifadat kulon yaani kulon*', *Al Bayan*, 10 décembre 2019; Marlene Lenthang, 'Treasons Greetings! Tens of thousands rally at protests across the nation in support of impeaching Donald Trump on eve of historic House vote', *Daily Mail*, 18 December 2019. Pour le Mali, voir les protestations de 2020 sur Wikipedia.

<sup>81</sup> Tarek Hafid, « Algérie : déferlante de mêmes Internet sur les États-Unis », *Sputnik News*, 9 juin 2020.

<sup>82</sup> Peggy Levitt et Sally Merry, 'Vernacularization on the Ground: Local Uses of Global Women's Rights in Peru, India, China and the United States', *Global Networks*, Vol. 9 (2009) pp. 441–461; Olga Malets et Sabrina Zajak, 'Moving Culture: Transnational Social Movement Organizations as Translators in a Diffusion Cycle', in Britta Baumgarten, Priska Daphi et Peter Ullrich (eds.), *Conceptualizing Culture in Social Movement Research*, Palgrave MacMillan, London 2014, pp. 251-274.

<sup>83</sup> Jérôme Heurtaux, 'Comparer « transitions » postcommunistes et révoltes arabes. Un point de vue semi-sceptique', *Dossiers du CERI*, janvier 2016.

<sup>84</sup> Ibid.

*Youcef Bedjaoui*

---

---

# LA NON-VIOLENCE EN ALGERIE

---

---

Complot impérialiste ou phénomène endogène ?

*Abbas Aroua*

---

<b>1. Introduction.....</b>	<b>98</b>
<b>2. La non-violence dans la tradition islamique .....</b>	<b>101</b>
2.1. Résister par la meilleure manière.....	102
2.2. Transformation de soi – Conversion de l’autre .....	104
2.3. Notion de Rifq / Līn.....	106
2.4. Doctrine du « Premier fils d’Adam » .....	107
2.5. Exemple d’Abdulghaffar Khan .....	108
<b>3. Monde arabe et non-violence .....</b>	<b>110</b>
3.1. La non-violence dans la terminologie arabe .....	110
3.2. La non-violence dans la littérature arabe .....	111
3.3. Non-violence dans le monde arabe avant 2011 .....	111
3.4. Le « Printemps arabe » .....	113
<b>4. Conclusion.....</b>	<b>114</b>

---

« Les musulmans n'ont besoin ni de Gandhi ni des Occidentaux pour leur enseigner la non-violence, profondément ancrée dans l'islam. »<sup>1</sup> Johan Galtung, fondateur des études de la paix.

## 1. Introduction

Depuis l'avènement des soulèvements populaires non violents dans le monde arabe en 2011 et de la deuxième phase du « Printemps arabe » en 2019 qui a touché le Soudan, l'Irak, le Liban et l'Algérie, certaines voix, parmi lesquelles celles jouissant de la bénédiction des régimes autoritaires arabes, s'élèvent pour dénoncer une nouvelle vague de « révolutions de couleur », qui seraient conçues par l'administration américaine, accompagnées par des « officines » étrangères (l'organisation serbe Otpor est souvent mentionnée), et mises en œuvre dans les pays arabes soit par des traîtres à la solde de « l'impérialisme américain » soit par des citoyens naïfs, non avertis, facilement manipulables par des forces obscures ayant pour but de détruire nos Etats et ruiner nos nations.

Ahmed Bensâada, auteur de la récente publication « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* »,<sup>2</sup> un opuscule dont certains médias ont fait la promotion, y compris par les organes d'information officiels comme l'agence nationale de presse *Algérie Presse Service* (APS) qui présente la publication comme un « livre-enquête »<sup>3</sup> et la *Chaîne 3* de la radio nationale,<sup>4</sup> est un exemple de ces voix qui veulent jeter la suspicion sur le caractère authentiquement algérien du hirak, en associant certaines de ses figures à des forces occultes à l'étranger qui comploteraient contre l'Algérie.

Ahmed Bensâada n'en est pas à son premier écrit sur le sujet. Au printemps 2011 déjà, il publia « Arabesque américaine : le rôle des Etats-Unis dans les révoltes de la rue arabe »,<sup>5</sup> suivi à la veille du lancement du hirak de « Arabesque\$ : Enquête sur le rôle des Etats-Unis dans les révoltes arabes »,<sup>6</sup> puis en avril 2019 de « Huit ans après : la "printanisation" de l'Algérie »<sup>7</sup> et en décembre 2019

de « L'Algérie saura-t-elle déjouer le piège des “révolutions de couleur” ? ». <sup>8</sup>

Dans son article d'avril 2019 sur la « printanisation » de l'Algérie, Ahmed Bensâada juge utile d'appeler à la prudence vis-à-vis de « ces images idylliques de la contestation », car

Plusieurs questions viennent à l'esprit au sujet de ces manifestations populaires. Sont-elles spontanées ? Comment se fait-il qu'elles soient aussi bien organisées ? Est-ce naturel d'offrir des fleurs aux forces de l'ordre dans un pays où cette tradition n'est pas usitée même au sein des familles ? Comment se fait-il que les jeunes nettoient les rues après les marches alors que les autres jours ces mêmes rues sont jonchées de débris ? Comment sont conçus les slogans et qui achemine, via les médias sociaux, les avis de manifestations ou de grève estudiantines à travers tout le territoire national et même à l'étranger ? Pourquoi l'humour et le sarcasme sont largement surutilisés comme arme de revendication ? <sup>9</sup>

Au bout de son raisonnement, l'auteur qui affirme que les soulèvements populaires touchant les pays arabes « ne sont qu'un prolongement des révolutions colorées » <sup>10</sup> arrive à la conclusion concernant le hirak algérien que

le modus operandi de ces manifestations conforme aux principes fondamentaux de la lutte non-violente de CANVAS montre que 19 ans après la Serbie et 8 ans après le début du « printemps » arabe, l'Algérie connaît à son tour une révolution colorée. Ce mode opératoire témoigne ainsi de l'existence d'un groupe de cyberactivistes formés par des officines d'« exportation de la démocratie » et actifs aussi bien dans l'espace que dans le cyberspace. <sup>11</sup>

Ahmed Bensâada va jusqu'à accuser des acteurs du hirak de servir des intérêts étrangers, leur assignant ainsi le statut de traîtres à la nation. Il ajoute dans sa conclusion : « Ce groupe [de cyberactivistes], ainsi que certaines ONG algériennes, doivent comprendre que le fait d'œuvrer pour des intérêts autres que ceux de son pays ne peut mener qu'au chaos et les exemples sont nombreux. » <sup>12</sup>

Pour donner un sens à l'avènement du hirak algérien et à sa nature non-violente, une autre alternative, plus proche de la réalité

sociologique de l'Algérie de 2020 que les thèses complotistes, convoque des éléments d'explication tirés de l'histoire récente du pays, de sa culture profonde et de son intégration dans un monde globalisé et interconnecté.

L'histoire récente de l'Algérie, à savoir ce qui s'y est passé dans la dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle, a enseigné au peuple algérien que l'action violente n'est pas la meilleure option pour faire face à un régime autoritaire. L'action violente ne doit pas être jugée par sa légitimité et légalité uniquement, mais aussi par son efficacité, c'est-à-dire sa capacité de produire le résultat escompté au moindre coût humain et matériel. La « première violence » que fut le coup d'Etat de janvier 1992, comme le qualifiait Abdelaziz Bouteflika à sa nomination à la présidence de la république en 1999, et la répression qui s'en est suivie a poussé des jeunes Algériens à la contre-violence, tombant ainsi dans le piège tendu par le régime putschiste, car une action armée contre un régime militaire lourdement armé, disposant d'un réseau sophistiqué de moukhabarates à tous les niveaux de la société et une grande capacité d'infiltration et de manipulation, est une bataille perdue d'avance. La violence est le terrain privilégié des régimes militaires qui mettent tout en œuvre pour y attirer leurs opposants politiques. Céder à l'attraction de la confrontation armée est donc un suicide politique. Les Algériens ne sont pas les seuls à avoir appris de leurs expériences passées. Les Irakiens et les Libanais aussi sont passés par des expériences douloureuses de violences politiques qui ont failli anéantir le tissu social du pays ; ainsi les nouvelles générations s'engagent plutôt dans l'action non-violente pour opérer un changement politique et social.

Par ailleurs, le peuple algérien ne vit pas isolé du reste du monde. Comme les autres peuples, il vit dans un monde globalisé, surtout depuis l'avènement des réseaux sociaux. Nos jeunes empruntent certains termes, symboles et slogans au mouvement mondial de non-violence ; cela ne fait certainement pas d'eux des « chevaux de Troie » facilitant la mainmise de l'impérialisme mondial sur les ressources de nos pays. Les idées circulent et se propagent dans le monde d'aujourd'hui à la vitesse des signaux satellitaires et de la fibre optique. C'est ce que les chercheurs

Rabah Arezki et al., ont appelé « manifestations contagieuses »<sup>13</sup> à l'issue de l'étude des manifestations non violentes et spontanées dans 200 pays entre 2000 et 2020, qui a identifié le rôle de catalyseur des médias sociaux.<sup>1</sup>

De ce fait, comme les jeunes du monde arabe ont pu s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, ils ont montré en 2011 qu'ils pouvaient eux aussi inspirer la jeunesse mondiale qui a fait écho au « Printemps arabe », en Europe des pays du sud à l'Ukraine, et dans d'autres pays à travers le monde,<sup>14</sup> lors de protestations reproduisant le modèle des « Places de la Liberté » (*Mayādīm/Sabāt at-Tabrīr*). Le « Mouvement des Indignés » (*Indignados*) en Espagne et en Grèce, et le Mouvement « *Occupy* » au Royaume-Uni et aux Etats-Unis en sont des exemples. Cette influence mutuelle nous l'avons vu aussi en 2020 lors de la campagne « *Black Lives Matter* » aux Etats-Unis, ou les foules scandaient « *Remove them all* », reprenant littéralement le slogan algérien « *Yetnahaw gaâ* ».

Enfin, le facteur culturel n'est pas étranger à l'adoption de la méthode non-violente par le peuple algérien lors de son hirak. Le but de cette note est de montrer que l'approche non-violente du changement politique et social, qui n'est pas exclusive à une nation ou une religion mais partagée par toute la famille humaine, est enracinée dans la tradition islamique et a été pratiquée par des musulmans par le passé.

## **2. La non-violence dans la tradition islamique**

Un argumentaire attribuant aux puissances occidentales le contrôle total de toute attitude ou comportement, notamment l'approche non-violente aux changements, affichée par les populations arabomusulmanes dans leurs soulèvements légitimes, accrédite les thèses

---

<sup>1</sup> Si l'Internet est désigné comme un catalyseur des protestations non-violentes dans le monde au 3e millénaire, notamment du Printemps arabe, les historiens des révolutions ont identifié par exemple la diffusion de la presse en Europe comme catalyseur du « Printemps des révolutions », c'est-à-dire l'ensemble de révolutions qu'a connu l'Europe en 1848 et qui a touché l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Pologne et la Suisse. De même qu'ils ont identifié le rôle catalyseur de la diffusion des moyens de télécommunication dans les révolutions non-violentes de l'Europe de l'est et la chute de l'empire soviétique.

propagées par de nombreux cercles intellectuels et politiques, notamment en France, qui attribuent aux musulmans, et aux Algériens en particulier, un caractère essentiellement violent.

Il n'y a pas de religion, de culture, de race ou de nation essentiellement pacifique ou essentiellement violente. Il y a quelque temps, le christianisme et l'islam étaient associés dans le discours public à la violence et le bouddhisme à la paix. Les événements sanglants au Sri Lanka, au Tibet et au Myanmar, et la persécution des minorités religieuses, en particulier les musulmanes, par les bouddhistes sont venus démontrer que le bouddhisme n'est ni moins ni plus violent que les autres religions. Toutes les religions appellent à la paix et, en même temps, autorisent parfois le recours à la violence sous certaines conditions strictes. Mais les adeptes des religions, les communautés qui leur appartiennent, sont des êtres humains, des entités complexes partageant une propension à la violence et l'aspiration à la paix.

Il est vrai que la non-violence stratégique a été théorisée dans cinq dernières décennies par des Occidentaux, notamment par le politologue américain Gene Elmer Sharp qui a consacré des volumes<sup>15</sup> à ce sujet. Mais la réflexion de Sharp n'a pas été élaborée sur le vide ; elle s'est nourrie de son exploration des expériences de luttes non-violentes qu'a connu l'humanité entière à travers les siècles, y compris dans le monde arabo-musulman.

En effet, plusieurs penseurs musulmans ont tenté de mettre en évidence le fondement islamique du concept de non-violence, et l'ancrage de cette vertu dans la tradition islamique, soit en exposant les préceptes islamiques prônant la non-violence, soit en montrant des exemples pratiques d'attitudes et de comportements non-violents de la vie des prophètes qui l'ont été vis-à-vis de leurs opposants violents dans le but de les convertir, soit en exposant des exemples d'action non-violente dans l'histoire musulmane.

## **2.1. Résister par la meilleure manière**

Le Coran évoque la dialectique entre la volonté de spolier les droits de l'autre et celle de résister à la spoliation et présente cela comme

une confrontation éternelle entre le bien et le mal. Le terme pour la spoliation est *nazâ* ou *nizââ* (نزع/نزاع) indiquant le désir de dépouiller, arracher, exproprier, spolier les droits d'autrui, bref, s'engager dans un conflit avec un objectif non légitime. Le vocable pour la résistance est *dafâ* ou *difââ* (دفع/دفاع) désignant l'acte de repousser, protéger, défendre, sauvegarder ses propres droits ou ceux d'autrui. Il s'agit d'un comportement défensif légitime.

Le *nizââ* est réprouvé dans le Coran : « Obéissez à Allah et à Son messager, et ne vous engagez pas dans le *nizââ* [ولا تنازعوا], sinon vous fléchirez et perdrez votre force. »<sup>16</sup> Mais le *difââ* est approuvé, voire recommandé : « Si Dieu ne repoussait pas [ولولا دفع] les gens les uns par les autres, la terre serait certainement corrompue. »<sup>17</sup> « Si Dieu ne repoussait pas [ولولا دفع] les gens les uns par les autres, des ermitages seraient démolis, ainsi que des églises, des synagogues et des mosquées. »<sup>18</sup>

Mais si le *difââ* est recommandé, il doit respecter les principes de *rahma* et *ibsân*. Par conséquent, une violence dépourvue de ces deux impératifs doit être évitée. Le Coran exhorte le croyant à résister par la *meilleure manière* : « Repousse le mal par la meilleure manière »<sup>19</sup> (ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ السَّيِّئَةِ) ; « La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par la meilleure manière ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami intime. »<sup>20</sup> (وَلَا تَسْتَوِي الْحَسَنَةُ وَلَا السَّيِّئَةُ ۗ ادْفَعْ بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ فَإِذَا (الَّذِي بَيْنَكَ وَبَيْنَهُ عَدَاوَةٌ كَأَنَّهُ وَلِيٌّ حَمِيمٌ). La fin du verset évoque la vertu transformatrice et le pouvoir de conversion de la résistance par la meilleure manière (الدفع الحسن), y compris dans sa version non-violente.

L'islam interdit fortement l'injustice (الظلم), en particulier l'agression (العدوان) et l'oppression (البغي والطغيان) et appelle à résister à ces formes d'injustice en utilisant la meilleure manière. Dans le contexte actuel du monde arabo-musulman, la majorité des sociétés vivent sous l'oppression de régimes illégitimes, autoritaires et corrompus, installés et soutenus par des puissances étrangères. Lorsque les peuples arabo-musulmans, y compris le peuple algérien, se dressent pour changer leur condition, en utilisant des méthodes non-violentes, ils ne font

que pratiquer *ad-Dafâ al-Hassan* et se conformer à l'esprit de leur religion.

## **2.2. Transformation de soi – Conversion de l'autre**

Les penseurs algériens Malek Bennabi et Mahmoud Bouzouzou sont parmi les figures les plus influentes du mouvement national qui ont contribué pendant plusieurs décennies au réveil des populations sous occupation française et à la conscientisation de générations d'Algériens. Tous deux partageaient une connaissance profonde et vaste des cultures musulmane et européenne, et tous deux s'intéressaient au changement social.

Malek Bennabi, né le 1<sup>er</sup> janvier 1905 à Constantine et décédé le 31 octobre 1973 à Alger, est celui qui a proposé le concept de « colonisabilité », ce qui signifie que lorsqu'il y a colonisation, il y a nécessairement une prédisposition dans la société colonisée, et la première étape du processus de décolonisation, c'est de prendre conscience de cette condition et s'efforcer de la changer. Il a également développé en détail sur le verset coranique : « Dieu ne change la condition des membres d'une communauté que lorsqu'ils changent ce qui est en eux-mêmes. »<sup>21</sup> Formé en génie électrique, il comparait le rôle d'un musulman à celui de transformateur social,<sup>22</sup> et insistait sur la nécessité de se concentrer davantage sur les devoirs que sur les droits, ces derniers étant le résultat logique de l'acquiescement des premiers. Malek Bennabi admirait le travail de Gandhi qu'il avait rencontré lors de la visite du Mahatma à Paris en 1932. Il était aussi lié à Abul Kalam Azad,<sup>23</sup> théologien et activiste nationaliste musulman, ami de Gandhi, l'ayant précédé à la présidence du Congrès national indien, et premier ministre de l'éducation de l'Inde indépendante. En 1953, un an avant le déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne (1<sup>er</sup> Novembre 1954), Bennabi a écrit trois éditoriaux sur la non-violence et l'expérience indienne : « Hommage à l'Apôtre de la non-violence »,<sup>24</sup> « Romain Rolland et le Message de l'Inde »,<sup>25</sup> « Universalité de la non-violence ».<sup>26</sup> En 1972, Bennabi a écrit une préface à un essai rédigé par Jawdat Said, un théoricien arabe de la

non-violence, intitulé « Jusqu'à ce qu'ils changent ce qui est en eux-mêmes ».

Mahmoud Bouzouzou, né le 22 février 1918 à Bejaïa et décédé le 27 septembre 2007 à Genève, était enseignant, directeur au début des années 1950 de la revue politique et culturelle, bi-hebdomadaire, *Al-Manār*, et président et aumônier général des Scouts musulmans algériens (1947-1954). Il a longuement réfléchi sur la question de la conversion, c'est-à-dire comment gagner le cœur de l'adversaire, à une époque où la tendance était à la résistance armée. Persécuté par la police française qui le considérait comme un chef spirituel de la révolution, puisque la plupart de ceux qui l'ont déclenchée ont passé leur jeunesse chez les Scouts musulmans algériens, il a fui l'Algérie en 1955 et a rejoint le mouvement de réarmement moral à Caux, en Suisse, maintenant connu comme Initiatives et Changement, une expérience qui l'a profondément affecté. En 1958, il écrivait : « On peut lutter pour ce qui est juste, sans amertume. Dans notre cas, je compris que guérir l'amertume c'est résoudre la moitié du problème ; l'autre moitié, qui en est l'origine, réside dans l'esprit de domination, lequel est non moins curable. Ayant vu qu'un Occidental libéré de l'esprit de domination et un Africain libéré de l'amertume peuvent trouver l'unité, je découvris que la lutte des uns pour les autres est plus avantageuse pour l'humanité que la lutte des uns contre les autres et que changer les ennemis en amis constitue l'action morale la plus élevée dans les relations humaines. »<sup>27</sup> Pour Mahmoud Bouzouzou, la mission des prophètes et de ceux qui les prennent comme exemples est de convertir pas de conquérir, de gagner les cœurs, pas d'asservir.<sup>i</sup> Concernant son combat pour la libération de l'Algérie, Mahmoud Bouzouzou écrit : « Comment apporter la vraie liberté à l'Algérie ? Les esclaves de l'esprit de domination, d'exploitation, de supériorité, ne peuvent pas la lui donner. Les esclaves des ambitions, des craintes et des rancœurs ne peuvent pas la lui donner. Seuls des hommes réellement libres, avec un cœur pur et des mains propres, pourront apporter cette vraie

---

<sup>i</sup> Mahmoud Bouzouzou regrettait par exemple que le peuple algérien n'ait pas pu convertir les Français qui occupaient l'Algérie durant 132 ans, comme ont pu faire les musulmans de Mésopotamie avec les Mongols. (Communication personnelle, 2005).

liberté à leur pays et au monde. C'est pour cette liberté que j'ai décidé de lutter. »<sup>28</sup>

Malgré leur engagement en faveur de la non-violence, Malek Bennabi et Mahmoud Bouzouzou ont soutenu la lutte armée durant la guerre d'indépendance de l'Algérie, car ils se sont rendu compte que c'était le seul moyen laissé au peuple algérien pour se débarrasser du colonialisme français, après des décennies de lutte politique qui n'ont pas donné de résultat. En effet, après l'agression des troupes françaises, l'occupation de l'Algérie et plus d'un demi-siècle de sanglantes campagnes de « pacification », le colonialisme français a montré pendant encore un demi-siècle son visage hideux à travers l'oppression du peuple algérien en plus de sa persécution culturelle et religieuse.<sup>29</sup> Paris considérait l'Algérie comme partie intégrante de la France et les Français n'étaient pas prêts à quitter ce pays. Dans l'un de ses séminaires, Malek Bennabi faisait référence à Gandhi et a souligné la différence entre les colonialismes britannique et français ; il a dit que Gandhi n'aurait jamais été reçu à Paris comme il le fut à Londres.<sup>30</sup> Quant à Mahmoud Bouzouzou, il déplorait le fait que le colonialisme français n'ait pas été sensible à la lutte pacifique, politique et syndicale, du mouvement national algérien et écrivait le premier février 1952, à la veille de la révolution : « Le colonialisme ne se soumet que lorsque les armes s'affrontent aux armes, la violence à la violence et la force à la force ; il ne comprend rien d'autre que le langage de la force et de la puissance. »<sup>31</sup>

Il faut noter que si sur la non-violence les idées de Malek Bennabi et Mahmoud Bouzouzou sont reconnues, leurs positions politiques et leur distance critique par rapport aux pratiques des élites politiques de l'époque, n'ont pas été appréciées par certains, ce qui n'enlève rien à la valeur de leur contribution à ce sujet.

### 2.3. Notion de Rifq / Līn

Le principe du *rifq* a été utilisé par le penseur musulman Muhammad Shīrāzī pour faire référence à la non-violence. Shīrāzī est né à Nadjaf (Irak) en 1928 et décédé à Qum (Iran) le

17 décembre 2001. Selon les deux dictionnaires arabes les plus importants (Lisān al-Arab d'Ibn Mandhur et Tāj al-Arūs de Murtadha az-Zubaidi), *rifq* en arabe est l'antonyme de *'unf* (violence). Il pourrait donc être utilisé à la place de la formule négative *lā'unf* (non-violence). Plusieurs hadiths du Prophète incitent au *rifq* : « Dieu aime le *rifq* partout »,<sup>32</sup> « Celui qui est privé de *rifq* est privé de tout le bien »,<sup>33</sup> « Dieu est *rafīq* et aime le *rifq* ; il donne pour *rifq* (non-violence) ce qu'il ne donne pas pour le *'unf* (violence). »,<sup>34</sup> « Quand le *rifq* est dans quelque chose, il l'embellit et quand il est retiré de quelque chose, ça l'enlaidit. »<sup>35</sup>

Le terme *līn* a plus ou moins la même signification que *rifq* et pourrait également être utilisé comme équivalent de non-violence. Le Coran raconte comment Dieu a ordonné à Moïse et à son frère Aaron d'aller parler à Pharaon : « Allez vers Pharaon, car il est devenu un despote. Et parlez-lui avec non-violence (فُؤَلًا لَهُ قَوْلًا لَيِّينًا). Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il ? »<sup>36</sup> Le Coran a également attiré l'attention du Prophète sur le fait que s'il réussissait à rassembler ses compagnons autour de lui, c'était grâce à son approche non-violente : « C'est par la miséricorde de Dieu que tu as été non-violent avec eux (لِنْتَ لَهُمْ). Si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. »<sup>37</sup>

## **2.4. Doctrine du « Premier fils d'Adam »**

Jawdat Saïd est le premier penseur musulman qui a tenté de développer une théorie islamique de la non-violence basée sur l'histoire des deux fils d'Adam : Caïn et Abel. Il est né en 1931 à Bir Ajam, un village du plateau du Golan en Syrie. Il a poursuivi ses études secondaires à Al-Azhar (Le Caire) et est diplômé de la Faculté de langue arabe. Jawdat Saïd a été influencé par la pensée de Malek Bennabi qu'il a rencontré pendant son séjour en Égypte, en particulier par sa théorie du changement social. L'histoire des deux fils d'Adam est relatée dans le Coran comme suit : « Raconteleur la véritable histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices ; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit : “Je te tuerai sûrement”. L'autre dit : “Dieu n'accepte que de la part des pieux. Si tu étends vers moi ta main pour me tuer, moi, je n'étendrai pas vers toi ma main pour te tuer :

car je crains Dieu, le Seigneur de l'univers.” »<sup>38</sup> Le Prophète (SAAWS) a dit : « Sois comme le meilleur des deux fils d'Adam. »<sup>39</sup>

Pour Jawdat Saïd, l'attitude et le comportement du premier fils d'Adam doivent être la norme dans une société véritablement civilisée. Il a développé sa thèse dans plusieurs publications, telles que « *La doctrine du premier fils d'Adam* » (1964), « *Jusqu'à ce qu'ils changent ce qui est en eux-mêmes* » (1972) et « *Sois comme le fils d'Adam* » (1996).

Fidèle à lui-même, Jawdat Saïd a pris position en 2012 pour réprover la militarisation de la révolution syrienne qui avait pourtant commencé par des protestations pacifiques au point où elle fut qualifiée de « Révolution du Chant », vu que les foules syriennes protestaient pendant des mois dans les rues et les places publiques, en chantant la liberté. La révolution syrienne fut hélas poussée à la militarisation par la libération massive et suspecte de la prison de Saidnaya de détenus ayant encadré et participé aux conflits armés en Afghanistan et en Irak, par la répression féroce du régime syrien, ainsi que par l'influence néfaste des ingérences étrangères flagrantes. Jawdat Saïd affirmait publiquement que « si la révolution syrienne vaincra par les armes, nous resterons gouvernés par les armes qui font autorité depuis 1400 ans. »<sup>40</sup>

## 2.5. Exemple d'Abdulghaffar Khan

Un exemple édifiant de la façon dont le changement non violent a fonctionné dans l'histoire musulmane récente est la lutte contre le colonialisme britannique en Inde menée par Abdulghaffar Khan, appelé « Gandhi de la frontière », étant originaire de la province indienne de la frontière du nord-ouest, qui a fondé les *Kbudai Kbidmatgars* (serviteurs de Dieu) dans les années 1920. Cette organisation atteignit plus de 100'000 membres et joua un rôle majeur dans la décolonisation du sous-continent. Comme le fit son ami Mohandas Gandhi, Abdulghaffar Khan adopta la non-violence comme moyen de lutte. Il déclara à ses partisans : « Je vais vous donner une telle arme que la police et l'armée ne pourront pas s'y opposer. C'est l'arme du Prophète, mais vous n'en êtes pas conscient. Cette arme est la patience et la droiture. Aucun pouvoir sur terre ne peut s'y opposer. »<sup>41</sup>

Le serment du *Khudai Khidmatgar*, prêté par quiconque souhaitait rejoindre l'organisation, donne une idée claire du profil des membres de *Khudai Khidmatgar* et de leur engagement en faveur de la non-violence :

- « Je suis un serviteur de Dieu, et comme Dieu n'a besoin d'aucun service, servir Sa création, c'est Le servir ;
- Je promets de servir l'humanité au nom de Dieu ;
- Je promets de m'abstenir de toute violence et de me venger ;
- Je promets de pardonner à ceux qui m'oppressent ou me traitent avec cruauté ;
- Je promets de m'abstenir de participer à des querelles et de créer de l'inimitié ;
- Je promets de traiter chaque Pachtoune comme mon frère et mon ami ;
- Je promets de m'abstenir de coutumes et pratiques antisociales ;
- Je promets de vivre une vie simple, de pratiquer la vertu et de m'abstenir du mal ;
- Je promets de pratiquer de bonnes manières et un bon comportement et de ne pas mener une vie d'oisiveté ;
- Je promets de consacrer au moins deux heures par jour au travail social ;
- J'ai proposé mon nom avec honnêteté et sincérité pour devenir un vrai Serviteur de Dieu ;
- Je sacrifierai ma richesse, ma vie et mon confort pour la liberté de ma nation et de mon peuple ;
- Je ne serai jamais partie à des factions, à la haine ou à des jalousies avec mon peuple ; et me rangerai du côté des opprimés contre l'oppresser ;

- Je ne deviendrai membre d'aucune autre organisation rivale ni ne serai membre d'une armée ;
- J'obéirai fidèlement à tous les ordres légitimes de tous mes officiers tout le temps ;
- Je vivrai conformément aux principes de non-violence ;
- Je servirai toutes les créatures de Dieu de la même manière ; et mon objet sera la réalisation de la liberté de mon pays et de ma religion ;
- Je veillerai toujours à faire ce qui est juste et bien ;
- Je ne désirerai jamais aucune récompense pour mon service ;
- Tous mes efforts seront pour plaire à Dieu, et non pour la notoriété ou le gain. »<sup>42</sup>

### 3. Monde arabe et non-violence

#### 3.1. La non-violence dans la terminologie arabe

Il existe dans la terminologie arabe moderne plusieurs formulations utilisées pour désigner la « non-violence ». Elles sont composées d'une action suivie d'un qualificatif avec une empreinte soit religieuse soit non-religieuse. Les termes d'action utilisés sont « muqāwama » (résistance), « nidhāl » (lutte), « mughālaba » (confrontation), « jihād » (effort) et « ihtisāb » (recherche de la récompense de Dieu). Les qualificatifs utilisés sont « lā'unfī » (non-violent), « silmī » (pacifique) et « madanī » (civil). Cela conduit aux quinze formulations données dans le tableau suivant.

	<i>Muqāwama</i> (Résistance)	<i>Nidhāl</i> (Lutte)	<i>Mughālaba</i> (Confrontation)	<i>Jihād</i> (Effort)	<i>Ihtisāb</i> (Recherche de la récompense de Dieu)
<i>Lā'Unfī</i> (Non-violent)	<i>Muqāwama</i> <i>Lā'Unfiya</i>	<i>Nidhāl</i> <i>Lā'Unfī</i>	<i>Mughālaba</i> <i>Lā'Unfiya</i>	<i>Jihād</i> <i>Lā'Unfī</i>	<i>Ihtisāb</i> <i>Lā'Unfī</i>
<i>Silmī</i> (Pacifique)	<i>Muqāwama</i> <i>Silmīya</i>	<i>Nidhāl</i> <i>Silmī</i>	<i>Mughālaba</i> <i>Silmīya</i>	<i>Jihād</i> <i>Silmī</i>	<i>Ihtisāb</i> <i>Silmī</i>
<i>Madanī</i> (Civil)	<i>Muqāwama</i> <i>Madaniya</i>	<i>Nidhāl</i> <i>Madanī</i>	<i>Mughālaba</i> <i>Madaniya</i>	<i>Jihād</i> <i>Madanī</i>	<i>Ihtisāb</i> <i>Madanī</i>

### **3.2. La non-violence dans la littérature arabe**

Depuis les années 1960 il y a eu dans le monde arabe un intérêt croissant pour la non-violence comme méthode de changement politique et social, notamment pour revisiter la théorie islamique de la non-violence. De nombreux chercheurs, auteurs, journalistes et politiques ont disserté sur le sujet comme par exemple Jawdat Saïd, Mohammad Al-Hussaini Ash-Shirazi, Khalis Chalabi, Khaled Al-Qachtini, Bachar Hmeidh, Mohammad Mahdi Chams Eddine, Hassan As-Saffar, Mohammad Mahfoudh, Mohammad Taqiy Baqir, Moncef Al-Marzougui, Tariq Al-Bichri, Mohammad Abu Nimer, Zeinab Leith, Kamal Habib, Ahmad Fathi et Asâad Al-Imara. Par ailleurs, la bibliothèque arabe compte de nombreux ouvrages<sup>43</sup> qui traitent de façon originale du sujet de la violence et la non-violence, et qui ne se limitent pas aux traductions de la production occidentale en la matière.

### **3.3. Non-violence dans le monde arabe avant 2011**

Dans leur exploration géographique des mouvements sociaux non-violents,<sup>44</sup> les chercheurs Stephen Zunes *et al.* ont classé plusieurs soulèvements dans le monde arabe comme non-violents, comme par exemple le soulèvement de 1919 en Egypte, la résistance dans le Golan occupé au début des années 1980, le soulèvement de 1985 au Soudan, la première intifada palestinienne déclenchée en décembre 1987, le soulèvement d'Octobre 1988 en Algérie.

A noter aussi que dans le contexte algérien, les manifestations de décembre 1960, durement réprimées par les forces d'occupation françaises, ont été un exemple édifiant de l'efficacité de l'action non-violente. Elles ont constitué un tournant historique dans la lutte pour l'indépendance à un moment où l'action militaire directe commençait à montrer ses limites et où la cause algérienne allait être débattue à l'Assemblée Générale de l'ONU.

Par ailleurs, et contrairement à la propagande d'une certaine élite politique et médiatique, dans le monde arabo-musulman et outre-mer, qui se dresse contre l'action politique à référence religieuse, les partis politiques se réclamant de la mouvance islamique et qui revendiquent la participation politique dans la

construction de la société et l'édification de l'Etat, inscrivent dans leurs actes constitutifs le rejet de la violence comme moyen d'action. Le mouvement « Communauté Al-Adl wal-Ihsan » au Maroc en est l'illustration. A noter que c'est le seul mouvement marocain à avoir prôné publiquement l'abolition de la monarchie dans sa forme actuelle. Dans le document qui présente ses buts et les moyens, l'implication politique de la notion de *Ihsan* est expliquée : « Par son existence nous n'appellerons jamais à une solution à travers le conflit violent. »<sup>45</sup> Dans la section consacrée aux moyens, il est précisé que : « Nous évitons la violence dans la parole et dans l'action, car nous croyons, d'une part, que la violence et la prédication ne vont pas ensemble, et d'autre part, à cause de notre certitude que ce qui se construit par la violence n'apporte pas le bien, et ne peut durer. Sa perte est garantie et son profit est très peu probable. Par ailleurs, nous sommes enjoins dans les périodes de conflit à préserver le sang des musulmans et les pardonner. »<sup>46</sup>

L'adoption de la non-violence comme stratégie de changement a précédé l'avènement du « Printemps arabe » dans plusieurs pays. En effet, plusieurs mouvements ont vu le jour dans la première décennie de ce siècle préconisant explicitement la non-violence comme méthode de changement politique. On peut citer parmi ces mouvements : « Courant de la Société Civile » (Liban, 2001), « Mouvement Kifaya » (Egypte, 2004), « Collectif du 18 Octobre » (Tunisie, 2005), « Rassemblement de la Déclaration de Damas » (Syrie, 2005), « Groupe Non-Violence » (Irak, 2006), « Mouvement Rachad » (Algérie, 2007).

Il faut dire qu'il a fallu beaucoup de pédagogie pour persuader les gens de l'efficacité de la non-violence stratégique dans le contexte arabo-musulman. Par exemple, le Mouvement Rachad, fondé en avril 2007, s'est fixé comme mission d'œuvrer pour que « l'autorité politique qui gouverne l'Algérie soit légitime, civile, souveraine, équitable, sociale, prévoyante, efficace, transparente et redevable devant le peuple. »<sup>47</sup> Et « pour réaliser son but, le Mouvement Rachad utilise tous les moyens non-violents de lutte politique. »<sup>48</sup> Lorsque Rachad commençait dès sa création à vanter les vertus de la non-violence et ses avantages comparatifs par

rapport aux autres méthodes de changement (insurrection armée, coup d'état, intervention étrangère), les initiateurs du mouvement algérien ont été traités de naïfs, se prenant pour des Gandhi, dans une Algérie qui n'a rien à voir avec l'Inde. L'argument des sceptiques à la méthode non-violente était que le tempérament « chaud », amazigh et arabe, des Algériens constituait un obstacle réel à l'action non-violente. Rachad s'est engagé dans un effort de sensibilisation de longue haleine pour déconstruire ce postulat, à travers de nombreux écrits, une série de documentaires<sup>49</sup> diffusés par « Rachad TV » et les interventions régulières des membres du mouvement dans les médias.

### **3.4. Le « Printemps arabe »**

Un autre exemple plus récent démontrant que la non-violence peut apporter des changements dans une société arabo-musulmane est le « Printemps arabe », dans ses deux éditions 2011 et 2019.

A la fin de 2010, l'élément déclencheur que fut la fin tragique et spectaculaire de Mohamed Bouazizi est venu inaugurer une nouvelle ère dans la région, marquée par les soulèvements pacifiques des populations pour recouvrer liberté, dignité et vie décente. Les acteurs de ces soulèvements, notamment les jeunes, ont démontré par l'action, que la non-violence stratégique pouvait fonctionner aussi dans le monde arabo-musulman. La brutalité des régimes, l'enracinement des « Etats profonds » et des forces de la contre-révolution, l'interférence des puissances mondiales et régionale, et surtout l'incompétence des élites politiques nationales qui ont pris le relai, tout cela a empêché l'aboutissement des soulèvements pacifiques dans certains contextes et a conduit soit au retour de l'ancien régime renforcé (Egypte), soit à une situation chaotique (Yémen, Syrie et Libye).

La deuxième vague de soulèvements de 2019, notamment en Algérie, est venue démontrer encore une fois, à ceux qui en doutaient jusque-là, que les peuples arabo-musulmans, y compris le peuple algérien, étaient capables aussi d'aspirer à la dignité et sortir du piège de la « hogra/harga », et de mener un hirak civilisé qui a ébloui le monde par son caractère non-violent durable malgré toutes les provocations du régime militaire algérien. Si le hirak dure

depuis le 22 février 2019, même avec la trêve volontaire des marches hebdomadaires en mars 2020 à cause de la crise du Covid-19, c'est parce qu'il respecte plusieurs principes fondamentaux<sup>50</sup> tels que : 1) *L'unité dans la diversité* : Le hirak a brisé toutes les frontières : idéologique, régionale, générationnelle, de genre, de capacité physique, intérieur-extérieur, etc. ; 2) *La vision commune* : Il y a eu convergence vers une seule revendication claire et nette : la primauté du politique sur le militaire. Le principal slogan étant aujourd'hui : « *madaniya machi askarya* » (Etat civil, pas militaire) ; 3) *La non-violence* : La révolution n'a pu durer que grâce à sa non-violence. Le pouvoir qui excelle dans la gestion de la violence et son instrumentalisation à son avantage a été pris au dépourvu et se débat sur un terrain qu'il ne maîtrise guère ; 4) *L'indépendance* : Les Algériens ne veulent d'aucune interférence dans leurs affaires ; ils estiment qu'eux seuls sont habilités à opérer le changement qu'ils souhaitent. Ils ont un unique message aux gouvernements étrangers : en soutenant un régime autoritaire et corrompu en Algérie, vous transgressez vos propres valeurs et desservez les intérêts de vos propres pays.

#### 4. Conclusion

Cette note a tenté de montrer à travers des textes islamiques et des exemples et expériences du monde arabo-musulman que la notion de non-violence comme méthode de changement n'est pas étrangère à cette région du monde. La non-violence n'est pas un produit importé naïvement par nos peuples, exporté vers nous par des officines occidentales complotant contre nos intérêts. C'est une tradition dans notre culture, encouragée par les préceptes islamiques et pratiquée au cours de notre histoire musulmane.

Les explications qui attribuent tout mouvement populaire pour un changement politique et social dans le monde arabo-musulman à un agent extérieur dénie aux citoyens de cette région du monde la maturité politique, le désir légitime de s'émanciper des régimes autoritaires et la volonté, ancrée dans la nature humaine, de vivre librement et dignement.

Propager l'idée que les aspirations profondes de nos peuples et le désir profond de les réaliser sont le fait d'une « main étrangère »

est une approche qui contribue, consciemment ou inconsciemment, à rallonger le règne des régimes autoritaires et corrompus dans le monde arabo-musulman, sous prétexte de protéger les Etats de la région des complots qui se trameraient contre eux dans certaines capitales étrangères, principalement Washington DC. Ceci est non seulement une attitude infantiliste et irrespectueuse de nos peuples, insultant donc leur intelligence collective, mais elle ignore de ce fait que les puissances néocolonialistes ont tout intérêt à maintenir des régimes autoritaires sous leur joug, qui servent leurs intérêts illégitimes au détriment des intérêts légitimes de leurs populations. Washington DC, présentée en 2011, par certains comme l'instigateur de la « Révolution du 25 Janvier », à travers une hypothétique manipulation de la jeunesse égyptienne par des agences pro-américaines dont Otpor, a été, sous l'administration Obama, le plus important soutien au maréchal Abdel Fattah el-Sisi dans son coup d'Etat militaire du 3 juillet 2013 et le retour de la dictature en Egypte après une courte récréation démocratique de deux ans et demi.

Le hirak algérien a été ignoré par tout le monde et a été assujéti à un blackout médiatique dans les médias internationaux, et c'est tant mieux. Personne ne peut accuser le hirak d'avoir bénéficié du soutien d'un gouvernement étranger, comme ce fut le cas d'autres mouvements de protestations tel que le soulèvement de Hong Kong. Les gouvernements des puissances mondiales et régionales, à savoir les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, et autres pays occidentaux, la Russie, la Chine, l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis, le Qatar, la Turquie, n'ont jamais affiché le moindre appui au hirak algérien. Ils ont tous continué à faire des « affaires » avec le régime algérien au grand dam des intérêts du peuple algérien.

Le « Printemps arabe », déclenché fin 2010 et qui est toujours en cours, ainsi que le hirak algérien en particulier, nous livrent plusieurs enseignements, notamment que : 1) Tous les êtres humains aspirent à la liberté, à la dignité et à une vie décente ; 2) Tous les peuples ont un seuil de soulèvement, c'est-à-dire un degré de *bogra* à partir duquel ils se soulèvent ; les Musulmans

(Arabes, Amazighs, Kurdes et autres) n'y font pas exception ; 3) L'étincelle qui déclenche le soulèvement est spécifique au contexte ; 4) Aucun dictateur n'est invincible ; les despotes ne sont pas aussi forts qu'ils le paraissent ; 5) La clé de la victoire contre la dictature est l'unité dans la diversité ; 6) Un leader charismatique n'est pas un prérequis à la victoire ; 7) Les jeunes peuvent provoquer le changement ; 8) La résistance civile non violente est efficace dans les pays arabo-musulmans également ; 9) Les réseaux sociaux et les chaînes satellitaires peuvent aider, mais la vraie lutte est dans la rue et des sacrifices sont nécessaires et inévitables ; 10) Les puissances mondiales n'ont pas d'amis permanents et ne peuvent pas tout planifier et tout prévoir.

## Notes de référence

<sup>1</sup> Extrait de la préface de l'ouvrage « La quête de la paix en Islam » (Abbas Aroua. *The Quest for Peace in the Islamic Tradition*. Kolofon. Oslo 2013). <https://cpi-geneva.org/images/pdf/Books/Q4P.pdf>

<sup>2</sup> APIC, Alger, juin 2020.

<sup>3</sup> <http://www.aps.dz/culture/105902-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-un-livre-enquete-signé-a-bensaada>

<sup>4</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=1xm-oKsAcp4&feature=share>

<sup>5</sup> Michel Brulé, Montréal, avril 2011.

<sup>6</sup> Investig'Action, Bruxelles, février 2019.

<sup>7</sup> <https://bit.ly/39tRliK>

<sup>8</sup> <https://bit.ly/32V0nDZ>

<sup>9</sup> <https://bit.ly/39tRliK>

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Ibid

<sup>12</sup> Ibid

<sup>13</sup> Arezki, Rabah; Dama, Alou Adesse; Djankov, Simeon; Nguyen, Ha. 2020. Contagious Protests. Policy Research Working Paper; No. 9321. World Bank, Washington, DC. (2020).

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34130>

<sup>14</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/Impact\\_of\\_the\\_Arab\\_Spring](https://en.wikipedia.org/wiki/Impact_of_the_Arab_Spring)

<sup>15</sup> Voir entre autres : *The Politics of Nonviolent Action*. Porter Sargent (1973). *From Dictatorship to Democracy: A conceptual framework for liberation*. The Albert Einstein Institution (1994). *Social Power and Political Freedom*. Porter Sargent (1980). *Waging Nonviolent Struggle: 20th Century Practice and 21st Century Potential*, avec Joshua Paulson. Extending Horizons Books (2005). *Self-Liberation: A Guide to Strategic Planning for Action to End a Dictatorship or Other Oppression*, avec l'assistance de Jamila Raqib. The Albert Einstein Institution (2009). *Sharp's Dictionary of Power and Struggle*. Oxford University Press (2011).

<sup>16</sup> Coran, Al-Anfal:46.

<sup>17</sup> Coran, Al-Baqara:251.

<sup>18</sup> Coran, Al-Hajj:40.

<sup>19</sup> Coran, Al-Mu'minin:96.

<sup>20</sup> Coran, Fussilat:34.

<sup>21</sup> Coran, Ar-Ra'd:11.

<sup>22</sup> Rapporté par Mostafa Brahami (Communication personnelle, 1995).

<sup>23</sup> Rapporté par Noureddine Boukrouh. « Pensée de Malek Bennabi : 5) L'Afro-Asiatisme ». *Le Soir d'Algérie* du 8 novembre 2015.

<sup>24</sup> *Le Jeune Musulman* du 30 janvier 1953.

<sup>25</sup> En deux parties, dans *Le Jeune Musulman* du 26 juin 1953 et du 22 janvier 1954.

<sup>26</sup> *La République Algérienne* du 18 décembre 1953.

<sup>27</sup> In *Tribune Libre* No. 39. Un changement d'espérance : A la rencontre du réarmement moral. Des témoignages, des faits, réunis sous la direction de Gabriel Marcel, de l'Institut. Plon, Paris 1958.

<sup>28</sup> *Tribune Libre* No. 39. Op. Cit.

<sup>29</sup> Abbas Aroua. "Reading Notes on Colonial Massacres in Algeria". In *An Inquiry into the Algerian Massacres*. Youcef Bedjaoui, Abbas Aroua and Meziane Ait-Larbi. Hoggar, Geneva 1999.

<https://hoggar.org/1999/08/15/reading-notes-on-french-colonial-massacres-in-algeria/>

<sup>30</sup> Rapporté par Anwar Haddam (Communication personnelle, 2013).

<sup>31</sup> Mahmoud Bouzouzou. La Journée de Tunisie. *Almanar*. Première année, No. 15. 1<sup>er</sup> février 1952.

<sup>32</sup> Rapporté par Bukhāri.

<sup>33</sup> Rapporté par Muslim, Ahmad et Ibn Māja.

<sup>34</sup> Rapporté par Muslim et Ibn Māja.

<sup>35</sup> Rapporté par Muslim.

<sup>36</sup> Coran, Ta Ha:43-44.

<sup>37</sup> Coran, Aal Imran:159.

<sup>38</sup> Coran, Al-Ma'ida:27-28.

<sup>39</sup> Rapporté par Tirmidhi, Abu Dawood et Ibn Maja.

<sup>40</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=0QQQxXRR060>

<sup>41</sup> David Cortright. *Peace: A History of Movements and Ideas*. Cambridge University Press (2008).

<sup>42</sup> <https://khudaikhidmatgar.wordpress.com/oath-of-a-khudai-khidmatgar/>

<sup>43</sup> Voir par exemple les contributions suivantes :

"مذهب ابن آدم الأول: مشكلة العنف في العمل الإسلامي"، جودت سعيد (1966)؛ "إلى حكم الإسلام"، محمد الحسيني الشيرازي (1984)؛ "الوصول إلى حكومة واحدة إسلامية"، محمد الحسيني الشيرازي (1995)؛ "كن كابن آدم"، جودت سعيد (1997)؛ "نحو اللاعنّف: المقاومة المدنية عبر التاريخ" خالد القشطيني (1998)؛ "سيكولوجية العنف واستراتيجية الحل السلمي"، خالد جليبي (1998)؛ "بناء ثقافة السلم"، خالد جليبي (1999)؛ "العنف والديمقراطية"، عبد الإله بلقزيز (2000)؛ "فقه العنف المسلح في الإسلام"، محمد مهدي شمس الدين (2001)؛ "الفباء اللاعنّف: رؤية إسلامية أولية في ثقافة التسامح"، صالح الحسن (2001)؛ "الإسلام واللاعنف"، تحرير جليلين بايج، شايوات سائنا-أنند (قادر محي الدين) وسارة جيليات (2001)؛ "العنف وإدارة الصراع السياسي في الفكر الإسلامي: بين المبدأ والخيار"، عبد الحميد أحمد أبو سليمان (2002)؛ "اللاعنف في الإسلام"، محمد الحسيني الشيرازي (2002)؛ "اللاعنف وإحلال السلم في الإسلام"، محمد أبو النمر (2003)؛ "نظرية اللاعنّف عند الإمام الشيرازي: دراسة مقارنة"، أسعد الإمارة (2003)؛ "السياسة النبوية ودولة اللاعنّف"، حسن موسى الصفار (2004)؛ "العنف واللاعنف في الحركات الإسلامية المعاصرة"، بشار حميض (2005)؛ "الإسلام والعنف"، أحمد أبو مطر بالاشتراك مع خالد جليبي وزهير المخ (2005)؛ "اللاعنف في نهضة الإمام الحسين"، محمود مراد الحائري (2006)؛ "اللاعنف في التاريخ العربي الإسلامي"، عدنان اسمندر (2006)؛ "حرب اللاعنّف: الخيار الثالث"، أحمد عبد الحكيم، هشام مرسي ووائل عادل (2007)؛ "اللاعنف في الإسلام: مفهومه، مجالاته، آلياته، أدواته"، علي حاشوش الزيدي (2008)؛ "اللاعنف: قراءة تحليلية في أنواعه وأفاقه"، محمد ملا حسن آل باقر (2016).

<sup>44</sup> Stephen Zunes, Sarah Beth Asher, and Lester Kurtz (editors). *Nonviolent Social Movements: A Geographical Perspective*. Wiley-Blackwell (1999). Voir aussi les travaux de Ralph E. Crow, Philip Grant and Saad E. Ibrahim (editors). *Arab Nonviolent Political Struggle in the Middle East*. Lynne Rienner Publishing (1990) et Stephan, Maria J. (editor). *Civilian Jihad: Nonviolent Struggle, Democratization, and Governance in the Middle East*. Palgrave Macmillan (2009).

<sup>45</sup> <https://bit.ly/3fttUuU>

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> <https://rachad.org/fr/?p=506>.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> <https://bit.ly/38KSQIS>

<sup>50</sup> Abbas Aroua. *Après plus de sept mois, le barak en Algérie reste inflexible*. 1er octobre 2019. <https://cpi-geneva.org/fr/publications-fr/contributions/858>



---

---

# PARRAINAGE OCCIDENTAL CONTRE LA VOLONTE POPULAIRE ET LES INTERETS NATIONAUX DE L'ALGERIE

---

---

*Mohamed Dougba*

---

1. Introduction.....	121
2. Les mercenaires intellectuels et le conseil de Bongo Beti .....	123
3. Sous-traitance pour Washington .....	131
4. Coups tordus contre la cause palestinienne .....	135

---

## 1. Introduction

Il fut un temps où l'Algérie inspirait la solidarité dans le Sud et au-delà. Sa lutte pour l'indépendance après plus d'un siècle de domination coloniale française a attiré des militants et activistes anticoloniaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe, y compris de l'ancienne France coloniale elle-même. Les Algériens considèrent ces militants des amis de l'Algérie. Il s'agissait de militants politiques, mais aussi de médecins, d'infirmières, de journalistes, d'avocats, d'enseignants, d'écrivains, d'ingénieurs et de techniciens d'autres professions et expertises. Certains étaient simplement des réfugiés politiques qui ont trouvé dans le pays naissant un havre de paix et une communion de cause pour se libérer des chaînes du colonialisme. C'était la génération des « Pieds rouges » comme le documentait Catherine Simon.<sup>1</sup> L'histoire de l'indépendance de l'Algérie était si inspirante qu'elle projetait sa politique étrangère militante pour la cause de la

décolonisation, de l'indépendance économique et du non-alignement.<sup>2</sup> Les universitaires se sont très tôt intéressés à l'histoire et à la mission du pays des années 1960 aux années 1980.<sup>3</sup> Les années 1990 ont vu un regain d'intérêt pour l'Algérie dans les cercles internationaux des médias et du monde universitaire

Les émeutes d'Octobre 1988 ont annoncé un printemps de démocratisation de courte durée (1989-1991) qui a redoré la stature internationale du régime Chadli. Cependant, l'intervention militaire de janvier 1992 et la décennie de guerre civile qui s'en est suivie ont dépouillé le régime de l'aura que l'histoire de son indépendance revêtait sur le pays. Ceci a mis le régime dans le besoin urgent d'une machine de propagande à l'étranger pour propager son récit et faire taire toutes les critiques à l'égard de la tragédie qui se déroulait dans le pays. Recrutés principalement dans les milieux médiatiques et universitaires européens, ces amis du régime algérien ont fait preuve d'excès de zèle au service de l'agenda de la junte pendant la décennie sanglante et tout au long des vingt ans de règne d'Abdelaziz Bouteflika, grâce à la manne des revenus pétroliers qui ont explosé après l'invasion de l'Irak en 2003.<sup>4</sup> Ces amis du régime militaire étaient prêts à offrir leurs services pour une poignée de dollars.

Perplexes face aux formidables manifestations pacifiques du hirak qui ont renversé le régime de Bouteflika, certains éléments de la machine de propagande du régime algérien peinent à se maintenir dans les affaires et au service de la junte, même s'ils ont été complètement discrédités aux yeux des Algériens. Dès que le hirak a empêché le cinquième mandat de Bouteflika et anéanti les espoirs de l'armée d'un remplacement rapide de Bouteflika par une autre façade civile en avril puis juillet 2019, l'ancien mécanisme de propagande de l'armée a repris sérieusement ses attaques virulentes et vicieuses contre les diverses composantes du hirak algérien. Le but a été de discréditer le hirak et le présenter comme une conspiration fomentée par des agents étrangers, des fauteurs de troubles et des ennemis de l'Algérie œuvrant contre l'armée patriote qui protégerait la souveraineté de l'Algérie de l'ingérence étrangère. Certains poussent même la propagande au point de dépeindre le hirak comme un outil de l'impérialisme américain qui

ciblerait l'armée algérienne à cause de son indépendance résolue et sa lutte pour les causes du Sud et de la Palestine.

Cet essai examine le pamphlet très médiatisé d'Ahmed Bensâada et déconstruit ses arguments infondés et fragiles, et ce en défense du hirak qui est profondément algérien, nationaliste, responsable et prometteur d'une Algérie véritablement souveraine et prospère. L'éditeur du texte de Bensâada a choisi Majed Nehmé et Richard Labévière pour écrire respectivement la préface et la postface du pamphlet. Comme l'explique Benmohammed dans cet ouvrage, Bensâada, Nehmé et Labévière se connaissent très bien puisqu'ils sont tous les trois membres du Centre International du Géopolitique et de Perspective Analytique (CIGPA), en France. On peut donc supposer que c'est Bensâada qui a fortement recommandé à ses amis du CIGPA de présenter sa brochure aux lecteurs. Les préfaces sont généralement obtenues pour ajouter de la crédibilité aux efforts de l'auteur. Alors, quelle est le degré de crédibilité de Nehmé et Labévière auprès des Algériens et du hirak ?

## **2. Les mercenaires intellectuels et le conseil de Bongo Beti**

Dans sa préface, Nehmé présente Bensâada comme l'éminent expert des révolutions de couleur et des stratagèmes néo-conservateurs américains qui ont exporté le modèle de changement de régime de l'Eurasie vers la région MENA en 2011, et qui ont tenté de les tester sur le terrain algérien en 2012. Nehmé nous assure que l'œil vigilant de Bensâada a mis au jour un schéma similaire de la part de certaines ONG algériennes qui s'efforceraient de saper le hirak, ce qui l'a poussé à sonner l'alarme et à écrire cette « contribution majeure ». <sup>5</sup> Les deux premiers articles de ce livre ont largement démontré les faiblesses de la logique de Bensâada ou plutôt l'absence de logique et de rigueur scientifique de sa thèse lorsqu'elle est soumise à un examen critique. Nous nous concentrerons donc ici sur les propos de Nehmé eux-mêmes. Nous considérerons que la citation par Nehmé des « articles 107 et 108 » de la Constitution algérienne de 2016 relève d'une faute de frappe, dont l'éditeur devrait être blâmé,

plutôt que de son ignorance du quatrième amendement de la Constitution d'un régime qu'il a défendu et d'un pays dont il prétend être expert de ses affaires.<sup>6</sup>

Nehmé explique aux lecteurs que ce que voulait le peuple algérien lorsqu'il est descendu dans les rues en 2019 c'était l'appropriation de son destin et non la mise en place d'un « [pacte] avec les forces les plus obscurantistes, les plus rétrogrades, les plus anti-démocratiques, les plus violentes, qui avaient pratiqué un terrorisme de masse contre le peuple algérien, lui-même ». <sup>7</sup> Il conclut que ce rejet par les Algériens des désirs de ces conspirateurs expliquerait la soi-disant offensive contre la Nouvelle Algérie en Europe et à l'intérieur de l'Algérie. Déconstruisant cette préface, on note une omission flagrante du mot régime ou gouvernement ainsi qu'une confusion et une assimilation délibérées par Nehmé (et Labévière dans la postface) de « Algérie » au « régime algérien ». Nehmé propose la même vieille explication usée et abusée de l'attaque supposée et disproportionnée contre la Nouvelle Algérie (d'Abdelmadjid Tebboune) : ingérence étrangère, Maghreb (Libye), relations avec la France et l'héritage colonial.

La plupart des Algériens ordinaires n'ont jamais entendu parler de Nehmé jusqu'à ce que le quotidien arabophone *El-Khabar* publie une interview choquante avec l'actuel directeur de l'ANEP en charge de la gestion des placements publicitaires du secteur public dans la presse écrite. Le directeur de l'agence ANEP a révélé que le magazine *Afrique-Asie* dirigé par Majed Nehmé a bénéficié des généreuses contributions et soutiens du régime algérien, entre autres organes d'information en Europe comme *Jeune Afrique*.<sup>8</sup> Depuis de nombreuses années, *Afrique-Asie* s'efforce de soutenir le régime algérien et de saper la lutte de la société civile algérienne pour le changement et la démocratie. Nehmé ne peut pas expliquer le soutien de son magazine au régime Bouteflika qui est tombé en disgrâce avec les nouveaux maîtres d'Alger maintenant. La préface est donc une déclaration d'allégeance aux nouveaux maîtres de la Nouvelle Algérie. Nehmé est cohérent avec sa mission de servitude auprès de l'armée algérienne quelle que soit la façade civile que la junte nomme à la tête de l'Etat. Bouteflika est parti, Abdelmadjid Tebboune est là, mais la mission de servir le régime

militaire reste la même. Il est alors temps de saluer le nouveau slogan de la Nouvelle Algérie de Tebboune.<sup>9</sup>

Labévière a écrit la postface qui reprend largement le même schéma de Nehmé mais de manière plus nuancée. Labévière avoue ce qu'il considère comme son amour pour l'Algérie, qui l'oblige à tenir compte de son appel à la solidarité à un moment où elle est visée par les complots et les stratagèmes de l'agenda impérialiste américain pour saper la posture de l'Algérie révolutionnaire. Il glorifie la Révolution algérienne de 1954 en la plaçant sur un pied d'égalité avec la Révolution française.<sup>10</sup> Labévière évite commodément d'évoquer le régime algérien ou la gouvernance désastreuse de Bouteflika et saute un peu miraculeusement à 2020 pour expliquer aux lecteurs que le hirak serait un outil de la mondialisation américaine pour affaiblir l'Algérie révolutionnaire, en raison de son non-alignement, sa diplomatie activiste au service de causes justes du Sud et de la Palestine. Il cite son mentor Redha Malek, mieux connu par les Algériens comme le camelot de la stratégie contre-insurrectionnelle, « la peur doit changer de camp », au début de la décennie sanglante des années 1990.<sup>11</sup> Labévière glorifie la Révolution algérienne et l'indépendance de la France coloniale mais glorifie aussi la Révolution française et la vision gaulliste de l'Algérie et de l'Afrique contre l'Amérique impérialiste.

On se demande vraiment pourquoi Bensâada, qui depuis une décennie n'a cessé de réitérer sa vigilance et son dévouement pour la sauvegarde de la souveraineté algérienne contre l'ingérence d'ennemis étrangers et nationaux, opterait pour un officier de carrière de l'establishment français pour postfacer son texte. Labévière était rédacteur en chef de RFI, l'emblème par excellence de la politique de la Françafrique,<sup>12</sup> et a été pendant de nombreuses années rédacteur bénévole de *Défense* la revue de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN).<sup>13</sup> Labévière, qui contribue régulièrement des articles très critiques de la politique américaine dans le site *Afrique-Asie* de Nehmé, passe sous silence les ravages de la politique française en Afrique, en particulier au Sahel, où plus de 5 000 soldats sont sur le terrain en Afrique de l'Ouest dans le cadre de l'opération Barkhane.<sup>14</sup> On ne comprend vraiment pas comment Bensâada (et la maison d'édition) cherchent

à rehausser la crédibilité du pamphlet à travers le nom d'une personnalité très étroitement associée aux institutions militaires et services de renseignement français comme le Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R) d'Eric Denécé.<sup>15</sup> La seule explication plausible serait que Bensâada ne considère pas l'ingérence française dans les affaires algériennes comme un danger pour la souveraineté algérienne qu'il garde sacrément par sa vigilance et son « expertise » en financement étrangers des ONG.

Nehmé, Labévière et *Afrique-Asie* ne sont pas une nouveauté. Le premier est au service du plus offrant et du nouveau maître tandis que le second sert l'*establishment* et les intérêts nationaux de son pays, la France. *Jeune Afrique* est une autre publication qui sert le même objectif à l'échelle de l'Afrique. Il sert l'*establishment* français et ses relais que constituent les régimes autoritaires africains vassaux. Tout comme *Afrique Asie*, *Jeune Afrique* a profité pendant des décennies du soutien financier du régime algérien pour soigner son image en Europe et dans le monde anglophone à travers sa publication *The Africa Report*. *Jeune Afrique* et *The Africa Report* se sont lancés dans une campagne pour saper l'unité du hirak.<sup>16</sup> Il y a quatre décennies, l'auteur camerounais Bongo Beti avait démasqué le rôle que *Jeune Afrique* joue dans la politique de la Françafrique.<sup>17</sup> Beti avait averti que l'Afrique a besoin de sa propre presse authentique qui sert ses propres intérêts et sa lutte pour l'indépendance.<sup>18</sup>

Les Algériens se souviennent certainement du scandale dans lequel *Le Monde* a terni sa réputation en publiant 16 pages de propagande du régime de Bouteflika sans avertir ses lecteurs que le supplément était un matériel de promotion sponsorisé par le gouvernement algérien.<sup>19</sup> On sait maintenant que *Le Monde* a empoché un million et demi d'euros pour le service.<sup>20</sup> On pourrait dire que *Le Monde* a publié des excuses et a expliqué qu'il s'agissait d'une omission involontaire. Difficile à croire. Mais l'acte de propagande le plus étonnant pour polir l'image délabrée du régime de Bouteflika a été les entretiens bizarres avec Bouteflika que l'Oxford Business Group (OBG) a publiés au cours des six dernières années de son règne alors qu'il était quasi-absent des affaires publiques de l'Etat.<sup>21</sup> Tout comme les nombreuses visites

effectuées par des responsables européens, allant des ministres aux maires, le régime algérien a eu du mal à convaincre l'opinion publique algérienne et internationale que Bouteflika était capable d'assumer ses fonctions, à partir du moment où il ne faisait plus de discours public ni d'apparition audible depuis son rassemblement du 8 mai 2012 à Sétif.<sup>22</sup> Il était donc tout à fait auto-décrédibilisant de la part de l'OBG de se livrer au régime algérien et de contribuer volontairement aux campagnes de propagande menées par le régime de Bouteflika contre les aspirations des Algériens à l'Etat de droit et aux libertés. Juste un mois avant le déclenchement du hirak, l'OBG a en quelque sorte miraculeusement interviewé Bouteflika sur sa stratégie économique alors que tout le monde savait qu'il était très malade et incapable d'assumer ses fonctions, ou simplement de parler d'une façon audible et compréhensible.<sup>23</sup> OBG s'est délibérément engagé dans cette propagande soutenue et sponsorisée sur la prétendue prospérité dont jouissaient les Algériens grâce à la vision économique de Bouteflika, nous disent-ils.<sup>24</sup> OBG s'excusera-t-il un jour auprès des Algériens ?<sup>25</sup> Ce qui est sûr, c'est que l'atteinte à la crédibilité de sa marque est profonde.

Les efforts insistants du régime algérien pour importer de la légitimité occidentale ne se sont pas limités aux médias et aux universitaires occidentaux. Des célébrités du monde du sport et de la musique ont également été gracieusement payées en échange d'un concert ou d'une apparition avec Bouteflika. Ainsi, un défilé de légendes du football comme Pelé,<sup>26</sup> Maradona,<sup>27</sup> Zidane et de stars du cinéma comme Gérard Depardieu et Catherine Deneuve a ponctué les deux décennies de règne de Bouteflika ; et ils ont tous eu leur part du gâteau pour service rendu.<sup>28</sup> Les médias du régime et ceux appartenant à ses oligarques ont relayé les publications pro-régime dans les médias occidentaux et les visites sponsorisées de célébrités à Bouteflika comme la preuve ultime du soutien des capitales européennes et de Washington à la façade civile de la junte en Algérie.

Le régime algérien souffre cependant d'une relation schizophrène avec l'Occident. Il paie son soutien politique et médiatique en échange de contrats économiques lucratifs ou

d'accords politiques et de sécurité, mais il brandit la carte de la souveraineté, de l'ingérence, de la main étrangère, ou simplement du complot contre la sécurité et l'unité nationales chaque fois que l'Union Européenne ou toute autre organisation de ce même Occident souligne la mauvaise performance économique du régime militaire; ou quand un journaliste relaie la critique de l'opposition et des acteurs de la société civile sur l'état des libertés et des droits humains en Algérie, comme par exemple Robert Fisk ou Gilles Munier.<sup>29</sup> Les médias étatiques algériens se félicitent chaque fois qu'une publication à faible tirage fait une couverture favorable (souvent sponsorisée) du régime. Mais elles mènent une bataille sans répit pour dénoncer des complots lorsque des organisations internationales telles que Reporters sans frontières, Freedom House, Amnesty International ou autres dénoncent la mauvaise situation des libertés en Algérie.<sup>30</sup>

La liste des mercenaires intellectuels, think-tanks et des consultants que le régime algérien finance pour alimenter sa machine de propagande en Occident est longue. Nous n'avons traité ici que les cas qui, selon l'éditeur du pamphlet de Bensâada, ajouteraient une certaine crédibilité au texte. Nous avons examiné les liens qu'ils entretiennent avec Bensâada lui-même, le régime algérien et d'autres centres de recherche et institutions français, y compris les services de défense et de renseignement. Nous avons montré comment ils critiquent vigoureusement la politique interventionniste américaine mais gardent un silence assourdissant sur l'intervention néocoloniale de la France au Sahel par exemple.<sup>31</sup> Même Emmanuel Macron trouve gênant de ne pas répondre aux rapports accablants d'organisations de défense des droits humains concernant l'implication des troupes françaises dans des exécutions extrajudiciaires au sein des communautés peules à travers le Sahel.<sup>32</sup> Le rejet de l'opération Barkhane et le sentiment « anti-français » croissant – au Sahel – pour reprendre les mots de Macron, en particulier au Mali, comme les manifestations du mouvement protestataire M5-RfP l'ont récemment montré, sont similaires à ce que les troupes américaines et britanniques ont vécu en Irak et en Afghanistan. Cependant, Bensâada et ses collègues du centre GICPA ne semblent pas voir le parallèle entre les deux politiques interventionnistes.<sup>33</sup>

Pourquoi des think-tanks si étroitement associés à l'establishment français s'intéresseraient-ils vivement aux publications de Bensâada et leur médiatisation au-delà de leur cible directe de la région MENA ? Pourquoi des collègues à Bensâada au CF2R – il figure comme chercheur sur le site du centre sous la direction d'Eric Denécé – se soucient-ils de relayer son délirium de la conspiration au lectorat du Sahel et de l'Afrique subsaharienne ?<sup>34</sup> Une théorie plausible serait que son récit sert la stratégie de domination néocoloniale que Paris a du mal à maintenir dans ses anciennes colonies, à un moment où le sentiment antifrçais, en particulier parmi la jeune génération, s'est répandu du Mali au Burkina Faso et en Guinée, pour ne citer que quelques pays du Sahel. Le président Macron n'a-t-il pas lâché aux dirigeants du G5 Sahel qu'il « ne peut ni ne veut avoir des soldats français sur quelque sol du Sahel que ce soit alors que l'ambiguïté persiste à l'égard des mouvements antifrçais, parfois portés par des responsables politiques », à l'issue du sommet de l'OTAN tenu au Royaume Uni, en décembre 2019.<sup>35</sup>

Le Sahel est devenu, à nouveau, un borbier pour la France dans lequel la question peule hante de plus en plus Paris comme elle l'a toujours fait aux 19e et 20e siècles.<sup>36</sup> Le discours fleuve et charmeur qu'a prononcé Macron à l'université de Ouagadougou, le 28 novembre 2017, reflète ce borbier :

Parce que je ne vais pas venir vous dire que nous allons faire un grand discours pour ouvrir une nouvelle page de la relation entre la France et l'Afrique. Ou je ne suis pas venu ici vous dire quelle est la politique africaine de la France comme d'aucuns le prétendent. Parce qu'il n'y a plus de politique africaine de la France !<sup>37</sup>

Pour un expert des relations africaines, qui souhaite garder l'anonymat par devoir de réserve de ces fonctions :

Aujourd'hui, les donnes ont beaucoup changé en Afrique. Les nouvelles générations voient la France d'abord comme un prédateur coriace qui refuse de lâcher prise. Et à force de vouloir tenir le destin des autres par la fourberie politique et l'hypocrisie morale, elle a perdu toute crédibilité aux yeux des Africains. Les grandes manifestations anti-françaises de l'été 2019 l'attestent.

L'expert est convaincu que :

L'émergence d'une nouvelle dynamique de libération des peuples africains, fondée sur la conscience qu'à la nouvelle génération de la nécessité de s'assumer pleinement, avec responsabilité et indépendance, finira par faire plier la France. D'où son acharnement contre tous ceux qui s'érigent contre les systèmes érodés qu'elle a implantés en Afrique. Le hirak en est l'une des expressions les plus lancinantes.

Le déclenchement des soulèvements en Afrique du Nord de 2011 avait eu un écho remarquable en Afrique sub-saharienne au point où une maison d'édition panafricaine de gauche l'avait caractérisé de *réveil africain*.<sup>38</sup> On se demande alors si ce n'est pas ce hirak africain que Paris craint d'embraser la poudrière peule en Afrique au-delà des pays du G5 Sahel où ses troupes de l'opération Barkhane encadrent les pogroms et massacres contre les Peuls.

On constate alors que c'est ce réveil de l'identité peule, « l'un des derniers grands peuples nomades de la planète, [...] au cœur de presque toutes les actualités au Sahel. [Et qui sont] épris de liberté... », selon l'*AFP*, qui risque de bouleverser la politique de la Françafrique. Cette variable peule forte d'environ 25 millions dans plus de 17 pays de la bande sahélienne taraude le Quai d'Orsay et ses think-tanks. Dans un monde globalisé où les jeunes consomment l'information sur les réseaux sociaux, l'avènement du hirak en Algérie a provoqué des sit-ins à la Place de l'Indépendance à Bamako qui ont entraîné un changement de gouvernement au printemps 2019, puis la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) en 2020. Pour l'Élysée, il n'est pas question que s'établissent une cause commune et une solidarité au sein de la jeune génération africaine du Maghreb au Sahel, ou qu'elle se retrouve dans l'efficacité de la stratégie de la non-violence telle qu'adoptée par le hirak du 22 février 2019 en Algérie, le mouvement M5-RfP du 5 juin 2020 au Mali, ou leur précurseur Burkinabé, l'Insurrection de 2014, qui avait chassé du pouvoir Blaise Compaoré, l'un des relais forts de la Françafrique depuis l'assassinat de Thomas Sankara en 1987.<sup>39</sup>

Examinons maintenant le fond des allégations de Bensâada *et al.* contre le hirak. Ils répètent inlassablement que le régime algérien est la cible de complots occidentaux, surtout américains, pour

opérer un changement de régime car selon eux le régime algérien serait parmi les derniers encore debout et résistant à la domination américaine. Mais que dit le bilan du régime algérien depuis les années 1990 jusqu'au hirak s'agissant relations avec les Etats-Unis, de la question palestinienne et des causes de l'hémisphère Sud ?

### **3. Sous-traitance pour Washington**

Cette quête pour combler le déficit de légitimité politique à l'intérieur par le soutien occidental est devenue une quête de survie pour la junte immédiatement après le coup d'Etat de 1992. L'administration de Bill Clinton était divisée sur la façon de traiter avec la junte d'Alger. Il y avait d'une part ceux qui conseillaient un engagement graduel conditionné par l'amélioration du bilan des droits humains et la mise en œuvre de réformes dans certains secteurs clés, et d'autre part des analystes qui pensaient que tout engagement avec la junte alors que les massacres en Algérie faisaient la une des médias internationaux serait un mauvais message à envoyer aux putschistes.<sup>40</sup> Le régime algérien a dû proposer au secteur privé de l'énergie à Houston des contrats lucratifs afin de faire pression sur Washington.<sup>41</sup> Vers la fin du deuxième mandat de Clinton, un nouvel ambassadeur américain est arrivé à Alger et a tenté de renforcer les relations malgré la détérioration de la situation sécuritaire et l'ampleur des massacres.<sup>42</sup> Lorsque la junte a nommé Bouteflika chef d'Etat, l'ambassadeur américain Cameron Hume à Alger a été témoin d'une volonté soutenue de la part de Bouteflika pour accélérer la coopération. Des portefeuilles clés du gouvernement ont été confiés à des amis de longue date de Bouteflika qui avaient passé de nombreuses années aux Etats-Unis comme Chakib Khelil.<sup>43</sup> Réfléchissant à ses réalisations au cours de sa mission de deux ans en Algérie, l'ambassadeur Hume énumère la percée qu'il a réussie en rencontrant une série de hauts gradés militaires algériens, l'Initiative Eizenstat (qui comprenait un appui technique à l'élaboration de politiques de réforme de certains secteurs clés), une visite à Alger du ministre de l'Energie Bill Richardson qui « a contribué à modérer la position algérienne en ce qui concerne le niveau de la production de l'OPEP, et qui a montré un nouveau

niveau d'attention à l'Algérie en tant que partenaire énergétique important. »<sup>44</sup>

Le 11 septembre a renforcé les relations algéro-américaines et, en 2002, Bouteflika a publié une lettre dans le *Washington Times* assurant l'administration de George Bush de son amitié.<sup>45</sup> Le régime algérien a assuré aux Etats-Unis d'augmenter la production énergétique afin de consolider la sécurité énergétique des États-Unis :

Nous produirons bientôt l'équivalent énergétique de cinq millions de barils par jour de gaz naturel et de pétrole. Cela fait de nous le plus grand producteur africain de pétrole [avec] le potentiel de fournir aux Etats-Unis une sécurité énergétique accrue, [...] à un moment où les Etats-Unis sont confrontés à un déficit de gaz naturel par rapport à la demande.<sup>46</sup>

De plus, le régime a mis le pays au service de la guerre mondiale de Bush contre le terrorisme :

Nous sommes également heureux que le chef de la direction antiterroriste du Département d'Etat ait récemment qualifié le rôle de l'Algérie dans la campagne mondiale de lutte contre le terrorisme de « magnifique ».<sup>47</sup>

Bouteflika avait également proposé de faire la sous-traitance de la lutte anti-terroriste en Afrique du Nord pour « protéger le flanc sud de la Méditerranée de la propagation de ce mal à toute la région et au-delà ».<sup>48</sup> En 2009, les avions de guerre américains avaient obtenu l'autorisation de survoler le territoire aérien algérien, et les troupes du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) étaient déjà stationnées en Algérie depuis 2008, comme l'ont révélé les télégrammes Wikileaks,<sup>49</sup> et le U.S. Government Accountability Office.<sup>50</sup> L'exfiltration, en février 2009, de l'officier du Federal Bureau of Investigation (FBI) Andrew Warren basé à Alger, et impliqué dans une conduite morale incompatible avec la mission d'un corps diplomatique, révèle à quel point la coopération militaire et l'échange de renseignements sous le régime de Bouteflika étaient profondes.<sup>51</sup> En plus, Eric Denécé, collègue de Bensâada et directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R), révélait dans une publication, en janvier 2013, que

Depuis la fin des années 2000, une unité américaine d'environ 400 hommes est installée près de Tamanrasset où elle s'entraîne avec ces régiments d'élite, échangeant tactiques et procédures de combat avec les Algériens.<sup>52</sup>

### Il expliquait aussi qu'

Entre le 18 et 20 septembre 2012, l'ambassadeur américain à Alger s'est rendu à l'École d'application des forces spéciales, où s'est tenu un séminaire mettant en relief la coopération entre les Etats-Unis et l'Algérie dans le domaine sécuritaire.<sup>53</sup>

Cet état de fait ne s'est pas limité aux années Bouteflika. Il a continué sous le règne *de facto* du général de corps d'armée Gaïd Salah et sa nouvelle façade civile Tebboune. Les Algériens se souviennent comment la junte a précipité la promulgation de l'amendement à la loi sur les hydrocarbures en décembre 2019, ce que l'expert international de la géopolitique de l'énergie Hocine Malti considérait comme « une grande braderie du pétrole algérien », en retour du soutien de Donald Trump au régime militaire.<sup>54</sup> Avant la fin de l'année, la junte a ordonné au parlement aux ordres d'adopter la loi de finances 2020 qui supprimait les clauses limitant les investissements étrangers à 49% des actions de toute joint-venture. Pour l'économiste algérien Omar Benderra, le message était clair : le régime militaire espérait sécuriser la reconnaissance de l'Occident, et en particulier celui de l'Union Européenne, du résultat des élections présidentielles de décembre 2019.<sup>55</sup>

Au début d'octobre 2020, Mark Esper, le ministre américain de la Défense, débarque en Algérie et rencontre Tebboune et certains généraux du commandement militaire. Selon les indiscretions d'un diplomate occidental, en poste à Alger, à Reuters, il s'agirait d'impliquer l'armée algérienne d'avantage dans les missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU ou l'Union africaine, surtout au sahel. L'amendement de la constitution, prévu début novembre 2020, garantira le cadre juridique de la sous-traitance de la guerre américano-européenne au régime militaire d'Alger.<sup>56</sup> Cette visite n'est-elle pas un parrainage de taille par l'administration de Trump au régime en place à Alger ?

Pourquoi alors l'establishment américain concocterait-il une révolution de couleur pour changer un régime si faible et soumis ? Bensâada et ses collègues n'offrent aucune explication et encore moins des preuves empiriques ou des arguments pour étayer leur mantra. Jusqu'à trois semaines avant l'avènement du hirak, le régime algérien et Washington décrivaient leurs relations comme un dialogue stratégique.<sup>57</sup> La réalité, cependant, est que Washington considère le régime algérien comme les chefs de la « zone verte » irakienne auxquels les gouvernements occidentaux sous-traitent leur guerre contre le terrorisme et desquels ils obtiennent des contrats lucratifs pour les entreprises américaines de construction et de l'énergie. Dans les mémoires d'Hillary Clinton à propos de ces années en tant que secrétaire d'Etat, elle ne mentionne l'Algérie qu'une seule fois, dans une phrase où elle se vante de la façon dont elle a réussi en l'espace d'une courte réunion à « convaincre » Bouteflika d'offrir un contrat de construction énergétique lucratif de 2,5 milliards de dollars à General Electric.<sup>58</sup> La visite flash de Hilary Clinton en Algérie n'a duré que quatre heures. Un dialogue stratégique réduit à quelques phrases dans des mémoires de plus de 650 pages.<sup>59</sup>

On retrouve le même manque de considération chez l'ancien premier ministre britannique, David Cameron, qui n'avait consacré, lui aussi, dans ses mémoires de plus de 750 pages, parus en 2019, que trois ou quatre phrases sur l'attaque de Tiguentourine en 2013.<sup>60</sup> Encore une fois, cet état de fait ne s'est pas limité aux années Bouteflika. Quelques mois après sa nomination par le général de corps d'armée Gaïd Salah à la tête de l'Etat, Tebboune a choisi un autre mercenaire, dans la tradition de son prédécesseur, pour polir l'image du régime ébrillée par des élections truquées, une gestion chaotique de la pandémie de coronavirus et un rejet par la protestation populaire.<sup>61</sup> Il s'avère que le régime a payé USD 30 000 par mois à leur lobbyiste David A. Keene à Washington,<sup>62</sup> comme le confirment les documents du Foreign Agents Registration Act (FARA) du Département de Justice des Etats-Unis.<sup>63</sup>

Il est pertinent de clore cette section sur le soi-disant dialogue stratégique entre la junte d'Alger et les administrations américaines

successives avec un regard sur l'image du régime militaire dans la production cinématographique de Hollywood. Trois séries célèbres et connues par la plupart des jeunes Algériens sont à relever : la première saison de la série *Designated Survivor*,<sup>64</sup> la quatrième partie de la série du géant américain Netflix *La casa de papel*,<sup>65</sup> et la série *Madame Secretary*.<sup>66</sup> Dans ces trois productions, pour ne prendre que les plus récentes, la junta militaire et ses services du DRS sont systématiquement représentés en des termes et dans des rôles qui font atteinte à l'honneur et la dignité de l'Algérie. On sait très bien que ces œuvres cinématographiques ont des budgets colossaux, recrutent les meilleurs cinéastes et s'appuient sur les conseils de consultants et d'experts impliqués dans les milieux politiques de Washington. Certains acteurs avaient même été recrutés par le staff de Barak Obama, à deux reprises, comme le cas de Kalpen Suresh Modi (Kal Pen) dans *Designated Survivor*.<sup>67</sup> Les généraux des Tagarins se sont-ils jamais demandés pourquoi ils sont si mal vus en Amérique comme en Europe ?

#### **4. Coups tordus contre la cause palestinienne**

Nous concluons cet essai avec les positions du régime algérien vis-à-vis de la question palestinienne. Deux éléments symboliques suffisent ici. Premièrement, il y a eu la poignée de main surprenante de Bouteflika avec le Premier ministre israélien Ehud Barak lors des funérailles du roi Hassan II, en juillet 1999, trois mois après l'arrivée au pouvoir de Bouteflika.<sup>68</sup> Les Algériens ont été pour le moins choqués par cette tentative de normalisation. La poignée de main a ouvert la voie au deuxième acte symbolique un an plus tard, lorsqu'une délégation de journalistes algériens du *Quotidien d'Oran*, *Liberté*, *le Matin*, *le Soir d'Algérie*, *El Khabar* et d'*El Watan* et d'universitaires s'est rendue à Tel Aviv. *Le Monde* a même rapporté qu'une délégation israélienne de haut niveau s'était rendue en Algérie à la fin de 1999.<sup>69</sup> Quand, en 2017, les supporters d'un club de football algérien ont exprimé leur rejet de la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël, en arborant une grande banderole représentant le roi Salman d'Arabie saoudite et le Premier ministre Benjamin Netanyahu en

un seul visage, le Premier ministre Ahmed Ouayhia a présenté les excuses du régime algérien au roi Salman.<sup>70</sup>

Trois semaines après l'avènement du hirak, le régime militaire a dépêché deux de ses diplomates chevronnés, Ramtane Lamamra et Lakhdar Brahimi, en tournée dans les principales capitales européennes,<sup>71</sup> et à Moscou pour obtenir leur soutien au régime agonisant de Bouteflika, et contre la volonté du peuple algérien.<sup>72</sup> Les Algériens ont été surpris d'assister à un régime qui pendant des décennies a brandi la propagande de l'ingérence étrangère recourir au soutien étranger pour sauver son édifice politique agonisant. Pour Mouloud Hamrouche, « le régime est anti-national ».<sup>73</sup> Quel verdict accablant de la part d'une personnalité née dans les arcanes du régime et qui le connaît mieux que les Bensâada et al. !

Contrairement aux fabrications de Bensâada, le hirak a repositionné l'Algérie sur la scène internationale, et a rendu l'Algérien fier de son passé révolutionnaire.<sup>74</sup> Le hirak est profondément enraciné dans la réalité authentique de l'histoire de l'indépendance algérienne et solidaire des causes justes, comme l'atteste l'étendard palestinien porté haut lors des manifestations.

## Notes de référence

<sup>1</sup> Catherine Simon, *Algérie, les années pieds-rouges*, (Paris : La Découverte, 2009).

<sup>2</sup> Lakhdar Ghetta, *Algeria and the Cold War: International Relations and the Struggle for Autonomy*, (London & NY: I. B. Tauris, 2018), Ch. 3; Jeffrey James Bryne, *Mecca of Revolution: Algeria, Decolonization, and the Third World Order*, (Oxford: OUP, 2016); Elaine Mokhtefi, *Algiers, Third World Capital*, (London: Verso, 2018).

<sup>3</sup> Alistair Horne, *A Savage war of peace: Algeria 1954—1962* (New York: NYRB Classics, 2006), Originally published: 1977; William Quandt, *Revolution and Political Leadership: Algeria 1954-1968* (The MIT Press, 1976).

<sup>4</sup> David Gakunzi, *Abdelaziz Bouteflika : Le choix de la paix*, (Paris : Harmattan éditions, 2003) ; Ali Benatallah, *Paroles d'un homme de paix: Bouteflika*, (Le Lys Bleu Éditions, 2019).

<sup>5</sup> Ahmed Bensâada, *Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak*, Préface.

<sup>6</sup> Ibid, p. 15.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Des chiffres astronomiques, des complicités et des ruses impensables : Les milliardaires « made in pub », *El Watan*, 16 Aout 2020.

<https://www.elwatan.com/edition/actualite/les-milliardaires-made-in-pub-06-08-2020>

<sup>9</sup> Philippe Tourelle, « Abdelmadjid Tebboune, un président en communion avec son peuple », *Afrique Asie*, 25 August 2020, <https://www.afrique-asie.fr/abdelmadjid-tebboune-un-president-en-communion-avec-son-peuple/>.

<sup>10</sup> Bensâada, *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak*, p.71.

<sup>11</sup> Ibid, pp. 72-73.

<sup>12</sup> Pascal Airault et Jean-Pierre Bat, *Françafrique : opérations secrètes et affaires d'Etat*, (Paris : Tallandier, 2018).

<sup>13</sup> Voir sa présentation sur le site du CIGPA, Richard Labévière, <http://cigpa.org/lequipe/comite-de-redaction/>. « Défense » est la revue de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN). Il est fondé en octobre 1936, est un établissement public administratif français d'expertise et de sensibilisation en matière de Défense, placé sous la tutelle directe du Premier ministre ; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard\\_Lab%C3%A9vi%C3%A8re#D%C3%A9part\\_de\\_la\\_revue\\_D%C3%A9fense\\_de\\_l'IHEDN\\_en\\_2011](https://fr.wikipedia.org/wiki/Richard_Lab%C3%A9vi%C3%A8re#D%C3%A9part_de_la_revue_D%C3%A9fense_de_l'IHEDN_en_2011).

<sup>14</sup> Scarlett Haddad, « Richard Labévière et la nouvelle doctrine militaire américaine », *Afrique-Asie*, 1 Avril 2014.

<http://www.afrique-asie.fr/richard-labeviere-et-la-nouvelle-doctrine-militaire-americaïne/>

<sup>15</sup> Voir Chapitre 6 de cet ouvrage : Le complotisme en contre-enquête, par Moussa BenMohammed. Voir aussi le profil d'Eric Denécé, <https://cf2r.org/equipe/denece-eric/>

<sup>16</sup> The Africa Report, sous la direction de Danielle Ben Yahmed, [www.theafricareport.com](http://www.theafricareport.com)

<sup>17</sup> Bongo Beti, « Béchir Ben Yahmed ou l'avidité à dollars de Jeune Afrique », <https://www.musabyimana.net/20151209-bechir-ben-yahmed-ou-l'avidite-a-dollars-de-jeune-afrique/>

<sup>18</sup> Mohamed Aït-Aarab, *Mongo Beti : un écrivain engagé*, (Paris : Karthala editions, 2013), pp. 185-187.

<sup>19</sup> De la confusion entre rédaction et publicité, *Le Monde*, 9 juillet 2012.

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/09/de-la-confusion-entre-redaction-et-publicite\\_1730705\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/09/de-la-confusion-entre-redaction-et-publicite_1730705_3232.html)

<sup>20</sup> L'ANEP aurait dépensé plus de 16 milliards de centimes, *El Watan*, 5 juillet 2012.

<https://www.elwatan.com/archives/actualites/lanep-aurait-depense-plus-de-16-milliards-de-centimes-05-07-2012>

<sup>21</sup> Oxford Business Group

<https://oxfordbusinessgroup.com/interview/making-progress-president-abdelaziz-bouteflika-promoting-economic-growth-and-encouraging-investment>

<sup>22</sup> Rapport Oxford Business Group sur l'Algérie : Perspectives prometteuses

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/119295>

<sup>23</sup> Le président Bouteflika à Oxford Business Group : « Nous avons mis de l'ordre dans le fonctionnement de notre économie »

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/132967>

<sup>24</sup> Le nouveau rapport d'Oxford Business Group sur l'économie Algérienne : Voyants au vert, *El Moudjahid*, 11 décembre 2012.

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/35849>

<sup>25</sup> President Abdelaziz Bouteflika: Interview, The Report: Algeria 2018, OBG,

<https://oxfordbusinessgroup.com/interview/sustainable-strength-president-abdelaziz-bouteflika-how-long-term-diversification-regional>

<sup>26</sup> Pelé à Alger : “C'est en Algérie que ma carrière a décollé”, *Algérie-Focus*, 5 mars 2014.

<https://www.algerie-focus.com/2014/03/pele-a-alger-cest-en-algerie-que-ma-carriere-a-decolle/>

<sup>27</sup> Maradona (Argentine) : « L'Algérie a toutes les chances de passer au second tour », *El Moudjahid*, 16 décembre 2013.

<https://elmoudjahid.com/fr/actualites/51215>

<sup>28</sup> Le ministère des Moudjahidine interdit le film sur Ben M'hidi, *Le Matin d'Algérie*,

2 septembre 2018.

<https://www.lematinalgerie.com/le-ministere-des-moudjahidine-interdit-le-film-sur-ben-mhidi>

<sup>29</sup> Ahmed Bensâada, «ténor» algéro-canadien anti-Hirak?

<http://www.france-irak-actualite.com/2020/07/ahmed-Bensâada-tenor-algero-canadien-anti-hirak.html>

<sup>30</sup> Algérie : “un réquisitoire extrémiste et infondé a été prononcé” contre Khaled Drareni, *RSF*, 9 septembre 2020.

<https://rsf.org/fr/actualites/algerie-un-requisitoire-extremiste-et-infonde-ete-prononce-contre-khaled-drareni>

## *Parrainage occidental contre la volonté populaire*

<sup>31</sup> Mali : massacre dans un village peul, au moins 160 morts, *RTL*, 26 mars 2019.

<https://www.rtl.fr/actu/international/mali-massacre-dans-un-village-peul-au-moins-160-morts-7797294270>

<sup>32</sup> International Crisis Group, Centre du Mali : enrayer le nettoyage ethnique, International Crisis Group (ICG), 25 mars 2019.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/centre-du-mali-enrayer-le-nettoyage-ethnique>

<sup>33</sup> G5 Sahel : conférence de presse des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Pau, 13 janvier 2020.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/01/13/sommet-de-pau-declaration-conjointe-des-chefs-detat>

<sup>34</sup> L'Algérie saura-t-elle déjouer le piège des « révolutions de couleur » ?, Lettre stratégique hebdomadaire « Voir l'Afrique avec les yeux du futur » des 6 et 13 novembre 2019, <https://www.afriquedufutur.com/lalgerie-saura-t-elle-contourner-le-piege-des-revolutions-de-couleur/>

<sup>35</sup> Macron convoque cinq présidents africains en France pour "des clarifications", *BBC Afrique*,

4 décembre 2019, <https://www.bbc.com/afrique/monde-50665055>

<sup>36</sup> Peuls : un des derniers peuples nomades, Grand Format, *AFP*.

[https://interactive.afp.com/features/Les-Peuls\\_612/](https://interactive.afp.com/features/Les-Peuls_612/)

<sup>37</sup> Discours d'Emmanuel Macron à l'université de Ouagadougou. 28 novembre 2017.

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/11/28/discours-demmanuel-macron-a-luniversite-de-ouagadougou>

<sup>38</sup> Sokari Ekine and Firoze Manji (eds), *African Awakening: The Emerging Revolutions*, (Oxford: Pambazuka Press, 2011).

<sup>39</sup> Oliver Hanne, « Que reste-il de la Françafrique ? », *Revue Conflits*, 9 octobre 2020.

<https://www.revueconflits.com/france-afrique-analyse-diplomatie-francafrique-olivier-hanne/>.

<sup>40</sup> Cameron R. Hume, *Mission to Algiers: Diplomacy by Engagement*, (NY: Lexington Books, 2006), Ch. 4, 5, 6, and 7.

<sup>41</sup> Hocine Malti, *L'histoire secrète du pétrole algérien*, pp. 305-323.

<sup>42</sup> Youcef Bedjaoui et al, (eds), *An Inquiry into the Massacres*, (Geneva: Hoggar, 1999).

<sup>43</sup> Malti, Heurs et malheurs du pétrole algérien, *Algeria Watch*, 10 novembre 2011.

<https://algeria-watch.org/?p=65713>

<sup>44</sup> Hume, *Mission to Algiers*, pp. 195-197.

<sup>45</sup> Abdelaziz Bouteflika, A friend in Algeria, *Washington Times*, 25 November 2002.

<https://www.washingtontimes.com/news/2002/nov/25/20021125-102241-4358r/>

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Par exemple Wikileaks Telegram 09ALGIERS1077, Embassy Algiers to SECSTATE Washington, “Bouteflika to AFRICAM Commander Gen. William Ward: We Want a Strategic Partnership,” 6 December 2009.

<http://www.wikileaks.ch/cable/2009/12/09ALGIERS1077.html>;

Telegram 09ALGIERS1162, “Over-flight clearance for AFRICOM EP-3 Missions: Preliminary Algerian Response,” 30 December 2009.

<http://www.wikileaks.ch/cable/2009/12/09ALGIERS1162.html>

<sup>50</sup> Report to the Subcommittee on National Security and Foreign Affairs, Committee on Oversight and Government Reform, House of Representatives: Defense Management “Actions Needed to Address Stakeholder Concerns, Improve Interagency Collaboration, and Determine Full Costs Associated with the US Africa Command, Washington DC.: United States Government Accountability Office, 26 February 2009.

<sup>51</sup> Andrew Warren, agent officiel ou espion clandestin : Les dessous de la CIA en Algérie, *El Watan*, 7 février 2009.

<https://algeria-watch.org/?p=44464>

<sup>52</sup> Eric Denécé, Forces Spéciales et Groupes d'Intervention Antiterroristes algériens, Bulletin de documentation no. 5, Paris, Centre Français de recherche sur le renseignement, 18 janvier 2013.

[https://cf2r.org/documentation/forces-speciales-et-groupes-dintervention-antiterroristes-algeriens/#\\_ftn5](https://cf2r.org/documentation/forces-speciales-et-groupes-dintervention-antiterroristes-algeriens/#_ftn5)

<sup>53</sup> Ibid, note 5.

<sup>54</sup> Hocine Malti, Le pétrole algérien, la grande braderie, *Algeria Watch*, 14 Octobre 2019.

<https://algeria-watch.org/?p=72689>

<sup>55</sup> Omar Benderra: l'impact de la gouvernance de militaires sur l'économie en Algérie, Geneve, *Rachad TV*, 27 Septembre 2019.

<https://youtu.be/G9C5OO84n4s>

## *Parrainage occidental contre la volonté populaire*

<sup>56</sup> U.S. defense chief's rare Algeria visit points to Sahel region threats, Reuters, 1 October 2020, <https://www.reuters.com/article/us-usa-algeria-esper-idUSKBN26M78I>

<sup>57</sup> Communiqué de presse commun sur le dialogue stratégique États-Unis-Algérie.

<https://mr.usembassy.gov/fr/communiquede-presse-commun-sur-le-dialogue-strategique-etats-unis-algerie/>

<sup>58</sup> Bouteflika a cédé au lobbying de Hillary Clinton pour offrir 2,5 milliards de dollars à General Electric, *Algérie-Focus*, 11 juin 2014.

<https://www.algerie-focus.com/2014/06/bouteflika-a-cede-au-lobbying-de-hilary-clinton-pour-offrir-25-milliards-de-dollars-a-general-electric/>

Hillary Clinton's Complex Corporate Ties, *Wall Street Journal*, 19 February 2015.

<https://www.wsj.com/articles/hillary-clintons-complex-corporate-ties-1424403002>

<sup>59</sup> Hilary Clinton, *Hard Choices: A Memoir*, (NY: Simon & Schuster, 2014).

<sup>60</sup> David Cameron, *For the Record*, (London: Harper, 2019).

<sup>61</sup> What Algeria can teach about coping with an economic crisis, *Washington Times*,

11 May 2020.

<https://www.washingtontimes.com/news/2020/may/11/what-algeria-can-teach-about-coping-with-an-econom/>

<sup>62</sup> L'article de Washington Times : l'Algérie a-t-elle reconduit son contrat de lobbying ?, *Maghreb Emergent*, 21 mai 2020.

<https://maghrebemergent.info/larticle-de-washington-times-lalgerie-a-t-elle-reconduit-son-contrat-de-lobbying/>;

Algeria, David Keene, (for Algeria) Hired: Oct. 2018, 2018 fees: \$60,000

<https://lobbying.al-monitor.com/pulse/algeria>

<sup>63</sup> The United States Department of Justice, Documents -- Registrant# 6608 for Algeria, 12 December 2019, Government of the Democratic and Popular Republic of Algeria, Registration # 6608, Keene, David A. d/b/a Keene Consulting [https://efile.fara.gov/ords/f?p=181:200:0::NO:RP,200:P200\\_REG\\_NUMBER,P200\\_D OC\\_TYPE,P200\\_COUNTRY:6608,Exhibit+AB,ALGERIA](https://efile.fara.gov/ords/f?p=181:200:0::NO:RP,200:P200_REG_NUMBER,P200_D OC_TYPE,P200_COUNTRY:6608,Exhibit+AB,ALGERIA)

<sup>64</sup> President Kirkman (Kiefer Sutherland) declares war against Algeria., ABC, Designated Survivor Season 1, Episode 4 <https://youtu.be/dEpVzWMuywc>

<sup>65</sup> Le Sahara algérien évoqué dans la 4e saison de la série « La Casa De Papel » (Vidéo), *DLA*,

4 avril 2020.

<http://dia-algerie.com/le-sahara-algerien-evoque-dans-la-4e-saison-de-la-serie-la-casa-de-papel-video/>

<sup>66</sup> Scène de coup d'état, Série Madame Secretary, <https://youtu.be/DJAJ6DYnXPQ> ; Une série américaine met en scène un coup d'Etat militaire en Algérie (Vidéo), DIA, septembre 2017.

<http://dia-algerie.com/serie-americaine-met-scene-coup-detat-militaire-algerie-video/>;

<sup>67</sup> Ingela Ratledge, "Designated Survivor: Kal Penn on How Working with Obama Helps His New Show", *TV insider*, 27 September 2016.

<https://www.tvinsider.com/98783/designated-survivor-kal-penn-on-how-working-with-obama-helps-his-new-show/>

<sup>68</sup> Barak meets Algerian President at king's funeral, *New York Times*, 24 September 1999.

<https://www.nytimes.com/1999/09/24/world/leader-tries-to-brighten-algeria-s-image.html>

<sup>69</sup> Visite de journalistes et universitaires algériens en Israël, *Algeria-Watch*, 13 décembre 2009.

<https://algeria-watch.org/?p=66953>

<sup>70</sup> Ouyahia présente les excuses de l'Algérie à l'Arabie saoudite, *TSA*, 20 décembre 2017.

<https://www.tsa-algerie.com/ouyahia-presente-les-excuses-de-lalgerie-a-larabie-saoudite/>

<sup>71</sup> Le nouveau ministre algérien des Affaires étrangères se rend à Moscou, *Sputnik News*, 15 mars 2019.

<https://fr.sputniknews.com/international/201903151040367999-ministre-algerien-affaires-etrangeres-visite-moscou/>

<sup>72</sup> Lamamra en Allemagne pour défendre un pouvoir fragilisé par les déclarations de Chihab Seddik, *TSA*, 20 mars 2019.

<https://www.tsa-algerie.com/lamamra-en-allemande-pour-defendre-un-pouvoir-fragilise-par-les-declarations-de-chihab-seddik/>

Hocine Malti, La main de l'étranger au secours du régime, *Algeria Watch*,

22 March 2019.

<https://algeria-watch.org/?p=71624>

<sup>73</sup> Une contribution de Mouloud Hamrouche à *El Watan* : « Le système algérien est antinational », *El Watan*, 4 septembre 2019.

*Parrainage occidental contre la volonté populaire*

<https://www.elwatan.com/a-la-une/une-contribution-de-mouloud-hamrouche-a-el-watan-le-systeme-algerien-est-antinational-04-09-2019>

<sup>74</sup> Omer Benderra et al, *Hirak en Algérie : l'invention d'un soulèvement*, (Paris : La fabrique éditions, 2020), pp.233-248.

*Mohamed Dougba*

---

---

# MAILLAGE IDÉOLOGIQUE ET POLITIQUE

---

---

*Moussa Benmohammed*

---

<b>1. Introduction.....</b>	<b>146</b>
<b>2. Un détail biographique à relever.....</b>	<b>147</b>
<b>3. La complosphère canadienne.....</b>	<b>148</b>
<b>4. Centre Français de Recherche sur le Renseignement.....</b>	<b>149</b>
<b>5. Centre International de Géopolitique et de Prospective Analytique .....</b>	<b>155</b>
5.1. Le fondateur du CIGPA.....	156
5.2. L'équipe du CIGPA .....	162
5.3. Activités du CIGPA .....	163
<b>6. Influence et financement émiratis.....</b>	<b>167</b>
6.1. Mohammed Dahlan.....	168
6.2. Le Global Network for Rights and Development .....	171
6.3. Le réseau IIPJHR – SIHR des « droits de l'homme ».....	176
<b>7. Editions APIC .....</b>	<b>180</b>
<b>8. Conclusion.....</b>	<b>181</b>

---

*« Je n'arrive point armé de vérités décisives. Ma conscience n'est pas traversée de fulgurances essentielles. Cependant, en toute sérénité, je pense qu'il serait bon que certaines choses soient dites. Ces choses, je vais les dire, non les crier. Car depuis longtemps, le cri est sorti de ma vie. »*

Frantz Fanon. *Peau noire, masques blancs.*

## **1. Introduction**

Nous avons voulu comprendre les raisons qui auraient poussé Ahmed Bensâada à s'attaquer au hirak du 22 février 2019 et à défendre le régime militaire algérien. Nous avons également voulu saisir pourquoi les journalistes Majed Nehmé et Richard Labévière viendraient préfacier et postfacier son dernier opuscule<sup>1</sup> en tentant d'ériger son auteur en autorité compétente. Ou encore toute la promotion dont l'opuscule a pu bénéficier sur les sites d'informations de René Naba. Enfin, nous avons également voulu appréhender les raisons qui auraient incité une maison d'édition à compromettre sa réputation en acceptant de publier un travail intellectuel aussi boiteux.

La première partie de cet ouvrage démontre la fragilité de la thèse de d'Ahmed Bensâada sur les plans factuel, méthodologique et argumentaire. L'universitaire algérien installé au Canada ne semble pas s'être encombré d'un travail de validation rigoureux pour s'assurer de la robustesse de sa théorie de « printanisation » étatsunienne. La question que pose cet écartement d'une démarche scientifique est évidemment de savoir de quoi est constitué le biais normatif à l'origine de cet égarement.

Pour tenter de répondre à ces questions, nous vous proposons de cartographier quelques pans de l'environnement idéologique et politique de Bensâada pour tenter de comprendre la nature de l'impact qu'il aurait pu avoir sur ses productions anti-hirak. Nous explorerons ses liaisons et celles des deux journalistes, Majed Nehmé et Richard Labévière, qui ont préfacé et postfacé son dernier opuscule.

Après avoir relevé un détail biographique de Bensâada qui nous a semblé significatif, nous reviendrons succinctement sur ses activités dans la complosphère canadienne. Nous nous attarderons ensuite sur son affiliation au Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R) ainsi qu'au Centre International de Géopolitique et de Prospective Analytique (CIGPA). Seront ensuite exposées les liaisons des deux centres avec des cercles d'influence émiratie. Enfin, nous reviendrons sur le réseau dont fait partie « Editions APIC », la maison d'édition de l'opuscule.

## **2. Un détail biographique à relever**

Comme décrit dans la biographie publiée sur le site web personnel de l'auteur, la vie d'Ahmed Bensâada devait être à l'image de celle de nombreux jeunes diplômés algériens dans sa situation : un long fleuve tranquille.<sup>2</sup> L'orage tonne au moment où des êtres chers à son cœur sont assassinés pendant la décennie sanglante en Algérie.<sup>3</sup> Il parle d'un « torrent » qui « emporta tout sur son passage : les projets, les plans et les rêves ».

Il y a là un trauma et un premier marqueur idéologique à noter. On sait que le deuil suite à la mort violente d'un proche est un processus lent et complexe impliquant un ressenti d'injustice, d'inachevé et de colère en quête d'exutoire. En tout cas il est plausible de croire que l'animus qui imprègne les écrits de Bensâada sur l'« islamisme » trouve en partie sa raison d'être dans ces blessures profondes.

Mais le torrent dont parle Bensâada a charrié également des centaines de milliers d'emprisonnements politiques, et presque autant de torturés, des dizaines de milliers de disparus et de victimes de massacres. Cependant, la production intellectuelle de Bensâada leur est aveugle, tout comme elle est muette sur le militarisme et le terrorisme d'Etat. Cette période tragique de l'histoire algérienne soulève beaucoup de questions auxquelles le régime algérien n'a jamais apporté de réponses, mais Bensâada, l'intellectuel qui se préoccupe du destin de l'Algérie, reste aphone quant à un processus de vérité et de justice qui délierait les langues et les mémoires sur ce qu'il s'est réellement passé après le putsch, et qui contribuerait à une vraie réconciliation.

Ce penchant ou biais idéologique représente manifestement l'affinité idéologique qu'il partage avec les personnes qui ont pré/postfacé son opuscule, Richard Labévière, Majed Nehmé ou encore Mezri Haddad futur patron, et parrain intellectuel, de Bensâada au sein du CIGPA (voir section 5).

### 3. La complosphère canadienne

La haine que voue Bensâada à l'impérialisme étasunien et ses « alliés islamistes » le mène dans les réseaux complotistes canadiens. Bensâada est très actif sur le site « mondialisation.ca » où il a publié plus de cent articles entre 2011 et 2020. Ce site n'est autre que la version française du site « globalresearch.ca » fondé par le très controversé Michel Chossudovsky. La fameuse liste de Melissa Zimdars classe le site comme complotiste.<sup>4</sup> La version anglophone du site est épinglée par une autre étude portant sur la désinformation antivaccins sur internet.<sup>5</sup>

L'outil Décodex mis en ligne par le journal *Le Monde* conclut à un verdict similaire. Nous pouvons y lire :

Ce site diffuse un nombre significatif de fausses informations et/ou d'articles trompeurs. Restez vigilant et croisez avec d'autres sources plus fiables. Si possible, remontez à l'origine de l'information.<sup>6</sup>

Le rapport de « newsguardtech.com » sur « mondialisation.ca » daté du mois d'avril 2020 est plus alarmant. Il indique en rouge la mention suivante : « Soyez vigilants : ce site web enfreint gravement les principes de base de crédibilité et de transparence ». <sup>7</sup> Le rapport accuse le site de faire de la propagande pro-russe :

Le site en français du Centre de recherche sur la mondialisation, qui a publié des théories du complot et de la propagande pro-russe, y compris de fausses informations sur la pandémie de COVID-19.<sup>8</sup>

Il évoque aussi des liens avec le gouvernement russe :

Le site publie principalement des articles et des analyses sur l'actualité internationale, notamment des articles repris sur d'autres sites, comme le site français *Observateur Continental*, le site italien *Il Manifesto*, et le site Français *RT.com*, qui appartient au gouvernement russe.<sup>9</sup>

Nous pouvons légitimement présumer qu'Ahmed Bensâada se perfectionne dans une « bonne école » en matière de complotisme, tout comme Majed Nehmé, Richard Labévière et René Naba, grands soutiens de Bensâada, tous contributeurs plus ou moins assidus au contenu du site.

La question de la motivation persiste. Comment expliquer l'implication de ces personnes dans les cercles complotistes ? Creusons un peu plus.

#### **4. Centre Français de Recherche sur le Renseignement**

Ahmed Bensâada fait partie de l'équipe de recherche du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R).<sup>10</sup> Le site du centre n'explicite pas en quoi consiste ses « recherches ».

Sur son site, le CF2R se définit comme un « Think Tank indépendant [...] spécialisé sur l'étude du renseignement et de la sécurité internationale ». <sup>11</sup> La même rubrique liste trois objectifs pour le CF2R dont un « apport d'expertise au profit des parties prenantes aux politiques publiques (décideurs, administration, parlementaires, médias, etc.) ». <sup>12</sup>

Le CF2R a été fondé en 2000. Il est dirigé par Eric Denécé qui est issu du milieu de la défense et du renseignements,<sup>13</sup> puisqu'il a été officier-analyste à la Direction de l'Évaluation et de la Documentation Stratégique du Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN). Eric Denécé co-dirige l'équipe de recherche du CF2R, aux côtés de Daniel Martin, Commissaire Divisionnaire Honoraire de la Police Nationale qui avait créé et dirigé le Département des Systèmes d'Information de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST).

Le CF2R est organisé en plusieurs comités dont un comité stratégique<sup>14</sup> formé, entre autres, de plusieurs anciens hauts gradés de l'armée française et anciens cadres de services de renseignements :<sup>15</sup>

*Claude Revel* : Ancienne Déléguée interministérielle à l'Intelligence économique (D2IE).

*Yves Bonnet* : Ancien Directeur de la Surveillance du territoire (DST).

*Préfet Alain Chouet* : Ancien Chef du Service de renseignement de sécurité (SRS) de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

*Contre-Amiral (2S) Jacques de Seynes* : Ancien Directeur du renseignement et des affaires internationales à l'état-major de la Marine (EMM/OPS/REN).

*Général de brigade aérienne Pascal Legai* : Ancien commandant du Centre de Formation et d'Interprétation Interarmées de l'Imagerie (CF3I) de la DRM (2004-2006), ex-directeur du Centre Satellitaire de l'Union européenne (Torrejón, Espagne), Senior Advisor du directeur de l'Agence Spatiale Européenne (ASE).

*Pierre Lellouche* : Ancien ministre (Affaires européennes, Commerce extérieur), ancien député, conseiller de Paris.

*Général de corps aérien (2S) Michel Masson* : Ancien Directeur du renseignement militaire (DRM).

*Général d'armée aérienne (CR) François Mermet* : Ancien Directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Président de l'Amicale des anciens des services spéciaux de la Défense nationale (AASSDN).

*Jacques Myard* : Ancien député membre de la Délégation parlementaire au renseignement (DPR) et de la Commission de vérification des fonds spéciaux (CVFS).

En outre, le CF2R s'offre les conseils techniques d'agents expérimentés du renseignement, comme le Belge Patrick Leroy, Commissaire divisionnaire honoraire du Service général du renseignement et de la sécurité (SGRS), le colonel israélien Jacques Neriah, ancien chef analyste des services de renseignement militaires (AMAN) et le colonel russe Igor Nicolaevich Prelin, vétéran du renseignement soviétique ayant servi toute sa carrière (1962-1991) au KGB.

Le CF2R produit son activité d'analyse sous plusieurs formes, dont des notes d'actualité, des notes d'alerte sur l'actualité internationale, des textes rédigés par des experts internationaux français et étrangers sur les questions de renseignement et de sécurité internationale, des rapports de recherches approfondies

sur ces sujets, des bulletins de documentation ciblés et fouillés sur des conflits, des théâtres d'opération, des services de renseignement ou de sécurité, des groupes terroristes ou criminels, des organisations subversives ou des opérations de renseignement et d'influence. Il produit également des notes de réflexions sur les pratiques du renseignement ou leur utilisation politique, sur les politiques de sécurité des Etats, des notes psyops d'analyse opérationnelle de la propagande et de la contre-propagande, des notes de renseignement, technologie et armement, ainsi que des fiches cyber-rens sur l'exploitation de la toile et des réseaux sociaux dans le renseignement.

Le CF2R offre aussi des cursus de formation dans le renseignement tout comme il joue le rôle de portail d'orientation pour les carrières dans le renseignement, au service de l'Etat français ou des collectivités et des entreprises françaises. Le CF2R traite également le conseil, l'étude et la formation en risques spéciaux (géopolitiques, terroristes, anticoncurrentiels, criminels, sectaires et contestataires).

Le directeur du CF2R, Eric Denécé, propage une propagande sur les soulèvements arabes identique à celle que défend Bensâada. En 2011, il affirmait que « les révolutions arabes ne sont que des coups d'Etat militaires masqués ».<sup>16</sup> Ne croyant pas « à la spontanéité de ces “révolutions”, qui étaient en préparation depuis plusieurs années » via des organismes américains tels « Freedom House, l'International Republican Institute ou Canvas », il s'agit, selon lui, « d'un renouvellement des classes dirigeantes qui ont, avec l'accord de Washington, organisé des coups d'Etat “en douceur”, en profitant d'une vague de contestation populaire qu'elles ont intelligemment exploitée. »<sup>17</sup> En 2012, il les qualifiera de « véritables révolutions de dupes » résultant d'un deal entre Washington et les islamistes, où les premiers auraient « le pétrole » et les seconds « la charia ».<sup>18</sup> En 2015, il dira que ces « révolutions inutiles », à « la spontanéité [...] largement factice », « s'inscrivaient dans une stratégie conçue outre-Atlantique afin d'installer les Frères musulmans au pouvoir partout au Moyen-Orient ».<sup>19</sup> Il continue de disséminer ce mythe islamo-atlantiste à ce jour.<sup>20</sup>

Eric Denécé est démocrate en France mais éradicateur chez les musulmans. Dans un récent entretien donné à *Algérie Patriotique*, le site du fils du général Khaled Nezzar, exilé en Espagne depuis sa déchéance, Eric Denécé se satisfait des putschs et de la répression de certains régimes arabes pour empêcher les « islamistes » de gouverner :

Il est bien sûr évident que les islamistes les plus radicaux [...] ont toujours cherché à prendre le pouvoir [...]. Heureusement, l'Algérie n'est pas tombée, la Syrie non plus et l'Égypte, grâce au maréchal Sissi, a pu les chasser du pouvoir. Mais ils sont au pouvoir en Turquie et dans les monarchies du Golfe [...].<sup>21</sup>

Le CF2R et le CIGPA (voir section suivante) collaborent au service des intérêts de la France. Cela se concrétise, par exemple, par le partenariat dans l'organisation de colloques (voir liste des colloques CIGPA ci-bas), ou par des activités propres au CF2R avec la participation de membres du CIGPA (Mezri Haddad, Richard Labévière, Majed Nehmé), comme, entre autres, les colloques du 18 janvier 2017<sup>22</sup> et du 5 novembre 2017<sup>23</sup> où Richard Labévière et Majed Nehmé sont intervenus à des sessions aux côtés de plusieurs personnalités publiques du renseignement français comme Alain Chouet (ancien chef du Service de renseignement de sécurité SRS de la DGSE<sup>24</sup>) ou Bernard Squarcini (ancien directeur de la DCRI<sup>25</sup>). Ahmed Bensâada, lui, a un pied dans chacune des deux institutions.

La *Tribune Libre* No. 89 du CF2R publiée en mai 2020 est consacrée à une contribution d'Ahmed Bensâada « L'ONG : du néolibéralisme au “*regime change*” ». Ahmed Bensâada a contribué à l'ouvrage du CF2R « *La face cachée des révolutions arabes* ». <sup>26</sup> Il s'agit d'un livre collectif qui compile les contributions de plusieurs auteurs et analystes. Parmi lesquels se trouvent Mezri Haddad, Majed Nehmé, Richard Labévière, Alain Chouet et Yves Bonnet (ancien directeur de la DST).

Bensâada n'est pas le seul Algérien à servir le CF2R. Le 17 septembre 2011, Saida Benhabylès, alors présidente du MFASFR,<sup>i</sup> organise une rencontre autour de la « menace terroriste

---

<sup>i</sup> Mouvement algérien de solidarité avec la famille rurale.

à la lumière de la situation en Libye ».<sup>27</sup> La rencontre est animée par Eric Denécé, Yves Bonnet, et Majed Nehmé. En janvier 2013, Benhabylès organise à Alger, au nom du MFASFR et du CIRET-AVT, une journée d'étude sur le thème « *Les révolutions arabes : mythe ou réalité ?* ».<sup>28</sup> Cette journée coïncide avec la publication de « *La face cachée des révolutions arabes* » susmentionnée. La même troupe – Eric Denécé, Yves Bonnet, Richard Labévière, Majed Nehmé – se déplace pour battre la même propagande. Zoubir Arous y participe aussi.

Le CF2R prend soin de ses collaborateurs algériens. Dans une *Tribune Libre* du CF2R (No. 88, édition de mai 2020), intitulée « Soutien à Saïda Benhabylès »<sup>i</sup>, Eric Denécé défend cette dernière contre les critiques qui lui ont été faites pour sa proximité avec le CF2R, notamment sa participation à des missions d'observation en Libye en avril 2011, et en Syrie en décembre 2011, organisées par ce centre. Les missions concluent que « la “révolution” libyenne n'est ni démocratique, ni spontanée »,<sup>29</sup> et que ce qui se passait en Syrie relevait d'une « libanisation fabriquée »,<sup>30</sup> des thèses consonantes avec celles de Bensâada. Dans sa lettre de soutien, Denécé suggère que Benhabylès avait participé en sa qualité « de représentante de la société civile [...] lauréate du prix 2001 des Nations unies ». Seulement, les préambules des rapports de missions d'observation suggèrent que la collaboratrice algérienne avait surtout participé en ses qualités « d'ancienne ministre de la Solidarité, ancien Sénateur, membre fondateur du CIRET-AVT ».<sup>31</sup>

Outre les tribunes libres d'Eric Denécé et Ahmed Bensâada, mentionnées plus haut, le CF2R a publié plusieurs rapports de recherche, bulletins de documentation et notes d'actualité, concernant l'Algérie, principalement sur l'armée et les services de renseignement algériens et sur le terrorisme, par les plumes du

---

<sup>i</sup> Saïda Benhabylès est ancienne ministre algérienne de la Solidarité, ancienne sénatrice et actuelle présidente du Croissant rouge algérien. Dans les années 1990, elle s'est fait connaître par sa position putschiste et éradicatrice. En 2009, elle cofonda le Centre international de recherches et d'études sur le terrorisme et l'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) dont le siège social est au 11, rue Juliette Lamber, 75017 Paris, ciret-avt.org, et dont Yves Bonnet, ancien directeur de la Surveillance du territoire (DST) et soutien précieux des putschistes algérien, est le président.

journaliste algérien Mounir Abi, de la sociologue algérienne Laurence-Aïda Ammour, du chercheur tunisien Mehdi Taje et du chercheur marocain Abderrahmane Mekkaoui et de l'ancien officier supérieur des services de renseignement extérieurs français, Alain Rodier, ces trois derniers étant, comme Ahmed Bensaada, membres de l'équipe de recherche du CF2R.



<https://cf2r.org/equipe/bensaada-ahmed/#>



<https://cigpa.org/lequipe/comite-de-redaction/>

## **5. Centre International de Géopolitique et de Prospective Analytique**

Nous retrouvons le trio Ahmed Bensâada, Majed Nehmé et Richard Labévière au sein du comité de rédaction du Centre International de Géopolitique et de Prospective Analytique (CIGPA).<sup>32</sup> Bensâada est aussi le représentant de CIGPA à Montréal. Voici comment son président le présente :

Le CIGPA est interactif avec ses représentants dans quinze capitales. Nous avons appelé cela des bureaux de liaison. Je citerai un célèbre Ahmed Bensâada à Montréal, Andrea Corvo à Rome.<sup>33</sup>

Le CIGPA a été fondé<sup>34</sup> le 2 octobre 2016 par Mezri Haddad<sup>35</sup> qui en est le président-directeur.<sup>36</sup> Cette organisation est logée à la prestigieuse avenue Foch dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Paris. Le centre se présente, sur son site, comme « un think-tank inclusif, comparatif et interdisciplinaire » qui a des « objectifs [...] scientifiques, opérationnels, stratégiques et politiques ». En plus de viser « l'intelligibilité des enjeux géopolitiques majeurs » et « une meilleure intelligence des relations internationales », le CIGPA se donne pour objectif de cibler « comme principal ennemi les terroristes islamistes et les Etats qui les soutiennent », considérant que « la guerre contre ce fléau n'est pas seulement sécuritaire ou militaire mais qu'elle est aussi une guerre d'idées et de valeurs ».

Pour accomplir ses objectifs, ce think-tank peut compter sur le financement de « ses adhérents et ses généreux donateurs ». Rien n'étant transparent sur ces derniers, on reste intrigué par le financement de cette organisation qui peut s'offrir les services de plusieurs personnalités distinguées au sein de son comité d'administration, sa commission politique et son comité de parrainage. On sait cependant que le CIGPA est en partie sponsorisé par Mohammed Dahlan, l'agent du gouvernement émirati, à travers son cabinet d'études Abhath.<sup>37</sup> Le comité de rédaction, dont Ahmed Bensâada, Majed Nehmé et Richard Labévière font partie, paraît bien modeste devant le « calibre » des membres des autres comités.

Une enquête approfondie sur ce centre exigerait une analyse systématique de toutes ses activités et ses publications. Ceci n'étant pas possible, vu nos délais de publication, nous nous contentons de présenter brièvement le fondateur du CIGPA, son équipe et une sélection de positions et d'activités qui nous semblent pertinentes à la compréhension de la matrice idéologique et politique sous-jacente au discours de Bensâada.

### 5.1. Le fondateur du CIGPA

D'origine tunisienne, le fondateur-président-directeur du CIGPA, Mezri Haddad, est diplômé en philosophie ; il s'intéresse aux religions, notamment l'islam et le christianisme. En 1989, il a soutenu une maîtrise de philosophie morale et politique à l'Université Paris IV (Sorbonne) sur « *L'idéologie communiste et l'islamisme : analyse et perspectives* », dans laquelle il aurait démontré « les points de convergences entre les totalitarismes rouge (communisme) et vert (théocratie islamiste) ». <sup>38</sup> En 1997, il soutient une thèse de doctorat, toujours à la Sorbonne, sur « *La problématique des rapports entre l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel dans l'islam et dans le christianisme* ». A noter qu'« en France, c'est le seul intellectuel musulman à avoir été qualifié en 2007 par le CNU [Conseil national des universités] maître de conférences en théologie catholique. » <sup>39</sup>

Mezri Haddad entame une carrière journalistique dans les 1980 dans la presse officielle du Parti socialiste destourien, et la radio-télévision tunisienne, et au fil des ans il devient chroniqueur dans plusieurs médias francophones. Politiquement, Mezri Haddad déclare lors d'un colloque organisé par le CIGPA, le 29 février 2020 : « Je suis un indéfectible réactionnaire, c'est-à-dire bourguibiste. » <sup>40</sup> Ainsi, peu après la prise du pouvoir par Zine el-Abidine Ben Ali en 1987, il prend ses distances avec ce dernier et devient critique contre l'unanimité, le culte de la personnalité et la dérive autoritaire de son régime. <sup>41</sup> Mais après une décennie d'exil en France, Mezri Haddad est retourné par le régime de Ben Ali. Il rentre en Tunisie en 2000 où il rencontre le président tunisien, et devient fervent défenseur de son régime, « justifiant cet appui par son choix du réformisme libéral et du gradualisme démocratique et

son rejet des alternatives révolutionnaires qui ne profiteraient, selon lui, qu'aux éléments les plus réactionnaires, notamment aux intégristes.»<sup>42</sup> Dans un article publié dans *Le Monde* du 6 février 2001, intitulé « *La Tunisie ne vit pas un cauchemar* », Mezri Haddad affirme que :

Parce qu'il est mature, le peuple tunisien, gouvernants comme gouvernés, est bel et bien mûr pour la démocratie. Mais il n'est pas suffisamment immunisé contre ce virus mortel : le fanatisme religieux. [...] J'ai toutes les raisons de croire qu'en 2004, et peut-être même avant, la démocratie comme forme de gouvernement sera en Tunisie une réalité concrète. Et si je me trompe, je préfère encore me tromper avec Ben Ali (et Bouteflika) qu'avoir raison avec Ghannouchi (et son alter ego Abbassi Madani).<sup>43</sup>

« Chargé de mission académique à la présidence de la République »,<sup>44</sup> Mezri Haddad aurait « bénéficié des largesses de Ben Ali. En effet, le consulat lui versait tous les mois 3600 euros cash, il était payé en espèces. »<sup>45</sup> En 2009, il est nommé par Ben Ali ambassadeur de Tunisie à l'UNESCO. Le 14 janvier 2011, il démissionne<sup>46</sup> de son poste d'ambassadeur, « quelques heures avant l'annonce du départ du président Ben Ali ». <sup>47</sup>

En effet, jusqu'à la veille de sa démission, Mezri Haddad défendait le régime de Ben Ali, et traitait les Tunisiens qui se soulevaient après l'auto-immolation de Mohamed Bouazizi de « hordes ». Dans l'émission<sup>48</sup> de Jean-Jacques Bourdin, « Bourdin Direct », diffusée le 13 janvier 2011 sur *BFM TV*, il déclara :

Le peuple va travailler. Le peuple s'inquiète de cette déferlante de hordes. Cette horde fanatisée est en train de brûler, de casser, de s'en prendre aux biens publics et privés. Et bientôt, si on les laisse finir et si vous continuez à faire l'apologie de cet anarchisme en marche en Tunisie, on verra ces hordes attaquer les gens chez eux, les violer, les voler, et les massacrer.<sup>49</sup>

Mezri Haddad a toujours assumé son ralliement à Ben Ali. Le 17 novembre 2012, dans une réponse à Naoufel Brahimi El-Mili publiée sur le site d'Ahmed Bensâada, il déclare :

Je n'ai pas à regretter, après douze longues années d'exil, mon ralliement à ce régime [de Ben Ali] par crainte et abomination de l'islamisme. Je ne regrette pas un seul instant d'avoir été au service du

dernier Etat despotique et néanmoins souverain et patriotique. Je ne suis pas un ancien apparatchik du pouvoir, mais un citoyen de l'ancien peuple. Les Américains et leurs vils serviteurs qataris ont libéré les Tunisiens de leur indépendance, tant mieux pour mes concitoyens et tant pis pour mes illustres ancêtres : Hannibal et l'inégalable Habib Bourguiba.<sup>50</sup>

Dans la même réponse, il se présente comme « l'un des rares intellectuels arabes à défendre le pays du un million de martyrs, lorsque certains glosaient sur le "Qui tue qui en Algérie" ». <sup>51</sup> Le 20 septembre 2020, il écrit sur sa page Facebook :

Une année s'est écoulée sur le décès du président Ben Ali et c'est pour moi l'occasion de rappeler quelques vérités historiques sur la « révolution » de la racaille, des mercenaires, des bourgeois et des scélérats, et de réitérer ma profonde estime pour cet homme d'Etat qui s'est consacré au service exclusif de son pays en préservant jalousement sa Souveraineté. Aucun regret d'avoir été une décennie (1989-1999) l'un de ses plus redoutables opposants et exilés politique lorsque nous étions une poignée à nous opposer à la dérive autoritaire et au culte de la personnalité. Aucun regret ni le moindre remord d'avoir été par la suite (2000-2011) l'un de ses plus ardents défenseurs, puis Ambassadeur auprès de l'UNESCO. [...] Dès que l'opposition islamo-gauchiste est devenue la marionnette et l'esclave de certaines puissances étrangères, j'étais très fier de contribuer à sa destruction et de rejoindre le clan des patriotes et des réformateurs autour du Président Ben Ali.<sup>52</sup>

Il ajoute amèrement, avouant l'échec de l'entreprise qu'il a entamée avec Ben Ali pour détruire l'opposition « islamo-gauchiste » :

En janvier 2011, c'est finalement les mercenaires du Qatar et des Etats-Unis qui ont triomphé. Et ce coup d'Etat islamo-atlantiste, allumé par les fameux jeunes cybers-collabos, n'a réussi que grâce à deux traîtres suprêmes, deux généraux félons : Rachid Ammar et Ali Seriat. *Ultima Verba* : Carthage a été détruite, l'œuvre de Bourguiba perpétuée par Ben Ali a été anéantie et mes compatriotes n'ont pas fini de payer le prix de leur ingratitude, de leur immaturité, de leur fourberie et de leur trahison, tant à l'égard de leur Patrie que de leurs « frères » Libyens, Syriens et Yéménites.<sup>53</sup>

En septembre 2011, Mezri Haddad publie « *La face cachée de la révolution tunisienne. Islamisme et Occident, une alliance à haut risque* », <sup>54</sup> un

opuscule dans lequel il étale sa thèse complotiste, affirmant que la révolution tunisienne, comme les autres soulèvements du « printemps arabe », serait le fait de « l'islamo-atlantisme » incarné par les Etats-Unis, la Turquie, le Qatar et les Frères musulmans.

Dans un article intitulé « *Printemps arabe ou hiver islamiste ?* », publié dans le *Quotidien d'Oran* le 5 octobre 2011, Mezri Haddad associe l'avènement du « printemps arabe » au « projet de Grand Moyen-Orient (GMO) cher aux néo-conservateurs, repris, revu et corrigé par "l'ami" des musulmans, Barak-Hussein Obama »<sup>55</sup> ; il considère Barak Obama comme un « faucon aux ailes de colombes » et Hillary Clinton comme « l'hirondelle du printemps arabe ».<sup>56</sup> Evoquant le discours de Barak Obama au Caire, le 4 juin 2009, il affirme qu'il « ressemble étrangement aux homélies médiatiques de Tariq Ramadan ».<sup>57</sup>

Mezri Haddad s'en prend aussi à la Turquie de Recep Tayyip Erdogan qu'il considère comme « la nouvelle figure paradigmatique du panislamisme pragmatique, baptisé par des prêtres américains dans une mosquée turque ! »<sup>58</sup> Il prône une politique occidentale, et française, belliciste à l'égard de la Turquie. Lors de la clôture du colloque « *La dérive panislamiste et néo-ottomane d'Erdogan, Comment l'allié occidental est-il devenu une menace globale ?* » organisé par le CIGPA le 29 février 2020 à la Maison de la Chimie Paris, il avertit :

Ce qui se passe est très grave, et si on continue à tenir un langage diplomatique – quand je dis on, c'est-à-dire les puissances occidentales – avec cette offensive inédite néo-ottomane de M. Erdogan, je crois que ça risque en effet de toucher beaucoup d'autres pays qu'on croit à l'abri ; nul n'est à l'abri, et je ne parle pas uniquement et exclusivement du régime turc, je parle de ce régime en tant que composante motrice de l'internationale islamiste. Il va falloir lui tenir un autre langage, c'est-à-dire le langage qu'il comprend. Il n'y a pas de politique possible, là je paraphrase et je répète le logo, la maxime de CIGPA : Il n'y a pas de politique possible sans la désignation de l'ami et de l'ennemi. Il y a un ami et il y a un ennemi. Lorsqu'on ne désigne plus l'ami et l'ennemi, on n'est plus dans l'ordre du politique, on est dans l'affectif, on est dans le sentimental, on est dans l'hypocrisie, on est dans le mercantilisme, on n'est plus dans le politique.<sup>59</sup>

Ce n'est pas étonnant de retrouver Mezri Haddad codirecteur du *Daedalus Institute of Geopolitics*, fondé en mai 2006 par le Conseil des ministres de Chypre. Lors d'une conférence internationale sur « *The Mediterranean and new Euro-Mediterranean perspectives* », organisé par le Daedalus Institute of Geopolitics à Nicosie le 9 octobre 2008, le ministre chypriote des Affaires étrangères, Markos Kyprianou, déclarait que

Le *Daedalus Institute of Geopolitics*, établi en 2006, a une mission, entre autres tâches, de fournir une analyse et des conseils indépendants et impartiaux sur les questions pertinentes de politique étrangère.<sup>60</sup>

Mezri Haddad désigne aussi le Qatar, qu'il rebaptise « Qatraël », comme l'agent du mal. Il fustige l'« émirat bédouin du Qatar » dans ses interventions publiques pour lesquelles le CIGPA est sponsorisé par l'émirat non moins bédouin d'Abu Dhabi.<sup>61</sup> Lors de son intervention à la clôture du colloque « *Printemps arabe cinq ans après : Bilan Sécuritaire, Economique et géopolitique. Comment faire face au péril global du terrorisme ?* », organisé le 7 mai 2016 à la Sorbonne par le CIGPA en partenariat avec le centre émirati *Abhath* de Mohammed Dahlan et la revue *Afrique-Asie*, le fondateur-président-directeur du CIGPA déclare :

Le Qatar a beaucoup fait de mal. Il a fait du mal à l'Afrique, il a fait du mal au Maghreb. Il a fait du mal à l'Europe. Je ne dirai pas plus pour le Qatar. Je crois, hélas, ma biographie qui était excellente autrefois, avant le printemps arabe, elle était vraiment magnifique. Aujourd'hui ma biographie, quand vous tapez mon nom, il est tout le temps associé au Qatar et aux Frères musulmans, que j'appelle par ailleurs les islamo-fascistes.<sup>62</sup>

Fatuité mise de côté, c'est l'interruption de sa carrière de servilité bien monnayée à Ben Ali qu'il déplore. Cet expert en reniements semble avoir oublié les temps où il intervenait<sup>63</sup> dans les programmes de la chaîne qatarie Aljazeera et où il fréquentait des leaders des Frères musulmans comme Rached Ghannouchi.<sup>64</sup> Les Frères Musulmans constituent aujourd'hui une autre cible privilégiée de ses attaques. Dans l'édition française du *Huffington Post* du 20 mars 2015, Mezri Haddad déclarait :

C'est le « printemps arabe » qui a ouvert la boîte de Pandore d'où sont sortis les barbares de l'EI, du Front Al-Nosra, d'Ansar Al-charia,

de Boko Haram, d'AQMI, du Mujao, d'Ansar Eddine... appellations multiples qui se resserrent toutes dans l'islamisme originel et matriciel des Frères musulmans.<sup>65</sup>

Le 29 février 2020 il déclarait lors d'un colloque du CIGPA que « c'est absurde que la Tunisie soit aujourd'hui dans l'escarcelle des islamo-fascistes, c'est à dire les Frères musulmans. »<sup>66</sup> Et d'ajouter, en exposant son désarroi, une décennie après l'avènement de la « révolution du jasmin », et son désir de vengeance par la terreur contre ceux qu'il désigne par « islamo-fascistes » :

Je suis encore en deuil pour la Tunisie. Je n'ai pas encore fait mon deuil depuis 2011, et c'est ce qui me fait tenir. Je pense que je vivrai assez pour assister au nettoyage – je ne dirai pas au Kärcher comme un illustre président, à juste titre par d'ailleurs – mais avec d'autres moyens plus terribles que le Kärcher.<sup>67</sup>

Les positions idéologiques de Mezri Haddad le rapprochent de l'extrême droite française et des milieux islamophobes de l'Hexagone. Il est contributeur<sup>68</sup> au site français Atlantico, « généralement classé très à droite ».<sup>69</sup> Le 19 janvier 2015, il a accordé un entretien à ce journal : « *Mabomet aurait-il dit "Tout est pardonné" ? Celui de la Mecque peut-être, mais celui de Médine, moins sûr...* ». <sup>70</sup> Le 15 novembre 2016, Mezri Haddad assiste à la quatrième convention présidentielle de Marine Le Pen consacrée à la question des banlieues.<sup>71</sup> Marine Le Pen a commencé son speech par le remercier pour sa présence. Lors de cet événement, l'invité s'est permis de gratifier l'hôte d'un baisemain.<sup>72</sup> La visite et le geste ont suscité de vives critiques auxquelles l'intéressé avait décidé d'apporter une réponse revancharde contre les « islamistes » et autres « hordes facebookardes » « partagistes ». <sup>73</sup> Les musulmans de France, victimes de l'islamophobie de l'extrême-droite française, ont dû apprécier la « finesse » de cette déclaration de Mezri Haddad :

A propos des banlieues françaises, je ne me suis jamais senti aussi proche de Nicolas Sarkozy que le jour où il a eu l'audace d'évoquer la « racaille » qu'il promettait de « nettoyer au kärcher ». Il n'a pas tenu sa promesse, à l'inverse de Vladimir Poutine qui avait promis de poursuivre la racaille islamo-terroriste « jusqu'aux chiottes ». <sup>74</sup>

L'accolade que donne cet harangueur stipendié de la haine à Ahmed Bensâada, en lui décernant le titre de premier auteur arabe à déconstruire le mythe du « printemps arabe », sonne comme un baiser de judas :

Le tout premier auteur arabe, ou auteur tout court, ce n'est pas moi mais M. Ahmed Bensâada, dans son livre « *Arabesque américaine. Le rôle des Etats-Unis dans les révoltes de la rue arabe, éditions Michel Brûlé, avril 2011* ». Cet éminent physicien algérien, installé au Canada, a effectivement le grand mérite d'avoir analysé le « printemps arabe » sans le romantisme révolutionnaire qui l'entourait. Même si ce livre n'était pas à proprement parler politique ou géopolitique – l'auteur, en homme de science, s'est contenté de mener une enquête rationnelle sur les relations entre les cyber-activistes arabes et certaines ONG américaines – il a été pour moi d'une grande et précieuse utilité.<sup>75</sup>

## 5.2. L'équipe du CIGPA

Le CIGPA est administré par le trio Mezri Haddad (fondateur-président-directeur), Andrea Corvo, ex représentant d'Italie auprès de l'Union européenne (directeur-adjoint) et Michel Raimbaud, ancien Ambassadeur de France (directeur-adjoint). Le centre est doté d'un Comité de parrainage<sup>i</sup> comprenant des noms prestigieux : anciens présidents, premiers ministres et ministres, dont l'ancien ministre français de la Défense, Charles Millon, d'une Commission politique,<sup>ii</sup> comprenant notamment Ridha Grira, ancien ministre de Ben Ali de la Défense nationale (14 janvier 2010

---

<sup>i</sup> Mario Suarez, Ancien Président du Portugal ; Abdou Diouf, Ancien Président du Sénégal ; Ely Ould Mohamed Vall, Ancien Président de Mauritanie ; Sid-Ahmed Ghozali, Ancien Premier-ministre d'Algérie ; Hamed Karoui, Ancien Premier-ministre de Tunisie ; Charles Millon, Ancien ministre de la Défense, France ; François Terré, Juriste et Académicien ; Tahar Belkhouja, Ancien ministre de l'Intérieur, Tunisie ; Vittorio Craxi, Ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Italie.

<sup>ii</sup> Ridha Grira, Ancien ministre tunisien de la Défense nationale (14 janvier 2010 – 27 janvier 2011) ; Sylvain Ndouingai, Ancien Ministre centrafricain ; Vittorio Craxi, Ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères italiennes ; Mezri Haddad, Philosophe et ancien Ambassadeur ; Christian Malard, Journaliste responsable du service étranger de France 3 ; Evagoras Mavrommatis, Président de la communauté chypriote d'Europe ; Laoualy Ada, Conseiller Principal du Premier Ministre du Niger ; Ali Abdel Rahmane Hagggar, Ancien Secrétaire général de la Présidence de la République du Tchad.

– 27 janvier 2011) et Evagoras Mavrommatis, président de la communauté chypriote d'Europe, ainsi que d'une Commission scientifique comprenant des universitaires, un ancien Ambassadeur de France, Michel Raimbaud, et un ancien ministre des Affaires étrangères chypriotes, Michális Attalídís, et d'un Comité de rédaction, dont font partie Ahmed Bensâada, Richard Labévière et Majed Nehmé.

### **5.3. Activités du CIGPA**

Les activités du CIGPA se limitent à l'organisation de colloques. En termes de production de recherche le seul rapport publié le 11 mai 2016 par le centre (17 pages dont plus que la moitié est une sélection d'articles publiés sur le site Atlantico) s'intitule « *Ce que CIGPA pense des élections américaines* », et reprend les thèses du fondateur-président-directeur Mezri Haddad. Ce rapport adopte une position sans équivoque sur les révolutions arabes : « Nous savons tous aujourd'hui que le fameux "printemps arabe" n'était qu'un "hiver islamo-atlantiste", pour reprendre cette expression à notre Président Mezri Haddad ». <sup>76</sup> Dans ce rapport Barak Obama est accusé de « messianisme démocratique » et d'avoir scellé un pacte avec les Frères musulmans, et dans la conclusion du rapport, on peut lire : « N'en déplaise à ses détracteurs, le candidat Donald Trump pourrait ouvrir des perspectives prometteuses et réussir là où Barack Hussein Obama a échoué. C'est la raison pour laquelle CIGPA souhaite sa victoire sur la candidate Démocrate ». <sup>77</sup>

À part ce rapport interne, toutes les publications mises en ligne sur le site du CIGPA, sont des travaux de tiers, <sup>78</sup> principalement des hommes politiques français, sur des thèmes liés au paysage politique et sécuritaire français, notamment l'Islam, la radicalisation et le terrorisme en France. Nous y trouvons, à titre d'exemple, le « *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme* » présenté par le premier ministre Manuel Valls devant l'Assemblée nationale française le 9 mai 2016. <sup>79</sup> Sont également référencés le rapport de Malek Boutih « *Radicalisation et djihadisme dans les quartiers populaires* », <sup>80</sup> le rapport de la Commission parlementaire présidée par Georges Fenech « *Enquête relative à la lutte contre le terrorisme* » <sup>81</sup> ou encore le rapport de l'Institut Montaigne sur la construction

d'un islam français.<sup>82</sup> Cependant, l'un des rapports publiés par le CIGPA est le Rapport Jean Glavany de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale sur les révolutions arabes datant de 2013.<sup>83</sup> Le rapport dépeint les révolutions en Tunisie, en Egypte et en Libye d'une façon pragmatique tirant les leçons de la précipitation de la France dans le traitement de la révolution tunisienne avant de suggérer des actions pour la France et pour l'Europe :

Il ne faut toutefois pas se leurrer : il existe aussi de puissants courants qui sont manifestement hostiles, voire contraires, aux valeurs universelles dont nous souhaitons légitimement le succès. [...]. Nous n'avons donc pas intérêt à nous limiter au registre du commentaire des transformations en cours dans le monde arabe. Il faut plutôt s'interroger sans cesse sur ce que la France peut faire de plus pour accompagner ces évolutions.<sup>84</sup>

Le tableau suivant présente quelques colloques organisés par le CIGPA depuis sa création en 2016.

<i>Date / partenaires / titre</i>	<i>Intervenants notables</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 7 mai 2016</li><li>• Al-Thuraya Consultancy and Researches – Abhath (Abu Dhabi)</li><li>• Magazine Afrique Asie</li><li>• « Printemps arabe cinq ans après : Bilan Sécuritaire, Economique et géopolitique. Comment faire face au péril global du terrorisme ? »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si-Ahmed Ghozali</li><li>• Majed Nehmé</li><li>• Richard Labevière</li><li>• Mohammed Dahlan</li><li>• Bernard Godard (France), ancien haut cadre des Renseignements Généraux, spécialiste des réseaux islamistes et membre de CIGPA.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 15 octobre 2016</li><li>• Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE)</li><li>• « Turquie-occident-monde-arabe : les conséquences de la politique turque sur les mutations géopolitiques et les grands défis stratégiques contemporains. »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• François Compagnola (France), ancien chargé de mission au ministère de la Défense, juriste et chercheur associé à l'IPSE</li><li>• Charles Millon (France), ancien Ministre de la Défense.</li><li>• Bernard Godard (France), ancien haut cadre des Renseignements Généraux, spécialiste des réseaux islamistes et membre de CIGPA.</li><li>• Michel Raimbaud (France), ambassadeur de France, Professeur au Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS) et membre de CIGPA.</li><li>• Majed Nehmé (modérateur)</li></ul>

## *Maillage idéologique et politique*

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 mars 2017</li> <li>• Institut de la démocratie et de la coopération (IDC)</li> <li>• Arabies.com</li> <li>• Insead.edu</li> <li>• « L'éventualité d'un rapprochement russo-américain et ses conséquences politiques et géopolitiques sur l'Europe et le Monde Arabe. »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si-Ahmed Ghozali</li> <li>• Claude Guéant (France), ancien Secrétaire général de la Présidence de la République et ancien Ministre de l'Intérieur.</li> <li>• Rosine Ghawji (USA), fondatrice du comité « Donald Trump - France » et proche du Président Donald Trump.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 avril 2017</li> <li>• Confédération des Républicains Musulmans de France (CMRF)</li> <li>• « L'avenir de l'islam en France, question posée aux 11 candidats à l'élection présidentielle »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Malika Sorel représentante de François Fillon, Les Républicains.</li> <li>• Christine Bierre représentante de de M. Jacques Cheminade.</li> <li>• Florian Philippot représentant de Marine Le Pen, Front National.</li> <li>• Pascal Cherki porte-parole de Benoît Hamon.</li> <li>• Djordje KUzmanovic porte-parole de Jean-Luc Mélenchon.</li> <li>• Jean Pierre Mignard porte-parole d'Emmanuel Macron.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 juin 2017</li> <li>• Centre Français de Recherche pour le Renseignement (CF2R)</li> <li>• Al-Thuraya Consultancy and Researches – Abhath (Abu Dhabi)</li> <li>• « Les investissements du Qatar en France, une équation à plusieurs inconnues »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Roland Dumas (France), ancien Ministre des Affaires étrangères.</li> <li>• Yves Bonnet (France), ancien Préfet et ancien directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST).</li> <li>• Eric Denécé (France), spécialisé dans le renseignement, le terrorisme et l'intelligence économique, il est fondateur et directeur du CF2R.</li> <li>• Naoufel Brahimi El-Mili, politologue franco-algérien, docteur en sciences politiques, enseignant à Sciences Po Paris.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 mars 2018</li> <li>• « Les grands défis stratégiques de l'alliance franco-égyptienne : Péril terroriste, exigence démocratique, partenariat économique »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amr Moussa (Égypte), ancien Secrétaire général de la Ligue des États arabes et ancien Ministre égyptien des Affaires étrangères.</li> <li>• Henri Guaino (France), ancien Conseiller principal du Président Nicolas Sarkozy</li> <li>• Hubert Védrine (France), ex-Ministre des Affaires étrangères</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 juin 2019</li> <li>• « Retour des djihadistes en Europe, que faire ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Frédéric Poisson, président du Parti chrétien-démocrate.</li> <li>• Henri Guaino, ancien Conseiller principal du Président Nicolas Sarkozy.</li> <li>• Claude Goasguen, ancien Ministre au sein du gouvernement Juppé.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"><li>• 29 février 2020</li><li>• « La dérive panislamiste et néo-ottomane d'Erdogan : Comment l'allié occidental est-il devenu une menace globale ? »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jean-Bernard Pinatel (France), général de Brigade (2S) et ancien commandant du 42ème Régiment d'infanterie SIRPA.</li><li>• Alain Rodier (France), ancien officier supérieur des Renseignements français et Directeur de recherche au sein du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R).</li><li>• Pierre Lellouche (France), ancien Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et ancien Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes sous la présidence de Nicolas Sarkozy.</li></ul>
--	---

En examinant de près les thématiques abordées dans ces colloques, on constate qu'elles reflètent les positions du fondateur-président-directeur du CIGPA, Mezri Haddad, c'est-à-dire une aversion envers le « printemps arabe » et une hostilité à l'encontre de la Turquie et du Qatar. Certains colloques sont organisés en partenariat avec des entités proches du CIGPA comme le Magazine *Afrique Asie*, dirigé par Majed Nehmé, le Centre Français de Recherche pour le Renseignement (CF2R), dirigé par Eric Denécé, la Confédération des Républicains Musulmans de France (CMRF), présidée par Mezri Haddad, ou *Al-Thuraya Consultancy and Researches (Abbatb)*, contrôlé par Mohammed Dahlan.

Il est intéressant de voir comment le CIGPA s'insère dans la toile d'influence de la politique étrangère émiratie. Dans un article du journal *Le Monde*, « *De Gaza à Abou Dhabi, l'ascension de l'intrigant Mohammed Dablan* », daté du 6 octobre 2017, le journaliste Benjamin Barthe, qui décrit Mohammed Dahlan comme « un agent d'influence international », estime qu'« une rapide consultation du site de l'*International Company Profile*, une agence d'évaluation du risque crédit, révèle qu'*Abbatb* est une filiale de la holding émiratie Royal, propriété de la dynastie Al-Nahyan... ». Le journaliste ajoute :

Dahlan, conscient que la bataille contre l'islam politique se mène aussi sur le plan des idées, a beaucoup investi dans l'industrie européenne du séminaire et du think-tank. A travers son cabinet d'études *Abbatb* – dont le nom complet est *Al-Thuraya for Consultancy and Research* –, qui est, comme on l'a vu, un faux nez du pouvoir

émirati, il sponsorise diverses plates-formes de dialogue. Parmi elles, le site Internet ForMENA, basé à Bruxelles, le *Mediterranean Gulf Forum*, implanté à Rome, ou le Centre international de géopolitique et de prospective analytique, à Paris, dirigé par le Tunisien Mezri Haddad, ancien serviteur zélé du régime Ben Ali. Des structures qui accueillent à bras ouverts les contempteurs des « printemps arabes » et du Qatar, mais formulent peu de critiques à l'encontre des Emirats arabes unis...<sup>85</sup>

Les intervenants aux colloques du CIGPA sont principalement des hommes politiques et des responsables du renseignement français. La conformité des sujets des colloques aux objectifs affichés du centre est un point qui est traité en détails dans l'article suivant dans cet ouvrage « *Le CIGPA, un think-tank aligné sur la politique étrangère française* ». Tout porte à croire, en effet, que le CIGPA soit le lieu de convergence de la haine que porte Mezri Haddad à l'islamisme, au Qatar et à la Turquie, et des objectifs stratégiques la France officielle qui s'inquiète du réveil des peuples maghrébins, arabes et africains et de l'accroissement de puissance turque, qui mettent en péril le statu quo fondé sur un ordre mondial largement défini par l'Occident, et attendent, selon Paris, à l'influence et aux intérêts de la France dans la région. L'instrumentalisation de Mezri Haddad et de son CIGPA s'inscrit dans la guerre de propagande pour freiner la contestation et l'essor des peuples de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et les maintenir dans une position de sujétion.

## **6. Influence et financement émiratis**

Explorer les groupes et réseaux d'influence émiratis s'impose de lui-même vu la proximité affichée et assumée de certains collègues proches de Bensâada avec eux. Nous avons abordé plus haut (section 5.3) le partenariat entre le CIGPA et le centre émirati Abhath de Dahlan. Le lecteur découvrira d'autres organisations douteuses ayant eu des activités publiques où étaient présents Richard Labivière, Eric Denécé et d'autres personnes que nous vous laisserons découvrir.

Il serait malvenu de notre part de ne pas annoncer, avant d'aller plus loin, que nous n'avons pas découvert de lien direct entre

Bensâada et ces réseaux d'influence émiratie. Il ne s'agit donc aucunement, dans cette section, de culpabiliser Bensâada par association à des organisations ou des personnes suspectes. Notre intention ici est de jeter la lumière sur un autre espace contre-révolutionnaire dans lequel évoluent de façon avérée des proches collaborateurs de Bensâada au sein du CIGPA et du CF2R. Ceci éclaire un autre pan de son environnement idéologique et politique.

## **6.1. Mohammed Dahlan**

Qui est cet homme qu'on retrouve partout et que le journaliste Benjamin Barthe décrit comme « un agent d'influence international » ?

Mohammed Dahlan a animé un colloque du CIGPA sur les révolutions arabes. Une photo commémorative le montre avec Mezri Haddad, décontractés, collés l'un à l'autre affichant grands sourires. Le CIGPA organise deux évènements en partenariat avec le centre d'études Abhath<sup>86</sup> de Dahlan. L'ombre de Dahlan plane également sur la fastueuse conférence de Genève organisée par le « Global Network for Rights and Development » (GNRD). Il est l'un des hommes d'affaires qui financent cette ONG.<sup>87</sup>

Nous n'étions pas surpris de voir apparaître cette personne dans les coulisses du CIGPA et du GNRD comme sponsor. Il est notoirement connu pour être un agent actif contre les éveils populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient :

La pieuvre des conspirations, le parrain des coups d'Etat, l'agent de Ben Zayed contre les révolutions des peuples arabes, l'ami de généraux et la main d'Israël pour manipuler la résistance. Autant de qualificatifs qui collent à Mohammed Dahlan, l'ancien cadre déchu du mouvement palestinien Fatah, devenu depuis 2011 un cancer qui ronge le corps du monde arabe. Les Ben Zayed ne trouveront pas meilleure personne pour l'exécution de leur agenda régional. Les précédents de l'homme en matière d'espionnage, de conspiration et de trahison [...] font de lui le meilleur atout entre les mains des agresseurs contre la sécurité et la stabilité des sociétés de la région.<sup>88</sup>  
*(Traduit de l'arabe)*

Qui est donc cet homme qui concentre en lui tous ces qualificatifs ignominieux ? Nous remontons aux origines.

Dahlan est originaire du camp de réfugiés de Khan Younès situé dans le sud de Gaza. Son ascension au sein du mouvement Fatah commence en 1994 quand il devient le chef des forces préventives. Il s'agit d'un puissant service de renseignements et de sécurité – formé de 20'000 hommes – créé conformément aux accords d'Oslo et financé par les Etats-Unis.<sup>89</sup> Il devient l'homme fort de la bande de Gaza au point où cette dernière se voit attribuer le nom « Dahlanistan » par ses habitants.<sup>90</sup>

Sa déchéance se fait à cause d'un différend qui l'oppose à Mahmoud Abbas président du Fatah. Ce dernier lui reproche d'avoir bloqué la reconstruction de Gaza. Il sera expulsé par le Conseil révolutionnaire du Mouvement Fatah à la suite d'accusations de corruption et de détournement de fonds en juin 2011.<sup>91</sup> S'ensuivent alors des campagnes de dénigrement de part et d'autre qui révèlent la potentielle implication de Dahlan dans l'assassinat de l'ancien président palestinien Yasser Arafat<sup>92</sup> ainsi que de plusieurs figures de la résistance palestinienne :

Dahlan est impliqué dans l'assassinat de plusieurs hauts dirigeants palestiniens. Parmi eux Salah Chahada éminent cadre du Hamas assassiné en 2020 [...] ainsi que d'autres cadres du Fatah dont Hicham Mekki, Mohammed Abou Chaaban, Asa'ad Al-Saftaoui, Khalil Al-Zabin, Naim Abou Saif et Khaled Mahmoud Chahda.

Abbas (Mahmoud NDLR) rapporte ce témoignage : « à la première tentative d'assassinat contre Salah Chahada, Dahlan était venu nous dire : Salah Chahada sera liquidé dans quelques minutes. Quand une explosion retentissait quelques minutes après, Dahlan était sorti en disant mot-pour-mot : le fils de p... a quitté sa maison il y un moment.<sup>93</sup> (*Traduit de l'arabe*)

Les Emirats Arabes Unis offrent à Dahlan un exil doré. Il y devient un « intime conseiller » voire même un « frère » pour Mohammed Ben Zayed.<sup>94</sup> Fort du soutien financier et médiatique du pétromonarque émirati, Dahlan passe à l'offensive contre-révolutionnaire. L'homme travaille sur deux axes majeurs : 1) la liquidation de la question palestinienne et 2) l'avortement des

éveils populaires pour éviter toute contagion qui serait fatale pour les trônes des pétromonarchies de la région.

La position des Emirats Arabes Unis par rapport à la question palestinienne n'est plus un secret. Le pays a normalisé sa relation avec l'entité sioniste au mépris des droits du peuple palestinien. Dahlan aurait participé à l'orchestration de ces accords.<sup>95</sup> La normalisation fait suite à l'annonce en grandes pompes du « deal du siècle » par le président Trump et les régimes égyptiens et saoudiens. Ce « deal » qui consiste à liquider d'une façon définitive la question palestinienne.

Les agissements émiratis avaient commencé bien avant l'annonce du deal. Abu Dhabi avait voulu reprendre le contrôle de la bande de Gaza au Hamas en utilisant les relations de Dahlan. Ont fuité des informations sur les aides financières qui seraient drainées par Dahlan vers Gaza au bénéfice des forces de sécurité et des familles des victimes d'agressions israéliennes :

Pendant ce temps, Bardawil a révélé à Middle East Eye qu'en plus de soutenir les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne licenciées cette semaine, Dahlan s'est engagé à soutenir les personnes touchées par la guerre de cet été.

Dahlan, a déclaré Bardawil, propose de fournir 5000 \$ pour chaque famille qui a perdu un membre de la famille, 10'000 \$ pour chaque famille qui a perdu une maison, 1500 \$ pour chaque personne gravement blessée et 700 \$ pour chaque personne modérément blessée. L'un des collaborateurs de Dahlan a déclaré aux médias locaux que l'argent viendrait des Émirats Arabes Unis via Dahlan aux familles.<sup>96</sup> (*Traduit de l'anglais*)

La manœuvre consiste à marginaliser l'influence des « islamistes » du Hamas à Gaza et à gagner la sympathie des victimes du blocus imposé à la bande et les guerres successives.<sup>i</sup>

---

<sup>i</sup> Cela contredit au demeurant la thèse de Bensâada et Haddad. Pourquoi l'administration Trump viserait-elle de mettre des islamistes à la tête de pays hautement stratégiques comme l'Égypte, la Libye, la Syrie, la Tunisie ou encore l'Algérie, alors qu'elle déploie tant d'efforts et mobilise tant de pays pour « virer » des islamistes d'une minuscule bande de 365 km<sup>2</sup> ?

Dahlan s'est employé aussi à combattre les éveils populaires dans les pays arabes, à avorter les aspirations démocratiques des peuples pour éviter une contagion qui finira par atteindre les pétromonarchies moyen-orientales. Son rôle dans la répression de révolte libyenne par le régime des Kadhafi lui vaut de faire l'objet d'une enquête de la Cour Pénale Internationale « pour son implication présumée auprès de Saïf al-Islam Kadhafi ». <sup>97</sup> Dahlan est soupçonné d'avoir aidé ce dernier à commettre des crimes contre l'humanité. Saïf al-Islam Kadhafi est recherché pour :

Sa responsabilité pénale présumée dans la perpétration de meurtres et de persécutions de civils en tant que crimes contre l'humanité à compter du 15 février 2011 à travers la Libye. <sup>98</sup>

Et pour avoir :

Conçu et orchestré un plan visant à dissuader et à réprimer, par tous les moyens, les manifestations civiles contre le régime de Kadhafi. <sup>99</sup>

Dahlan est également visé par une enquête de l'Autorité Palestinienne au sujet de « son rôle présumé dans le transfert d'armes israéliennes au gouvernement de Kadhafi ». <sup>100</sup>

Malgré les accusations de crimes qui pèsent sur lui et les enquêtes le ciblant, et malgré la chute du régime Kadhafi, Dahlan continue d'agir contre les aspirations populaires du peuple libyen en soutenant financièrement et militairement les milices de Haftar. <sup>101</sup>

Ce bref survol des activités subversives de Dahlan est loin de rendre compte de ses manœuvres en Tunisie, en Egypte, au Soudan, en Palestine, en Syrie et au Yémen, mais il aura servi à illustrer sa frénésie séditieuse et le spectre des méthodes, allant du *soft power* (centre Abhath et financements du GNRD) au *hard power* (implications dans les conflits armés, ou l'investissement dans l'industrie de l'armement en Serbie). <sup>102</sup>

## **6.2. Le Global Network for Rights and Development**

Tout comme Richard Labévière et Majed Nehmé, René Naba a beaucoup fait pour propager la thèse complotiste de Bensâada via ses sites d'informations. Il partage naturellement avec ce monde le

discours de la fustigation des ONG comme vecteurs d'influence au service des intérêts étatsuniens. Il est donc curieux de le voir monter au créneau pour le GNRD,<sup>103</sup> financé en partie par Mohammed Dahlan. Il y a donc des bonnes et des mauvaises ONG. Ce double rapport aux ONG nous a interpellé et nous a poussé à nous intéresser au cas de cette organisation.

Le GNRD est une ONG norvégienne fondée par Loai Deeb, un Palestinien résident en Norvège. Sous son règne, cette ONG a entre autres organisé deux conférences (une sur le Bahreïn et l'autre sur le terrorisme) et a participé à la scrutation d'élections au Soudan du Sud (2011), en Jordanie (2013), en Algérie (présidentielles de 2014), en Egypte (présidentielles de 2014), et en Tunisie (parlementaires, fin 2014).

Le GNRD a aussi bien « renvoyé l'ascenseur » à ses sponsors. Le site d'information émirati *The National* a annoncé le 18 octobre 2013 que :

Les Emirats Arabes Unis sont classés à la 14<sup>ème</sup> position dans le monde en termes de respect des droits de l'homme par le *Global Network for Rights and Development* [...] devançant plusieurs pays occidentaux, y compris les Etats-Unis.<sup>104</sup>

Cette position paraît surréaliste lorsqu'on sait par exemple qu'en 2013, *Freedom House* a classé les Emirats Arabes Unis parmi les 30 derniers pays qui souffrent d'une absence grave de liberté sur un total de 195 pays étudiés,<sup>105</sup> alors que l'Institut Cato a classé les Emirats Arabes Unis, selon leur *Human Freedom Index*, à la 117<sup>ème</sup> sur 152 en 2015.<sup>106</sup>

Deeb est accusé par la justice et presse norvégiennes de blanchiment d'argent provenant des Emirats Arabes Unis. Des journalistes du *Aftendbladet* ont publié une enquête intitulée « l'organisation mystérieuse » accusant Loai Deeb :

Visiblement Loai Mohammed Deeb a voulu lutter pour la paix et pour un monde meilleur. Il créa sa propre ONG. Encore une autre. Et encore une autre. Bientôt l'homme, issu d'une petite communauté norvégienne, devient un réseau d'organisations internationales louches et d'universités douteuses.

Des millions d'euros provenant de sponsors mystérieux dans les Émirats Arabes Unis sont acheminés vers des comptes qu'il contrôle. Loai Deeb a construit ce qui apparaît comme un empire humanitaire. Et s'est construit en homme très riche au passage.<sup>107</sup> (*Traduit de l'anglais*)

L'article recense plusieurs organisations en lien direct ou indirect avec le mystérieux « humanitaire ». En plus du GNRD, on y trouve :

1. Scandinavian Institute for Human Rights – SIHR (Genève - Suisse)
2. International Institute for Peace, Justice and Human Rights – IIPJHR (Genève - Suisse)
3. International Coalition Against War Criminals – ICAWC (Sola - Norvège)
4. European Center for Rights and Justice – ECRJ (Sola - Norvège)
5. The Scandinavian University (Sola - Norvège)
6. Universal Studies Academy (Gaza)
7. European Association for Private School Accreditation – EAPSA (Figgjo - Norvège)
8. Maat for Peace, Development and Human Rights (Le Caire - Egypte)
9. International Council Supporting Fair Trial and Human Rights (Genève - Suisse)
10. Agence pour les Droits de L'Homme – ADH (Genève - Suisse)
11. Ma'arij Foundation for Peace and Development (Khartoum - Soudan)

Les mêmes journalistes tracent les flux monétaires dans un autre article, et écrivent :

Deux frères [Safouh et Abdel Wahab Moukaid, NDLR], nés en Syrie, résident aux Émirats Arabes Unis apparaissent dans la plupart des

entreprises qui ont transféré plus de 15.5 millions d'euros vers des comptes bancaires contrôlés par Loai Deeb en Norvège.

Quand l'Økokrim [unité centrale de lutte contre la criminalité économique et environnementale de la Norvège, NDLR] en mai 2018 avait accusé Deeb de crimes en col blanc, contrefaçon et traite des êtres humains, le procureur avait décidé de concentrer les accusations sur les crimes commis en Norvège. La police avait décidé d'abandonner l'enquête sur les mystérieux sponsors aux Émirats Arabes Unis. Cette décision avait été prise car Abhu Dhabi n'a jamais répondu aux demandes d'aide soumises par l'Økokrim.<sup>108</sup> (*Traduit de l'anglais*)

### Avant d'être condamné par la justice norvégienne :

Le tribunal du district de Stavanger a déclaré Loai Deeb coupable de graves délits financiers, de falsification et de traite d'êtres humains. L'ancien président du GNRD a été condamné à une peine de prison de quatre ans et demi. [...] Deeb est également condamné à rembourser un peu plus de dix millions de couronnes. Cet argent a été détourné de l'organisation de défense des droits humains qu'il dirigeait pour financer des jeux d'argent sur internet. [...] L'État a également procédé à la confiscation d'un certain nombre d'objets en or qui ont été trouvés au domicile de Deeb dans sa maison de la municipalité de Sola.<sup>109</sup> (*Traduction*)

Les récits de la presse norvégienne sur les pratiques de Loai Deeb et le GNRD sont fouillés. Les sommes évoquées sont impressionnantes. Plus de 15.5 millions d'euros sont acheminés des Emirats Arabes Unis vers les comptes d'organisations contrôlées par une seule personne. Cette somme ne concerne que ce qui est dévoilé dans la presse et un seul pays. Cela ne serait donc que la partie visible de l'iceberg des sommes drainées vers les organisations de Deeb. Il est légitime de se demander si le conglomérat des organisations contrôlées par Deeb n'est en réalité qu'une petite partie d'un vaste réseau d'influence émirati en Europe.<sup>i</sup>

---

<sup>i</sup> Le registre de transparence de l'Union Européenne pour l'année 2014 liste des représentations de la GNRD dans les pays suivants : Autriche, Belgique, France, Espagne, Grande Bretagne, Brésil, Canada, Egypte, Jordanie, Liban, Moldavie, Norvège, Soudan, Suisse, Tunisie, Emirats Arabes Unis et Zambie.

Le GNRD a organisé, les 16 et 17 février 2015, une conférence internationale<sup>110</sup> dans le majestueux hôtel « Président Wilson » situé sur les quais du Lac Léman à Genève. La conférence devait aborder le sujet des défis et des opportunités dans l'équilibre entre la lutte anti-terroriste et les droits humains.<sup>111</sup> René Naba, Richard Labévière et Eric Denécé ont été annoncés comme invités VIP et intervenants.

Le journaliste du Guardian Brian Whitaker, qui a enquêté sur le GNRD et a compilé un dossier intitulé « le scandale du GNRD »,<sup>112</sup> raconte les coulisses de cette conférence dans un papier au titre très évocateur « Un festin à Genève... l'étrange plan du GNRD pour combattre le terrorisme » :

L'hôtel cinq étoiles Président Wilson logé sur les rives du lac de Genève, offrant une vue « exceptionnelle » sur le Mont Blanc, avec ses trois restaurants qui servent des « délices culinaires inégalés ». Les tarifs des chambres de l'hôtel Wilson varient entre 250 livres sterling par nuit, allant jusqu'à 52'000 livres sterling pour la suite Royal Penthouse.<sup>113</sup> (*Traduit de l'anglais*)

Il évoque ensuite la couverture des frais des intervenants par le GNRD :

Tous frais payés... L'eurodéputée britannique Julie Ward faisait partie des personnes invitées à participer à une table ronde. Le GNRD a payé son billet de 525 livres sterling en classe affaires de Manchester à Genève via Bruxelles et lui a offert deux nuits d'hébergement à l'hôtel Wilson.

Si l'on suppose que la quarantaine de personnes inscrites en tant qu'« invités VIP et conférenciers » avaient reçu un traitement similaire, le coût de les avoir tous à la conférence aurait certainement dépassé les 50'000 livres sterling. Cela exclut, bien entendu, le coût non négligeable de location des salles et des installations « renommées » du Wilson et les coûts administratifs et organisationnels propres au GNRD.<sup>114</sup> (*Traduit de l'anglais*)

Le journaliste appuie son récit par la déclaration de l'eurodéputée Julie Ward qui a fait preuve de transparence auprès de son institution.<sup>115</sup>

Plus loin dans le même papier, Brian Whitaker partage sa lecture de ce qui a pu motiver un tel évènement qui, selon le journaliste, aurait nécessité deux années de préparation.<sup>116</sup> Il affirme que :

La principale proposition du projet du GNRD est d'établir un Conseil international de lutte contre le terrorisme qui, en gros, déciderait quels individus et organisations doivent être classés comme « terroristes ». Il compilerait et maintiendrait une liste mondiale, qui serait revue chaque année.<sup>117</sup> (*Traduit de l'anglais*)

Et d'ajouter :

Le problème majeur est l'absence de consensus sur une définition du mot « terrorisme ». Le projet de convention du GNRD contourne ce problème en tentant d'éviter une définition. La désignation de « terroriste », selon le projet du GNRD, semble ne pas dépendre de critères spécifiques mais plutôt d'un vote des membres du Conseil international de la lutte contre le terrorisme. Il est facile de voir comment cela peut mener à des négociations entre pays membres pour savoir qui inclure dans la liste [des personnes ou des organisations terroristes, NDLR] : cela pourra bien devenir la FIFA du contre-terrorisme.<sup>118</sup> (*Traduit de l'anglais*)

L'enjeu de cette conférence, selon cette analyse, était de faire du lobbying pour un projet du GNRD qui allait ouvrir la voie à tous les excès en matière de lutte contre le terrorisme. Avec ce projet, serait « terroriste » toute personne ou toute organisation désignée par un vote majoritaire au sein du Conseil international de la lutte contre le terrorisme. Quiconque aurait la possibilité d'orienter le vote de ce conseil pourrait instrumentaliser les mécanismes de l'ONU pour nuire lourdement à tout adversaire.

La liste des participants à cette conférence indique une forte présence de services de renseignements.<sup>119</sup> La partie prenante d'Algérie était Mhand Berkouk, « expert en terrorisme ». Eric Denécé, Richard Labévière et René Naba ont également participé à cette fastueuse conférence pour « combattre le terrorisme ».

### **6.3. Le réseau IIPJHR – SIHR des « droits de l'homme »**

A la suite des lourdes accusations portées par la justice norvégienne à l'encontre du GNRD, René Naba fait un bond en

publiant pas un,<sup>120</sup> pas deux,<sup>121</sup> mais trois<sup>122</sup> articles pour prendre la défense de l'ONG et de Loai Deeb. La réaction du journaliste paraît disproportionnée et risquée. Pourquoi irait-il défendre un homme empêtré dans des affaires louches ? Existe-t-il un lien entre les deux hommes ?

La rubrique « à propos » du site « *renenaba.com* » dresse une biographie de René Naba qui mentionne les deux occupations suivantes :

Membre du groupe consultatif du *Scandinavian Institute for Human Rights* (SIHR), dont le siège est à Genève et de l'Association d'amitié euro-arabe. Depuis 2014, il est consultant à l'*International Institute for Peace Justice and Human Rights* (IIPJHR) dont le siège est à Genève.<sup>123</sup>

Le registre de commerce du canton de Genève indique que l'IIPJHR (association enregistrée sous le numéro CH-660.0.503.010-7) a été dissoute le 20 janvier 2020 par les membres de son comité de direction.<sup>124</sup> Ce comité est formé par, entre autres, la présidente Noura Deeb (Norvège) et le secrétaire général Loai Mohamed Deeb (Norvège). Le même registre indique toutes les modifications des statuts de l'organisation. On peut donc y remarquer que deux ressortissants émiratis, Qaraiban Shamsa Majid Khalfan et Alfalasi Yousuf Ali Ahmad Ben Zayed, ont pris part au comité de l'IIPJHR en tant que, respectivement, présidente et vice-président pendant 14 jours (du 11 mai 2016 au 25 mai 2016). Nous ignorons les raisons qui ont motivé ce passage furtif.

Un certain Forotan Bagha Amir a été inscrit comme membre du comité de direction de l'IIPJHR à la 4<sup>ème</sup> révision des statuts (en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013) avant d'être radié à la 7<sup>ème</sup> révision (en date du 13 mars 2014). Cette personne est également membre du comité de l'organisation SIHR dont René Naba est membre de son groupe consultatif.

Le site « *easymonitoring.ch* » nous apprend que la dissolution de l'IIPJHR a été motivée par des « poursuites pour dettes ». <sup>125</sup> Le rapport fait état de six mensualités de loyer impayées avec un total de 30'900 francs suisses. <sup>126</sup>

Il était également curieux de découvrir un lien de proximité entre l'IIPJHR et l'extrême-droite française. La presse suisse avait

rapporté des troubles à la maison des associations à Genève pour empêcher la tenue d'une conférence sur la Syrie organisée par l'IIPJHR.<sup>127</sup> Les flyers distribués mentionnaient deux autres organisateurs : Collectif des Syriens de Suisse (une association proche du régime de Bashar al-Assad) et l'association Égalité-et-Réconciliation proche de l'extrême-droite française.<sup>128</sup>

L'autre organisation SIHR est enregistrée dans le registre de commerce du canton de Genève sous le numéro fédéral CH-660.0.503.010-7.<sup>129</sup> Elle est présidée par Haytham Mannaâ. Ce dernier est gratifié d'un article élogieux de René Naba publié sur le site Madaniya.<sup>130</sup> Les relations entre Haytham Manna et Loai Deeb et leurs organisations SIHR et GNRD sont mieux exposées par le journaliste Brian Whitaker :

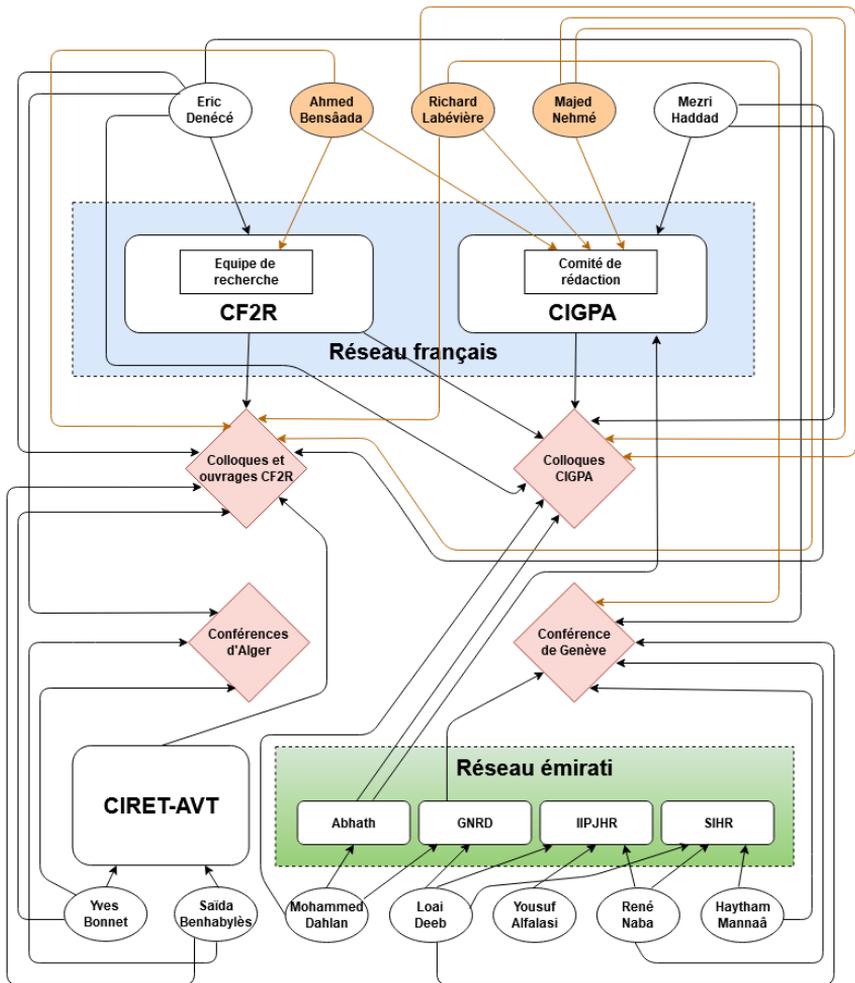
En Suisse, le procureur général de Genève déclare « mener une procédure pénale » impliquant le GNRD et une autre organisation, le SIHR, qui a été fondée par Deeb et Haytham Mannaâ. Selon le procureur, Deeb et Mannaâ « sont concernés par les procédures ».<sup>131</sup>  
*(Traduit de l'anglais)*

Dans le même papier, on apprend que les deux organisations (GNRD et SIHR) partageaient la même adresse à Genève et que Mannaâ avait participé à de nombreux événements du GNRD y compris la conférence de Genève (Mannaâ est y convié en tant qu'invité VIP et intervenant).

Dans un autre article, le journaliste Brian Whitaker, établit un autre lien entre SIHR et Naba :

L'article de Naba défendant le GNRD peut être consulté sur son site personnel, En Point De Mire (renenaba.com), mais aussi sur libnanews.com où Naba est décrit comme « partenaire » et sur madaniya.info dont Naba est le « directeur ». Une note sur le site madaniya.info déclare recevoir un « corporate support » du SIHR.<sup>132</sup>

## *Maillage idéologique et politique*



*La French-Emirati Connection*

### *Légende*

CF2R : Centre Français de Recherche sur le Renseignement

CIGPA : Centre International de Géopolitique et de Prospective Analytique

CIRET-AVT : Centre international de recherches et d'études sur le terrorisme et l'aide aux victimes du terrorisme

GNRD: Global Network for Rights and Development

IIPJHR: International Institute for Peace Justice and Human Rights

SIHR: Scandinavian Institute for Human Rights

## **7. Editions APIC**

Une maison d'édition a l'obligation intellectuelle d'auditer les données d'un ouvrage et d'inspecter ses conclusions. Devant la légèreté de l'opuscule de Bensâada, nous avons voulu comprendre ce qui aurait pu motiver l'éditeur APIC à publier un « livre-enquête » si pauvrement étayé et politiquement très controversé.

La réaction d'APIC à l'annonce du professeur Lahouari Addi, cible de nombreuses diffamations dans l'opuscule, de son intention de porter plainte pour diffamation « dès que les conditions politiques s'éclairciront dans le pays »<sup>133</sup> est assez révélatrice. APIC n'a rien trouvé de mieux qu'une réponse malveillante qui culpabilise Lahouari Addi par association avec le « terroriste » et donc infréquentable Mourad Dhina.<sup>134</sup> L'éditeur et l'auteur puisent dans le même registre de sophismes pour échapper aux débats sur le fond.<sup>135</sup>

APIC fait partie du « réseau francophone » de « l'Alliance internationale des éditeurs indépendants ».<sup>136</sup> Cette dernière est soutenue par plusieurs relais de l'influence française et francophone : l'Agence Française de Développement (AFD), le Centre National du Livre (CNL), le Conseil Régional de l'Île-de-France, la Fondation de France, l'Institut Français et l'Organisation Internationale de la Francophonie.<sup>137</sup>

Sur le site officiel de l'AFD, on peut trouver des liens directs vers les sites de trois ministères français : celui de l'Europe et des Affaires étrangères, celui de l'Économie et des finances et celui des Outre-mer.<sup>138</sup> Dans la rubrique « L'AFD, c'est quoi » on peut lire : « L'Agence française de développement (AFD) est l'établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. »<sup>139</sup>

Le CNL est un établissement public administratif du ministère de la Culture qui propose plusieurs types d'aides dont certaines pour les éditeurs. L'un des objectifs du centre est de « participer à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises ».<sup>140</sup>

Bensâada et APIC ne voient pas l'ironie dans l'acte de publier un livre qui fustige les ONG algériennes ayant reçu des financements d'agences gouvernementales américaines, alors qu'APIC est financé par une agence gouvernementale française. L'Algérie serait-elle à leurs yeux encore un département français, ou est-on en présence de « faites ce que je dis (sur le financement étranger), ne faites pas ce que je fais » ? En tous cas la dénonciation de l'impérialisme américain et la tache aveugle concernant son pendant français éclairent on ne peut mieux un biais idéologique supplémentaire qui imprègne les démarches de Bensâada.

## **8. Conclusion**

Le point de départ de cette enquête était de tenter de comprendre les ressorts qui auraient poussé Ahmed Bensâada à délégitimer le hirak et, par-là, défendre le pouvoir militaire algérien. Nous avons également voulu élucider les motivations de Nehmé et Labevière derrière la sanction intellectuelle qu'ils ont donnée au livre, et comprendre la logique de sa publication par APIC.

Nous pensons avoir livré quelques clefs de réponse importantes à ces questions. Etant donné le décalage qu'il pourrait y avoir parfois entre les empreintes digitales d'une personne sur la toile et sa réalité, nous ne prétendons pas avoir accompli plus que cela. Notre démarche a consisté principalement à délinéer quelques contours de l'environnement idéologique et politique de Bensâada, ainsi qu'à explorer ses relations et celles de Nehmé et Labevière.

Après avoir relevé un détail biographique ayant trait à son deuil découlant de la « sale guerre » algérienne et commenté sur ses activités dans la complosphère canadienne, nous avons examiné un premier lien organique que Bensâada entretient, comme membre d'une « équipe de recherche », avec le Centre Français de Recherche sur le Renseignement, dirigé par Eric Denecé, la même entité para-barbouzarde avec laquelle Saïda Benhabylès collabore depuis des années. Certaines collaborations de Bensâada et Benhabylès au sein du CF2R ont été relevées.

Bensâada, Nehmé et Labévière sont membres du « comité de rédaction » du CIGPA, think-tank présidé par le sulfureux contre-révolutionnaire tunisien Mezri Haddad. Le CIGPA, qui entretient des liaisons étroites avec de hauts responsables du renseignement français et étrangers, dissémine fortement et assidument l'idéologie de l'islamo-atlantisme qui sied comme un gant à la théorie du complot de Bensâada contre le printemps arabe et le hirik algérien. En France, ce centre promeut une politique sécuritaire de droite dure au détriment des ressortissants musulmans déjà sujets à une forte stigmatisation. Plusieurs travaux et colloques de ce think-tank visent à limiter l'influence qatarie et turque au Moyen-Orient.

Ces objectifs sont une convergence entre l'orientation du CIGPA sous la houlette de Mezri Haddad et les visées stratégiques de la France officielle qui s'inquiète du réveil des peuples maghrébins, arabes et africains et de l'accroissement de puissance turque, qui mettent en péril, selon Paris, le statu quo fondé sur un ordre mondial largement défini par l'Occident, et attendent à l'influence et aux intérêts de la France dans la région. L'orientation et les activités du CIGPA sont confortées par sa proximité avec le centre d'études émirati Abhath de Mohammed Dahlan, qui sponsorise en partie le CIGPA. Ce dernier est le « pitbull » notoire du pétromonarque Mohammed Ben Zayed, parrain des contre-révolutions dans le monde arabe et ennemi juré du Qatar et de la Turquie.<sup>141</sup>

La suite de l'article a examiné quelques aspects de l'influence émiratie, non pas sur Bensâada directement, il n'y a apparemment pas de lien direct dans ce sens, mais sur certains de ses proches collaborateurs, toujours dans le but d'éclairer des aspects inexplorés de la matrice idéologique et politique où il se situe.

Après un bref digest sur Dahlan, l'article a examiné une des ONG, le GNRD, à travers laquelle les Emiratis promeuvent leur agenda contre-révolutionnaire au détriment des peuples de la région. Un compte rendu sur les usages politiques mafieux de cette organisation a été fait et les frasques non moins mafieuses de son chef ont été évoquées. Un exemple d'une activité de cette ONG, une conférence internationale à Genève pour combattre le terrorisme, à laquelle ont participé Labévière, Nehmé et Denécé, a

été fouillé. Le dessein inavoué de cette fastueuse conférence, selon un analyste, était de réfléchir à la façon d'instrumentaliser les mécanismes des Nations unies pour servir les intérêts particuliers des Etats influents.

La dernière section de cet article a montré que la maison d'édition algérienne, APIC, qui a publié l'opuscule de Bensâada est financée par des agences gouvernementales françaises. Peut-être que Bensâada, qui fustige les ONG algériennes financées par des agences gouvernementales américaines alors qu'il demeure aveugle au financement de l'éditeur de son propre livre par des agences gouvernementales française, appréciera que « l'ironie est la figure de style la plus courante du destin ».

En tous cas, cette ironie illustre parfaitement un autre biais idéologique, qui traverse ses démarches. Et elle est à l'image du régime militaire médiocratique qu'il défend, un régime qui dénonce la main étrangère à tout bout de champ alors qu'elle est la béquille même sur laquelle il s'appuie.

## Notes de référence

<sup>1</sup> Ahmed Bensâada, Qui sont ces ténors auto-proclamés du Hirak?, *Éditions APIC*, Alger 2020.

<sup>2</sup> Ahmed Bensaada. Ahmed Bensaada : Cheminement de vie. *Abmedbensaada.com*, 17 février 2010.

[https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=177:cheminement-de-vie&catid=37:societe&Itemid=75](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=177:cheminement-de-vie&catid=37:societe&Itemid=75)

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Melissa Zimdars. False, Misleading, Clickbait-y, and Satirical “News” Sources, South Texas College, 2016.

[https://docs.google.com/document/d/10eA5-mCZLSS4MQY5QGb5ewC3VAL6pLkT53V\\_81ZyitM/preview](https://docs.google.com/document/d/10eA5-mCZLSS4MQY5QGb5ewC3VAL6pLkT53V_81ZyitM/preview)

<sup>5</sup> Anna Kata. A postmodern Pandora's box : Anti-vaccination misinformation on the Internet. *Vaccine*, 30 décembre 2009.

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/20045099/>

<sup>6</sup> Journal *Le Monde* – Outil Décodex.

<https://www.lemonde.fr/verification/source/mondialisation-ca/?xtor=AL-33281008>

<sup>7</sup> News Guard Tech. *Mondialisation.ca*, Avril 2020.

[https://www.newsguardtech.com/wp-content/uploads/2020/04/Mondialisation.ca\\_FrenchVersion.pdf](https://www.newsguardtech.com/wp-content/uploads/2020/04/Mondialisation.ca_FrenchVersion.pdf)

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> <https://cf2r.org/equipe/bensaada-ahmed/#>

<sup>11</sup> Rubrique « Présentation du CF2R » sur le site officiel du CF2R.

<https://cf2r.org/le-cf2r/presentation-cf2r/>

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Rubrique « Equipe de recherche – Éric DENÉCÉ » sur le site du CF2R.

<https://cf2r.org/equipe/denece-eric/>

<sup>14</sup> Rubrique « Gouvernance du CF2R » sur le site du CF2R.

<https://cf2r.org/le-cf2r/gouvernance-du-cf2r/>

<sup>15</sup> Ibid. Section Comité Stratégique – composition.

<sup>16</sup> Valérie Segond, « Les révolutions arabes ne sont que des coups d'Etat militaires masqués », *La Tribune*, 1 juin 2011.

<https://www.latribune.fr/actualites/economic/international/20110601trib000626151/les-revolutions-arabes-ne-sont-que-des-coups-d-etat-militaires-masques.html>

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Eric Denécé, « La grande illusion des “révolutions” arabes », *Afrique Asie*, 27 novembre 2012.

<https://www.afrique-asie.fr/la-grande-illusion-des-revolutions-arabes/>

<sup>19</sup> Eric Denécé, « D'Ukraine en Printemps arabes : révolutions inutiles et interventions chaotiques », *Atlantico*, 21 octobre 2015.

<https://www.atlantico.fr/decryptage/2398116/d-ukraine-en-printemps-arabes-revolutions-inutiles-et-interventions-chaotiques-eric-denece>

<sup>20</sup> Eric Denécé. La France en danger : où en est le renseignement ? *Thinkerview*, 11 septembre 2019 (minute 8:21).

<https://www.youtube.com/watch?v=mx5QlspmmE8>

<sup>21</sup> Interview d'Eric Denécé par Mohsen Abdelmoumen. Rachad, soutien de la CIA et de la DGSE aux GIA : les révélations d'Eric Denécé. *Algeriepatriotique.com*, 24 juillet 2020.

<https://www.algeriepatriotique.com/2020/07/24/rachad-soutien-de-la-cia-et-de-la-dgse-aux-gia-les-revelations-deric-denece/>

<sup>22</sup> Colloque CF2R. Aux origines du terrorisme qui frappe la France : la menace mondiale de l'idéologie Wahhabite. 18 janvier 2017.

<https://www.cf2r.org/wp-content/uploads/2017/05/Programme-colloque-wahhabisme.pdf>

<sup>23</sup> Colloque CF2R en collaboration avec Roxana Cristea, Richard Labévière et Andrés Davila-Valdiviezo (ESCE). Lutte contre le financement du terrorisme : nouveaux enjeux. 5 décembre 2017.

[https://www.cf2r.org/wp-content/uploads/2017/11/CR\\_Colloque\\_5-de%CC%81cembre.pdf](https://www.cf2r.org/wp-content/uploads/2017/11/CR_Colloque_5-de%CC%81cembre.pdf)

<sup>24</sup> Ibid. Rubrique programme.

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> CF2R sous la direction d'Eric Denécé. *La face cachée des révolutions arabes*, éditions ellipses 2012, ISBN 9782729878757.

<sup>27</sup> *Algerie360*. La menace terroriste à la lumière de la situation en libye en débat à paris : l'opinion internationale interpellée. *Algerie360.com*, 18 septembre 2011.

<https://www.algerie360.com/la-menace-terroriste-a-la-lumiere-de-la-situation-en-libye-en-debat-a-alger-l-opinion-internationale-interpellee/>

<sup>28</sup> 'Du Printemps arabe à l'hiver des islamistes', *El Watan*, 9 janvier 2013 ; 'Percée les islamistes, hégémonie américaine, déstabilisation les pays, la face cachée du printemps arabe', *Algerie 360*, 9 janvier 2013.

<sup>29</sup> <https://meteopolitique.com/Fiches/guerre/Libye/559/Libye-un-avenir-incertain.pdf>

<sup>30</sup> [https://cf2r.org/wp-content/uploads/2012/02/CF2R-CIRET-AVT\\_THE\\_L\\_.pdf](https://cf2r.org/wp-content/uploads/2012/02/CF2R-CIRET-AVT_THE_L_.pdf)

<https://cf2r.org/recherche/syrie-une-libanisation-fabriquee-2-2/>

<sup>31</sup> Benhabyles Saïda, Lizin Anne-Marie, Denécé Éric & Labeviere Richard. Op. cit.

<sup>32</sup> [cigpa.org](https://cigpa.org), rubrique « Equipe / Comité de Rédaction ».

<https://cigpa.org/lequipe/comite-de-redaction/>

<sup>33</sup> <https://cigpa.org/mezri-haddad-printemps-arabe-bilan-securitaire-economique-geopolitique/>

<sup>34</sup> [https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/detail-annonce/associations\\_b/20160042/1248](https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/detail-annonce/associations_b/20160042/1248)

<sup>35</sup> <https://cigpa.org/identite/>

<sup>36</sup> <https://cigpa.org/a-props-de-cigpa/administration/>

<sup>37</sup> Benjamin Barthe, « De Gaza à Abou Dhabi, l'ascension de l'intrigant Mohammed Dahlan », *Le Monde*, 6 octobre 2017.

<sup>38</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri\\_Haddad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri_Haddad)

<sup>39</sup> <https://www.atlantico.fr/fiche/mezri-haddad-1957360>

<sup>40</sup> Clôture par Mezri Haddad Président de CIGPA du Colloque : « La dérive panislamiste et néo-ottomane d'Erdogan, Comment l'allié occidental est-il devenu une menace globale ? » Colloque organisé par le Centre international de géopolitique et de prospective analytique, samedi 29 février 2020 à la Maison de la Chimie Paris.

<https://cigpa.org/mezri-haddad-synthese-et-cloture-du-colloque-cigpa-sur-la-derive-panislamiste-et-neo-ottomane-derdogan-video/>

<sup>41</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri\\_Haddad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri_Haddad)

<sup>42</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri\\_Haddad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri_Haddad)

<sup>43</sup> La Tunisie ne vit pas un cauchemar. Mezri Haddad. *Le Monde*, 6 février 2001.

<sup>44</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri\\_Haddad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri_Haddad)

<sup>45</sup> Mezri Haddad, le « philosophe » lécheur de culs. Pierrot LeFou. *Tunisie Focus*, 29 juin 2019.

<https://www.tunisiefocus.com/politique/mezri-haddad-le-philosophe-lecheur-de-culs-211338/>

<sup>46</sup> <https://www.dailymotion.com/video/xgkd9k>

<sup>47</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri\\_Haddad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mezri_Haddad)

<sup>48</sup> Interview de Mezri Haddad par Jean-Jacques Bourdin sur BFMTV, le 13 janvier 2011.

[https://www.youtube.com/watch?v=LOPT\\_mYd54k](https://www.youtube.com/watch?v=LOPT_mYd54k)

<sup>49</sup> Mezri Haddad. Ces hordes fanatisées vont bientôt violer les gens chez eux. *BFMTV.com*, 13 janvier 2011

[https://www.bfmtv.com/politique/ces-hordes-fanatisees-vont-bientot-violer-les-gens-chez-eux\\_AN-201101130029.html](https://www.bfmtv.com/politique/ces-hordes-fanatisees-vont-bientot-violer-les-gens-chez-eux_AN-201101130029.html)

<sup>50</sup> [https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=207:mezri-haddad-repond-a-naoufel-brahimi-el-mili-&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119%20Mezri%20Haddad%20r%C3%A9pond%20%C3%A0%20Naoufel%20Brahimi%20El-Mili](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=207:mezri-haddad-repond-a-naoufel-brahimi-el-mili-&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119%20Mezri%20Haddad%20r%C3%A9pond%20%C3%A0%20Naoufel%20Brahimi%20El-Mili)

<sup>51</sup> [https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=207:mezri-haddad-repond-a-naoufel-brahimi-el-mili-&catid=46:qprintemps-](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=207:mezri-haddad-repond-a-naoufel-brahimi-el-mili-&catid=46:qprintemps-)

arabeq&Itemid=119%20Mezri%20Haddad%20r%C3%A9pond%20%C3%A0%20Naoufel%20Brahimi%20El-Mili

<sup>52</sup> <https://www.facebook.com/mezri.haddad/posts/3298303416927722>

<sup>53</sup> <https://www.facebook.com/mezri.haddad/posts/3298303416927722>

<sup>54</sup> Mezri Haddad. La face cachée de la révolution tunisienne : Islamisme et Occident, une alliance à haut risque. *Aposix*, Paris (2011).

<sup>55</sup> Printemps arabe ou hiver islamiste ? Mezri Haddad. *Le Quotidien d'Oran*, 5 octobre 2011.

[http://www.lequotidien-oran.com/?archive\\_date=2011-10-05&news=5158356](http://www.lequotidien-oran.com/?archive_date=2011-10-05&news=5158356)

<sup>56</sup> Printemps arabe ou hiver islamiste ? Mezri Haddad. *Le Quotidien d'Oran*, 5 octobre 2011.

[http://www.lequotidien-oran.com/?archive\\_date=2011-10-05&news=5158356](http://www.lequotidien-oran.com/?archive_date=2011-10-05&news=5158356)

<sup>57</sup> La face cachée de la révolution dite du jasmin. Mezri Haddad. *Outre-Terre* 2011/3 (n° 29), pages 211 à 232.

<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2011-3-page-211.htm>

<sup>58</sup> Printemps arabe ou hiver islamiste ? Mezri Haddad. *Le Quotidien d'Oran*, 5 octobre 2011.

[http://www.lequotidien-oran.com/?archive\\_date=2011-10-05&news=5158356](http://www.lequotidien-oran.com/?archive_date=2011-10-05&news=5158356)

<sup>59</sup> <https://cigpa.org/mezri-haddad-synthese-et-cloture-du-colloque-cigpa-sur-la-derive-panislamiste-et-neo-ottomane-derdogan-video/>

<sup>60</sup> <http://www.mfa.gov.cy/mfa/mfa2016.nsf/All/5669E860BB065B5CC2257FAA0030DD26?OpenDocument>

<sup>61</sup> Voir notes 37 et 62.

<sup>62</sup> <https://cigpa.org/mezri-haddad-printemps-arabe-bilan-securitaire-economique-geopolitique/>

<sup>63</sup> Poursuite des dirigeants. Programme "Direction Opposé" de Fayçal Al Qasim, Aljazeera, 3 juillet 2001.

<https://www.aljazeera.net/programs/opposite-direction/2004/6/4/%D9%85%D9%84%D8%A7%D8%AD%D9%82%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%AD%D9%83%D8%A7%D9%85>

<sup>64</sup> Mezri Haddad, le « philosophe » lècheur de culs. Pierrot LeFou. *Tunisie Focus*, 29 juin 2019.

<https://www.tunisiefocus.com/politique/mezri-haddad-le-philosophe-lecheur-de-culs-211338/>

<sup>65</sup> L'islamo-terrorisme, cet enfant adultérin du « printemps arabe ». Mezri Haddad. *Huffington Post*, 20 mars 2015.

[https://www.huffingtonpost.fr/mezri-haddad/terrorisme-printemps-arabe-islam-radical\\_b\\_6910412.html](https://www.huffingtonpost.fr/mezri-haddad/terrorisme-printemps-arabe-islam-radical_b_6910412.html)

<sup>66</sup> <https://cigpa.org/mezri-haddad-synthese-et-cloture-du-colloque-cigpa-sur-la-derive-panislamiste-et-neo-ottomane-derdogan-video/>

<sup>67</sup> <https://cigpa.org/mezri-haddad-synthese-et-cloture-du-colloque-cigpa-sur-la-derive-panislamiste-et-neo-ottomane-derdogan-video/>

<sup>68</sup> <https://www.atlantico.fr/fiche/mezri-haddad-1957360>

<sup>69</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Atlantico>

<sup>70</sup> Mahomet aurait-il dit “Tout est pardonné” ? Celui de la Mecque peut-être, mais celui de Médine, moins sûr... Entretien avec Mezri Haddad. *Atlantico*, 19 janvier 2015.

<https://www.atlantico.fr/decryptage/1957361/mahomet-aurait-il-dit-tout-est-pardonne-celui-de-la-mecque-peut-etre-mais-celui-de-medine-moins-sur-mezri-haddad>

<sup>71</sup> « Mezri Haddad assiste à la 4e convention présidentielle du FN », *smosaiquefm.net*, 17 novembre 2016.

<https://www.mosaiquefm.net/fr/actualites-internationales/51271/mezri-haddad-assiste-a-la-4eme-convention-presidentielle-du-fn>

<sup>72</sup> Seif Soudani. Le coming out frontiste de Mezri Haddad. *Le Courrier de l'Atlas*, 23 novembre 2016.

<https://www.lecourrierdelatlas.com/france-le-coming-out-frontiste-de-mezri-haddad-6732/>

<sup>73</sup> Mezri Haddad. Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! *Espace Manager*, 23 Novembre 2016.

<https://www.espacemanager.com/mezri-haddad-quils-me-haissent-pourvu-quils-me-craignent.html>

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> [https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=207:mezri-haddad-repond-a-naoufel-brahimi-el-mili-&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119%20Mezri%20Haddad%20r%C3%A9pond%20%C3%A0%20Naoufel%20Brahimi%20El-Mili](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=207:mezri-haddad-repond-a-naoufel-brahimi-el-mili-&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119%20Mezri%20Haddad%20r%C3%A9pond%20%C3%A0%20Naoufel%20Brahimi%20El-Mili)

<sup>76</sup> Ce que CIGPA pense des élections américaines. CIGPA, 11 mai 2016.

<https://cigpa.org/cigpa-pense-elections-americales/>

<sup>77</sup> Ce que CIGPA pense des élections américaines. CIGPA, 11 mai 2016.

<http://cigpa.org/wp-content/uploads/2017/02/Elections-am%C3%A9ricaines-CIGPA-mai-2016.pdf>

<sup>78</sup> <https://cigpa.org/category/rapports/rapports-externes/>

<sup>79</sup> Allocution du premier ministre Manuel Valls, Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme, 9 mai 2016.

<https://www.cigpa.org/wp-content/uploads/2016/05/Plan-daction-Manuel-Valls-2.pdf>

<sup>80</sup> Malek Boutih, Député de l'Essonne, Génération Radicale, juin 2015. Rapport de mission parlementaire auprès du ministère de l'intérieur, décrété par le premier ministre le 26 février 2015.

<http://cigpa.org/wp-content/uploads/2016/05/G%C3%A9n%C3%A9ration-radicale.Malek-Boutih-pdf.pdf>

<sup>81</sup> Commission d'enquête présidée par Georges Fenech, Enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 5 juillet 2016.

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-enq/r3922-t1.pdf>

<sup>82</sup> Hakim El Karoui. Un Islam français est possible. Institut Montaigne, septembre 2016.

[https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/institut\\_montaigne\\_-\\_un\\_islam\\_francais\\_est\\_possible.pdf](https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/institut_montaigne_-_un_islam_francais_est_possible.pdf)

<sup>83</sup> Commission des affaires étrangères présidée par Jacques Myard. Rapport d'information en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 14 novembre 2012 sur les Révolutions arabes, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 20 novembre 2013.

<http://cigpa.org/wp-content/uploads/2016/05/Rapport-Glavany-R%C3%A9v-arabes.pdf>

<sup>84</sup> Ibid. p. 104.

<sup>85</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2017/10/06/de-gaza-a-abou-dhabi-l-ascension-de-l-intrigant-mohammed-dahlan\\_5197098\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2017/10/06/de-gaza-a-abou-dhabi-l-ascension-de-l-intrigant-mohammed-dahlan_5197098_3210.html)

<sup>86</sup> Benjamin Barthe. Op.cit.

<sup>87</sup> Richard Labévière. Op.cit.

<https://www.afrique-asie.fr/terrorisme-colloque-barbouzard-a-geneve/>

<sup>88</sup> Noon Post. Mohammed Dahlan... Le mercenaire de Ben Zayed et la pieuvre de ses conspirations au Moyen-Orient (en arabe). *Noon Post*, 9 juillet 2020.

<http://www.noonpost.com/content/37604>

<sup>89</sup> Mohammed Omer. Return to Dahlanistan? *Middle East Eye*, 13 février 2015.

<https://www.middleeasteye.net/fr/node/10487>

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Ibid.

<sup>93</sup> Noon Post. Op.cit.

<sup>94</sup> Benjamin Barthe. Op.cit.

<sup>95</sup> Thierry Oberlé. Mohammed Dahlan, un Palestinien dans l'ombre de l'accord Israël-Émirats. *Le Figaro*, 18 août 2020.

<https://www.lefigaro.fr/international/mohammed-dahlan-un-palestiniendans-l-ombre-de-l-accord-israel-emirats-20200818>

<sup>96</sup> Mohammed Omer. Op.cit.

<sup>97</sup> David Hearst. Mohammed Dahlan a fait l'objet d'une enquête de la CPI pour ses liens avec Saïf al-Islam. *Middle East Eye*, 14 octobre 2017.

<https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/exclusif-mohammed-dahlan-fait-lobjet-dune-enquete-de-la-cpi-pour-ses-liens-avec-saif-al>

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> Ibid.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Jamie Merrill et Mohammad Ayesh. Libye : les Émirats Arabes Unis enfreignent l'embargo de l'ONU en fournissant des armes à Haftar. *Middle East Eye*, 12 juin 2017.

<https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/libye-les-emirats-arabes-unis-enfreignent-l-embargo-de-lonu-en-fournissant-des-armes>

<sup>102</sup> Milenko Nedelskovski, 'The exile in the Balkans of Mohammed Dahlan', *VoltaireNet*, 1 February 2019; Antonela Riha, 'Serbia: who profits from arms sales?', *Osservatorio Balcani e Caucaso Transeuropa*, 28 octobre 2019; Rori Donaghy. Les transactions obscures des Émirats Arabes Unis en Serbie. *Middle East Eye*, 1 août 2018.

<https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/les-transactions-obscures-des-emirats-arabes-unis-en-serbie>

<sup>103</sup> René Naba. FIFA-Qatar : Le GNRD, alternative aux prescripteurs occidentaux ? (2/3). *Madaniya.info*, 6 septembre 2016.

<https://www.madaniya.info/2016/09/06/fifa-qatar-gnrd-alternative-aux-prescripteurs-occidentaux-2-3/>

<sup>104</sup> UAE takes top spot in Middle East in global human-rights index.

<https://www.thenational.ae/uae/uae-takes-top-spot-in-middle-east-in-global-human-rights-index-1.344619>

<sup>105</sup> [https://freedomhouse.org/sites/default/files/2020-02/Freedom\\_in\\_the\\_World\\_2013\\_complete\\_book.pdf](https://freedomhouse.org/sites/default/files/2020-02/Freedom_in_the_World_2013_complete_book.pdf)

<sup>106</sup> <https://www.cato.org/sites/cato.org/files/human-freedom-index-files/human-freedom-index-2015.pdf>

<sup>107</sup> Hans Petter Aass, Arild I. Olsson, Jarle Aasland. The mysterious organisation. *Aftenbladet*, 13 décembre 2018.

<https://www.aftenbladet.no/magasin/i/On537E/the-mysterious-organisation>

<sup>108</sup> Hans Petter Aass, Arild I. Olsson, Jarle Aasland. GNRD: Where did the money come from? *Aftenbladet*, 18 décembre 2018.

<https://www.aftenbladet.no/magasin/i/ka939j/GNRD-Where-did-the-money-come-from>

<sup>109</sup> Hans Petter Aass. Menneskerettighets Topp dømt til fengsel (Un chef d'une organisation de droits humains condamné à la prison). *Aftenbladet*, 17 octobre 2018.

<https://www.aftenbladet.no/lokalt/i/A2yrEx/menneskerettighetstopp-dmt-til-fengsel>

<sup>110</sup> GNRD, Balancing Counter-Terrorism and Human Rights: Challenges and Opportunities, International Conference, Geneva, February 16-17 2015.

<sup>111</sup> Ibid.

<sup>112</sup> Brian Whitaker. The GNRD scandal. *Al-bab.com*, 16 janvier 2016.

<https://al-bab.com/blog/2016/01/gnrd-scandal>

<sup>113</sup> Brian Whitaker. A junket in Geneva... and GNRD's weird plan to fight terror. *Al-bab.com*, 15 juin 2015.

<sup>114</sup> Ibid.

<sup>115</sup> Julie Ward. Declaration of members' attendance pursuant to an invitation at events organized by third parties, 35 mars 2015.

[https://www.europarl.europa.eu/ep-dat/124963\\_15-02-2015.pdf](https://www.europarl.europa.eu/ep-dat/124963_15-02-2015.pdf)

<sup>116</sup> Brian Whitaker. *Op.cit.*

<sup>117</sup> Ibid.

<sup>118</sup> Ibid.

<sup>119</sup> <https://www.cf2r.org/wp-content/uploads/2015/01/programme-gnrd-conference-hr-ct.pdf>

<sup>120</sup> René Naba. FIFA-Qatar : Haro sur une ONG phare, le GNRD (1/3). *Madaniya.info*, 1 septembre 2016.

<https://www.madaniya.info/2016/09/01/fifa-qatar-haro-sur-une-ong-phare-le-gnr-d-1-3/>

<sup>121</sup> René Naba, FIFA-Qatar : Le GNRD, alternative aux prescripteurs occidentaux ? (2/3). *Op.cit.*

<sup>122</sup> René Naba. FIFA-Qatar-Norvège GNRD : Epilogue (3/3). *Madaniya.info*, 11 septembre 2016.

<https://www.madaniya.info/2016/09/11/fifa-qatar-norvege-gnr-d-epilogue-3-3/>

<sup>123</sup> Rubrique « A propos / René Naba » sur le site [renenaba.com](http://www.renenaba.com).

<https://www.renenaba.com/a-propos/>

<sup>124</sup> Registre de Commerce du Canton de Genève. Institut international pour la paix, la justice et les droits de l'Homme – IIPJDH, en liquidation, 27 juillet 2010.

<https://ge.ch/hrcintapp/externalCompanyReport.action?companyOfsUid=CHE-115.547.609&lang=FR>

<sup>125</sup> Institut international pour la paix, la justice et les droits de l'Homme – IIPJDH, en liquidation. *Easymonitoring.ch*, 27 juillet 2020.

<https://www.easymonitoring.ch/fr/registre-du-commerce/institut-international-pour-la-paix-la-justice-et-les-droits-de-l-homme-iipjdh-976291>

<sup>126</sup> Ibid. Rubrique « Commandement de payer ».

<sup>127</sup> Philippe Bach. Entrisme d'extrême-droite à la Maison des associations ? *Le Courrier*, 1 mars 2013.

<https://lecourrier.ch/2013/03/01/entrisme-dextreme-droite-a-la-maison-des-associations/>

<sup>128</sup> Ibid.

<sup>129</sup> Registre de Commerce du Canton de Genève. Institut Scandinave pour les Droits de l'Homme / Fondation Haytham Manna, IDE/CHE-389.151.369. 27 juillet 2020.

<http://ge.ch/hrcintapp/externalCompanyReport.action?companyOfrcId13=CH-660-2938016-3&ofrcLanguage=1>

<sup>130</sup> René Naba. Haytham Manna, Président de l'opposition démocratique laïque syrienne. *Madaniya.info*, 13 décembre 2015.

<https://www.madaniya.info/2015/12/13/haytham-manna-president-de-l-opposition-democratique-laique-syrienne/>

<sup>131</sup> Brian Whitaker. Police say UAE is not cooperating with money-laundering investigation. *Al-bab.com*, 13 mai 2018.

<https://al-bab.com/blog/2018/05/police-say-uae-not-cooperating-money-laundering-investigation>

<sup>132</sup> Brian Whitaker. Bankrupt rights group and an “encyclopedia of terrorism”. *Al-bab.com*, 17 septembre 2016.

<https://al-bab.com/blog/2016/09/bankrupt-rights-group-and-encyclopedia-terrorism>

<sup>133</sup> Salim Koudil (Entretien). Lahouari Addi : « Je déposerais plainte contre l’auteur et la maison d’édition ». *Reporters.dz*, 22 juin 2020.

<https://www.reporters.dz/entretien-lahouari-addi-je-deposerais-plainte-contre-lauteur-et-la-maison-dedition/>

<sup>134</sup> Page Facebook officielle des éditions APIC « Apic éditions », post facebook :

<https://www.facebook.com/apiceditions/posts/2486081448279144>

<sup>135</sup> [http://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=515:2020-06-06-14-48-26&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](http://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=515:2020-06-06-14-48-26&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119) ;

Mourad Dhina, « Réponse à Ahmed Ben Bensaada », 27 juin 2020.

<https://rachad.org/fr/?p=1712>

<sup>136</sup> Sur le site [alliance-editeurs.org](http://alliance-editeurs.org) sous la rubrique « Les éditeurs/Réseaux linguistiques /Réseau francophone/APIC »

<https://www.alliance-editeurs.org/apic,1419>

<sup>137</sup> Sur le site [alliance-editeurs.org](http://alliance-editeurs.org) sous la rubrique « Partenaires »

<https://www.alliance-editeurs.org/-Les-Partenaires->

<sup>138</sup> Site officiel de l’AFD ([afd.fr](http://afd.fr)), pied de la page.

<sup>139</sup> Site officiel de l’AFD, rubrique « foire aux questions »

<https://www.afd.fr/fr/foire-aux-questions>

<sup>140</sup> <https://centrenationaldulivre.fr/le-cnle-en-bref>

<sup>141</sup> Mirka Velinovska et Milenko Nedelkovski, ‘Mohammed Dahlan - the Crown Prince’s Pit Bull’, *Geopolitica*, 7 février 2019.

<https://www.geopolitica.ru/en/article/mohammed-dahlan-crown-princes-pit-bull>

*Moussa Benmohammed*

---

---

# LE CIGPA, UN THINK-TANK ALIGNE SUR LA POLITIQUE ETRANGERE FRANÇAISE

---

---

*Seddouqiya Ben Aknoun*

---

<b>1. Introduction.....</b>	<b>195</b>
<b>2. Objectifs : Une expertise « résolument universelle et totalement objective ».....</b>	<b>196</b>
<b>3. Activités : peu de recherche, beaucoup de conférences. ....</b>	<b>197</b>
<b>4. Méthodes et Positions : un panel plus politique qu’académique, une condamnation des printemps arabes .....</b>	<b>199</b>
4.1. A propos de la Turquie et de Recep Tayyip Erdogan.....	199
4.2. Egypte, Trump et Printemps arabes .....	202
<b>5. Conclusion : un think-thank au service de la politique étrangère française .....</b>	<b>204</b>

---

## **1. Introduction**

Ahmed Bensâada est membre du comité de rédaction et représentant à Montréal<sup>1</sup> du Centre international de géopolitique et de prospective analytique (CIGPA), un think-tank basé à Paris, qui se présente comme « résolument autonome », « indépendant des Etats, des groupes de pression, des partis politiques et des

institutions financières ». Le CIGPA a été fondé et est dirigé par Mezri Haddad.<sup>i</sup>

La thèse qu'Ahmed Bensâada postule est que le hirak serait un mouvement en quelque sorte téléguidé, notamment par les Etats-Unis, à travers des personnalités politiques (dont Addi, Tabbou, Bouchachi et Assoul) et des organisations algériennes, dont RAJ et Rachad, qui feraient partie de ces « satellites » utilisés par les USA pour faire main-basse sur le hirak et l'instrumentaliser afin de déstabiliser l'Algérie.

Les différentes contributions à cet ouvrage se sont employées à étudier le fond des positions défendues par M. Bensâada, afin d'en évaluer la teneur réelle. Ici, nous compléterons ce travail en tentant de cerner certains penchants politiques et idéologiques de Bensâada, et ce en analysant un think-tank dont il est membre, le CIGPA. Nous en étudierons les activités et les positions afin d'examiner si les objectifs affichés correspondent bien aux buts réellement poursuivis.

Pour ce faire, nous commencerons par faire une présentation du think-tank, ses objectifs et ses activités. Sur cette base, nous ferons un résumé des positions présentées et de la manière par laquelle les thématiques choisies sont traitées. Nous ferons enfin un bilan de l'examen de toutes ces données.

Notre méthode consistera à nous baser uniquement sur les publications du CIGPA, afin que chacun puisse se faire un avis sur la teneur réelle des activités de ce centre, sur la base de données factuelles accessibles et vérifiables par tous.

## **2. Objectifs : Une expertise « résolument universelle et totalement objective »**

Les objectifs déclarés du CIGPA consistent à promouvoir une meilleure compréhension des relations internationales, tout en ciblant come « principal ennemi » (sic) les terroristes islamistes ainsi que « les Etats qui les soutiennent », au sujet desquels le

---

<sup>i</sup> Ex-ambassadeur de Tunisie à l'UNESCO. Une section dans l'article précédent « Maillage idéologique et politique » dans cet ouvrage lui est consacré.

CIGPA précise bien que la lutte qui les y oppose n'implique pas exclusivement des enjeux militaires ou sécuritaires, mais repose aussi sur une profonde différence de valeurs. Le CIGPA se revendique en effet des Lumières et d'un attachement profond à l'humanisme et aux droits de l'homme. Le centre déclare désirer mettre son savoir au service de la « vérité, de la tolérance et de la paix dans le monde ».

Disant disposer de plusieurs bureaux dans le monde et réunir des experts issus de divers horizons, le CIGPA tient à s'afficher comme un think-tank qu'on ne pourrait accuser d'ethnocentrisme. Le centre plaide pour un « véritable dialogue des religions » et se réclame d'une vocation éthique. Le CIGPA n'a, en conclusion, pas peur d'affirmer que « son cosmopolitisme et sa diversité lui confèrent ainsi une capacité d'expertise et d'analyse totalement objective et résolument universelle, à l'inverse des visions occidentalocentristes, culturalistes et arabo-centristes, ainsi que des intérêts partisans de certains pays ou de certains groupes de pression ».

Expertise, éthique et objectivité totale, telles sont donc les qualités que l'on devrait attendre des activités du CIGPA. Que donnent en réalité ces objectifs ambitieux ? Pour le savoir, nous ferons une brève recension de toutes les activités du centre, puis nous en présenterons les méthodes utilisées et les positions défendues.

### **3. Activités : peu de recherche, beaucoup de conférences.**

Le site Internet du CIGPA présente les travaux réalisés dans les rubriques « Nos colloques », « Actualités » (« CIGPA dans la presse ») et « Rapports ».

*Les « Actualités »* reprennent, en plus des extraits vidéo de colloques organisés par le CIGPA, des articles ou tribunes de presse, écrits par des membres « réguliers » ou conférenciers « occasionnels » du CIGPA. La quasi-totalité des articles sont consacrés à la Turquie et au président Erdogan, parmi lesquels : « Menace néo-ottomane en Méditerranée : les appétits de puissance

du néo-sultan Erdogan » (*Valeurs Actuelles*, 26 février 2020), « Où va la Turquie avec Erdogan ? » (*Le Figaro*, 30 octobre 2016). L'un des articles est consacré aux relations franco-égyptiennes : « Ne soyons pas les idiots utiles des islamistes » (8 avril 2018, tribune publiée sur le *Figarovox*).

Les « *Rapports* », à une exception près, sont en fait des liens redirigeant vers des travaux parlementaires produits par des politiciens français qui ne sont pas membres du CIGPA, mais dont le travail a visiblement été jugé digne d'intérêt par le centre. Nous retrouvons ainsi un rapport de l'Institut Montaigne (« *Un islam français est possible* »), de Manuel Valls (« *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme* »), de Malek Boutih (« *Génération radicale* »), de Jean Glavany (« *Les révolutions arabes* »), ou encore de Jacques Attali (« *La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durables* »). En matière de rapports, la seule production originale du CIGPA est un travail consacré à « *Ce que CIGPA pense des élections américaines* ». <sup>1</sup> Nous y reviendrons.

On constate donc bien vite qu'à part ce rapport, l'activité propre et originale du CIGPA réside exclusivement dans l'organisation de colloques. Les thèmes traités y sont : « *Turquie-Occident-Monde arabe* » (2016), « *L'éventualité d'un rapprochement russo-américain et ses conséquences politiques et géopolitiques sur l'Europe et le monde arabe* » (2017), « *Printemps arabes, cinq ans après* » (2016), « *Les investissements du Qatar en France, une équation à plusieurs inconnues* » (2017), « *Les grands défis stratégiques de l'alliance franco-égyptienne* » (2018), « *Les onze candidats à l'élection présidentielle face à la question de l'Islam* » (2017), « *Retour des djihadistes en Europe, que faire ?* » (2019), « *La dérive panislamiste et néo-ottomane d'Erdogan* » (2020).

On ne trouvera donc pas auprès du CIGPA des rapports de recherches fouillés et complets, mais on devra plutôt se contenter de conférences et de colloques. Dans le monde de la recherche universitaire, les colloques ont davantage vocation à présenter les résultats de recherches qu'à les remplacer. Le CIGPA ne fait donc qu'exposer les positions d'intervenants, sans fournir de travail de

---

<sup>1</sup> Il s'agit des élections qui ont opposé Donald Trump à Hilary Clinton, et dont l'issue fut l'élection de Trump.

recherche propre. Le CIGPA apparaît donc plus comme une association de conférenciers qu'un laboratoire d'idées. Reste à savoir si les colloques ainsi que les rares articles écrits proposés répondent aux critères d'une expertise « résolument universelle et totalement objective »...

#### **4. Méthodes et Positions : un panel plus politique qu'académique, une condamnation des printemps arabes**

De tous les travaux recensés, articles, rapports, colloques, en incluant ce qui ne fait que reprendre des productions externes au CIGPA, on constate une focalisation importante sur le thème du « terrorisme islamiste » et sur un pays en particulier, la Turquie d'Erdogan. Deux colloques lui sont consacrés, ainsi que six des sept articles au total repris par le centre. Nous nous pencherons ici plus en détails sur la façon dont le sujet « Turquie » est traité par le CIGPA.

##### **4.1. A propos de la Turquie et de Recep Tayyip Erdogan**

Le moins que l'on puisse dire est que la position du CIGPA est peu amène envers le président turc : depuis le premier colloque organisé par le CIPGA en 2016, Erdogan est accusé de nourrir des ambitions « impériales et néo-ottomanes ».<sup>2</sup> Les titres des communications de ce colloque permettent d'apprécier clairement l'analyse faite de la politique d'Erdogan : « *La Turquie des Frères Musulmans est bien néo-ottomane* », « *Les ambitions néo-califales de Recep Tayyip Erdogan* », « *Comment la Turquie a-t-elle basculé de la République séculière à la République islamique ?* », « *La Turquie au Moyen-Orient ou l'art de jouer sur tous les tableaux* ». Dans le descriptif, la Turquie est accusée franchement d'entretenir des « relations troubles avec Daech » et de nourrir avec l'organisation une « convergence objective d'intérêt devenue un peu trop visible ». La Russie, a contrario, est présentée comme « étant la seule puissance à combattre sérieusement et indistinctement Daech, Al-Qaïda, Al Nosra et autres rebelles dits 'modérés' en Syrie ».

Dans son deuxième colloque consacré à la Turquie,<sup>3</sup> en février 2020, le titre même de l'évènement ne laisse guère de place au doute : « *La dérive pan-islamiste et néo-ottomane d'Erdogan : Chypre, Arménie, Grèce, Libye, Syrie, Irak, Égypte, Tunisie, les Balkans, l'Europe... Comment l'allié occidental est-il devenu une menace globale ?* ».

Le ton est donc donné, le CIGPA considère que la Turquie d'Erdogan représente une menace globale de nature « pan-islamiste », et agite le sceptre du « retour » de l'Empire ottoman. Le descriptif revient sur le colloque organisé en 2016 et avance que depuis, les évènements n'ont fait que donner raison au CIGPA, qui avait correctement identifié « les ambitions panislamistes et irrédentistes » auxquelles « le monde libre » va devoir faire face. Le but est clairement énoncé : alerter les Etats concernés, tant arabes qu'occidentaux, sur la nécessité d'anticiper les réponses à apporter aux « périls multifactoriels » causés par la Turquie. Les communications du colloque s'inscrivent bien sûr dans la même tendance et dénoncent « le rôle crucial de la Turquie dans la destruction programmatique de la Syrie », « la stratégie de l'intimidation » de la Turquie (« comment Erdogan est-il parvenu à prendre le contrôle de l'Islam en Europe ? ») et même la situation de « la Tunisie, un pays satellisé sous soft power ottoman ». Sur l'affiche de l'évènement,<sup>4</sup> la Turquie se voit, de surcroît, accusée d'avoir « incité à la guerre civile en Égypte en soutenant les Frères Musulmans ».

Critiquer sur le fond les positions du CIGPA ne fait pas l'objet de la présente note. Cependant, nous ne pouvons que constater que le think-tank semble utiliser un ton qui révèle un biais certain : le « neo-califat » turc est une « menace globale » contre le « monde libre », a détruit la Syrie et l'Égypte, et menace l'Europe. Autant d'éléments de langage qui ne relèvent nullement de la rigueur d'une recherche académique. L'organisation des dits colloques infirmerait-elle notre impression ?

Dans le colloque de 2016, les quinze intervenants recensés, sans y inclure les modérateurs, comptent quatre conférenciers arabes, un chypriote, le reste étant composé exclusivement d'intervenants français. Les intervenants sont soit journalistes, soit issus du monde académique, voire cumulent plusieurs casquettes à la fois,

mais plusieurs sont également impliqués en politique, parmi lesquels Hasan Asfour, anciennement ministre de l'Autorité Palestinienne, François Compagnola, ancien chargé de mission au ministère français de la Défense et membre du think-tank « Institut de Prospective et Sécurité en Europe » (IPSE), Michel Raimbaud, ambassadeur de France, Zohra Mansour, « ex-dirigeante politique au ministère des Affaires féminines » (Libye, sous Kadhafi). On pourrait également citer Bernard Godard, ancien haut cadre des Renseignements Généraux, et bien sûr Michális Attalídís, ambassadeur et ancien chef de la Mission chypriote auprès de la communauté européenne et ancien ministre des Affaires étrangères chypriotes.

Le colloque de 2020 compte également quinze intervenants, quatre issus du monde arabe, un chypriote et un grec, le reste des conférenciers étant français. Là encore, certains intervenants sont issus du monde académique ou médiatique mais pour le coup, pas moins de huit membres du panel sont impliqués en politique, parmi lesquels Ahmed Abdallah Aboud, conseiller politique du maréchal Haftar (Libye), Valérie Boyer, députée Les Républicains, sans oublier la présence notable de Giórgos Lillíkas (politicien chypriote et ancien ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre) ou encore de Panos Kammenos (politicien grec, ancien ministre de la Défense nationale et président du mouvement politique Grecs indépendants).

En conclusion, le sujet « Turquie » est non-seulement traité avec un biais évident, mais le panel d'experts invités est d'une composition curieuse : premièrement, les intervenants sont, à chaque fois, pour la plupart français, ce qui paraît délicat lorsqu'on prétend s'inscrire dans une démarche universelle. Deuxièmement, au moins la moitié (voire même la majorité) des intervenants sont issus du monde politique : députés (français), anciens cadres des RG, anciens ministres (français)... On retrouvera même d'anciens membres de régimes déchus par les printemps arabes (comme la libyenne Zohra Mansour), ainsi que des politiciens grecs et chypriotes... Mais curieusement aucun politique turc. Quand on connaît le conflit opposant la Turquie à la Grèce et Chypre, on ne

peut sérieusement prétendre à l'objectivité en organisant des colloques à ce point orientés.

Etrangement, outre la présence d'anciens ministres des Affaires étrangères chypriotes dans les colloques du CIGPA, les liens fort de ce centre et de son fondateur, Mezri Haddad, se reflètent dans les organes du CIGPA : Evagoras Mavrommatis, président de la communauté chypriote d'Europe, est membre de la commission politique du centre et Michális Attalídis, ancien ministre des Affaires étrangères chypriotes, est membre de sa commission scientifique. Par ailleurs, Mezri Haddad est codirecteur du *Daedalos Institute of Geopolitics*, fondé en mai 2006 à Nicosie par le Conseil des ministres de Chypre et dont la mission est décrite comme suit par un autre ministre chypriote des Affaires étrangères, Markos Kyprianou :

Le *Daedalos Institute of Geopolitics*, établi en 2006, a une mission, entre autres tâches, de fournir une analyse et des conseils indépendants et impartiaux sur les questions pertinentes de politique étrangère.<sup>5</sup>

## **4.2. Egypte, Trump et Printemps arabes**

Peut-être que la Turquie est la seule thématique bénéficiant de ce « traitement de faveur » de la part du CIGPA ? Pour nous en assurer, nous avons voulu « laisser une chance » supplémentaire au think-tank « d'une objectivité totale » et examiner la manière dont d'autres sujets sont traités. De cette manière nous pourrions également étayer notre examen de la position idéologique du CIGPA.

Le colloque de 2018 consacré à l'Égypte<sup>6</sup> et traitant des « grands défis stratégiques de l'alliance franco-égyptienne » compte également un grand nombre (huit des douze intervenants !) de personnalités issues du monde politique, parmi lesquels Henri Guaino, ancien conseiller du président Sarkozy, Hubert Védrine et Hervé de Charette, anciens ministres des Affaires étrangères, ainsi que plusieurs anciens membres du gouvernement du président égyptien déchu Hosni Moubarak...

Le but du colloque était de réfléchir aux relations à construire entre la France et l'Égypte, en mettant de côté les « homélies

victimaires » des uns et les « oukases autoritaires des autres ». A propos des élections présidentielles de 2018,<sup>i</sup> le descriptif du colloque les décrit de la sorte :

Pour les uns, l’Égypte vit sous une « dictature militaire » et les élections n’y sont qu’une « supercherie ». Pour les autres, ces élections, si imparfaites soient-elles, constituent une étape décisive dans un « processus démocratique » d’autant plus fragile qu’il dépend de trois grandes contraintes.

De façon intéressante, certains passages du descriptif du colloque sont repris, mot pour mot, par Mezri Haddad dans la tribune qu’il publiera au *Figarovox* (« *Ne soyons pas les idiots utiles des islamistes* »<sup>7</sup>), à la seule différence qu’ils sont cette fois agrémentés de commentaires ne laissant aucun doute sur la position de l’auteur :

Pour les uns, les Frères musulmans et leurs sympathisants islamo-gauchistes en France, l’Égypte vit sous une « dictature militaire » qui réprime les libertés individuelles et emprisonne les opposants. Les élections présidentielles ne seraient par conséquent qu’une « mascarade », raison pour laquelle il faudrait les boycotter. Cette litanie est relayée par les ayatollahs du droit-de-l’homme orthodoxe, qui ont beaucoup perdu de leur éclat depuis le sacro-saint « printemps arabe », dont on mesure aujourd’hui les effets d’agrégation tant pour les pays arabes dévastés, Tunisie, Libye, Syrie, Yémen, que pour les pays européens, eu égard à l’invasion migratoire et à la métastase de l’islamisme criminel, qui vient encore de frapper dans l’Aude.

Les autres, qui « croient » en l’élection présidentielle égyptienne, sont, par contre, décrits comme « notamment les observateurs et les spécialistes qui connaissent bien la réalité sociale, politique, géopolitique, économique et sécuritaire de ce pays ».

Dans la suite de la tribune, Mezri Haddad loue la « résistance » d’Emmanuel Macron face aux « pressions moralisatrices » d’organisations de droits de l’homme. Pour M. Haddad, le

---

<sup>i</sup> Les élections égyptiennes de 2018 eurent pour issue la réélection, sans surprise, du président Sissi. Ces élections succèdent à celles de 2014, qui firent suite au coup d’état de 2013 perpétré contre le président Morsi, élu suite à la destitution du régime de Hosni Moubarak.

gouvernement égyptien recherche un « juste équilibre entre sécurité et liberté ». Les élections de 2014, successives au coup d'Etat de Sissi<sup>8</sup> et les élections de 2018, suite auxquelles Sissi fut réélu, avaient le même enjeu : le choix « entre la sécurité, la paix civile, le progrès économique et sociale d'une part, et le pouvoir islamo-terroriste des Frères musulmans d'autre part ».

Comme pour la Turquie donc, le colloque consacré à l'Egypte est décrit d'une manière qui ne préjuge rien de bon sur son objectivité. Dans la tribune de Mezri Haddad, qui est, rappelons-le, fondateur et président-directeur du CIGPA, l'orientation que le think-tank a voulu donner au colloque se voit particulièrement éclaircie : soutien à Emmanuel Macron dans sa politique de rapprochement avec le régime du maréchal Sissi, balayage d'un revers de main des plaintes des organisations des droits de l'homme, le tout avec, là encore, des éléments de langage démontrant l'absence totale de scrupule académique. Sans surprise, le panel d'experts convoqué au colloque fut soigneusement sélectionné : huit intervenants sans autre expertise que leur implication ancienne ou actuelle en politique, une majorité d'intervenants français, et parmi les invités égyptiens, une majorité... d'anciens membres ou ambassadeurs à l'époque du régime de Hosni Moubarak.

Si on voulait s'ôter le moindre doute sur l'orientation et les méthodes du CIGPA, il suffirait de lire son rapport de mai 2016 consacré aux élections américaines,<sup>9</sup> où le CIGPA annonce « souhaiter ardemment » la victoire de Donald Trump, afin d'opérer une rupture avec la politique d'Obama, qui a détruit « par son soft power » plusieurs pays arabes, à cause de son soutien au printemps arabe « qui n'était qu'un 'hiver islamo-atlantiste' »...

## **5. Conclusion : un think-thank au service de la politique étrangère française**

Parce que Ahmed Bensâada n'a de cesse d'accuser le hirak d'être sous influence américaine, nous avons voulu agréementer cet ouvrage d'une analyse « institutionnelle » en examinant quelques-unes des activités d'Ahmed Bensâada. Pour ce faire, nous nous

sommes penchés sur le CIGPA, dont Ahmed Bensâada est membre du comité de rédaction et représentant à Montréal.

Le CIGPA se présente comme un laboratoire d'idées éthique, objectif et autonome. A l'issue de l'examen des données factuelles recueillies sur le CIGPA, nous pouvons faire les constatations suivantes :

1. *Le CIGPA n'est pas un laboratoire d'idées* : les think-tank en général sont vus avec distance par le monde de la recherche académique. Etant des organismes privés, leur financement peut être obscur et donc influencer sur le résultat de leurs recherches. Cependant, ils peuvent être jugés dignes de considération à partir du moment où ils s'efforcent de publier des recherches sérieuses. Le CIGPA, lui, se borne essentiellement à organiser des colloques, tout en se proclamant haut et fort d'une objectivité totale, ce que même les meilleurs centres de recherche universitaires ne font pas.

2. *Le CIGPA n'est pas objectif* : il ne s'agit pas ici d'émettre un jugement de valeur, ou même de nous pencher sur le fond des positions défendues par le CIGPA, mais juste d'examiner les faits. Les colloques organisés par le CIGPA ne sont pas interculturels, car la plupart des intervenants sont français. Ils ne sont pas « académiques », car s'ils réunissent parfois certains experts effectivement professeurs d'université ou chercheurs, ils se limitent essentiellement à inviter des journalistes mais surtout, des politiques ou ex-politiciens. Pour étudier la Turquie, le CIGPA, dont le directeur est codirecteur du Daedalos Institute of Geopolitics chypriote, convie des politiciens français, chypriotes, grecs, mais aucun turc. Pour étudier les liens entre la France et le régime de Sissi, élu suite à la destitution de Morsi (issu des premières élections égyptiennes libres suite au printemps arabe), le CIGPA convoque des politiciens français et des politiciens égyptiens... dont la plupart avaient officié sous le régime déchu de Hosni Moubarak.

3. *Le CIGPA a une éthique à géométrie variable* : tout en se réclamant des droits de l'homme, il est prêt à relativiser les violations massives des droits humains commises par les régimes autoritaires comme celui de Sissi en Egypte, au nom de la lutte

contre « l'hiver islamo-atlantiste » qui aurait été causé par les printemps arabes, que le CIGPA honnit ouvertement. Comme on l'a vu, c'est sur la base de cette éthique changeante que l'autoritarisme d'Erdogan est dénoncé, la Turquie étant même décrite comme une menace panislamiste globale, tout en encourageant Macron à fermer les yeux sur l'autoritarisme de Sissi.

En résumé, le CIGPA est un think-tank qui est davantage un producteur de communications que d'idées et encore moins de recherches. Ces communications, transmises sous forme de colloques, réunissent des « experts », qui en fait sont la plupart du temps issus du monde politique français : anciens ambassadeurs, anciens ministres, anciens cadres des RG, députés... En fait de diversité, on a surtout droit à des intervenants dont le « background » semble peu se prêter à la constitution d'un panel riche et diversifié : ainsi, pour discuter des liens avec le régime de Sissi, seront convoqués certes quelques universitaires, mais surtout un grand nombre de politiciens français, ainsi que quelques anciens acteurs politiques ayant officié sous le régime de Moubarak. Pas d'opposants, pas de militants. Pour discuter de la Turquie, on convoquera également un ancien cadre des RG, des politiciens français, des politiciens chypriotes et grecs, et bien sûr, aucun représentant d'une vision du sujet proche de la Turquie.

On s'aperçoit finalement que les sujets traités et les positions tenues concordent étrangement avec la politique étrangère de la France : Turquie décrite comme une menace, focalisation de type sécuritaire sur la lutte contre l'islamisme, plébiscite de l'alliance entre la France et le régime de Sissi... Le CIGPA ne s'en cache même pas, son panel d'experts étant à chaque fois, pour la majorité, français, et fortement politisés.

Compte tenu des liens qui lient Ahmed Bensâada avec ce think-tank, on ne peut que s'étonner des critiques qu'il fait au mouvement du hirak en général et à Rachad en particulier. Peut-on accuser un mouvement populaire ou une organisation d'être l'instrument des Américains, lorsque notre « méfiance » des mouvements de contestation des dictatures arabes coïncide en tout point à celle d'un think-tank idéologiquement et politiquement orienté au service de la politique étrangère française ?

## Notes de référence

<sup>1</sup> <https://cigpa.org/lequipe/comite-de-redaction/> et <https://cigpa.org/mezri-haddad-printemps-arabe-bilan-securitaire-economique-geopolitique/>

<sup>2</sup> <https://cigpa.org/events/colloque-de-cigpa-15-octobre-turquie-occident-monde-arabe/>

<sup>3</sup> <https://cigpa.org/events/colloque-cigpa-29-fevrier-2020-la-derive-panislamiste-et-neo-ottomane-derdogan/>

<sup>4</sup> <https://cigpa.org/wp-content/uploads/2020/02/COLLOQUE-Turquie-2020-f.pdf>

<sup>5</sup> <http://www.mfa.gov.cy/mfa/mfa2016.nsf/All/5669E860BB065B5CC2257FAA0030DD26?OpenDocument>

<sup>6</sup> <https://cigpa.org/events/grands-defis-strategiques-de-lalliance-franco-egyptienne/>

<sup>7</sup> <https://cigpa.org/relations-franco-egyptiennes-ne-soyons-idiots-utiles-islamistes/>

<sup>8</sup> Human Rights Watch dénonça à cette occasion un massacre planifié à l'avance : <https://www.hrw.org/report/2014/08/12/all-according-plan/raba-massacre-and-mass-killings-protesters-egypt>

<sup>9</sup> <http://cigpa.org/wp-content/uploads/2017/02/Elections-américaines-CIGPA-mai-2016.pdf>



---

---

# LA FABRIQUE DE LA MAIN ETRANGERE

---

---

Un clerc au service du contre hirak

*Maekblouf Larioni*

---

1. Le contexte .....	209
2. L'introduction.....	213
3. L'accompagnement.....	214
4. Le lancement .....	216
5. La glorification .....	218
6. L'impact.....	220

---

## 1. Le contexte

Une revue de la couverture médiatique de l'opuscule d'Ahmed Bensâada « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* »<sup>1</sup> montre qu'il s'agit d'une campagne publicitaire bien orchestrée et préparée d'avance, s'inscrivant dans une tentative d'apporter de l'autorité « académique » à la thèse de la « main étrangère » chère aux officines et relais du régime militaire algérien et utilisée à chaque fois que le peuple affiche une volonté de changement. Comme le souligne Kamel Lakhdar Chaouche dans son article « L'Algérie et la théorie de "la main étrangère" », dans lequel il retrace l'historique de l'utilisation de l'épouvantail de la « main étrangère » depuis l'indépendance,

Le système algérien, comme dans toutes les dictatures militaires, a conscience que l'administré est plus enclin à focaliser son regard sur l'ennemi fantomatique extérieur que sur les monstres de l'intérieur qui sévissent en toute impunité. Il ne lui reste plus qu'à jouer sur la fibre patriotique de l'Algérien qui est allergique à tout ce qui est étranger.<sup>2</sup>

Ainsi, c'est tout naturellement que dès le début du hirak, le commandement militaire algérien a agité le spectre de la « main étrangère » et lors d'une visite à la 5<sup>e</sup> Région Militaire, le 30 avril 2019, l'homme fort de l'époque, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, déplorait, à peine quelques semaines après le début du hirak le 22 février 2019,

l'apparition de tentatives de la part de certaines parties étrangères, partant de leurs antécédents historiques avec notre pays, poussant certains individus au-devant de la scène actuelle en les imposant comme représentant du peuple en vue de conduire la phase de transition, afin de mettre en exécution leurs desseins visant à déstabiliser le pays et semer la discorde entre les enfants du peuple, à travers des slogans irréalisables visant à mener le pays vers un vide constitutionnel et détruire les institutions de l'Etat [...] [et] compromettre tout ce qui a été réalisé depuis l'indépendance à ce jour, en termes d'acquis et de réalisations qui demeurent la fierté des générations.<sup>3</sup>

Cette campagne publicitaire autour du lancement de l'opuscule d'Ahmed Bensâada, menée notamment par les médias et organes de presse officiels, intervient dans un contexte politique et médiatique verrouillé en Algérie. Le régime militaire contrôle tout : télévisions et radios publiques et « privées », journaux et plusieurs sites Internet. Au plus fort du hirak, lorsque des millions de citoyens sortaient dans les rues pour manifester leur désir d'un changement réel du système politique, les médias algériens sous les ordres les ignoraient ou, parfois, passaient des images des marches accompagnées de commentaires mensongers en faveur du régime. Ce dernier ne tolère que les voix concordantes avec sa vérité officielle. L'autocensure règne et les voix dissonantes sont censurées et réprimées.

Le contrôle des médias par le régime s'opère par la vieille politique de la carotte et du bâton. Il assure leur loyauté grâce aux annonces publicitaires qu'il leur octroie, dont les recettes sont essentielles pour leur survie, et répond aux vellétés d'indépendance de ceux d'entre eux qui souhaitent s'affranchir de sa tutelle par la répression, qui s'est gravement intensifiée depuis la nomination d'Ammar Belhimer comme ministre de la Communication. Ce dernier a vraisemblablement reçu l'injonction de durcir le contrôle médiatique du centre qui détient le pouvoir véritable, à savoir les services de renseignement du « Centre Belaroussi »<sup>i</sup> ou du « Centre Abla »<sup>ii</sup> à Ben Aknoun. En plus du contrôle direct et effectif par ces centres de bataillons de journalistes dans la presse et l'audiovisuel qui se transforment avec le temps et l'excès de zèle en véritables « commandos médiatiques »,<sup>4</sup> le régime militaire utilise son « bras judiciaire » pour prévenir et mater toute tentative d'échapper à son contrôle. Ainsi, pour museler davantage les médias, le ministre illégitime de la Justice du régime, Belkacem Zeghmati, a fait voter le 22 avril 2020, par un parlement tout aussi illégitime, dans le cadre de la réforme du code pénal, une loi liberticide<sup>5</sup> qui, selon Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), « va à l'encontre des aspirations du peuple algérien et de sa volonté d'édifier un Etat démocratique ».<sup>6</sup>

Cet arsenal judiciaire, visant à sanctionner lourdement les médias et les journalistes qui diffusent des informations pouvant « porter atteinte à l'ordre et à la sécurité publics [...] et] à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale », ou qui bénéficient de financements étrangers, des termes vagues que les procureurs et les juges aux ordres interprètent à leur guise, nous rappelle l'Arrêté

---

<sup>i</sup> Centre de communication et de diffusion (CCD) des services de renseignement algériens, dirigé successivement par le colonel Tahri Zoubir, alias Hadj Zoubir, le colonel Fawzi, le colonel Bouzidi, alias Okba, et qui contrôle l'ensemble de média nationaux et pilote la politique de manipulation, de propagande et de désinformation du régime militaire.

<sup>ii</sup> Il s'agit du « Centre Antar », nom de la caserne qui abrite le Centre principal des opérations (CPO) des services de renseignement algériens, rebaptisé par les Algériens « Centre Abla ». Ce centre a la triste réputation d'être le théâtre de la torture souvent mortelle de beaucoup d'innocents.

interministériel relatif au traitement de l'information<sup>7</sup> édicté le 7 juin 1994, conçu justement pour accompagner la répression des années 1990, et dont la septième section prescrit aux journalistes d'amplifier la « collusion avec l'étranger » :

7°) Mise en relief de la collusion avec l'étranger

- Soutien financier, logistique, etc. de l'Iran, du Soudan...
- Formation des afghans.
- Appel à boycotter l'Algérie et à nuire à ses intérêts économiques vitaux.
- Contacts avec les puissances étrangères pour négocier leur soutien en contrepartie de promesses ou d'engagements de servir les intérêts de ces puissances en Algérie.
- Tractations secrètes avec les ennemis de l'Algérie.
- Etc.

Les lignes éditoriales de certains organes médiatiques donnent l'impression distincte qu'une circulaire similaire est aujourd'hui en vigueur avec le Qatar, la Turquie et les Frères Musulmans vraisemblablement à la place de l'Iran et du Soudan !

Ainsi la férocité de la répression des médias rebelles (détention, harcèlement judiciaire et sécuritaire, fermeture) a touché ces derniers mois plusieurs journalistes connus et reconnus pour leurs professionnalisme et indépendance, tels que Mustapha Bendjama, Adel Azeb Chikh, Belkacem Djir, Khaled Drareni, Abdelkrim Zeghileche, Abdessami Abdelhai et d'autres, ainsi que des sites d'information crédibles tels que « *Maghreb Emergent* », « *Radio M* » et « *Interlignes* » censurés comme d'autres pages politiques dont celle du Mouvement Rachad. Cette répression des médias libres a été vivement critiquée par les défenseurs des droits de l'homme en Algérie, ainsi que par les organisations internationales de défense des journalistes et de la liberté de la presse, comme Reporters Sans Frontières,<sup>8</sup> qui d'ailleurs situe l'Algérie en matière de liberté de presse, en 2020, à la 146<sup>e</sup> place sur 180 au classement mondial.<sup>9</sup>

Cette note tente de montrer comment Ahmed Bensâda et son opuscule ont été utilisés par le régime algérien pour fabriquer un « expert » en sciences politiques et un « héro » national qui se dresserait contre les ennemis de l'Algérie. La promotion de son œuvre complotiste, lustrée d'un vernis pseudo-académique, faisant écho à la propagande anti-hirak, sera esquissée en détail.

## **2. L'introduction**

Ahmed Bensâada est connu des lecteurs de la presse algérienne dès 2011, avec les comptes rendus publiés sur son « *Arabesque américaine* ». <sup>10</sup> Le 21 avril 2019, Alia Boukhari lui organise un entretien <sup>11</sup> dans le quotidien *El Djoumbouria* sur le hirak et l'intervention étrangère, et vers la fin de 2019, il sera médiatisé par les canaux de la communication officielle du gouvernement et de leurs relais médiatiques.

Ainsi, quelques jours avant les élections présidentielles imposées par les militaires, alors que la majorité des Algériennes et des Algériens scandaient lors des marches hirakiennes leur refus de ces élections, la « *Radio Algérienne* » portait la voix d'Ahmed Bensâada, le 1<sup>er</sup> décembre 2019, qui excluait le fait que l'Algérie ne soit pas ciblée par les complots étrangers. <sup>12</sup> Le quotidien « *Le Courrier d'Algérie* » publie le 2 décembre 2019 un entretien par Ania Nait Chalal d'Ahmed Bensâada déclarant que le hirak « pose des problèmes sérieux de démocratie ». <sup>13</sup> Le quotidien « *Aljazair Ahyawm* » lui fait aussi écho pour dire, le 5 décembre 2019, qu'il existe des indices montrant que le hirak est exploité pour servir des agendas étrangers. <sup>14</sup> Toujours le 5 décembre 2019, Ahmed Bensâada confie au journaliste Mohamed Boutrar du quotidien « *El Wassat* » que « les Etats-Unis ont soutenu matériellement une ONG des droits de l'homme et en ont fait un fuel pour allumer le hirak en Algérie ». <sup>15</sup>

Le 2 janvier 2020, Hocine Neffah publie une longue interview <sup>16</sup> d'Ahmed Bensâada, dans les colonnes de « *L'Expression* », pour évoquer le financement américain des ONG algériennes. Il y annonce grosso modo le contenu de « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* », cinq mois avant sa parution. C'est une première « avant-première » !

Quelques jours avant le lancement de son opuscule, Ahmed Bensâada est présenté, le 27 mai 2020, par l'APS, en français,<sup>17</sup> comme un universitaire, et le 28 mai 2020 par le ministère algérien de la Communication, en arabe,<sup>18</sup> comme un analyste politique qui plaide pour l'encadrement juridique du financement étranger des ONG en Algérie.

Le 3 juin 2020, Hocine Neffah publie un article dans les colonnes de « *L'Expression* » intitulé « Le professeur Ahmed Bensâada dénonce les officines qui instrumentalisent les ONG : Les dessous d'une nébuleuse ». <sup>19</sup> C'est une seconde « avant-première » !

### 3. L'accompagnement

Comme le soulevait Abdelghani Aichoun dans *El Watan*, le hirak est la cible d'attaques simultanées et « la parution de cet ouvrage [de Bensâada] coïncide avec deux interventions, faites quelques jours plus tôt, toujours sur des médias publics, et allant dans le même sens. »<sup>20</sup> Et le journaliste d'ajouter :

C'est bien évidemment la multiplication de ces interventions, évoquant la main étrangère – un discours, faut-il le préciser, cher au pouvoir en place et qu'il développe à chaque fois qu'il fait face à une contestation importante – en un laps de temps court qui pousse les uns et les autres, notamment parmi les acteurs et manifestants du hirak, à se poser des questions.<sup>21</sup>

Il s'agit des interventions de Mohamed Bouhamidi et de Mohamed-Lakhdar Maougal, survenues quasi-simultanément quelques jours avant la parution de l'opuscule d'Ahmed Bensâada, pour l'accompagner et élargir la base « académique » de soutien à ses thèses.

Mohamed-Lakhdar Maougal, professeur de sociologie, a alimenté la thèse de Bensâada, quelques jours avant la parution du livre d'Ahmed Bensâada, avec un « scoop » livré le 25 mai 2020 sur la chaîne de télévision nationale « *Canal Algérie* » : « Le hirak a démarré après une réunion à Paris. [...] [Une réunion] commanditée par la chaîne Al Magharibia ». <sup>22</sup>

Quant à Mohamed Bouhamidi, enseignant de philosophie, il est intervenu, un jour plus tard, dans un entretien accordé à l'APS le

26 mai 2020, pour déclarer que « le hirak originel n'existe plus », <sup>23</sup> et qu'un néo-hirak dévoyé aurait pris sa place. Il date ce basculement au 29 avril 2019, date à laquelle il avait d'ailleurs rédigé un article sur son blog <sup>24</sup> véhiculant les mêmes thèses d'Ahmed Bensâada. Le même jour, le 26 mai 2020, la « *Radio Algérienne* » <sup>25</sup> et le quotidien « *El Moudjabid* » <sup>26</sup> publient simultanément un article où Mohamed Bouhamidi parle de « mutation » du hirak et affirme que « des ONG internationales tentent d'orienter le hirak pour aboutir à une situation de chaos en Algérie ». Mohamed Bouhamidi, qui semble être un groupie du général Khaled Nezzar, <sup>27</sup> avait déjà fait en 2018 la promotion <sup>28</sup> d'un autre opuscule d'Ahmed Bensâada « Arabesque Américaine : Le rôle des États-Unis dans les révoltes de la rue arabe » paru en 2011, précurseur de son dernier opuscule consacré à l'Algérie. Sur son blog, Mohamed Bouhamidi affiche <sup>29</sup> aussi son soutien au ministre de la Communication, Ammar Belhimer, contre les révélations d'Ali Bensaad qui a dévoilé le rôle sous-traitant d'Ammar Belhimer aux services de renseignement militaire français, <sup>30</sup> tout comme le fait Ahmed Bensâada avec zèle dans un récent article publié sur son blog. <sup>31</sup>

A noter que le 26 mai 2020, Lynda Abbou commentait déjà dans « *Maghreb Emergent* » les propos des deux intervenants et relevait que « sur fond de complotisme, des professeurs algériens s'attaquent au hirak sur les médias publics ». <sup>32</sup>

Il faut dire que ces deux universitaires n'ont fait que reprendre la thèse du régime militaire, exprimée quelques semaines plus tôt, le 16 mars 2020, par leur porte-parole, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, qui accordait un entretien à l'APS pour évoquer « les visées antinationales des animateurs du "néo-hirak" ». <sup>33</sup> Quelques semaines plus tard, le 23 avril 2020, Ammar Belhimer qualifiera la fondation américaine « *National Endowment for Democracy* » (NED) de « cheval de Troie par excellence des révolutions colorées dans le monde, Maghreb et monde arabe en première ligne », <sup>34</sup> en confluence avec la thèse d'Ahmed Bensâada. Il qualifiera aussi l'ONG *Reporters Sans Frontière*, qui avait relevé la dégradation de la liberté de la presse en

Algérie, d'« élément de la chaîne d'expression du soft power français à travers le monde ».<sup>35</sup>

#### 4. Le lancement

La campagne publicitaire autour du lancement de l'opuscule a démarré au début du mois de juin 2020, tout au long d'une semaine dense en publications. Elle a été lancée simultanément au Canada où réside l'auteur par « *Mondialisation.ca* »<sup>36</sup> (4 juin) et par « *Les 7 du Québec* »<sup>37</sup> (Robert Bibeau, 5 juin), et en Algérie par « *Algérie 54* »<sup>38</sup> (Mehdi Messaoudi, 4 juin), « *Albayat Alarabiya* »<sup>39</sup> (Nisreen Ahmed Zouaoui, 5 juin), « *Algeriakhabbar* »<sup>40</sup> (5 juin), « *Maghreb Facts* »<sup>41</sup> (5 juin), « *Le Courrier d'Algérie* »<sup>42</sup> (6 juin), « *Le Chiffre d'Affaires* »<sup>43</sup> (7 juin).

Mais la promotion la plus significative de l'opuscule, les 6 et 7 juin, a été l'œuvre de la très officielle agence de presse nationale « *Algérie Presse Service – APS* » en arabe<sup>44</sup> et en français,<sup>45</sup> devenue aux yeux des Algériens l'instrument de propagande aussi bruyant que médiocre de la contre-révolution par excellence, et rebaptisée « *Agence Algérienne des Dhoubab* » sur les réseaux sociaux.<sup>i</sup> La Chaîne 3 de « *Radio Algérienne* »<sup>46</sup> de langue française (compte rendu en français<sup>47</sup> et en arabe<sup>48</sup>), en a aussi fait l'écho par l'émission de Hacene Arab qui a reçu l'auteur en compagnie de Samia Zennadi des Editions APIC, maison éditrice, et l'écrivain D. R. Touati.

---

<sup>i</sup> Suite à la désinformation sur la marche des citoyens algériens et leur sit-in le 23 août 2020 à la Place des Nations à Genève pour appeler à la libération des détenus politiques en Algérie. L'APS a publié le 1<sup>er</sup> septembre 2020 un article sur cet événement, illustré par la photo d'une salle de réunion au Palais des Nations à Genève et le logo de l'ONU, intitulé « *Le bureau des contentieux de l'ONU rejette la plainte introduite contre les autorités algériennes* », qui se réfère à « un entretien fictif sur Radio Monte Carlo internationale, d'un secrétaire fictif, Issam Al Muhammadi, au Bureau fictif des Contentieux de l'ONU à Genève » (<https://bit.ly/2SMKQQx>). Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié le 4 septembre 2020 un démenti dénonçant les « informations fallacieuses » et « complètement fabriquées du début à la fin », propagées par l'APS (*Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme met en lumière des informations fallacieuses concernant l'Algérie*. Communiqué du HCDH. Genève, 4 septembre 2020. <https://bit.ly/3jSW7uB>).

La mobilisation des médias promoteurs de l'opuscule d'Ahmed Bensâada a continué durant tout l'été : « *L'Expression* »<sup>49</sup> (Hocine Neffah, 9 juin), « *Algérie 54* »<sup>50</sup> (Mehdia Bel, 11 juin), « *Collectif Novembre pour le Socialisme* »<sup>51</sup> (Djawad Rostom Touati, 11 juin), « *Algérie 54* »<sup>52</sup> (Tarek Benaldjia, 12 juin), « *Algérie Patriotique* » du général Khaled Nezzar<sup>53</sup> (Youcef Benzatat, 15 juin), « *L'Expression* »<sup>54</sup> (Hocine Neffah, 16 juin), « *Algérie Patriotique* »<sup>55</sup> (Kaddour Naïmi, 20 juin), « *L'Expression* »<sup>56</sup> (Hocine Neffah, 21 juin), « *Algérie 54* »<sup>57</sup> (Ahmed Bensâada, 25 juin), « *Algérie 54* »<sup>58</sup> (Ahmed Bensâada, 30 juin), « *Mondialisation.ca* »<sup>59</sup> (Abdellali Merdaci, 1<sup>er</sup> juillet), « *Algérie Patriotique* »<sup>60</sup> (Boualem Snaoui, 8 juillet), « *Algérie 54* »<sup>61</sup> (Tarek Benaldjia, 9 juillet), « *Algérie 1* »<sup>62</sup> (Amar Djerrad, 10 juillet), « *Le Soir d'Algérie* »<sup>63</sup> (Hakim Laâlam, 15 août). En outre, le mois d'août 2020 a connu le lancement d'une nouvelle campagne publicitaire autour de la parution de la version arabe de l'opuscule.<sup>64</sup>

Outre ce réseau de diffusion en Algérie et au Canada, Ahmed Bensâada a bénéficié d'une couverture par des médias, notamment en France et au Liban, avec un lectorat au Maghreb, au Monde arabe et en Afrique : « *Afrique du Future* »<sup>65</sup> (Novembre 2019), « *Afrique Asie* »<sup>66</sup> (5 juin), et au Liban par « *Libna News* »<sup>67</sup> (Amar Djerrad, 5 juin), « *All Africa* »<sup>68</sup> (7 juin), « *Jacques Tourtaux* »<sup>69</sup> (Amar Djerrad, 9 juin), « *Maghreb Facts* »<sup>70</sup> (12 juin), « *Radio France Maghreb 2* »<sup>71</sup> (Yasmina Houmad et Christophe Frot, 15 juin), « *Proche & Moyen-Orient* »<sup>72</sup> (Richard Labévière, 15 juin), « *Libna News* »<sup>73</sup> (Amar Djerrad, 17 juin), « *Le Maghreb DZ* »<sup>74</sup> (Abdelouahab Ferkhi, 25 juin), « *Madaniya* »<sup>75</sup> et « *Libna News* »<sup>76</sup> (René Naba, 1<sup>er</sup> juillet), « *Al-Akbbar* »<sup>77</sup> libanais, disponible aussi en français<sup>78</sup> (Lina Kennouche, 3 juillet), « *Afrique Asie* »<sup>79</sup> (Islem B., 7 juillet), « *Jacques Tourtaux* »<sup>80</sup> (Abdellali Merdaci, 12 juillet), « *Afrique Asie* »<sup>81</sup> (Hakim Laalam, 17 août), « *African Info* »<sup>82</sup> (20 août).

Toute cette littérature réverbère, commente, et enguirlande la thèse du livre, selon laquelle le hirak serait une révolution colorée ourdie par les USA pour mettre des islamistes au pouvoir, sans même prendre la peine de balancer une critique ici ou là pour contrefaire une revue professionnelle. Quelques médias et blogs

ont rapporté des propos critiques vis-à-vis des thèses d'Ahmed Bensâada, déjà fin 2019 comme « *El Watan DZ* »<sup>83</sup> (Hamid Bouhbib, 4 décembre 2019), mais surtout après l'apparition de l'opuscule : « *Palestine Solidarité* »<sup>84</sup> (Lahouari Addi, 7 juin), « *Calameo* »<sup>85</sup> (Hamdi Baala, 7 juin), « *Inter Lignes* »<sup>86</sup> (Melissa Naït Ali, 8 juin), « *El Watan* »<sup>87</sup> (Abdelghani Aichoun, 9 juin), « *Algiers Herald* »<sup>88</sup> (Yacine Meghni, 10 juin), « *Maghreb Spirit* »<sup>89</sup> (Saïd Djaaffer, 13 juin), « *DZVID* »<sup>90</sup> (Nacir Djermoune, 15 juin), « *Algérie Cultures* »<sup>91</sup> (Selma Mammeri, 22 juin), « *Mediapart* »<sup>92</sup> (Khaled Satour, 25 juin), « *Rachad* »<sup>93</sup> (Mourad Dhina, 27 juin), « *France Irak Actualité* »<sup>94</sup> (Gilles Munier, 22 juillet), « *Calameo* »<sup>95</sup> (Lazhari Labter).

Enfin une troisième catégorie de rapports médiatiques a adopté une attitude plus ou moins neutre dans leur présentation de l'opuscule : « *Maghreb Voices* »<sup>96</sup> (3 juin), « *Le Quotidien d'Oran* »<sup>97</sup> (Belkacem Ahcene-Djaballah, 21 juin), « *Reporters.dz* »<sup>98</sup> (Salim Koudil, 22 juin), « *L'ExpressDZ* »<sup>99</sup> (Boualem B., 23 juin), « *Le Courrier d'Algérie* ». <sup>100</sup> *Reporters.dz* a également donné la parole à Zoubida Assoul<sup>101</sup> et Lahouari Addi,<sup>102</sup> incriminés dans l'opuscule d'Ahmed Bensâada, pour se défendre.

## 5. La glorification

Il existe de nombreuses techniques standard utilisées dans la propagande. L'une d'elles consiste à faire appel à l'« expertise », c'est-à-dire à une « autorité » scientifique ou intellectuelle respectée, dans le but d'amener le public cible à s'identifier à cette autorité ou à accepter ses opinions comme étant les siennes. Ahmed Bensâada a une expertise dans un sujet pointu, en physique du solide, mais il est loin d'avoir une maîtrise même basique des sciences politiques comme le dévoilent ses écrits. La propagande va cependant combler ces lacunes en le projetant au public à travers un ensemble d'attributs lui fabricant une autorité intellectuelle, qu'il est loin d'avoir, sur le sujet des révolutions.

Ainsi on a vu défiler un florilège de formules apologétiques. Le journaliste de « *L'Expression* » Hocine Neffah en fait un « chercheur rare ». <sup>103</sup> Djawad Rostom Touati d'« *Afrique Asie* » le présente comme « un déconstructeur de mythes néocoloniaux ». <sup>104</sup>

Tarek Benaldjia le vante en « stratégie » et son opuscule en « contribution majeure ». <sup>105</sup> Il va plus loin dans un autre article en affirmant :

Dr Ahmed Bensâada serait-il l'homme providentiel tant attendu de tous les braves algériens, pour les libérer du joug de la dictature de ces officines souterraines que sont « les sociétés secrètes américaines » et leur pouvoir occulte : tout comme le fut le peuple juif par Moïse ? Personnellement, j'y crois vraiment qu'il a gagné sa première manche d'une partie de la bataille contre ces officines américaines qui est appelée à se prolonger. <sup>106</sup>

Youcef Benzatat le qualifie sur « *Mediapart* » de « lanceur d'alertes » « agissant par amour de [son] pays » et qui « ne badine pas avec la souveraineté nationale », <sup>107</sup> comme si les lanceurs d'alertes s'occupaient de dénoncer les peuples opprimés en mouvement et non les pouvoirs dévoyés. Le même Youcef Benzatat qui écrivait le 13 mars 2019, soit trois semaines après le lancement du hirak, qu'il s'agissait d'« un plan de destruction de l'Algérie entré en action à partir du Maroc », <sup>108</sup> « plan » qu'il a romancé avec des détails fantasmagoriques, avant de se transformer comme par enchantement en « hirakien », <sup>109</sup> puis de revenir à sa posture originelle en dénonçant sur « *Algérie Patriotique* », le 25 juin 2020, « l'Otporisation » du hirak. <sup>110</sup>

Mais celui qui bat le record des qualificatifs élogieux envers Ahmed Bensâada, c'est sans doute son ami Abdellali Merdaci, avec lequel il avait déjà publié par le passé, <sup>111</sup> qui le présente comme un

Physicien, diplômé de l'Université de Montréal (Canada), éminent didacticien des sciences physiques, Bensâada est un pugnace publiciste, un fomentateur d'idées attaché à la marche du monde. Pour avoir partagé ses nombreux combats algériens, notamment dans la sphère culturelle, je peux témoigner de la probité intellectuelle et de la rigueur de ses questionnements. L'homme, le chercheur, le passeur d'idées est d'une signalée humilité : il n'impose jamais de réponse. <sup>112</sup>

Abdellali Merdaci regrette par ailleurs que « l'ouvrage de Bensâada dérange, il est même censuré dans plusieurs titres de presse privée. » <sup>113</sup> D'ailleurs, l'auteur lui-même, qui inscrit son opuscule « dans un travail de recherche », <sup>114</sup> se plaint que les

médias ne couvrent pas bien son livre,<sup>115</sup> et supporte très mal les quelques critiques<sup>116</sup> que le système médiatique verrouillé a laissé filtrer. La comparaison de la couverture médiatique intense de cet opuscule complotiste à celle inexistante en Algérie de l'ouvrage collectif « hirak en Algérie : l'invention d'un soulèvement »,<sup>117</sup> pourtant d'une grande richesse documentaire et analytique, donne l'impression distincte que cette campagne est motivée politiquement et qu'Ahmed Bensâada pêche un peu dans la folie des grandeurs.

## **6. L'impact**

En toute vraisemblance, l'opuscule d'Ahmed Bensâada et tout le tapage médiatique qui a accompagné sa parution depuis juin dernier n'est qu'une manœuvre pour donner un « parfum académique » à la vieille recette de l'implication de la main étrangère, utilisée depuis l'indépendance du pays, pour criminaliser toute velléité d'émancipation de la société. Cet opuscule convaincra certes les dupes éternelles du pouvoir militaire. Pour le reste de la population, cet opuscule appartient déjà à l'histoire de la trahison des clercs. Si ce genre de procédé avait par le passé des chances de réussir à démobiliser les citoyens, il est aujourd'hui voué à l'échec. Les hirakiens, qui se comptent par millions, ont acquis une conscience politique aiguë pendant ces dix-huit derniers mois de mobilisation et ne peuvent plus être dupés par des thèses complotistes qui insultent leur intelligence politique collective et leur dénie l'autonomie de l'action. Ces thèses servent l'agenda politique d'un régime autoritaire et corrompu qu'ils honnissent et veulent démanteler pacifiquement pour le remplacer par un Etat de droit, souverain, démocratique et de bonne gouvernance.

## **Notes de référence**

<sup>1</sup> APIC, Alger, juin 2020.

<sup>2</sup> L'Algérie et la théorie de « La main étrangère ». Kamel Lakhdar Chaouche. *ENDERI*, 31 janvier 2020.

[https://www.enderi.fr/L-Algerie-et-la-theorie-de-%E2%80%89La-main-etrangere%E2%80%89\\_a600.html](https://www.enderi.fr/L-Algerie-et-la-theorie-de-%E2%80%89La-main-etrangere%E2%80%89_a600.html)

<sup>3</sup> [https://www.mdn.dz/site\\_em\\_anp/sommaire/archives/2019/avril-fr.php](https://www.mdn.dz/site_em_anp/sommaire/archives/2019/avril-fr.php)

<sup>4</sup> The Media Commandos in Algeria. I. Latif. In *An Inquiry into The Algerian Massacres*. Youcef Bedjaoui, Abbas Aroua and Meziane Ait-Larbi (editors). Forewords by Noam Chomsky and Lord Eric Avebury. Hoggar (1999).

<http://hoggar.org/1999/08/15/the-media-commandos-in-algeria/>

<sup>5</sup> Algérie : quand les autorités s'acharnent sur les médias au lieu de lutter contre la pandémie. *Reporter Sans Frontières*, 22 mai 2020.

<https://rsf.org/fr/actualites/algerie-quand-les-autorites-sacharnent-sur-les-medias-au-lieu-de-lutter-contre-la-pandemie>

<sup>6</sup> Alger « criminalise » la désinformation contre l'ordre public et l'Etat. *Agence France-Presse*, 22 avril 2020.

<https://www.mediapart.fr/journal/fil-dactualites/220420/alger-criminalise-la-desinformation-contre-l-ordre-public-et-l-etat?onglet=full>

<sup>7</sup> Arrêté interministériel relatif au traitement de l'information. Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et Ministère de la Culture et de la Communication. 7 juin 1994.

<https://algeria-watch.org/?p=55412>

<sup>8</sup> RSF dénonce une dégradation flagrante de la liberté de la presse en Algérie. *Reporters Sans Frontières*, 18 juin 2020.

<https://rsf.org/fr/actualites/rsf-denonce-une-degradation-flagrante-de-la-liberte-de-la-presse-en-algerie>

<sup>9</sup> <https://rsf.org/fr/classement>

<sup>10</sup> Canada : Parution d'un essai sur le rôle des Etat-Unis dans le printemps arabe. Samir Ben. *El Watan*, 20 avril 2011.

<https://www.elwatan.com/archives/actualites/canada-parution-dun-essai-sur-le-role-des-etat-unis-dans-le-printemps-arabe-20-04-2011>

Washington tente de taire son implication active : Quel rôle ont joué les États-Unis dans les révolutions arabes ? Youcef Bendada. *La Tribune*, 26 avril 2011.

<https://en.calameo.com/read/00036684618a76737762e>

الدكتور بن سعادة يعرض "آرابيسك الأمريكية" بوهران: الثورات العربية بالمفهوم الأمريكي. خ نافع. جريدة *المساء*، 9 مارس 2012.

<https://www.djazairss.com/elmassa/57853>

<sup>11</sup> الأستاذ الجامعي والكاظم أحمد بن سعادة فيس حوار خاص لـ "الجمهورية": "سندخل التاريخ إذا بقيت انتفاضة الجزائر بين سلمية ودون تدخل أباد أجنبية". حوارته: عالية بوخاري. *الجمهورية*، 21 أبريل 2019.

<https://www.eldjournhouria.dz/art.php?Art=61785>

12 الباحث الجامعي أحمد بن سعادة: من غير الممكن ألا تكون الجزائر مستهدفة. *الإذاعة الجزائرية*، 1 ديسمبر 2019.

<https://www.radioalgerie.dz/news/ar/article/20191201/185841.html>

13 Ahmed Bensaâda, enseignant et chercheur universitaire : « Le Hirak est positif, il pose des problèmes sérieux de démocratie... ». Ania Nait Chalal. *Le Courrier d'Algérie*, 2 décembre 2019.

<https://lecourrier-dalgerie.com/ahmed-bensaada-enseignant-et-chercheur-universitaire-le-hirak-est-positif-il-pose-des-problemes-serieux-de-democratie/>

14 أحمد بن سعادة: هناك مؤشرات على استغلال الحراك لخدمة أجندات خارجية. *جريدة الجزائر اليوم*، اليوم، 5 ديسمبر 2019.

<https://bit.ly/3b8RMzZ/>

15 أحمد بن سعادة: أمريكا دعمت منظمة حقوق الإنسان ماديا وجعلتها وقودا لإشعال فتيل الحراك بالجزائر. محمد بوترار. *الوسط*، 5 ديسمبر 2019.

<https://bit.ly/31PymwF>

16 « Les Américains ont financé des ONG algériennes ». Interview. Hocine Neffah. *L'Expression*, 2 janvier 2020.

<https://www.l'expressiondz.com/nationale/les-americains-ont-finance-des-ong-algeriennes-325600>

17 L'Universitaire Ahmed Bensaada plaide pour un encadrement juridique du financement des ONG. APS, 27 mai 2020.

<http://www.aps.dz/algerie/105463-l-universitaire-ahmed-bensaada-plaide-pour-un-encadrement-juridique-du-financement-des-ong>

18 المحلل السياسي أحمد بن سعادة يرافع من أجل التأييد القانوني للتمويل الخارجي للمنظمات غير الحكومية. *وزارة الاتصال*، 28 ماي 2020.

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/ar/node/9084>

19 Le professeur Ahmed Bensaâda dénuce les officines qui instrumentalisent les ONG : Les dessous d'une nébuleuse. Hocine Neffah. *L'Expression*, 3 juin 2020.

<https://www.l'expressiondz.com/nationale/les-dessous-d-une-nebuleuse-331030>

20 Abdelghani Aichoun. *Op. cit.*

21 Ibid.

22 <https://www.youtube.com/watch?v=YnxAyn7CKkE&feature=youtu.be>

23 Entretien du professeur Mohamed Bouhamidi à l'APS. APS, 26 mai 2020.

<http://www.aps.dz/algerie/105431-entretien-de-mohamed-bouhamidi-a-l-aps>

<sup>24</sup> Le général Nezzar, Saïd Bouteflika, Crisis Group, le Financial Times et l'oratrice du vendredi. Mohamed Bouhamidi. 29 Avril 2019.

<http://bouhamidimohamed.over-blog.com/1>

<sup>25</sup> Mohamed Bouhamidi : des ONG internationales tentent d'orienter le Hirak pour aboutir à une situation de chaos en Algérie. *Radio Algérienne*. 26 mai 2020.

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200526/194026.html>

<sup>26</sup> Mohamed Bouhamidi, professeur de philosophie : « Des ONG internationales tentent d'orienter le Hirak pour instaurer le chaos ». *El Moudjahid*, 26 mai 2020.

<http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/153905>

<sup>27</sup> Mohamed Bouhamidi. Op. cit.

<http://bouhamidimohamed.over-blog.com/1>

<sup>28</sup> Arabesque américaine\$ – Ahmed Bensaada. Mohamed Bouhamidi. 13 juin 2018.

<http://bouhamidimohamed.over-blog.com/2018/06/arabesque-americaine-ahmed-bensaada.html>

<sup>29</sup> Sur le cas Ammar Belhimer : Les salades d'Ali Bensaad, agrémentées de « frites Mc Cain ». Par Yazid Ben Hounet. Mohamed Bouhamidi, 18 Août 2020.

<http://bouhamidimohamed.over-blog.com/2020/08/sur-le-cas-amar-belhimer-les-salades-d-ali-bensaad-agrementees-de-frites-mc-cain.par-yazid-ben-hounet-laboratoire-d-anthropologie-s>

<sup>30</sup> Khaled Drareni, Amar Belhimer, la France et la pizza Mc Cain. Ali Bensaad. 16 août 2020.

<https://www.facebook.com/ali.bensaad.58>

Billets d'avion et notes au ministère français de la Défense : Amar Belhimer rattrapé par son passé. *Melissa Naït Ali*. 16 août 2020.

<https://www.inter-lignes.com/billets-davion-et-notes-au-ministere-francais-de-la-defense-amar-belhimer-rattrape-par-son-passe/>

<sup>31</sup> Hirak : les chemins sinueux de la rhétorique. Ahmed Bensaada. 8 septembre 2020.

[https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=532:2020-09-09-03-46-09&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=532:2020-09-09-03-46-09&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

<sup>32</sup> Sur fond de complotisme, des professeurs algériens s'attaquent au Hirak sur les médias publics. Lynda Abbou. *Magbreb Emergent*, 26 mai 2020.

<https://maghrebemergent.info/sur-fond-de-complotisme-des-professeurs-algeriens-sattaquent-au-hirak-sur-les-medias-publics/>

<sup>33</sup> Belhimer s'exprime sur la récente actualité nationale et les visées antinationales des animateurs du "néo-Hirak". APS, 16 mars 2020.

<http://www.aps.dz/algerie/103097-belhimer-s-exprime-sur-la-recente-actualite-nationale-et-les-visees-antinacionales-des-animateurs-du-neo-hirak>

<sup>34</sup> Le ministre a affirmé que « l'Etat » soutient « puissamment » la liberté de la presse : Belhimer répond à RSF. Abdelghani Aichoun. *El Watan*, 25 avril 2020.

<https://www.elwatan.com/edition/actualite/le-ministre-a-affirme-que-letat-soutient-puissamment-la-liberte-de-la-presse-belhimer-repond-a-rsf-25-04-2020>

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? *Mondialisation.ca*, 4 juin 2020.

<https://www.mondialisation.ca/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien/5646277>

<sup>37</sup> Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? Robert Bibeau, *Les 7 du Quebec*, 5 juin 2020.

<https://les7duquebec.net/archives/255537>

<sup>38</sup> Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? Mehdi Messaoudi. *Algérie 54*, 4 juin 2020.

<https://algerie54.com/2020/06/04/hirak-ong/>

<sup>39</sup> "من هؤلاء الذين نصبوا أنفسهم قادة للحراك الجزائري؟" إصدارات الكاتب أحمد بن سعادة. نسرین أحمد زواوي، *الحياة العربية*، 5 يونيو 2020.

<https://bit.ly/3b6OfIq>

<sup>40</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? », un livre-enquête signé A. Bensaada. *Algeriakhbar*, 5 juin 2020.

<https://www.algeriakhbar.com/2020/06/05/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-un-livre-enquete-signa-bensaada-videos/>

<sup>41</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? », un livre-enquête signé A. Bensaada. *Maghreb Facts*, 5 juin 2020.

<https://maghrebfacts.com/2020/06/05/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-un-livre-enquete-signa-bensaada/>

<sup>42</sup> Publication : « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » d'Ahmed Bensaâda. *Le Courrier d'Algérie*, 6 juin 2020.

<https://lecourrier-dalgerie.com/publication-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-dahmed-bensaada/>

<sup>43</sup> « Je n'attaque que ceux qui mènent le Hirak dans un sens qui est voulu par un agenda étranger », Ahmed Ben Saâda. *Le Chiffre d'Affaires*, 7 juin 2020.

<https://www.lechiffredaffaires.com/je-nattaque-que-ces-qui-mènent-le-hirak-dans-un-sens-qui-est-voulu-par-un-agenda-etranger/>

<sup>44</sup> "من هؤلاء الذين نصبوا أنفسهم قادة للحراك الجزائري؟" كتاب استقصائي من توقيع أحمد بن سعادة. وكالة الأنباء الجزائرية، 7 يونيو 2020.

<http://www.aps.dz/ar/culture/87998-2020-06-07-18-53-16>

<sup>45</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? », un livre-enquête signé A. Bensaada. APS, 7 juin 2020.

<http://www.aps.dz/culture/105902-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-un-livre-enquete-signe-a-bensaada>

<sup>46</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=1xm-oKsAcp4&feature=share>

<sup>47</sup> Ahmed Ben Saada : « Je n'attaque que ceux qui mènent le Hirak dans un sens qui est voulu par un agenda étranger ». *Radio Chaîne 3*, 6 juin 2020.

<https://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20200606/194492.html>

<sup>48</sup> "من هؤلاء الذين نصبوا أنفسهم قادة للحراك الجزائري؟" .. كتاب استقصائي من توقيع أحمد بن سعادة. الإنذاعة الجزائرية، 7 يونيو 2020.

<https://www.radioalgerie.dz/news/ar/article/20200607/194539.html>

<sup>49</sup> Le livre-enquête d'Ahmed Bensaâda « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » : Un voyage dans les dédales d'une nébuleuse. Hocine Neffah. *L'Expression*, 9 juin 2020.

<https://www.lexpressiondz.com/nationale/un-voyage-dans-les-dedailes-d-une-nebuleuse-331178>

<sup>50</sup> J'ai lu le livre de Ahmed Bensaada, peut-on toujours parler ? Mehdi Bel. *Algérie 54*, 11 juin 2020.

<https://algerie54.com/2020/06/11/hirak-medias-2/>

<sup>51</sup> Leçon d'éthique ou... d'éristique ? Djawad Rostom Touati. *Collectif Novembre pour le Socialisme*, 11 juin 2010.

<https://collectifnovembrepourlesocialisme.family.blog/2020/06/11/lecon-dethique-ou-deristique-djawad-rostom-touati/>

<sup>52</sup> Bravo, Docteur Ahmed Bensaada. Tarek Benaldjia. *Algérie 54*, 12 juin 2020.

<https://algerie54.com/2020/06/12/ong-hirak/>

<sup>53</sup> Le « complotiste » Bensaada ne badine pas avec la souveraineté nationale. Youcef Benzatat. *Algérie Patriotique*, 15 juin 2020.

<https://www.algeriepatriotique.com/2020/06/15/le-complotiste-ahmed-bensaada-ne-badine-pas-avec-la-souverainete-nationale/>

<sup>54</sup> Ils ont répondu par la calomnie et l'invective au livre-enquête de Bensaâda : Les valets des officines étrangères aux abois. Hocine Neffah. *L'Expression*, 16 juin 2020.

<https://www.lexpressiondz.com/nationale/les-valets-des-officines-etrangeres-aux-abois-331456>

<sup>55</sup> Qui est pour la démocratie ? Kaddour Naïmi. *Algérie Patriotique*, 20 juin 2020.

<https://www.algeriepatriotique.com/2020/06/20/qui-est-pour-la-democratie/>

<sup>56</sup> Le docteur Ahmed Bensaâda à L'Expression : « Il y a une caste qui dirige ce Hirak ». Hocine Neffah. *L'Expression*, 21 juin 2020.

<https://www.lexpressiondz.com/nationale/il-y-a-une-caste-qui-dirige-ce-hirak-331644>

<sup>57</sup> Lahouari Addi, la NED et les autres. Ahmed Bensaâda. *Algérie 54*, 25 juin 2020.

[https://algerie54.com/2020/06/25/hirak-medias-7/?fbclid=IwAR0DjdHeyl4Qrg5nmEtwOs-aH-agWK2Xy09-POArl5OwUhTzlSX\\_WG6N0-I](https://algerie54.com/2020/06/25/hirak-medias-7/?fbclid=IwAR0DjdHeyl4Qrg5nmEtwOs-aH-agWK2Xy09-POArl5OwUhTzlSX_WG6N0-I)

<sup>58</sup> Hirak, NED et ONG algériennes. Ahmed Bensaâda. *Algérie 54*, 30 juin 2020.

<https://algerie54.com/2020/06/30/hirak-ong-7/?fbclid=IwAR23iTN086Kz9wO2RSrUiRMN6rdTyYIAw5E6JD5kpQ8dfpfHOflgXkn-Eow>

<sup>59</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak ? » L'enquête-vérité d'Ahmed Bensaada. Abdellali Merdaci. *Mondialisation.ca*, 1 juillet 2020.

<https://www.mondialisation.ca/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-lenquete-verite-dahmed-bensaada/5647084>

<sup>60</sup> Ces ténors autoproclamés du Hirak inventeurs de la dictature démocratique. Boualem Snaoui. *Algérie Patriotique*, 8 juillet 2020.

<https://www.algeriepatriotique.com/2020/07/08/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-inventeurs-de-la-dictature-democratique/>

<sup>61</sup> Ahmed Bensaada, A-t-il déjoué le complot de ces officines américaines ? Tarek Benaldjia. *Algérie 54*, 9 juillet 2020.

<https://algerie54.com/2020/07/09/hirak-medias-11/>

<sup>62</sup> Mme Zoubida Assoul et sa "réserve de droit de porter plainte. Amar Djerrad. *Algérie 1*, 10 juillet 2020.

<https://www.algerie1.com/face-b/mme-zoubida-assoul-et-sa-reserve-de-droit-de-porter-plainte>

<sup>63</sup> Si ! Si ! Les loups peuvent se dévorer entre eux ! Hakim Laâlam. *Le Soir d'Algérie*, 15 août 2020.

<https://www.lesoirdalgerie.com/pousse-avec-eux/si-si-les-loups-peuvent-se-devorer-entre-eux-46613>

<sup>64</sup> <https://en.calameo.com/books/00036684644c845f7e5d1>

<sup>65</sup> L'Algérie saura-t-elle déjouer le piège des « révolutions de couleur » ? *Afrique du Futur*, novembre 2019.

<https://www.afriquedufutur.com/lalgerie-saura-t-elle-contourner-le-piege-des-revolutions-de-couleur/>

<sup>66</sup> Vient de paraître : « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » d'Ahmed Bensaada. *Afrique Asie*, 5 juin 2020.

<https://www.afrique-asie.fr/vient-de-paraitre-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-dahmed-bensaada/>

<sup>67</sup> La LADDH et K. Chouicha, Mouwatana et Assoul versus A. Bensaada et les « Révolutions colorées » ! Amar Djerrad. *Libna News*, 5 juin 2020.

<https://libnanews.com/la-laddh-et-k-chouicha-mouwatana-et-assoul-versus-a-bensaada-et-les-revolutions-colorees-par-amar-djerrad/>

<sup>68</sup> Algérie : « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » - Un livre-enquête signé A. Bensaada, *All Africa*, 7 juin 2020.

<https://fr.allafrica.com/stories/202006080045.html>

<sup>69</sup> M. Dhina et H. Baali, des agents « khilafistes et printanistes » anéantis par le livre-enquête de A. Bensaada ! Amar Djerrad. *Jacques Tourtaux*, 9 juin 2020.

<https://www.jacques-tourtaux.com/blog/algerie/amar-djerrad-m-dhina-et-h-baali-des-agents-khilafistes-et-printanistes-aneantis-par-le-livre-enquete-de-a-bensaada.html>

<sup>70</sup> Emission sur le livre d'Ahmed Bensaada « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak » avec l'auteur, Samia Zennadi (APIC Editions) et Djawad R. Touati hôtes de Hacene Arab radio chaîne 3. *Maghreb Facts*, 12 juin 2020.

<https://maghrebfacts.com/2020/06/12/emission-sur-le-livre-dahmed-bensaada-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-avec-lauteur-samia-zennadi-apic-editions-et-djawad-r-touati-hotes-de-hacene-arab-rad/>

<sup>71</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? ». Émission #LGF au sujet du livre d'Ahmed Bensaada. Animée par les journalistes Yasmina Houmad & Christophe Frot. *Radio France Maghreb 2*, 15 juin 2020.

<https://www.youtube.com/watch?v=9KI5RCehn8E&feature=youtu.be>

<sup>72</sup> Ne touchez pas à l'Algérie ! Richard Labévière. *Proche & Moyen-Orient*, 15 juin 2020.

<https://prochetmoyen-orient.ch/ne-touchez-pas-a-lalgerie/>

<sup>73</sup> Nos « bobos-arrivistes » de la république ! Amar Djerrad. *Libna News*, 17 juin 2020.

<https://libnanews.com/nos-bobos-arrivistes-de-la-republique-par-amar-djerrad/>

<sup>74</sup> L'analyste politique Ahmed Bensaada. *Le Maghreb DZ*. Mise à jour : 25 juin 2020.

[http://www.lemaghreb.dz/?page=detail\\_actu&rubrique=Nation&id=99950](http://www.lemaghreb.dz/?page=detail_actu&rubrique=Nation&id=99950)

<sup>75</sup> Algérie-Hirak : « Qui sont les ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » Le dernier livre-enquête d'Ahmed Bensaada. René Naba. *Madaniya*, 1 juillet 2020.

<https://www.madaniya.info/2020/07/01/qui-sont-les-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien/>

<sup>76</sup> Qui sont les ténors autoproclamés du Hirak algérien ? René Naba. *Libna News*, 1 juillet 2020.

<https://libnanews.com/qui-sont-les-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien/>

<sup>77</sup> أحمد بن سعادة: الكاتب والباحث الجزائري. جريدة الأخبار، المقابلة لنا كنوش الجمعة 3 يوليو 2020.

<https://al-akhbar.com/Morocco/290946>

<sup>78</sup> Entretien avec Ahmed Bensaada. Lina Kennouche. *Journal Al Akhbar* (L'Iban), 4 juillet 2020.

[https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=524:journal-al-akhbar-entretien-complet-avec-ahmed-bensaada&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=524:journal-al-akhbar-entretien-complet-avec-ahmed-bensaada&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

<sup>79</sup> L'affaire Bensaada ou la pensée unique du Hirak. Islem B. *Afrique Asie*. 7 juillet 2020.

<https://www.afrique-asie.fr/laffaire-bensaada-ou-la-pensee-unique-du-hirak/>

<sup>80</sup> Le hirak, la main de l'étranger et ses vérités des ténèbres. Abdellali Merdaci. *Jacques Tourtaux*, 12 juillet 2020.

<https://www.jacques-tourtaux.com/blog/algerie/abdellali-merdaci-le-hirak-la-main-de-l-etranger-et-ses-verites-des-tenebres.html>

<sup>81</sup> Ténors du Hirak algérien : Si ! Si ! Les loups peuvent se dévorer entre eux ! Hakim Laalam. *Afrique Asie*, 17 août 2020.

<https://www.afrique-asie.fr/tenors-du-hirak-algerien-si-si-les-loups-peuvent-se-devorer-entre-eux/?fbclid=IwAR2EfKaWfd6h7WgogIob9ZaOXfhglca0uRwkSa121LHhO9OxxouK4i1zGo>

<sup>82</sup> Contribution d'Ahmed Bensaada – Gilles Munier : de l'extrême-droite au Hirak. *African Info*, 20 août 2020.

<http://www.africain.info/news=5060779>

<sup>83</sup> حميد بوحبيب - مثقف آخر للطعن في الحراك: أحمد بن سعادة. حميد بوحبيب. *الوطن الجزائري*, 4 ديسمبر 2019.

<http://www.elwatan.dz.com/algerie/26740.html>

<sup>84</sup> Les doubabs à l'assaut du hirak. Lahouari Addi. *Palestine Solidarité*, 7 juin 2020.

[https://www.palestine-solidarite.org/analyses.lahouari\\_addi.070620.htm](https://www.palestine-solidarite.org/analyses.lahouari_addi.070620.htm)

<sup>85</sup> Ahmed Bensaada est-il financé par les services français ? Hamdi Baala, *Calameo*, 7 juin 2020.

<https://fr.calameo.com/read/000366846d508e48d1efb>

<sup>86</sup> Ils multiplient leurs attaques : le pouvoir, la presse et les intellectuels « des services » se liguent contre le Hirak. Melissa Naït Ali. *Inter Lignes*, 8 juin 2020.

<https://www.inter-lignes.com/ils-multiplient-leurs-attaques-le-pouvoir-la-presse-et-les-intellectuels-des-services-se-liguent-contre-le-hirak/>

<sup>87</sup> Le hirak cible d'attaques simultanées. Abdelghani Aichoun. *El Watan*, 9 juin 2020.

<https://www.elwatan.com/edition/actualite/le-hirak-cible-dattaques-simultanees-09-06-2020>

<sup>88</sup> Quand la junte s'en prend au Hirak. Yacine Meghni. *Algiers Herald*, 10 juin 2020.

<https://www.algiersherald.com/quand-la-junte-sen-prend-au-hirak/>

<sup>89</sup> Sur la gauche en général et sur la gauche « madkhalie » en particulier. Saïd Djafer. *Maghreb Spirit*, 13 juin 2020.

<https://maghreb-spirit.blogspot.com/2020/06/sur-la-gauche-en-general-et-sur-la.html?m=1>

<sup>90</sup> Erreur de méthode, misère de la pensée universitaire chez Ahmed Bensaada. Nacir Djermoune. *DZVID*, 15 juin 2020.

<https://www.dzvid.com/2020/06/15/erreur-de-methode-misere-de-la-pensee-universitaire-chez-ahmed-bensaada/>

<sup>91</sup> « Ahmed Bensaada ne sait pas de quoi il parle » (Lahouari Addi, sociologue). Selma Mammeri. *Algérie Cultures*, 22 juin 2020.

<https://algeriecultures.com/actualite-culturelle/ahmed-bensaada-ne-sait-pas-de-quoi-il-parle-lahouari-addi-sociologue/>

<sup>92</sup> L'hystérisation du débat sur le hirak : à propos des « révélations » d'Ahmed Bensaâda. Khaled Satour. *Mediapart*, 25 juin 2020.

<https://blogs.mediapart.fr/khaled-satour/blog/250620/1-hysterisation-du-debat-sur-le-hirak-propos-des-revelations-dahmed-bensaada>

<sup>93</sup> Réponse à Ahmed Ben Bensaâda. Mourad Dhina. Rachad, 27 juin 2020.

<https://rachad.org/fr/?p=1712>

<sup>94</sup> Un coup de poignard dans le dos du Hirak ? Gilles Munier. *France Irak Actualité*, 22 Juillet 2020.

<http://www.france-irak-actualite.com/2020/07/un-coup-de-poignard-dans-le-dos-du-hirak.html>

<sup>95</sup> Ahmed Bensaâda, l'intellectuel coupe-feu des régimes « arabes » autoritaires. Lazhari Labter. *Calameo*, document non daté.

<https://fr.calameo.com/read/000366846aa6c93b6d332>

<sup>96</sup> كتاب جديد يُسائل "قادة" الحراك الشعبي في الجزائر. *أصوات مغاربية*، 3 يونيو 2020.

<https://bit.ly/31RDfW0>

<sup>97</sup> Un monde... en mode « Hirak ». Belkacem Ahcene-Djaballah. *Le Quotidien d'Oran*, 21 juin 2010.

[http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5290907&archive\\_date=2020-06-21](http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5290907&archive_date=2020-06-21)

<sup>98</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » de Ahmed Bensaada : Chronique d'une polémique annoncée. Salim Koudil. *Reporters.dz*, 22 juin 2020.

<https://www.reporters.dz/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-de-ahmed-bensaada-chronique-dune-polemique-annoncee/>

<sup>99</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » : Ahmed Bensaada continue à faire des vagues. Boualem B. *L'ExpressDZ*, 23 juin 2020.

<https://www.express-dz.com/2020/06/23/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-ahmed-bensaada-continue-a-faire-des-vagues/>

<sup>100</sup> Publication : « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » d'Ahmed Bensaâda. *Le Courrier d'Algérie*, non daté.

<https://lecourrier-dalgerie.com/publication-qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-algerien-dahmed-bensaada/>

<sup>101</sup> Zoubida Assoul : « Nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens ». Salim Koudil. *Reporters.dz*, 8 juillet 2020.

<https://www.reporters.dz/zoubida-assoul-nul-na-le-droit-de-mesurer-le-patriotisme-des-algeriens/>

<sup>102</sup> Lahouari Addi : « Je déposerais plainte contre l'auteur et la maison d'édition ». Salim Koudil. *Reporters.dz*, 22 juin 2020.

<https://www.reporters.dz/entretien-lahouari-addi-je-deposerais-plainte-contre-lauteur-et-la-maison-dedition/>

<sup>103</sup> Hocine Neffah. *Op. cit.*

<sup>104</sup> Ahmed Bensaada, un déconstructeur de mythes néo-coloniaux. Djawad Rostom Touati. *Afrique Asie*, 20 juin 2016.

<http://www.afrique-asie.fr/ahmed-bensaada-un-deconstructeurs-de-mythes-neo-coloniaux/>

<sup>105</sup> Tarek Benaldjia. 12 juin 2020. *Op. cit.*

<sup>106</sup> Tarek Benaldjia. 9 juillet 2020. *Op. cit.*

<sup>107</sup> Le « complotiste » Bensaada ne badine pas avec la souveraineté nationale. Youcef Benzatat. *Mediapart*, 15 juin 2020.

<https://blogs.mediapart.fr/y-benzatat/blog/150620/le-complotiste-bensaada-ne-badine-pas-avec-la-souverainete-nationale>

<sup>108</sup> Un plan de destruction de l'Algérie est entré en action à partir du Maroc. Youcef Benzatat. *Algérie Patriotique*, 13 mars 2019.

<https://www.algeriepatriotique.com/2019/03/13/un-plan-de-destruction-de-lalgerie-est-entre-en-action-a-partir-du-maroc/>

<sup>109</sup> Partez mon général, vous mettez le pays en danger ! Youcef Benzatat. *Algérie Patriotique*, 3 août 2019.

<https://www.algeriepatriotique.com/2019/08/03/partez-mon-general-vous-mettez-le-pays-en-danger/>

Le caporal et les 40 millions de mutins. Youcef Benzatat. *Algérie Patriotique*, 29 octobre 2019.

<https://www.algeriepatriotique.com/2019/10/29/une-contribution-de-youcef-benzatat-le-caporal-et-les-40-millions-de-mutins/>

<sup>110</sup> Hirak et néocolonialisme : l'anathème et l'invective comme unique débat. Youcef Benzatat. *Algérie Patriotique*, 25 juin 2020.

<https://www.algeriepatriotique.com/2020/06/25/hirak-et-neocolonialisme-lanatheme-et-linvective-comme-unique-debat/>

<sup>111</sup> « Camus brûlant » et la controverse algérienne : Réponse à Benjamin Stora. Abdellali Merdaci et Ahmed Bensaada. *Palestine Solidarité*, 1<sup>er</sup> décembre 2013.

[http://www.palestine-solidarite.org/analyses.abdellali\\_merdaci-ahmed\\_bensaada.011213.htm](http://www.palestine-solidarite.org/analyses.abdellali_merdaci-ahmed_bensaada.011213.htm)

<sup>112</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak ? » L'enquête-vérité d'Ahmed Bensaada. Abdellali Merdaci. *Mondialisation.ca*, 1 juillet 2020.

<https://www.mondialisation.ca/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-lenquete-verite-dahmed-bensaada/5647084>

<sup>113</sup> « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak ? » L'enquête-vérité d'Ahmed Bensaada. Abdellali Merdaci. *Mondialisation.ca*, 1 juillet 2020.

<https://www.mondialisation.ca/qui-sont-ces-tenors-autoproclames-du-hirak-lenquete-verite-dahmed-bensaada/5647084>

<sup>114</sup> Entretien avec Ahmed Bensâada. Lina Kennouche. *Journal Al Akhbar* (Liban), 4 juillet 2020.

[https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=524:journal-al-akhbar-entretien-complet-avec-ahmed-bensaada&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=524:journal-al-akhbar-entretien-complet-avec-ahmed-bensaada&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

<sup>115</sup> Entretien avec Ahmed Bensaada. Lina Kennouche. *Op. cit.*

<sup>116</sup> De la liberté d'expression au temps béni du Hirak. Ahmed Bensâada. 15 Juin 2020.

[https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=516:2020-06-16-03-01-22&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119](https://www.ahmedbensaada.com/index.php?option=com_content&view=article&id=516:2020-06-16-03-01-22&catid=46:qprintemps-arabeq&Itemid=119)

<sup>117</sup> Omar Benderra, François Gèze, Rafik Lebdjaoui et Salima Mellah (eds.), *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement*, La Fabrique Éditions, Paris 2020.

<https://journals.openedition.org/lectures/42756>

---

---

# DIFFAMATION SOUS PROTECTION RAPPROCHEE

---

---

*Sofiane Tlemçani*

---

1. Le délit de diffamation.....	233
2. Propos diffamatoires d'Ahmed Bensâada .....	234
3. Garantie d'impunité .....	236

---

## 1. Le délit de diffamation

Le législateur algérien a prévu de réprimer les atteintes à l'honneur ou à la considération des personnes en punissant le délit de diffamation qui est défini par l'article 296 du *Code pénal*.<sup>1</sup> Il s'agit de

Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération des personnes ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps, non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

Il s'agit en fait d'une reproduction fidèle de l'article 29 de la *Loi sur la liberté de la presse*<sup>2</sup> française qui prévoit que

Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise

une personne ou un corps, non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

Au Canada l'article 298 du *Code criminel*<sup>3</sup> stipule que

(1) Un libelle diffamatoire consiste en une matière publiée sans justification ni excuse légitime et de nature à nuire à la réputation de quelqu'un en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule, ou destinée à outrager la personne contre qui elle est publiée.

(2) Un libelle diffamatoire peut être exprimé directement ou par insinuation ou ironie : (a) soit en mots lisiblement marqués sur une substance quelconque ; (b) soit au moyen d'un objet signifiant un libelle diffamatoire autrement que par des mots.

En outre, l'article 300 du *Code criminel* canadien prévoit que :

Quiconque publie un libelle diffamatoire qu'il sait être faux est coupable : (a) soit d'un acte criminel passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans ; (b) soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire.

Ainsi, non seulement la production de propos diffamatoires est incriminée par ces textes de lois, mais la « reproduction » d'une allégation diffamatoire (lois algérienne et française) ou la publication d'un propos diffamatoire qu'on sait être faux (loi canadienne).

## **2. Propos diffamatoires d'Ahmed Bensâada**

S'agissant de la publication d'Ahmed Bensâada, Algéro-canadien résidant au Canada, intitulée « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* »,<sup>4</sup> il ne fait aucun doute que le but même de son opuscule est de discréditer les acteurs du hirak sur lesquels il tente de semer le doute et de jeter l'opprobre.

Ainsi, parmi les cibles qu'il désigne, l'incontournable Mouvement Rachad qu'il présente comme un mouvement créé par des « résidus du FIS<sup>i</sup> », un terme suggérant doublement, croit-il, dans la conscience des Algériens le caractère infâme ; ce

---

<sup>i</sup> Front Islamique du Salut.

mouvement tenterait donc, selon lui, de faire croire aux Algériens qu'il serait devenu pacifique par seul calcul politique, ses « figures emblématiques », qu'il cite nommément, étant associés dans son narratif aux crimes abominables commis par les milices islamistes dans les années 1990.

Le message qu'il tente de faire passer est donc de toute évidence que le Mouvement Rachad n'est qu'une nouvelle couverture politique du FIS à l'étranger, financé par un gouvernement étranger et qui n'a en réalité rien de pacifique puisque ses membres sont associés aux crimes abominables des années 1990.

L'organisation des droits de l'homme Alkarama, serait quant à elle une ONG droit-de-l'homme, un terme péjoratif suggérant que celle-ci, qu'il associe précédemment au Mouvement Rachad, ne ferait rien de concret et ne serait qu'un instrument au service d'une cause, en l'occurrence celle de défendre le seul Karim Tabbou, puisque celle-ci ne s'intéresse pas aux autres détenus du hirak.

Bien évidemment, tout comme Rachad avec lequel elle serait intimement liée, Alkarama serait financée par des capitaux étrangers, qataris en l'occurrence, donc servant l'agenda de ses bailleurs de fonds contre les intérêts de l'Algérie.

Outre ces deux organisations, Ahmed Bensâada s'est attaqué à plusieurs figures soutenant le hirak dont les juristes Mustafa Bouchachi et Zoubida Assoul, le sociologue Lahouari Addi, et le militant politique Karim Tabbou, les qualifiant d'être à la solde des Américains qui les financeraient généreusement, donc les désignant implicitement de traîtres à la patrie. A noter, qu'à la sortie de l'opuscule début juin 2020, Karim Tabbou, accablé par les propos d'Ahmed Bensâada, croupissait dans les geôles du régime militaire depuis plusieurs mois (arrêté le 11 septembre 2019).

Il ne fait pas de doute que les allégations faites par Ahmed Bensâada dans son ouvrage contiennent tous les éléments légaux constitutifs du délit de diffamation tel que défini par l'article 296 du *Code pénal* algérien et l'article 29 de la *Loi sur la liberté de la presse* française, à savoir l'atteinte à l'honneur et à la considération,

l'imputation de faits précis, l'intention de diffamer ainsi que le caractère public, et l'article 298 du *Code criminel* canadien, à savoir la publication de propos de nature à nuire à la réputation de quelqu'un en l'exposant à la haine et au mépris.

### **3. Garantie d'impunité**

Il faut noter qu'Ahmed Bensâada, qui vit quand même en Occident, n'a toutefois pas le courage de ses idées, notamment en s'attaquant au Mouvement Rachad, en prenant la précaution de se réfugier derrière des citations du site « *Maghreb Intelligence* », créé et financé par les services de renseignements marocains, ignorant probablement que la reproduction ou la citation de propos diffamatoires constitue une nouvelle diffamation susceptible de poursuites.

Mais le courageux pamphlétiste doit également se savoir protégé, sinon encouragé par le régime algérien, tant qu'il s'agit de diffamer des opposants crédibles et que si plainte il y a, la justice aux ordres se chargerait de lui assurer l'impunité.

En fait, dès la parution de l'opuscule, au moins deux des personnes diffamées, Lahouari Addi et Zoubida Assoul, ont dit sur plusieurs médias avoir l'intention d'intenter un procès à Ahmed Bensâada.

Lahouari Addi a déclaré au site « *Reporters.dz* », par exemple, qu'« accuser un concitoyen de travailler pour la CIA est grave, connaissant l'histoire de la CIA et de son rôle comme instrument de l'impérialisme américain ». <sup>5</sup> Mais bien qu'ayant l'intention de poursuivre Ahmed Bensâada et son éditeur pour diffamation, Lahouari Addi est conscient qu'une telle action n'a aucune chance d'aboutir dans les circonstances actuelles en Algérie avec un système politique où l'exécutif, qui fait la promotion de l'opuscule d'Ahmed Bensâada, <sup>6</sup> contrôle le judiciaire, appelé par les citoyens algérien « justice du téléphone ». C'est pourquoi il affirme que « dès que les conditions politiques s'éclairciront dans notre pays, je déposerai plainte contre l'auteur et contre la maison d'édition. » <sup>7</sup>

Confiant du climat d'impunité qui règne en Algérie, l'éditeur d'Ahmed Bensâada, APIC éditions, répond le jour même à cette

déclaration de Lahouari Addi par un communiqué au style sarcastique publié sur sa page Facebook, rajoutant une couche aux propos de l'auteur de l'opuscule et tentant de « criminaliser » Lahouari Addi par association avec le Mouvement Rachad et Mourad Dhina, décernant à ce dernier un certificat *es terrorisme* :

Quelqu'un pourrait dire à la rédaction de *Reporters* que la photo qu'ils ont choisie pour illustrer la promesse de L. Addi de déposer plainte « contre l'auteur et la maison d'édition » suite à la publication du livre « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ? », a été prise lors d'une rencontre organisée par le mouvement Rachad ? où il intervenait sur « comment reconfigurer le rôle de l'armée en Algérie ? » et où il partageait la tribune avec son hôte, le terroriste Mourad Dhina !!!<sup>8</sup>

L'éditeur juge qu'afficher son intention de se défendre contre ce qu'on estime être diffamatoire relève du « terrorisme intellectuel » :

Enfin, quelqu'un pourrait transmettre à tous les vendeurs de papiers et aux mercenaires de la plume et de la toile que le terrorisme intellectuel ne nous a jamais fait taire et qu'ils se trompent d'époque... du moins on l'espère.<sup>9</sup>

Quant à Zoubida Assoul, se sentant touchée injustement dans son honneur, elle déclare au site « *Reporters.dz* » que :

Je crois que nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens, c'est pourquoi je me réserve le droit d'ester en justice l'auteur et sa maison d'édition.<sup>10</sup>

Cette fois-ci, ce n'est pas l'éditeur mais des barbouilleurs excités qui encensent Ahmed Bensâada, notamment Mehdiâ Bel,<sup>11</sup> Djawad Rostom Touati<sup>12</sup> et Amar Djerrad<sup>13</sup> qui prennent la parole pour répondre à Zoubida Assoul.

Mehdiâ Bel considère la critique de l'opuscule d'Ahmed Bensâada d'« hystérie générale ». Pour Djawad Rostom Touati, celles et ceux qui osent critiquer l'opuscule appartiennent à des « milieux néo colonisés ». Il qualifie « l'attaque en diffamation » annoncée par Lahouari Addi et Zoubida Assoul de « fumisterie », et traite ces figures laïques de « compagnons de route de Rachad », qu'il taxe d'islamiste, lui reprochant la signature d'un « néo-Sant' Egidio » au début du hirak avec d'autres acteurs politiques

d'horizons divers, y compris des islamistes. Encore une fois la criminalisation par association.

Amar Djerrad, pour sa part, ne s'empêche pas de rappeler à Zoubida Assoul qu'elle avait accepté l'invitation de la chaîne « *Al Maghribia* », « porte-voix », selon lui, « des islamistes de "Rachad" ». Toujours la criminalisation par association avec une entité à laquelle il colle l'épithète « islamiste ». Pour Amar Djerrad, Zoubida Assoul « semble bien déroutée par le livre et maladroite dans ses répliques ! », elle affiche « des réactions colériques qui aveuglent et figent le raisonnement », et ignore que « la colère est souvent le réflexe d'une peur, dans ce cas, injustifiée ! » Avec une condescendance insolente, cet excité ne manque pas de la conseiller sur ce qu'elle devrait faire :

Il nous semble, amicalement, qu'elle ferait mieux de s'apaiser en se faisant aussi oublier ! C'est plus sage et plus raisonnable ! On dit qu'« agir dans la colère, c'est s'embarquer dans la tempête ». <sup>14</sup>

Pour dissuader ses victimes à le poursuivre en diffamation, la stratégie de riposte d'Ahmed Bensâada, avec l'aide de son éditeur, sa kyrielle de feuellistes fans et la bienveillance du régime militaire qui l'utilise pour casser le hirak, est simple : les culpabiliser, jusqu'à les paralyser, en les associant au Mouvement Rachad et à la chaîne « *Al Maghribia* », dépeintes comme des entités islamistes voire terroristes, les décrédibiliser en les traitant d'« hystériques », de « néo colonisés », de « fumistes », de « déroutés », de « colériques » et d'« aveuglés », ainsi que les intimider en leur intimant de « se faire oublier » s'il ne veulent pas prendre le risque d'être frappés par la foudre.

## Notes de référence

<sup>1</sup> <https://www.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/fr/dz/dz027fr.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006070722>

<sup>3</sup> <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/page-66.html>

<sup>4</sup> APIC, Alger, juin 2020.

<sup>5</sup> Lahouari Addi : « Je déposerais plainte contre l'auteur et la maison d'édition ». Entretien réalisé par Salim Koudil. *Reporters.dz*, 22 juin 2020.

<https://www.reporters.dz/entretien-lahouari-addi-je-deposerais-plainte-contre-lauteur-et-la-maison-dedition/>

<sup>6</sup> Voir l'article « La Fabrique de la main étrangère » de Makhlof Larioui dans ce livre.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> <https://www.facebook.com/apiceditions/posts/2486081448279144>

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Zoubida Assoul : « Nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens ». Salim Koudil. *Reporters.dz*, 8 juillet 2020.

<https://www.reporters.dz/zoubida-assoul-nul-na-le-droit-de-mesurer-le-patriotisme-des-algeriens/>

<sup>11</sup> J'ai lu le livre de Ahmed Bensaada, peut-on toujours parler ? Mehdi Bel. *Algérie 54*, 11 juin 2020.

<https://algerie54.com/2020/06/11/hirak-medias-2/>

<sup>12</sup> Leçon d'éthique ou... d'éristique ? Djawad Rostom Touati. *Collectif Novembre pour le Socialisme*, 11 juin 2020.

<https://collectifnovembrepourlesocialisme.family.blog/2020/06/11/lecon-dethique-ou-deristique-djawad-rostom-touati/>

<sup>13</sup> Mme Zoubida Assoul et sa « réserve de droit de porter plainte ». Amar Djerrad. *Algérie 1*, 10 juillet 2020.

<https://www.algerie1.com/face-b/mme-zoubida-assoul-et-sa-reserve-de-droit-de-porter-plainte>

<sup>14</sup> Ibid.



---

---

## JE DEPOSERAI PLAINTE CONTRE L'AUTEUR ET LA MAISON D'ÉDITION

---

---

*Lahouari Addi*

*Entretien<sup>1</sup> réalisé par Salim Koudil. Reporters.dz, 22 juin 2020*

Cité dans le livre d'Ahmed Bensâada, le sociologue Lahouari Addi revient point par point sur les « affirmations » contenues dans l'ouvrage.

*Reporters : Un livre écrit par Ahmed Bensâada, intitulé « Qui sont les ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » vient de sortir aux éditions APIC. L'auteur remet en cause, entre autres, certaines de vos positions concernant le Hirak. L'avez-vous lu ?*

Lahouari Addi : Je n'ai pas lu le livre parce qu'il n'est pas disponible à l'étranger, mais j'ai lu de larges extraits où je suis mis en cause avec d'autres. J'ai été étonné par l'expression « ténors auto-proclamés du Hirak ». L'auteur l'utilise parce qu'il ne connaît pas le b.a.ba de la science politique. Dans tout mouvement de contestation populaire, des leaders émergent sur la base de leur discours qui est une offre politique. Si cette offre correspond à une demande politique, ils deviennent des personnalités populaires. Une grande partie des Algériens, pas tous évidemment, s'est reconnue dans l'offre politique de Karim Tabou, Mustapha Bouchachi, Assoul Zoubida, Mohcene Belabbès, Kaddour Chouicha, Fodil Boumala et d'autres encore. Ils ne se sont pas auto-proclamés et n'ont empêché personne de prendre la parole. Leur discours est cohérent et correspond à l'aspiration d'une transition démocratique, ce qui leur a valu le soutien de nombreux

hirakiens. On peut ne pas être d'accord avec eux sur telle ou telle position, mais on ne peut nier que Tabou est populaire sur l'ensemble du territoire national. Et c'est pour cette raison qu'il est en prison. S'attaquer à Bouchachi, Assoul, Tabou... c'est s'attaquer à leur discours qui porte sur la demande de transition démocratique. Ahmed Bensâada montre qu'il est hostile au Hirak et qu'il soutient le régime. Pour quelles raisons ? Je ne le sais pas. En ce qui me concerne, mes analyses qui paraissent dans la presse nationale et sur ma page Facebook ont un écho favorable de la part de certains hirakiens. Je ne les impose pas et je ne me proclame pas « idéologue du Hirak ». Je participe avec d'autres collègues universitaires au débat sur le mouvement de contestation comme Nacer Djabi, Louiza Driss-Aït Hamadouche, Hosni Kitouni et d'autres encore.

*Dans cet ouvrage, l'auteur critique vos écrits, en l'occurrence la tribune publiée, sur le site « lematindalgerie.com », le 14 mars 2019, soit trois semaines après le début du Hirak. Vous y proposez trois noms, Zoubida Assoul, Mustapha Bouchachi et Karim Tabbou, pour former une « présidence collégiale » qui devait gérer « les affaires courantes » et préparer l'élection présidentielle et les législatives « dans un délai de 6 à 10 mois ». Pour l'auteur, le choix de ces personnes est « loin d'être anodin ». Il s'interroge sur l'existence d'une éventuelle « coalition sous-jacente au Hirak pour proposer une liste en particulier ». Quelle est votre réaction ?*

Le texte auquel vous faites référence est paru sur le site TSA en mars 2019 après la démission de Bouteflika sous la pression de la rue. J'avais proposé que le Président par intérim, avec l'appui de l'armée, désigne une instance collégiale pour mener la transition que demandait le Hirak. J'ai avancé des noms parmi les personnes susceptibles d'être acceptées par la majorité des citoyens, Zoubida Assoul, Mustapha Bouchachi et Karim Tabou. Je l'ai fait en tant que citoyen privé et j'ai le droit de le faire puisque je n'exerce aucune fonction officielle dans l'Etat. Je n'ai pas détourné l'autorité de l'Etat pour faire une proposition personnelle. D'autres personnes auraient pu suggérer d'autres noms pour arriver à un

consensus. L'essentiel n'est pas dans les noms, mais dans la transition menée par des personnes consensuelles.

*Ahmed Bensâada sous-entend que vous omettez délibérément de mentionner sur votre « CV institutionnel » votre collaboration avec « International Forum For Democratic Studies Research Council » de la NED (National Endowment for Democracy), organisation présentée comme la vitrine civile de la CIA. Que répondez-vous ?*

Ahmed Bensâada n'a jamais lu mon CV et il ne sait pas de quoi il parle. Il ne sait pas comment fonctionnent les institutions de recherche et l'université en Occident. Il n'est pas universitaire et il n'est pas professeur à l'université. Il enseigne la physique à des élèves de collège au Canada. Il a le droit d'écrire des pamphlets, mais il n'a pas le droit de diffamer les gens et de dire des mensonges à leur sujet. S'il a des informations tangibles sur l'implication de ceux qu'il accuse, il devra les remettre à l'ambassade du pays où il réside pour que les services de sécurité (qui ont les moyens et le personnel formé à cet effet) mènent une enquête pour protéger le pays de l'ingérence étrangère. Accuser un concitoyen de travailler pour la CIA est grave, connaissant l'histoire de la CIA et de son rôle comme instrument de l'impérialisme américain. Dès que les conditions politiques s'éclairciront dans notre pays, je déposerai plainte contre l'auteur et contre la maison d'édition.

*Mais qu'en est-il de la présence de votre nom dans le document du forum ?*

La NED voulait un débat d'idées et a créé ce Forum et aussi une revue académique *Journal of Democracy*, dont les articles sont consultables en ligne. J'ai publié trois articles dans cette revue et ils sont consultables en ligne, ils n'ont rien à voir avec l'idéologie de la droite américaine. La NED a mis sur pied aussi un Forum qui réunissait des universitaires de différentes tendances. J'ai été sollicité en raison de mes travaux académiques en compagnie de noms prestigieux comme Lisa Anderson (professeure à Columbia

University, connue pour ses travaux sur le monde arabe), Filaly Ansary, directeur de la Fondation Agha Khan de Londres, Abdullahi Ahmed En-Naim, professeur de droit international à Emory University et disciple du réformateur musulman Mahmoud Taha, Saad-Eddine Ibrahim, directeur du Centre de Recherche Ibn Khaldoun au Caire, etc. La participation à ce Forum ne signifie pas que les membres étaient d'accord avec la théorie de la fin de l'histoire ou du conflit des civilisations. Sur cette question, il faut se référer aux publications des auteurs. Ce n'est pas parce que j'ai participé à un colloque avec Huntington ou Fukuyama que je partage leurs orientations idéologiques. J'ai été par contre invité plusieurs fois par des universités comme professeur (Princeton University, Utah University, UCLA, Georgetown University...). Ces invitations sont pour moi l'occasion d'écrire des livres. C'est à Princeton University en 1992 que j'ai rédigé « L'Algérie et la démocratie » publié par La Découverte à Paris en 1994. C'est aussi dans le prestigieux Institute for Advanced Study de Princeton que j'ai rédigé « Deux anthropologues au Maghreb : Clifford Geertz et Ernest Gellner » qui paraît en arabe ce mois-ci chez Doha Center. Mon livre « Le nationalisme arabe radical et l'islam politique » a été rédigé à Georgetown University où j'étais invité en 2013. Il a été publié en anglais par Georgetown University Press et j'ai tenu à ce qu'il paraisse à Alger chez Barzakh pour que les étudiants algériens le lisent. Il est disponible dans les librairies en Algérie.

*A ce propos, quel est votre point de vue sur la NED ?*

La NED est un think-tank (club de réflexion) créé et financé par le parti républicain à Washington au lendemain de la chute du Mur de Berlin. Pour les Américains, la défaite idéologique de l'Union Soviétique consacrait leur victoire sur leurs adversaires. Ils se voyaient comme les promoteurs de la démocratie de par le monde à l'ombre de la Pax Americana. C'est dans ce contexte qu'est apparue la théorie de la fin de l'histoire de Francis Fukuyama qui prétendait que l'humanité avait atteint son stade final d'évolution avec le triomphe du marché néo-libéral version américaine. Un autre théoricien, Samuel Huntington, de la droite américaine,

prétendait que les guerres idéologiques étaient terminées et que maintenant il y aura des conflits de civilisations (clash of civilizations). Il disait que les Etats-Unis, au nom de la civilisation occidentale, devaient affronter la civilisation musulmane qui est un ennemi de la démocratie. Il a tout simplement oublié que le principal allié de l'impérialisme américain était l'Arabie Saoudite dont l'idéologie d'Etat, le wahabisme, est l'interprétation la plus intolérante de l'islam. Je ne partage ni de près ni de loin l'idéologie des animateurs de la NED. Pour moi, les Etats-Unis, outre leur rôle néfaste dans le Tiers-Monde, n'ont pas la légitimité morale pour être un modèle de démocratie. L'assassinat systématique des Noirs Américains par la police ne date pas d'aujourd'hui. L'opinion publique en a pris conscience parce que ces meurtres sont désormais filmés par les téléphones portables. Par ailleurs, sur le plan institutionnel, les Etats-Unis ont un déficit démocratique très lourd. Selon la radio publique NPR, 26 Etats, représentant 18% de la population, détiennent la majorité au Sénat qui a la prérogative de bloquer toute loi émanant de la Chambre des députés. Les représentants de 18% de la population imposent leurs lois aux 82% ! C'est l'Amérique. Si la droite américaine veut renforcer la démocratie dans le monde, il faut qu'elle commence par réformer son système de représentation qui viole le principe élémentaire du suffrage universel.

*Toujours à propos de la NED, l'auteur se demande si vous n'auriez pas « directement ou indirectement » contribué à la formation des cyberactivistes et les financiers des « ONG » affiliées à l'IRI (International Republican Institute) et la NDI (National Democratic Institute), deux satellites de cette organisation...*

Ce sont là des accusations gratuites. Je n'ai ni compte Twitter, ni compte Instagram. Et j'ai ouvert une page Facebook seulement en avril 2019 lorsque TSA, sous la pression des autorités, a refusé de publier mes articles hebdomadaires. Je ne suis pas un fan des réseaux sociaux qui, malgré leur utilité, véhiculent trop de haine. Par ailleurs, je n'ai appartenu à aucune ONG américaine. En France, j'ai appartenu à Algeria-Watch, une ONG de surveillance

de droits humains en Algérie, et au Forsem, qui est un forum de solidarité euro-méditerranéenne que j'ai fondée aux côtés de Tahar Khalfoun et Gilbert Meynier à Lyon.

*Ahmed Bensâada affirme que le point commun entre Zoubida Assoul, Mustapha Bouchachi et vous, c'est vos « relations avec les Etats-Unis » et leurs organismes d'« exportation » de la démocratie»...*

C'est de la diffamation. Zoubida Assoul et Mustapha Bouchachi sont des militants engagés qui ont suscité le soutien de milliers de jeunes hirakiens qui se sont reconnus dans leurs prises de position. Ce sont des personnalités respectables et admirables pour ce qu'elles font pour le pays. Je ne les connaissais pas personnellement, je les ai rencontrés pour la première fois en février 2020 à Paris dans les locaux de la chaîne Al Magharibia.

*L'attitude des puissances occidentales vis-à-vis du Hirak est tout de même ambiguë. Comment l'analysez-vous ?*

Les pays occidentaux se moquent que l'Algérie soit démocratique ou non. Ce qui les intéresse, c'est que le pays ne soit pas une source d'émigration massive vers l'Europe ou une source de terrorisme. Qu'elle ait un régime démocratique ou un régime autoritaire, ce que l'Occident veut, c'est la stabilité et le respect des règles du marché mondial. Les Occidentaux ont appris la leçon de la Libye et de la Syrie et ne veulent pas recommencer avec l'Algérie. Le cauchemar de la France officielle, c'est que l'Algérie devienne comme la Libye. Les Occidentaux regrettent Saddam Hussein qui neutralisait l'Iran et réprimait les islamistes. Ils regrettent Kadhafi qui empêchait l'émigration africaine d'aller vers l'Europe. Pour les Etats-Unis, nous sommes la périphérie, et la périphérie doit être calme pour que les entreprises multinationales et les places boursières ne soient pas perturbées. Par contre, le Hirak fait peur à l'Egypte et aux monarchies du Golfe. Ils craignent l'effet de contagion et je ne serais pas étonné qu'ils interviennent d'une manière ou d'une autre pour l'étouffer.

*L'auteur de « Qui sont les ténors autoproclamés du Hirak algérien ? » revient sur vos rapports avec le mouvement « Rachad ». Il mentionne une « camaraderie difficilement dissimulable » entre vous et un des animateurs du mouvement, Larbi Zitout, dont les accointances avec la mouvance islamiste sont connues. Comment réagissez-vous à cela ?*

Le mouvement Rachad est un courant idéologique de la société algérienne à côté d'autres courants. Ce n'est pas au régime de dire aux citoyens quels sont les partis d'opposition à fréquenter et quels sont ceux à ne pas fréquenter. Ma position sur l'islamisme est claire et découle de mes travaux académiques. Ce courant ne peut pas être éradiqué par la violence ; il doit être inséré dans les institutions dans le cadre des lois de la République et dans le respect de la liberté d'expression. Si l'Etat reproche quelque chose à Mourad Dhina ou Ali Belhadj, il y a les tribunaux. Ce n'est pas à la police d'accuser les gens ; la police arrête des suspects sur ordre de la justice et c'est au tribunal de juger. D'une façon générale, il faut une véritable réconciliation nationale par laquelle les islamistes s'engagent à respecter les lois du vivre ensemble, à commencer par la liberté de conscience et l'égalité juridique hommes-femme. Nous ne pouvons pas être en paix et être un Etat de droit si ces deux principes ne sont pas respectés et protégés par la loi.

*Parmi les « critiques » de Ahmed Bensâada, il y en a une qui porte sur votre changement d'avis sur le journaliste et auteur Kamel Daoud. Vous le présentiez, en 2014, comme « le meilleur d'entre nous », alors qu'en janvier dernier, il est devenu pour vous « un trophée postcolonial exhibé par la droite européenne ». Qu'en dites-vous ?*

C'est bizarre ce reproche qui montre que Bensâada n'a aucun argument. Kamel Daoud a perdu beaucoup de ses sympathisants lorsqu'il a critiqué le Hirak dans un article paru dans l'hebdomadaire Le Point. J'ai publié un texte sur ma page Facebook, qui a été viral, où j'ai dit qu'il avait tort. Je ne vois pas où est le problème, à moins d'être d'accord avec un auteur même

quand il change de position. Je rappelle que Kamel Daoud a toujours été critique du régime et de l'intolérance. Sa critique du Hirak a étonné plusieurs de ses anciens amis.

## **Notes de référence**

<sup>1</sup> <https://www.reporters.dz/entretien-lahouari-addi-je-deposerais-plainte-contre-lauteur-et-la-maison-dedition/>

---

---

## NUL N'A LE DROIT DE MESURER LE PATRIOTISME DES ALGERIENS

---

---

*Zoubida Assoul*

*Entretien<sup>1</sup> réalisé par Salim Koudil. Reporters.dz, 8 juillet 2020*

Avocate des détenus du Hirak et Présidente du parti politique Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul revient, dans cet entretien, sur les dernières décisions de la justice. Elle réagit également, pour la première fois, depuis la sortie du livre, au contenu du dernier ouvrage d'Ahmed Bensâada dans lequel elle est citée.

*Reporters : Quelle est votre réaction après la libération, il y a quelques jours, de plusieurs détenus liés, directement ou indirectement, au Hirak ?*

Zoubida Assoul : Nous avons passé de LONG mois en tant que collectif de défense à plaider, démontrer que ces personnes et d'autres ne méritaient pas d'être en prison dans un Etat qui se veut libre et démocratique, on est donc heureux pour eux et leurs familles. Ces dernières ont beaucoup souffert, mais hélas il y en a bien d'autres qui restent encore détenus dans plusieurs régions du pays. Nous le regrettons et continuerons à travailler pour les libérer.

*Pensez-vous que c'est un signe d'apaisement ? Et comment jugez-vous en général, la situation politique du pays ?*

Je crois que c'est trop tôt et pas assez suffisant pour le dire. Si on veut vraiment aller vers le chemin de la solution de la crise politique, qui secoue le pays depuis si longtemps et qui s'est

traduite par la révolution pacifique que nous vivons depuis le 22 février 2019, les mesures d'apaisement sont diverses et multiples. Nous avons, depuis le début de cette révolution, proposé une démarche de dialogue inclusive qui nous emmènera vers une feuille de route consensuelle d'un processus constituant. Cela permettra à notre pays de rompre définitivement avec le système actuel et son mode de gouvernance et d'aller progressivement vers l'Etat de droit et des libertés, mais aussi du développement durable dont ont besoin nos concitoyens. Cependant, nous constatons que le pouvoir continue dans la voie unilatérale.

*Pour rester dans l'actualité, votre nom a été cité dans le dernier ouvrage d'Abmed Bensâada « Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien »...*

Les problèmes que vivent les Algériennes et les Algériens, en plus de la crise politique, la pandémie de la Covid-19 et la crise socio-économique, m'interdisent moralement d'entrer dans des polémiques sur un ouvrage sur commande, puisqu'il a été annoncé le 1er décembre 2019 sur les ondes de la Chaîne 3. Cela nous renseigne parfaitement sur les objectifs inavoués de ce dernier, mais par respect à votre journal, je me devais de clarifier les choses.

*L'avez-vous lu ?*

J'ai pris la peine de le lire par curiosité intellectuelle. Son auteur ainsi que l'éditeur se croient plus compétents et plus soucieux de l'intérêt de l'Algérie que les services compétents en la matière, c'est-à-dire les renseignements et le contre-espionnage. En ce qui me concerne, j'ai eu des enquêtes d'habilitation pour avoir occupé le poste de magistrat, en plus des postes de cadre supérieur de la nation et enfin l'enquête avant l'octroi de l'agrément de l'UCP, le parti que je préside depuis son agrément le 19/3/2013. Donc, je n'ai pas attendu le Hirak du 22 février 2019 pour me faire connaître.

L'auteur évoque le financement de l'ONG « Réseau des femmes juristes arabes » par des organismes américains dont « Freedom House », l'USAID ou encore (indirectement) le NED.

*En tant que membre fondatrice et ancienne présidente de cette ONG, quelle est votre réaction ?*

Concernant le réseau des femmes juristes, une ONG internationale qui regroupait 18 pays arabes avec des femmes magistrats, avocates et enseignantes de droits, nous l'avons créé pour former nos compatriotes aux valeurs de l'Etat de droit et de l'indépendance de la justice dans nos pays respectifs. Le siège de ce réseau est en Jordanie et le ministère de la Justice algérien a été de la partie puisque des femmes magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et Tribunaux ont bénéficié de ces formations avec notre partenaire, l'ONG américaine ABA. C'est une association de magistrats et avocats américains qui avait un bureau agréé à Alger et qui a également organisé un grand programme de formation au profit du ministère de la Justice. D'ailleurs, il n'y a aucun document dans cet ouvrage qui parle de l'ONG que j'ai présidée.

*En plus de vous reprocher à vous ainsi qu'à l'avocat Mustapha Bouchachi et au sociologue Labouari Addi, ce qu'il présente comme des « accointances avec des intérêts étasuniens », Ahmed Bensâada relève également vos nombreuses interventions sur Al Magharabia TV, un média présenté comme « proche du réseau des islamistes radicaux du FIS (dissous) ». Que répondez-vous ?*

Pour ce qui est de mes passages sur la chaîne Al-Magharibia, et face à la fermeture de tous les médias nationaux à l'opposition, c'est de mon devoir de répondre à beaucoup d'invitations de médias de droits étrangers tels que Berbère TV, des chaînes françaises, anglaises, arabes, américaines, canadiennes, etc.

*Au bout du compte, vous considérez-vous comme une des leaders du Hirak ?*

L'intitulé de l'ouvrage est intrigant, car il s'adresse à ces héros auto-proclamés du Hirak. Les vidéos sont là pour attester de ce gros mensonge. Je ne me suis jamais auto-proclamée héroïne du Hirak. Je suis une militante de terrain depuis 2012 et je n'ai pas cessé de m'opposer à ce système de gouvernance que je voyais mener le pays à la dérive. J'ai commencé à sortir dans la rue, avec d'autres militants, contre le 5e mandat de Bouteflika en tant que porte-parole du mouvement « Mouwatna ». J'avais même annoncé, le 28 septembre 2018, que si on levait la répression sur le peuple, il sortirait dans la rue et ce dans les 48 wilayas, de manière pacifique pour rejeter ce 5e mandat ainsi que ce système de gouvernance et d'aller vers la construction d'un Etat de droit et de libertés.

Je crois que nul n'a le droit de mesurer le patriotisme des Algériens, c'est pourquoi je me réserve le droit d'ester en justice l'auteur et sa maison d'édition.

## **Notes de référence**

<sup>1</sup> <https://www.reporters.dz/zoubida-assoul-nul-na-le-droit-de-mesurer-le-patriotisme-des-algeriens/>

---

---

**ALKARAMA :**  
**POUR LA DIGNITE DES PEUPLES**

---

---

*Direction juridique, Alkarama*  
*Article publié le 10 septembre 2020 sur Alkarama.org<sup>1</sup>*

---

<b>1. Introduction.....</b>	<b>255</b>
<b>2. Mais qui est donc Alkarama ? .....</b>	<b>257</b>
2.1. La philosophie d'Alkarama : les droits de l'homme pour défendre la dignité de tous.....	258
2.2. Agir pour les droits de l'homme.....	260
<b>3. Défaire les préjugés avec la déontologie d'Alkarama.....</b>	<b>261</b>
3.1. La déontologie du travail d'assistance juridique : une garantie d'indépendance .....	262
3.2. Rachad et Alkarama : des organisations différentes avec une autonomie propre.....	263
<b>4. L'usage de la diffamation contre les défenseurs des droits de l'homme.....</b>	<b>264</b>
4.1. Quel financement qatari ?.....	265
4.2. Quel financement du terrorisme ? .....	267
4.3. Quelles accusations contre les membres d'Alkarama ?.....	271
<b>5. Les accusations contre Alkarama : une preuve de l'efficacité de l'organisation.....</b>	<b>272</b>
5.1. Pourquoi accuser Alkarama de terrorisme ? .....	272
5.2. La défense d'Alkarama au plus haut niveau des Nations unies..	275
<b>6. Des préjugés dangereux pour le respect des droits humains...275</b>	
6.1. Les dangers d'une vision néocoloniale des droits humains.....	276

6.2. Conséquences sur les droits humains et les libertés fondamentales .....	277
a) Attaquer les personnes faisant usage de leurs droits et libertés fondamentaux de manière pacifique .....	278
b) Inscrire ces attaques dans la loi du pays .....	279
c) Des préjugés, à la désinformation... à la fermeture de l'espace de la société civile .....	280
<b>7. Combattre la propagande et défendre les droits de tous.....</b>	<b>281</b>
7.1. Préserver les libertés fondamentales contre la désinformation ..	282
7.2. Petit exercice de différenciation information et désinformation à destination de tout citoyen(ne).....	287
<b>8. Conclusion.....</b>	<b>287</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>289</b>

---

*« Si vous n'êtes pas vigilants, les journaux arriveront à vous faire détester les gens opprimés et aimer ceux qui les oppriment. »*

Malcolm X, Discours prononcé le 13 décembre 1964 à l'Audubon Ballroom de Harlem, New York.

## 1. Introduction

Dans son ouvrage intitulé « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* », Ahmed Bensâada fait référence à Alkarama comme une « ONG droit-de-l'homme établie en Suisse ». <sup>2</sup> L'utilisation du terme « droit-de-l'homme » <sup>3</sup> n'est pas fortuite en ce qu'elle revêt une connotation négative.

Ce néologisme péjoratif semble indiquer – consciemment ou pas – une claire inimitié de l'auteur envers l'organisation, une inimitié qui si elle ne faisait pas partie d'un discours dangereux pour les droits humains n'aurait guère attiré notre attention. Le terme « droit-de-l'homme » indique d'abord un préjugé. Le préjugé est défini comme un jugement ou une opinion préconçue envers un groupe de personnes ou une catégorie sociale. Par nature, une fois qu'un préjugé est formé il se diffuse en dehors de toute connaissance objective, sans même qu'il n'y ait eu de contact entre l'auteur du préjugé et sa cible. <sup>4</sup> Partant, les préjugés reposent sur une exagération erronée et rigide et peuvent être tout simplement définis comme le résume l'un des théoriciens du sujet : « penser du mal des autres sans raison valable ». <sup>5</sup>

C'est donc l'approche que l'auteur adopte dans sa publication lorsqu'il qualifie ses cibles de « ténors autoproclamés » et sur qui il s'affaire à construire des théories selon lesquelles ils auraient des visées maléfiques pour le pays, sans toutefois apporter aucun argument propre à soutenir son assertion. Le livre d'Ahmed Bensâada est fondé sur des préjugés, et non sur une recherche exhaustive et rigoureuse qui aurait permis de donner au lecteur une image aussi fidèle que possible de la réalité – ce qui est le but de tout chercheur honnête. Ahmed Bensâada n'a jamais jugé utile de contacter Alkarama, dans un souci d'impartialité, alors que l'avant-propos présente son travail comme une « enquête ». Or il s'agit ici

d'un véritable réquisitoire à charge dans le cadre d'un procès *in absentia* et inéquitable de personnes et d'organisations qui n'ont pas eu droit à la parole pour se défendre. Reste à comprendre et à déchiffrer ce qui motive « l'enquêteur » Ahmed Bensâada. Il va sans dire que son positionnement s'inscrit, de fait, à contre-courant des revendications du hirak pour une justice indépendante et la primauté de la règle de droit dont l'un des principes cardinaux est la présomption d'innocence.

L'auteur nous donne donc l'opportunité de répondre à ses contrevérités en déconstruisant son discours et en mettant en évidence le danger qu'il représente pour les droits humains. Il nous permet également de nous adresser au peuple algérien et à sa jeunesse pour rappeler que le premier droit civil à mettre en œuvre est bien celui de notre peuple à disposer enfin de lui-même près de soixante années après avoir libéré sa terre.

Notre réponse se fera donc en quatre temps : il s'agira de répondre à la question non résolue d'Ahmed Bensâada « mais qui est donc Alkarama ? » (chapitre 2). Après avoir clarifié ce qu'est Alkarama, nous expliquerons ce qu'elle n'est pas (chapitre 3). Nous répondrons ensuite directement aux accusations faites par l'auteur en expliquant leur genèse et en les déconstruisant une par une (chapitre 4). De plus, il nous apparaît nécessaire d'aller au-delà du livre d'Ahmed Bensâada, pour déconstruire un discours bien établi, utilisé par les idéologues populistes et les régimes totalitaires consistant à diffamer publiquement les défenseurs des droits de l'homme (chapitre 5). En tant qu'organisation de défense des droits humains dont l'un des buts est de conscientiser les populations sur le respect de leurs droits et libertés fondamentales, nous expliquerons pourquoi de tels discours sont dangereux (chapitre 6) et comment leur faire face pour protéger nos droits et libertés fondamentales (chapitre 7). Il est essentiel pour le hirak, en tant que mouvement populaire, de comprendre que tant son combat pacifique que ses revendications sont non seulement légitimes mais constituent des droits protégés par la Constitution et les Conventions ratifiées par l'Algérie.

## **2. Mais qui est donc Alkarama ?**

Alkarama une « organisation droit-de-l'homme » ? Ce terme qui s'est transformé dans le discours contemporain en néologisme péjoratif<sup>6</sup> avait été inventé par Alain Pellet, professeur de droit international à Nanterre, sans qu'il n'ait nullement l'intention de lui donner un sens dévalorisant. Dans son esprit, ce terme servait seulement à qualifier « l'état d'esprit des militants des droits de l'homme, pour lesquels je nourris, disait-il, la plus grande admiration, tout en mettant en garde contre la confusion des genres : le droit d'une part, l'idéologie des droits de l'homme de l'autre ».<sup>7</sup>

Aujourd'hui, ce terme rassemble à lui seul toutes les critiques – fondées comme infondées – sur les discours et mouvements des droits de l'homme. Dans le cas présent, il semble vouloir indiquer qu'Alkarama se servirait du discours des droits de l'homme à d'autres fins, accusation que l'auteur n'est ni le premier, ni le dernier à faire étant donné le climat international délétère en matière de respect pour les principes fondamentaux de dignité humaine. Il nous paraît donc primordial de répondre à la question que l'auteur pose, sans y répondre lui-même, « mais qui est donc Alkarama ? ». Il ne s'agit pas uniquement de défendre l'organisation, mais surtout la philosophie qui sous-tend la défense des droits humains, à savoir le respect de la dignité de chaque être humain, sans discrimination.

D'autre part, nous montrerons que les accusations de l'auteur de « financement du terrorisme » constituent en réalité des représailles contre l'organisation. Il est coutumier pour les Etats autoritaires et/ou qui violent les droits humains d'accuser ceux qui dénoncent ses violations de terrorisme, afin de discréditer toute critique légitime et faciliter sa répression.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> A ce titre, les experts indépendants des Nations unies ont à maintes reprises dénoncé ces pratiques des Etats consistant à accuser les défenseurs des droits humains, avocats, journalistes, opposants politiques et autres activistes pacifiques de terrorisme ou d'apologie du terrorisme.

## **2.1. La philosophie d'Alkarama : les droits de l'homme pour défendre la dignité de tous**

Alkarama est née de la conviction que documenter les violations généralisées et systématiques des droits humains dans le monde arabe, à l'attention des mécanismes des droits de l'homme des Nations unies, permettrait de les réduire en dénonçant leurs auteurs et commanditaires. Avoir recours aux mécanismes quasi-judiciaires des Nations unies compenserait, dans une certaine mesure, l'absence d'Etat de droit dans les pays de la région.

La philosophie de l'organisation consiste alors à mettre le droit international des droits de l'homme et ses mécanismes au service des victimes de violations pour qu'elles puissent être reconnues. Après tout, rappelons que le droit international n'est pas un droit étranger : il fait entièrement partie du droit de chaque Etat qui l'a établi et longuement négocié à travers des traités qu'il s'est engagé à respecter. Nous reviendrons sur ce point dans notre seconde partie pour répondre aux accusations souvent formulées à l'égard de ceux, en Algérie comme ailleurs, qui font appel au droit international et à ses mécanismes pour défendre leurs compatriotes contre l'injustice.

Pour les victimes de violations des droits de l'homme, il demeure primordial qu'elles soient entendues et considérées. Cette considération a un impact d'autant plus fort qu'elle émane d'experts indépendants des Nations unies. Cela signifie, à tout le moins, une reconnaissance internationale de leur statut de victimes et des droits qui lui sont naturellement attachés : reconnaissance, réparation, poursuite pénale et sanction des auteurs. Non seulement cette reconnaissance contribuerait à réhabiliter la victime dans sa dignité, mais elle constituerait également une forme naissante de responsabilité des auteurs. Depuis la création d'Alkarama, ce sont plusieurs milliers de victimes, hommes, femmes et enfants, de toute religion ou affiliation politique qui ont fait appel à notre expertise dans tous les pays de la Ligue arabe, et même au-delà. Par exemple, Alkarama a introduit les seules plaintes existantes au niveau onusien à l'encontre des Etats-Unis

d'Amérique pour des faits de disparition forcées d'Irakiens après l'invasion de 2003.<sup>8</sup>

En plus des plaintes individuelles, les examens des organes conventionnels des Nations unies, ainsi que les examens périodiques universels du Conseil des droits de l'homme, nous permettent de faire la lumière sur les causes systémiques des violations que nous documentons. En l'absence de toute légitimité démocratique, les régimes du monde arabe s'appuient sur la peur qu'ils inspirent à leur population pour assurer leur propre stabilité et sécurité. Il n'est donc pas surprenant que ces pays produisent des lois qui assimilent toute expression critique libre à une attaque contre la stabilité et la sécurité de l'Etat, voire à une forme de terrorisme. Ces lois injustes sont mises en œuvre par un appareil répressif qui recourt à la violence et à l'arbitraire en toute impunité, démontrant ainsi l'approbation de ces abus au plus haut niveau de l'Etat. Au cours de ces examens, nous pouvons mettre en lumière et contester ces lois et ces pratiques. Les représentants des Etats sont enfin confrontés aux violations commises, au moins devant les experts des Nations unies. Ainsi, plusieurs centaines de rapports et de notes ont été rédigés par les juristes de l'organisation sur chaque pays arabe ainsi que d'autres pays, y compris les Etats-Unis.

Enfin, nous communiquons à la fois sur nos plaintes individuelles et sur les examens périodiques pour sensibiliser les sociétés civiles locales à l'utilité d'une telle démarche. Nous avons formé des défenseurs des droits de l'homme afin de reproduire notre travail basé sur le principe de la non-discrimination dans une région marquée par des divisions ethniques, linguistiques, religieuses et politiques qui ont polarisé même les sociétés civiles. Cette contribution même entre dans cette démarche de conscientisation : il est primordial de déconstruire les discours tels que ceux d'Ahmed Bensâada qui mettent en danger les libertés fondamentales en s'attaquant à ceux qui en font usage et ceux qui les défendent.

## **2.2. Agir pour les droits de l'homme**

L'expertise d'Alkarama en matière de droit international des droits de l'homme et des mécanismes onusiens est aujourd'hui reconnue par l'organisation des Nations unies elle-même, qui ne manque pas de soutenir Alkarama face aux attaques qu'elle subit depuis sa création.

Nous sommes fiers d'avoir été les initiateurs des deux seules enquêtes internationales indépendantes sur les pays arabes menées par le Comité contre la torture, à savoir le Liban<sup>9</sup> et l'Égypte.<sup>10</sup> Ces deux enquêtes internationales ont conclu que la torture est pratiquée de manière systématique dans ces deux pays, ouvrant la possibilité de poursuites pénales individuelles contre les responsables, y compris sur la base de la compétence universelle.<sup>1</sup>

A ces enquêtes s'ajoutent des plaintes confidentielles contre plusieurs États de la région qui commettent les pires atrocités, y compris les Emirats Arabes Unies et l'Arabie Saoudite pour la répression implacable des opposants politiques et religieux, des journalistes et des avocats qui subissent une violence extrême et meurent parfois sous la torture et les traitements inhumains. Alkarama a également été à l'origine de plusieurs enquêtes sur les effets des attaques américaines au Yémen, un pays déjà dévasté par une crise humanitaire sans précédent. Ces rapports d'enquêtes remis aux experts indépendants des Nations unies ont permis de dénoncer les nombreux morts innocents des attaques de drones<sup>11</sup> ainsi que leurs effets dévastateurs sur l'état psychologique des populations, notamment des femmes et des enfants vivant sous la peur constante d'une frappe aérienne.<sup>12</sup>

Voilà donc une première clarification à la question de l'auteur « qui est donc Alkarama ? ». Une organisation qui, avec un budget et des moyens limités, mais grâce à des équipes et des réseaux

---

<sup>1</sup> La compétence universelle donne l'aptitude à un juge à instruire et poursuivre des crimes quel que soit le lieu de sa commission et quelles que soient la nationalité de l'auteur et celle de la victime. Voir : Vandermeersch Damien, « Chapitre 3. La compétence universelle », dans : Antonio Cassese éd., *Juridictions nationales et crimes internationaux*. Paris, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2002, pp. 589-611.

bénévoles partageant nos principes, se bat contre l'injustice, cas par cas, plainte par plainte, rapport par rapport. Même si les effets de telles procédures ne se voient pas immédiatement et ostensiblement, elles constituent un début de justice, celui de refuser aux puissants le privilège de l'impunité.

Notre vision ? Celle d'un monde arabe où chacun peut exiger le respect de tous ses droits, sans craindre pour sa vie, sa liberté ou son intégrité physique. C'est un monde où les droits de toutes les personnes vivant sous la juridiction d'un Etat sont effectivement protégés par la loi et où les dirigeants rendent compte à leur population, respectent les lois internes et les conventions internationales des droits de l'homme. C'est notre vœu pour chaque pays de la région, notamment l'Algérie.

### **3. Défaire les préjugés avec la déontologie d'Alkarama**

Lorsque l'auteur pose la question de savoir pourquoi Alkarama a défendu Karim Tabbou,<sup>13</sup> à défaut d'autres victimes, il ignore deux principes essentiels du travail de défense juridique : celui selon lequel c'est la victime qui s'adresse à l'avocat et non le contraire, d'une part, et celui de la confidentialité du traitement des cas, d'autre part.

Il soutient également que l'organisation n'est rien de plus que la vitrine associative du mouvement Rachad.

Les victimes défendues par Alkarama viennent de tous les horizons ; et défendre des victimes suppose d'abord le respect de certains principes qui relèvent de « l'éthique » ou de la « déontologie » juridique.

D'autre part, si Alkarama et Rachad disposent de personnalités en commun, une analyse plus objective de la situation montre que ce sont deux organisations bien différentes agissant pour des buts et dans des cadres différents.

### 3.1. La déontologie du travail d'assistance juridique : une garantie d'indépendance

Alkarama fonctionne à la manière d'un cabinet d'avocat traitant des violations au niveau international, à ceci près que l'assistance est fournie *pro bono*, c'est à dire gratuitement. A ce titre, ses juristes sont soumis à la déontologie du travail juridique. L'éthique juridique implique ensuite pour le juriste défenseur des droits de l'homme d'exercer son mandat avec dignité, indépendance, non-discrimination, intégrité et justice. Ces principes sont consacrés dans la charte de l'organisation qui règle son fonctionnement, et que l'auteur aurait pu consulter pour obtenir des informations sur Alkarama qui ne soient pas issus de journaux américains néo-conservateurs,<sup>14</sup> de tabloïds anglais ou encore de la presse inféodée aux Etats autoritaires de la région dont les Emirats Arabes Unis.<sup>15</sup>

Il est important de rappeler l'éthique qui guide notre travail. Tout d'abord la dignité, c'est-à-dire le respect qui est dû à tout être humain du fait de son humanité, guide la manière avec laquelle nous traitons les victimes de violations qui nous sollicitent, et en respectant les règles de confidentialité et de leur consentement éclairé pour toute action prise par l'organisation. Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi *Alkarama*, Dignité en arabe, comme nom pour notre organisation. De ce concept de dignité découle celui de la non-discrimination, une égalité de traitement de toutes les victimes de violations qui nous saisissent, dans la mesure où ces violations entrent dans notre mandat, sans autre considération.

Avoir une approche permettant d'assister toute personne se présentant à nous, sans discrimination, implique nécessairement une indépendance à laquelle Alkarama est particulièrement attachée. L'indépendance signifie la faculté d'agir librement, sans contrainte ou injonction d'une entité politique ou idéologique quelle qu'elle soit. En pratique, la stratégie d'action d'Alkarama n'obéit ni à des pressions politiques ni idéologiques ni financières. Les choix stratégiques en matière de priorités et axes de notre travail font l'objet d'une consultation effective et détaillée avec le personnel et le Conseil consultatif, et sur la base d'une étude objective des réalités et des problématiques des violations des

droits de l'homme dans les pays que nous couvrons. Cela signifie encore, et surtout, le refus catégorique de tout financement comportant des conditions qui iraient à l'encontre de nos valeurs ou des intérêts des victimes ou provenant de gouvernements ou entités qui commettent de graves violations des droits de l'homme ou qui seraient impliqués directement ou indirectement dans des conflits dans la région.

Enfin, cette indépendance nous donne la possibilité, et la crédibilité nécessaire, pour interagir avec toutes les parties de la société qui composent le monde arabe. Ainsi, Alkarama est fière de compter des soutiens dans l'ensemble de ces sociétés, à travers les différents spectres politiques et sectaires qui divisent pourtant si profondément le monde arabe.

Nous avons ainsi pu aider des victimes tout aussi diverses que des religieux shiites en Arabie Saoudite et au Bahreïn, des chouyoukhs sunnites en Arabie Saoudite, des minorités juives au Yémen forcées de quitter leurs terres ancestrales, des défenseur(e)s des droits des femmes et des libéraux en Arabie Saoudite, des activistes écologistes à Oman, des familles palestiniennes dans les territoires et réfugiées, des Syriens de tous bords, des activistes de gauche et des membres des Frères musulmans en Egypte... En Algérie, les personnes qui font appel à nous sont celles que l'on voit défiler pacifiquement les vendredis et qui sont arrêtées arbitrairement. Ainsi depuis le début du hirak, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de saisies urgentes qui ont été faites par notre équipe.

### **3.2. Rachad et Alkarama : des organisations différentes avec une autonomie propre**

Il faut rappeler qu'Alkarama est une organisation constituée en Suisse, selon le droit suisse. Ses membres algériens n'en sont que l'une des composantes et elle n'est organiquement pas liée au mouvement Rachad. Il faut cependant noter qu'un membre de son Conseil (Abbas Aroua) et deux personnes de son exécutif (Mourad Dhina et Rachid Mesli) sont aussi membres de Rachad. Cette relation est cependant encadrée par la charte de l'organisation,<sup>16</sup> qui impose notamment que « la stratégie d'Alkarama n'obéit ni à

des pressions politiques ni idéologiques ni financières », et rappelle que « l'engagement pour les droits de l'homme est, vu sous un certain angle, aussi un engagement politique ». Ainsi la charte d'Alkarama n'exclut pas la possibilité pour ses membres d'avoir une activité politique, comme c'est le cas de toute ONG. Toutefois cette charte impose que cet engagement respecte des limites claires, notamment celles de préserver l'indépendance et l'impartialité de l'organisation afin de pouvoir agir au mieux de l'intérêt des victimes. Les membres d'Alkarama qui font partie de Rachad ont toujours respecté ces principes.

Il est donc clair qu'en aucun cas Alkarama ne pourrait être tenue pour responsable des actions de Rachad et vice-versa. Certains médias et activistes se sont cependant attaqués à Alkarama pour tenter de discréditer Rachad en présentant Alkarama tantôt comme une « officine qatarie » ou carrément comme une entité « terroriste ». Par le biais de ce même stratagème ils espèrent renverser les rôles et décrédibiliser le travail juridique reconnu d'Alkarama en la présentant comme un pion des « visées politiques » de Rachad. La présente contribution rappelle des faits et des données vérifiables sur Alkarama et son travail et répond ainsi aux accusations infondées dirigées contre elle.

Bien avant Bensâada, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite avaient tenté de nous discréditer soit directement soit à travers des mercenaires de la plume néo-conservateurs et islamophobes ou des journalistes en quête de « gros titres », notamment en Suisse, clamant à tout va qu'une dangereuse organisation terroriste serait au registre des fondations et aurait accès aux Nations unies. Nous considérons pour notre part ces attaques contre une petite organisation composée de quelques juristes comme un aveu de l'impact de notre action sur ceux qui commettent les pires atrocités, en Algérie comme ailleurs dans le monde arabe.

#### **4. L'usage de la diffamation contre les défenseurs des droits de l'homme**

Depuis sa création, Alkarama a fait l'objet d'accusations aussi diverses que variées, certaines aussi grotesques que risibles. Elles

traduisent en réalité l'agacement, puis l'inquiétude, des dirigeants des régimes répressifs arabes instigateurs des pires crimes contre leurs peuples, face au travail de notre équipe. Elles sont également le fruit d'une réelle défiance envers tout ce qui a trait à l'islam, et ce même lorsque des musulmans clament et s'approprient leurs droits universels à la dignité et la liberté. Elles doivent également être comprises dans le contexte post-« 11 septembre » et de la politique américaine, soutenue par des régimes arabes, de répression aveugle des populations de nombreux pays musulmans dont l'image la plus marquante reste celle des Irakiens à Abu Ghraib, torturés, dénudés, humiliés et attachés par le cou.

Il nous est important d'expliquer la genèse de ces accusations que l'auteur ne fait qu'effleurer lorsqu'il se contente de lâcher « nonobstant les accusations de financement de terrorisme portées contre cette ONG » ajoutant que ce « sujet ne sera pas développé ici ». Il se fait donc simplement le relai des accusations de « financement de terrorisme » sans même les développer. Peut-être devine-t-il que ces accusations sont difficiles à soutenir ? De plus, il ajoute qu'elle est financée par des capitaux qataris, encore faut-il savoir à quels capitaux il fait allusion. Enfin, il fait référence au fait que Mourad Dhina a été longtemps son directeur exécutif. Il convient donc de traiter de ces trois points successivement.

#### **4.1. Quel financement qatari ?**

Alkarama tient pour principe fondamental dans son fonctionnement de ne jamais accepter de fonds d'Etats de la région pour préserver son indépendance. En tant que fondation de droit suisse elle est soumise au strict contrôle de l'autorité fédérale qui vérifie ses sources de financement et la façon dont ses fonds sont dépensés. Alkarama a été financée strictement par des personnes privées, engagées pour la dignité de la personne humaine et la défense des droits des opprimés. Dire qu'Alkarama est financé par le Qatar est tout simplement faux. Pour voir à quoi ressemble une ONG financée par un Etat de la région, il suffit de se rendre à Genève pour voir les bureaux luxueux et chauffeurs privés dont ces « défenseurs des droits de l'homme » disposent, et surtout d'entendre leurs discours élogieux aux Nations unies à

l'attention de leurs pourvoyeurs de fonds. La pratique du financement des ONG par certains pays à Genève a principalement pour but de créer des vitrines prétendument « indépendantes » dont le rôle est de nier les violations des droits de l'homme commises par leurs sponsors. En d'autres termes, ces organisations ne sont que le bras associatif des Etats au sein des Nations unies pour les protéger tout en attaquant leurs ennemis, parmi lesquels Alkarama figure en bonne place.

Des « GONGOS », un jeu d'acronymes pour désigner les organisations « gouvernementales non gouvernementales », financées par les Etats, vous en trouverez à foison à Genève, et pour les identifier il suffit de consulter leurs rapports sur le site du Haut-Commissariat aux droits de l'homme comme celui, à titre d'exemple, de l'« Arab Federation for Human Rights » (ArabFHR) lors de l'examen des Emirats Arabes Unis par le Conseil des droits de l'homme en 2017. Comparez ensuite ce type de rapport avec ceux des ONG réellement indépendantes.<sup>17</sup> Vous ne trouverez dans le rapport de cette « ArabFHR » qu'une description élogieuse des Emirats Arabes Unis, où personne ne semble être détenu pour avoir exercé son métier d'avocat ou s'être opposé pacifiquement aux Emirs de ce pays autoritaire. Une GONGO qui niera l'existence des disparitions forcées en Egypte sous le régime du « maréchal » Al Sissi malgré les milliers de cas enregistrés auprès du Groupe de travail sur les disparitions forcées de Nations unies, et dont le directeur affirmera sans vergogne à la figure des familles des jeunes victimes que « les cas de disparitions forcées en Egypte ne sont que des mensonges proférés par des groupes dirigés par les Frères musulmans, qui utilisent les mécanismes des droits de l'homme politiquement ».<sup>18</sup>

Un autre exemple édifiant, le « Global Network for Rights and Development » (GNRD), au service des Emirats Arabes Unis, qui avait publié un « index des droits de l'homme », plaçant sans rougir leurs Etats sponsors et amis au top de la liste, avant même les démocraties occidentales, et ce malgré les rapports accablants d'ONG indépendantes et des Nations unies.<sup>19</sup>

Il suffit pour n'importe quel chercheur de bonne foi d'aller sur le site d'Alkarama ou encore de faire quelques recherches sur le

site du Haut-commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme pour relever qu'Alkarama est la seule organisation à travailler régulièrement sur les problématiques des droits humains au Qatar. Nos rapports aux Comités et aux experts indépendants ont été les plus critiques envers cet Etat et ont régulièrement relevé tant l'absence de protection des libertés fondamentales que les violations des droits des détenus et de ceux des travailleurs migrants.<sup>20</sup> Est-ce vraiment ce que l'on attend d'une organisation financée par le Qatar ? Nous avons soumis des rapports et des plaintes individuelles contre chacun des pays de la région – y compris le Qatar –, et nous n'avons jamais félicité aucun Etat du Golfe pour ses prouesses imaginaires en matière de respect des droits humains. C'est bien cette approche critique et impartiale qui a fini par nous mettre à dos l'ensemble des Etats de la région et explique les attaques incessantes contre Alkarama. Et quelle attaque plus sournoise et plus efficace aujourd'hui contre des organisations arabes que celle du « terrorisme » ?

#### **4.2. Quel financement du terrorisme ?**

Alkarama a toujours été très claire : la non-violence est un principe fondamental de sa charte et l'organisation a toujours condamné le terrorisme, qui est l'utilisation de la terreur et de la violence à des fins politiques. Dans le monde arabe toutefois, l'étiquette du terrorisme est devenue l'arme de prédilection des régimes autoritaires pour étouffer toute critique ou demande pacifique de participation à la vie politique. Ainsi, ceux qui souhaitent s'attaquer au travail que nous menons depuis 2004 ne se privent pas d'accuser Alkarama de soutenir le terrorisme.

Ces accusations de liens avec le terrorisme avaient débuté avec le « listing » par les Etats-Unis, à la demande de leurs alliés du Golfe, de l'un des fondateurs d'Alkarama, Abdulrahman Al Nuaimi, ancien professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université du Qatar et militant pour les droits de l'homme, ancien prisonnier de conscience d'*Amnesty International*.<sup>21</sup> Nous invitons toute personne qui cherche honnêtement à comprendre son histoire et sa situation à lire la décision du Groupe de Travail des Nations unies sur la Détention Arbitraire de 2018 le concernant.

Les experts indépendants ont relevé le fait qu'en décembre 2013, le Département du Trésor des Etats-Unis d'Amérique ait inscrit Abdulrahman Al Nuaimi sur la liste des « personnes finançant et facilitant des actes de terrorisme » sans permettre aucun recours de sa part. Ce système de « listing » unilatéral, mis en place par les Etats-Unis après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et renforcé après l'invasion illégale de l'Irak par les forces américaines, a constitué une véritable machine à lister toute personne suspecte.<sup>22</sup> Or, parfois, par « personne suspecte » il faut entendre en réalité opposée à l'interventionnisme américain dans la région ou aux régimes arabes totalitaires. Aucun élément de preuve n'a été produit par le Département du Trésor américain, alors que Abdulrahman Al Nuaimi, niant toutes les accusations portées contre lui, a officiellement fait savoir aux autorités américaines, ainsi qu'au Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies, qu'il était disposé à se présenter devant des tribunaux américains pour être jugé. En vain.

Il a été toutefois poursuivi, emprisonné et jugé par un tribunal dans son pays qui, faute de tout élément de preuve transmis par les Etats-Unis corroborant ces accusations, a été contraint de rendre un jugement le 30 mai 2016 l'innocentant de toutes les charges portées contre lui.

Dans leur décision de 2018, les experts indépendants de l'ONU s'étaient inquiétés du manque de clarté des poursuites à son encontre dans le contexte général de la lutte contre le terrorisme. Et les experts de conclure que « cela soulève de sérieuses inquiétudes quant à la véritable raison d'être de cette affaire, en particulier lorsqu'il est question de pratiques mondiales bien connues qui ont été adoptées après le 11 septembre 2001 ».<sup>23</sup> Ce que les experts soulèvent ici a été documenté et analysé par des études académiques en droit international et par la société civile : le mépris total pour les droits fondamentaux des personnes concernées par les mesures anti-terroristes prises par les Etats-Unis et leurs alliés dans le monde suite aux attaques du 11 septembre 2001. Comme le souligne l'experte indépendante des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, « pour aucune de

ses résolutions relatives à la lutte antiterroriste, [...], le Conseil de sécurité n'a dialogué avec la société civile pour en déterminer les effets juridiques, politiques, sociaux et culturels ». <sup>24</sup> En outre, selon l'experte, l'absence de définition du terrorisme dans la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité des Nations unies établissant ces fameuses listes de sanctions « a ouvert la porte à l'inscription arbitraire ou malveillante du nom de toute personne ou groupe, y compris de la société civile, et ce, sous l'égide légitimatrice du Conseil ». <sup>25</sup>

En 2014, Abdulrahman Al Nuaimi a démissionné d'Alkarama, <sup>26</sup> une démission suivie d'une lettre du Département du Trésor américain expliquant, avec une sorte de bienveillance mal placée, qu'Alkarama n'était nullement visée par les accusations du Trésor américain mais qu'elle devait tout de même prendre plus de précautions dans le futur.

Mais le mal était fait, et le bâton pour battre Alkarama était servi sur un plateau d'argent par les Américains à leurs alliés de la région pour discréditer notre organisation et déclencher des campagnes de désinformation dans la presse, qu'il s'agisse du journal libanais *As-Safir*, qui accuse ouvertement Alkarama de « soutenir le terrorisme » et de « propager l'anarchie », de la chaîne libanaise affiliée au Hezbollah, *Al Manar* ou des sites d'information des gouvernements syrien, *RTV.gov* et *Al Thawra* ou saoudien *Al Akhbar Al Youm*.

Il est vrai qu'Alkarama a été à l'origine d'une enquête internationale sur la pratique de la torture au Liban, y compris par le Hezbollah, et qu'elle est l'une des sources les plus importantes de documentation des disparitions forcées et d'exécutions extrajudiciaires commises par le régime syrien.

Ensuite, c'est le magazine *Commentary*, un journal américain néo-conservateur et pro-israélien, qui a accusé Alkarama d'être dirigée par un « financier d'Al-Qaïda », en référence à Abdulrahman Al Naimi. <sup>27</sup> En octobre 2014, c'est cette fois le journal suisse *Le Temps* qui a publié un article intitulé « *La ville de Genève a financé une ONG accusée de liens avec Al-Qaïda* », <sup>28</sup> qui a été ensuite relayé par d'autres médias suisses.

Nous avons donc décidé de réagir et un mois plus tard le directeur juridique d'Alkarama, Rachid Mesli, a publié un article sur la difficulté de défendre les droits de l'homme dans le monde arabe, expliquant que dans le monde arabe, ceux qui osent critiquer les régimes autoritaires ou exiger plus de liberté sont accusés de terrorisme pour étouffer toute critique.<sup>29</sup>

En novembre 2014, l'agence de presse des Emirats Arabes Unis a publié une liste de 85 organisations « désignées comme terroristes en application de la loi fédérale n° 7 pour 2014 sur la lutte contre les crimes terroristes », publiée par le cheikh Khalifa bin Zayed Al Nayhan dans le but de « sensibiliser la société à ces organisations ».<sup>30</sup> Cette liste qui comprend des organisations terroristes internationalement reconnues, telles qu'Al-Qaida ou ISIL (l'Etat islamique d'Irak et du Levant), comprend également plusieurs associations musulmanes en Europe et des ONG internationales reconnues, telles que le Conseil des relations américano-islamiques (CAIR) et le Secours Islamique. Alkarama figure parmi les associations listées. Malgré nos tentatives de joindre la représentation émiratie à Genève pour obtenir des explications, aucune réponse ne nous est parvenue. Ce listing ne nous surprenait pas outre mesure et ne nous a pas empêché de continuer notre travail en faveur des victimes avec les mécanismes onusiens des droits de l'homme.

Bensâada et les journaux algériens pro-gouvernementaux peuvent répéter ces accusations *ad nauseam* et en toute impunité, protégés, voire encouragés, par le régime algérien. Il en va autrement dans les Etats de droit où la justice est indépendante. Ainsi, lorsqu'en 2018, le journal suisse *Le Temps* récidive en publiant en janvier 2018 un article<sup>31</sup> suggérant qu'Alkarama ferait partie d'une « nébuleuse » islamiste pro-Qatar faisant l'objet d'enquête des services suisses, nous avons porté l'affaire devant un tribunal suisse. Celui-ci a donné raison à Alkarama face à un des titres les plus prestigieux du pays : le journal a été condamné à publier une réponse d'Alkarama et à verser des réparations pécuniaires.<sup>32</sup> Ce serait probablement le résultat de toute autre plainte pour diffamation d'Alkarama si de telles procédures ne

nous détournait pas de notre mission principale qui est de venir en aide aux victimes.

#### **4.3. Quelles accusations contre les membres d'Alkarama ?**

Il est intellectuellement malhonnête de ne pas mentionner que suite à son arrestation et son emprisonnement en France suite à la demande du régime d'Alger, Mourad Dhina n'a finalement pas été extradé en Algérie. Le procureur français lui-même, à la réception du dossier d'extradition algérien, l'a qualifié d'« ubuesque », les autorités, qui n'avaient tout simplement et probablement pas lu les pièces du dossier envoyé, n'avaient non seulement produit aucune preuve justifiant leur demande mais au contraire fourni un document établissant son innocence !<sup>33</sup> Toutes les autres demandes d'extradition formulées contre lui par les autorités algériennes en France et en Suisse furent d'ailleurs rejetées tant elles étaient ridicules et inconsistantes.

Contrairement à ce que les adeptes des théories du complot peuvent penser, Mourad Dhina et les autres opposants algériens en Europe ne jouissent d'aucune protection d'aucun pays, sinon de la protection par la règle de droit et une justice indépendante.

Il en va de même pour Rachid Mesli qui fut arrêté à la frontière suisse-italienne en août 2015 sur le fondement d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités algériennes en 2002. Le 16 décembre 2015, un juge italien a rejeté la demande d'extradition après avoir constaté toutes les incohérences du mandat d'arrêt international. Le tribunal a considéré que les accusations portées contre lui étaient le résultat de « persécutions politiques » et a affirmé que « ses activités en faveur des droits de l'homme n'ont rien à voir avec le terrorisme ». Enfin, le 13 mai 2016, la Commission de contrôle des fichiers d'Interpol a décidé, après une longue bataille juridique, d'annuler ce mandat d'arrêt international.<sup>34</sup>

## **5. Les accusations contre Alkarama : une preuve de l'efficacité de l'organisation**

Dans un article paru dans le journal suisse *Le Temps*,<sup>35</sup> le 20 novembre 2014, le directeur juridique d'Alkarama écrivait à quel point il était difficile de défendre les droits de l'homme dans le monde arabe, en réponse à un énième article<sup>36</sup> paru dans la presse suisse sur les accusations de terrorisme formulées contre Alkarama par les Emirats Arabes Unis notamment. Rachid Mesli affirmait alors ce que toute personne au fait de la situation des droits de l'homme sait déjà, à savoir que « dans le monde arabe, ceux qui critiquent les régimes autoritaires ou demandent plus de libertés sont taxés de “terrorisme”. Mais quand les démocraties occidentales entonnent le même refrain, cela devient vraiment inquiétant. » Toutefois, Alkarama a constamment été défendue par les experts et expertes de l'ONU, les ONG indépendantes et la société civile, qui non seulement soutiennent l'organisation, mais comprennent également les raisons d'un tel acharnement.

### **5.1. Pourquoi accuser Alkarama de terrorisme ?**

Pour comprendre pourquoi les accusations d'Ahmed Bensâada ne sont pas fondées sur une véritable analyse de la situation, il faut se pencher sur les raisons et la source de ces accusations. Il est aisé de voir que le travail d'Alkarama dérange les puissants de ce monde, et ce, à de nombreux égards.

Le fait de dénoncer publiquement à l'ONU des violations systématiques, équivalant souvent à des crimes contre l'humanité, ne peut en effet que déplaire à des régimes habitués à l'indifférence de leurs puissants alliés occidentaux, voire à leur complicité.

Rien de plus subversif en effet que de remettre en question le discours orwellien<sup>i</sup> des Etats arabes totalitaires et de dénoncer la

---

<sup>i</sup> Nous signifions par « orwellien » ici les techniques de langages des Etats totalitaires consistant à faire passer l'injustice pour la justice, l'exception pour la norme, ou encore, pour ce qui nous concerne, des défenseurs des droits humains pacifiques ou simplement des étudiants demandant plus de droits de libertés et de perspectives et d'égalité des chances, pour des dangereux terroristes islamistes qu'il faudrait « mater ». Georges Orwell illustre cette

violence politique qu'ils utilisent contre leur peuple et qu'ils présentent comme le seul moyen – et le plus efficace – de pacifier cette région « stratégique » au profit de leurs alliés.

Or, ce qui a le pouvoir de rendre « indéfendable » toute personne aujourd'hui c'est bien l'accusation de terrorisme. Ainsi, accuser Alkarama de terrorisme, c'est, croient-ils, saper toute crédibilité à son travail, à ces milliers de procédures engagées pour les victimes et ces centaines de rapports sur les pires abus commis par les régimes arabes pour contrôler, par la terreur, leurs populations. Il s'agit en même temps de faire peur aux victimes et à leurs proches pour les dissuader de solliciter Alkarama, en les accusant de « trahir leur pays », voire d'être en contact avec une entité terroriste. En dépit de quoi les familles des victimes continuent à nous témoigner toute leur confiance.

Accuser Alkarama de terrorisme c'est aussi tenter de lui interdire l'accès aux Nations unies pour prendre la parole lors de l'examen de la situation des droits humains de certains pays. Ainsi, suite à notre demande du statut consultatif auprès de l'ECOSOC,<sup>i</sup> déposée en mai 2015, le Comité des organisations non gouvernementales a décidé par consensus de recommander qu'Alkarama se voit accorder le statut consultatif spécial. Cette décision d'octroyer le statut ECOSOC à Alkarama a été le fruit d'un long processus d'examen par le Comité des ONG, les pays

---

double-pensée par une fameuse citation : « Le ministère de la Paix s'occupe de la guerre, celui de la Vérité, des mensonges, celui de l'Amour, de la torture, celui de l'Abondance, de la famine. Ces contradictions ne sont pas accidentelles, elles ne résultent pas non plus d'une hypocrisie ordinaire, elles sont des exercices délibérés de double-pensée. » George Orwell, *Nineteen Eighty-Four*. Secker & Warburg, London 1949.

<sup>i</sup> Le statut consultatif ECOSOC (Conseil Economique et Social des Nations unies) est un statut octroyé aux ONG leur permettant de prendre part aux conférences internationales organisées par les Nations unies, et d'y prendre la parole. Le processus d'accréditation est géré par le Comité des ONG de l'ECOSOC basé à New York. Ce processus demeure entre les mains des Etats qui peuvent bloquer l'accès au statut consultatif ECOSOC à des ONG afin de les punir et leur poser des obstacles dans leur travail au sein des Nations unies. Voir par exemple le Rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, UN Doc. A/69/365, 1<sup>er</sup> septembre 2014, par 72 et suivants.

amis ou alliés des régimes arabes ayant tout tenté pour la retarder.<sup>37</sup> Or, le 26 juillet 2017, lors de la réunion de coordination et de gestion de l'ECOSOC, composé d'Etats et censé approuver toutes les décisions du Comité des ONG, les Emirats Arabes Unis ont introduit une résolution demandant le retrait de la décision d'accréditation, affirmant qu'Alkarama avait « des liens évidents avec le terrorisme ».<sup>38</sup> Cette résolution introduite par les Emirats Arabes Unis a été appuyée par... l'Algérie et les Etats-Unis. Aujourd'hui, cela ne nous empêche pas de nous rendre aux réunions des examens des Etats par les Comités et toutes les autres réunions auxquelles nous sommes directement invités par les experts indépendants, sans besoin d'accréditation.

Accuser Alkarama de terrorisme, c'est enfin lui fermer aujourd'hui toute possibilité de financement, mais cela ne nous fera jamais renoncer à notre mission et à notre combat.

Alkarama est loin d'être la seule victime de cette pratique. Ainsi, une étude menée par la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits humains et libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme<sup>39</sup> sur les plaintes reçues par son mandat révèle que 66% de ces plaintes concernent des cas d'accusation de terrorisme par les pays de membres de la société civile, et ce comme forme de punition ou de représailles.<sup>40</sup> Cette situation alarmante emporte des conséquences désastreuses sur l'état d'une société civile et des libertés fondamentales d'un pays. Le but de ces mesures demeure le même : empêcher la critique pacifique des régimes répressifs, museler la société civile par la peur d'être stigmatisé dans un monde où cette seule accusation peut suffire à vous bannir de tout débat et à vous priver de toute protection légale.

Ces pratiques ainsi que tous les efforts déployés, les médias mobilisés et les journalistes peu scrupuleux récompensés, démontrent toutefois l'inquiétude avec laquelle ces régimes tentent d'assurer leur survie.

## **5.2. La défense d'Alkarama au plus haut niveau des Nations unies**

Alkarama a eu la chance et le privilège d'avoir été soutenue par les experts indépendants des droits de l'homme des Nations unies qui connaissent son travail et son sérieux. Ainsi, en octobre 2018, l'Assistant du Secrétaire Général des Nations unies (SGNU) a relevé les représailles contre Alkarama<sup>41</sup> soulignant l'utilisation d'accusations de terrorisme pour lui refuser l'accès à l'ONU. L'assistant du secrétaire général, qui s'est déclaré préoccupé par le manque de transparence dans les décisions relatives au statut consultatif des ONG, a affirmé publiquement que « la demande de statut consultatif de la Fondation Alkarama a été rejetée par l'ECOSOC, en représailles à son travail en faveur des droits de l'homme auprès des Nations unies ».<sup>42</sup>

En janvier 2018, ce sont deux experts onusiens, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme qui ont également pris la défense d'Alkarama.<sup>43</sup> Ils ont exprimé leur préoccupation quant au refus du Conseil de lui accorder le statut consultatif de l'ECOSOC, « décision qui ne semble pas fondée sur une évaluation objective des faits, mais semble plutôt constituer un acte de représailles pour leur travail et leur engagement avec les mécanismes des Nations unies dans le domaine des droits de l'homme ».<sup>44</sup>

Juste retour des choses envers une organisation qui s'est tant investie pour la défense des victimes de violations des droits de l'homme.

## **6. Des préjugés dangereux pour le respect des droits humains**

Ahmed Bensâada, adepte de la « stabilité dans l'injustice », s'inscrit dans la lignée des négateurs des droits inaliénables de la personne humaine et des aspirations au changement exprimées dans le monde arabe. Il considère que le peuple algérien est mineur et lui dénie toute aptitude à revendiquer le respect de ses droits

inaliénables d'une manière autonome. Mais si un tel discours est ancré dans l'histoire coloniale et la place faite aux colonisés dans l'accès aux droits fondamentaux, il s'est mû aujourd'hui en des formes insidieuses de désinformation, de propagande et de harcèlement judiciaire contre les victimes de violations elles-mêmes et ceux qui les défendent.

### **6.1. Les dangers d'une vision néocoloniale des droits humains**

Si l'on observe les attaques et diffamations menées contre Alkarama depuis ses débuts, les campagnes qui ont été mises en œuvre et les acteurs qui les ont animées, plusieurs constantes apparaissent. L'une d'elles concerne l'usage du terme « islamiste » dont la dénotation est infiniment élastique, un fourre-tout médiatique qui amalgame un vaste spectre de mouvements, de partis ou de personnalités abstraction faite de leurs buts, méthodes et contextes, et dont la connotation est mauvais musulman quand elle n'est pas terroriste potentiel. C'est un terme qui fabrique l'altérité sous une forme anxiogène afin de dénier sa légitimité et pour indiquer, comme impératif moral, la nécessité de sa surveillance.

Entortiller systématiquement Alkarama dans l'épouvantail d'« islamiste » c'est viser à l'exclure de la défense des droits humains et des principes de la dignité. Tout recours qu'elle entreprendrait aux droits humains apparaîtrait purement instrumental, et il ne pourrait l'être qu'à des fins maléfiques que les adeptes des théories du complot comme Ahmed Bensâada s'appliqueraient à révéler.

Cette exclusion sert à consacrer la vision purement raciste et coloniale des droits de l'homme qui ne sauraient être accaparés par les peuples indigènes à « civiliser ». Plus généralement, les musulmans – tous potentiellement suspects d'islamisme – dont la religion serait par nature « violente » ne pourraient revendiquer l'égalité, la dignité et la liberté que « l'homme blanc éclairé » a seul inventées. C'est cette même vision des principes des droits de l'homme et de la civilisation qui avait naguère justifié la colonisation et les crimes contre l'humanité, qui sert aujourd'hui à

considérer comme dangereux tout appel des musulmans à la liberté.

Des appels qui sont d'autant plus suspects dans « l'analyse » de Bensâada que leur concrétisation se fait en manifestations pacifiques, organisées, et surtout indépendantes. Ces schémas de pensée, profondément enracinés dans l'histoire coloniale, continuent de traverser tant les sociétés occidentales que les élites aliénées du Maghreb ou du Moyen-Orient.

Mais le narratif d'Ahmed Bensâada va plus loin : Les « ténors » du hirak – qui ne se sont jamais désignés eux-mêmes dans ces termes – seraient totalement incapables d'articuler des revendications par eux-mêmes. Ils servent nécessairement un agenda concocté et appuyé par des puissances occidentales. Vient donc l'argument d'extranéité : ces « ténors » ne représentent pas le peuple algérien, ils n'ont donc aucune légitimité à prendre la parole. Pire encore, l'Etat a raison de prendre des mesures drastiques pour réprimer les ennemis du peuple et le protéger de leurs tentatives de manipulation. Dans le schéma d'Ahmed Bensâada, le peuple algérien est infantilisé et manipulable à merci.

## **6.2. Conséquences sur les droits humains et les libertés fondamentales**

L'allocation d'attributs d'extranéité étant un prélude à leur expulsion, il n'est ainsi pas étonnant que le discours d'Ahmed Bensâada partage les mêmes allusions implicites que celles du ministre actuel de la Communication, Ammar Belhimer,<sup>45</sup> quant à la nécessité de se débarrasser de ceux qui pollueraient un hirak « pur » de toute atteinte à la sécurité de l'Etat, pur de toute critique envers ses institutions. Haro donc contre ces « parasites » et place à de nouvelles lois répressives pour dissuader toutes velléités semblables dans le futur.

Si Ahmed Bensâada semble défendre le hirak, il ne fait – ainsi que ses comparses préposés à la préface et la postface de son livre – que légitimer les restrictions aux libertés des acteurs de ce hirak, en usant de techniques de dénigrement et de diffamation ouvrant la voie au harcèlement des militants, aux fausses accusations et aux

poursuites pénales ; il espère ainsi faire taire la société civile et mettre fin au hirak qu'il prétend ardemment défendre.

*a) Attaquer les personnes faisant usage de leurs droits et libertés fondamentaux de manière pacifique*

Dans son allocution de 2018 au Haut-commissariat aux droits de l'homme, l'Assistant du Secrétaire Général des Nations unies, Andrew Gilmour exprimait son inquiétude face aux accusations de « terrorisme » formulées par certains gouvernements contre des ONG, des défenseurs des droits de l'homme ou des militants sous prétexte de coopération avec des entités étrangères ou d'atteinte à la réputation ou à la sécurité de l'Etat. Cette dangereuse tendance mondiale, avait-il ajouté, consiste avant tout à dénigrer et à discréditer les défenseurs des droits de l'homme.<sup>46</sup>

Or, il se trouve qu'Ahmed Bensâada soulève la question de l'arrestation de Karim Tabbou questionnant non seulement l'honnêteté de ses défenseurs, mais également les motifs – et donc la légitimité – de cette défense.<sup>i</sup> Il affirme que de nombreuses voix se sont élevées pour demander sa libération, ciblant uniquement celles qui le préoccupent dans le but de les décrédibiliser. Nous aurions pu lui soumettre la même question, pourquoi est-ce que les autres défenseurs de Tabbou ne l'intéressent pas ?

Revenons alors brièvement sur la réponse de l'Etat algérien et ce qu'elle révèle, de particulièrement grave, dans la formulation des charges à l'encontre de Karim Tabbou. L'Etat algérien affirme dans sa réponse à l'ONU que les faits reprochés à Karim Tabbou consisteraient à avoir, lors d'une de ses interventions publiques,

---

<sup>i</sup> Ahmed Bensâada, *Qui sont ces ténors autoproclamés du hirak algérien ?* Alger, APIC, 2020, p. 63. Adoptant un ton dénigrant quant à la procédure de mise en accusation de Karim Tabbou « Acte d'accusation, le lendemain de son arrestation ? ». Il convient de préciser aux fins de clarification que Karim Tabbou n'a pas fait l'objet de mesure de garde à vue et a été placé directement détention provisoire. (Voir : Réponse du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire à l'appel urgent AL DZA 3/2020 du 14 avril 2020 concernant le cas de Karim Tabbou, 2 juin 2020 : disponible en ligne à cette adresse :

<https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadFile?gId=35327>

« distillé des discours incitant à la désobéissance civile contre les institutions de l'Etat et notamment l'armée nationale ce qui a conféré à ces discours un caractère pénal avéré ». Selon les autorités, « M. Tabbou se serait attaqué publiquement à l'institution militaire en accusant son chef d'état-major et les officiers de l'armée d'être impliqués dans des affaires de corruption, jetant ainsi la suspicion sein de cette institution ». Des allégations d'autant plus incongrues, qu'au même moment, des officiers supérieurs étaient jugés par le tribunal militaire de Blida pour « corruption ».<sup>47</sup>

En outre, dans leur tentative de démenti des violations du droit à la liberté d'expression de Karim Tabbou, les autorités affirment qu'il n'a été arrêté que pour avoir « enfreint le contrat social qui lui impose le respect des lois et des institutions de la république à l'occasion de ses activités politiques, tel qu'exigé dans toutes les sociétés démocratiques ». En d'autres termes, l'Etat algérien semble considérer que tout engagement dans le champ politique algérien doit se faire dans ses termes et les limites qu'il pose. Cela veut dire qu'appeler au changement pacifique de ses institutions ne doit pas faire partie des demandes politiques des citoyens. Serait-ce donc cette conception du contrat social et de la démocratie qu'Ahmed Bensâada souhaite à l'Algérie ? Un hirik acceptable serait donc un hirik qui ne demande pas de changement réel de ses institutions et gouvernants, même de manière pacifique ? Le hirik d'un peuple passif, sans volonté de changement ?

*b) Inscrire ces attaques dans la loi du pays*

C'est cette même approche qui a mené en avril dernier à l'adoption de la loi n° 20-06, sans débat parlementaire ou public, alors qu'elle introduisait dans le Code pénal plusieurs dispositions restreignant gravement les droits à la liberté d'expression, de religion et d'association, dans un contexte déjà inquiétant de persécution systématique des activistes.

La loi modifie l'article 144 du Code pénal criminalisant la critique des agents publics en (1) aggravant les peines de prison

applicables et (2) en étendant sa portée aux outrages aux imams.<sup>i</sup> Cette interdiction est d'autant plus problématique que les imams sont des fonctionnaires de l'Etat qui reçoivent des instructions pour leurs sermons comme celles de commander aux fidèles de ne pas manifester, utilisant des arguments religieux pour interdire toute contestation pacifique de l'autorité publique.<sup>48</sup> De plus, la loi introduit un nouveau chapitre dans le Code pénal, qui incrimine la « diffusion ou propagation des informations ou nouvelles portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics ».

Enfin, elle introduit un article 95 bis au Code pénal qui institue de graves restrictions à la liberté d'association et prévoit des peines jusqu'à sept années d'emprisonnement alors qu'il existe déjà un régime juridique restrictif, ajoutant cette fois la criminalisation de l'accès aux ressources, et ce, quel qu'en soit la source (publique ou privée).<sup>49</sup>

*c) Des préjugés, à la désinformation... à la fermeture de l'espace de la société civile*

L'ensemble de ces mesures illégales tant du point de vue de la Constitution que des obligations de l'Etat algérien en vertu du Pacte international des droits civils et politiques (PIDCP) sont justifiées selon le ministre Ammar Belhimer par l'existence des mêmes dangers que ceux qui préoccupent Ahmed Bensâada. Ainsi, ce que la presse a qualifié de « tour de vis » s'est traduit par l'adoption de dispositions pénales nouvelles façonnées pour les besoins de la répression, journalistes et ONG en première ligne car, du fait de leurs liens avec l'étranger, ceux-ci seraient les premiers promoteurs de cette « révolution colorée » qui hante Ahmed Bensâada et le gouvernement actuel. Ammar Belhimer voit dans « *Reporters sans frontières* » et – encore et toujours – le « *National*

---

<sup>i</sup> Il est à noter que dans ses observations finales concernant le quatrième rapport périodique de l'Algérie, le Comité avait réitéré ses préoccupations concernant les articles 144, 144 bis, du Code pénal qui « continuent de criminaliser ou de rendre passibles d'amendes des activités liées à l'exercice de la liberté d'expression, telle que la diffamation ou l'outrage aux fonctionnaires ou aux institutions de l'Etat ». Voir : Comité des droits de l'homme, Observations finales concernant le quatrième rapport périodique de l'Algérie, CCPR/C/DZA/CO/4, 17 août 2018, par.43

*Endowment for Democracy* » (NED), les mêmes marionnettistes qui contrôlèrent ces « ténors autoproclamés du Hirak », et par conséquent le hirak lui-même. Le ministre de la Communication reprend ainsi les mêmes arguments qu’Ahmed Bensâada: le NED américain serait un « cheval de Troie par excellence des révolutions colorées dans le monde, Maghreb et monde arabe en première ligne ». <sup>50</sup> Des journaux ont été bloqués du fait de suspicions de réception de fonds étrangers, Ammar Belhimer ayant prévenu que « les financements étrangers de la presse nationale, tous supports confondus, sont strictement interdits, quelles que soient leur nature et provenance ».

Le discours d’Ahmed Bensâada sert ainsi directement les efforts des autorités algériennes à – pour reprendre les termes de l’experte Fionnuala Ní Aoláin – réduire la société civile au silence, par des campagnes de diffamation destinées à délégitimer la société civile et à ternir la réputation de ses acteurs, en qualifiant à la légère certains d’entre eux de « terroristes », et en sous-entendant pour d’autres qu’ils seraient des traîtres ou des « menaces pour la sécurité nationale » ou des « ennemis de l’Etat ». <sup>51</sup> Ce « catalogage négatif des acteurs de la société civile les désigne clairement comme des cibles d’attaques légitimes, et justifie ensuite l’adoption de nouvelles mesures restrictives » dont l’adoption de nouvelles dispositions pénales et des poursuites toujours plus nombreuses de personnes faisant simplement usage de leurs droits et libertés fondamentales.

Finalement, les droits humains deviennent otages du discours officiel qui accuse les défenseurs des droits humains et autres activistes politiques de criminels et de terroristes ou d’agents agissant pour des intérêts étrangers. Cette stigmatisation de la société civile est un facteur déterminant dans la tentative de fermeture de l’espace démocratique à laquelle participe Ahmed Bensâada.

## **7. Combattre la propagande et défendre les droits de tous**

Alors comment faire face à ces préjugés et aux conséquences qu’ils peuvent avoir sur les droits humains et sur nos sociétés ? La

réponse apportée par Alkarama réside dans la philosophie même de notre travail : opposer à l'arbitraire la vérité et la justice et continuer, face au puissant, à se battre pour des idées qu'on sait justes. En dépeignant le hirak comme le résultat de manipulations de quelques individus sous la coupe de puissances étrangères et comme une révolution de couleur, Ahmed Bensâada nie à chaque Algérien et à chaque Algérienne cette pulsion de l'âme vers la liberté et la dignité qui leur sont intrinsèques. Combattre les préjugés, la désinformation et la propagande constitue donc une nécessité absolue pour préserver ces valeurs.

### **7.1. Préserver les libertés fondamentales contre la désinformation**

Commençons par rappeler un fait trop souvent oublié : l'article premier du PIDCP, celui qui sous-tend tout le Pacte et la raison d'être des droits qui y sont consacrés, concerne un droit en particulier qui est plus que jamais d'actualité en Algérie : Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cet article premier al.1 se lit comme suit :

1. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.<sup>52</sup>

Ce droit revêt une importance particulière, parce que sa réalisation est impossible sans le respect de tous les autres droits inscrits dans le PIDCP. Il est à la fois le socle et l'aboutissement des droits civils et politiques, de même que des droits économiques, sociaux et culturels. Il est donc selon les termes du Comité des droits de l'homme de l'ONU « une condition essentielle de la garantie et du respect effectif des droits individuels de l'homme ainsi que de la promotion et du renforcement de ces droits ». <sup>53</sup> C'est pour cette raison que les Etats ont fait du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tant dans le PIDCP que dans le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)<sup>54</sup> – également ratifié par l'Algérie –, « une disposition de droit positif, qu'ils ont placée, en tant qu'article premier,

séparément et en tête de tous les autres droits énoncés dans ces Pactes ». <sup>55</sup>

Nous n'allons pas faire l'analyse article par article de ce que cela implique, mais nous invitons toutefois chaque citoyen à se rendre sur le site du Haut-Commissariat des Nations unies sur la page du Comité des droits de l'homme et à lire les commentaires de chaque article détaillant les obligations de l'Etat pour chaque droit et liberté consacré dans le Pacte. <sup>56</sup>

Il n'est jamais excessif de répéter encore et encore : le PIDPC est le droit algérien, il a été signé et ratifié, il est vrai dans le contexte de la brève ouverture démocratique post-octobre 1988, mais il fait néanmoins partie intégrale du droit national. Ce n'est donc ni « internationaliser » une question interne ni commettre une atteinte à la constitution et à la nation algériennes que de se référer à ses textes. Au contraire, un justiciable algérien dispose de la capacité d'invoquer un article d'une convention ratifiée par l'Algérie devant un juge national qui sera tenu d'en prendre compte.

Pour les besoins de notre démonstration, nous allons brièvement exposer le contenu des droits que nous estimons les plus « fondamentaux » dans la réalisation du droit du peuple algérien à disposer de lui-même.

Le hirik a pris la forme d'un mouvement populaire de protestation pacifique. Cette action, interdite par décret dans la capitale, est néanmoins un droit et une liberté protégée par le Pacte. Ce droit fondamental de manifester permet aux individus de s'exprimer et de déterminer collectivement leur statut politique.

Il protège la capacité des personnes à exercer leur autonomie individuelle en solidarité avec les autres. La possibilité de manifester pacifiquement constitue ainsi le fondement même d'un système de gouvernance participative fondé sur la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit et le pluralisme, permettant de faire avancer des idées et des objectifs ambitieux dans le domaine public. Le hirik, à travers sa mobilisation pacifique ne vise ni plus ni moins que de permettre aux Algériens de décider de leur destinée commune, ce qui est leur droit le plus fondamental. <sup>57</sup>

Ainsi, l'Etat a l'obligation de laisser les manifestants déterminer librement le lieu, le but ou le contenu expressif de leur rassemblement. Il est interdit à l'Etat d'interdire ou de restreindre, bloquer, disperser ou perturber des assemblées pacifiques sans justification impérieuse, ni de sanctionner les participants ou les organisateurs sans motif légitime. Au contraire, les autorités ont l'obligation de faciliter la manifestation et d'en préserver le caractère pacifique en ouvrant la voie publique et en prévenant la violence. En règle générale, l'utilisation de drapeaux, d'uniformes, de signes et de bannières doit être considérée comme une forme d'expression légitime qui ne doit pas être restreinte. Le fait de ne pas informer les autorités d'une réunion à venir, lorsque cela est nécessaire, ne rend pas l'acte de participation à la réunion illégal et ne doit pas en soi servir de motif pour disperser la réunion, arrêter les participants et les organisateurs ou pour imposer des sanctions pénales. Enfin, la détention préventive d'individus ciblés pour les empêcher de participer à des rassemblements peut constituer une privation arbitraire de liberté, ce qui est incompatible avec le droit de réunion pacifique.<sup>58</sup> Ainsi, non seulement les restrictions posées par les autorités au hirik n'étaient pas justifiées, mais celles-ci ont également manqué à leur obligation de faciliter ces manifestations pacifiques.

La liberté d'opinion et la liberté d'expression sont des conditions indispensables au développement de toute société libre et démocratique en ce qu'elles permettent l'échange et le développement des opinions. La liberté d'expression doit permettre de questionner ses gouvernants afin d'assurer la transparence des affaires publiques et la bonne gouvernance du pays, et responsabiliser ainsi les gouvernants. De cette façon, l'obligation de respecter la liberté d'opinion et la liberté d'expression s'impose à tout Etat partie au Pacte considéré dans son ensemble, couvrant tous les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire), ainsi que toute autre autorité publique ou gouvernementale à quelque échelon que ce soit. En d'autres termes, aucune institution ne saurait être à l'abri d'une critique pacifique des citoyens, pas même l'institution militaire.<sup>59</sup>

L'autre pan de la libre expression est le libre accès à l'information. C'est dans ce contexte que l'existence de médias libres, sans censure et sans entraves, est essentielle dans toute société pour garantir la liberté d'opinion et l'exercice d'autres droits consacrés par le Pacte, y compris celui du peuple algérien à disposer de lui-même. Il est donc interdit à l'Etat algérien de criminaliser les « fausses nouvelles » sans même définir ce qu'un tel terme voudrait signifier.

Une presse libre permet également d'éviter la désinformation et la propagande dans laquelle excelle d'ailleurs la presse officielle algérienne. L'un des exemples flagrants de cette nécessité absolue est celui du groupe d'activistes pacifiques algériens qui ont effectué une marche de Chambéry en France à Genève. Arrivés en face du Palais des Nations le dimanche 23 août 2020 pour manifester contre les détentions arbitraires en Algérie, leurs représentants ont déposé le lendemain une lettre à l'attention de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU appelant à son intervention auprès des autorités algériennes pour obtenir la libération des détenus du hirak.

Toutefois, quelques jours après la diffusion de vidéos de la manifestation et de leurs représentants déposant leur lettre au Palais Wilson, les autorités algériennes ont lancé une vaste campagne de désinformation et de dénigrement contre les activistes pacifiques. Cette campagne a débuté avec un communiqué de presse de l'APS<sup>60</sup> et un rapport du journal télévisé officiel de l'ENTV<sup>61</sup> du 1<sup>er</sup> septembre 2020, disponible en langues arabe, française<sup>62</sup> et amazighe. Ce communiqué officiel a prétendu que la plainte avait été rejetée en 24 heures par un bureau de l'ONU qui s'est révélé inexistant, citant les dires d'un fonctionnaire censé travailler aux Nations unies lui aussi inexistant.<sup>1</sup> Alkarama a

---

<sup>1</sup> Voici la transcription de l'information telle qu'annoncée au journal télévisé d'Etat en français : « Une déclaration d'un certain secrétaire au « bureau des contentieux à l'ONU » Issam Al Mohammedi qui aurait indiqué que la plainte introduite par des activistes politiques algériens à l'encontre des autorités algériennes avait été rejetée 24 heures après son dépôt et examen de son contenu par des délégués juristes du bureau. La plainte a été rejetée pour plusieurs motifs explique encore ce responsable. Parmi ces motifs on compte notamment le contenu non conforme aux rapports de l'organisation des droits

alors saisi la Haut-commissariat alertant l'institution onusienne que cela constituait une campagne de désinformation et une violation par l'Algérie de ses obligations en vertu du droit international, rappelant le principe selon lequel les autorités « ne doivent pas faire, cautionner, encourager ou disséminer de déclarations dont ils savent ou devraient raisonnablement savoir qu'elles sont fausses (désinformation) ou qu'elles révèlent un mépris flagrant pour l'information vérifiable (propagande)». <sup>63</sup> Ces pouvoirs/gouvernants doivent également veiller « conformément à leurs obligations légales nationales et internationales et à leurs devoirs publics, à garantir que les informations qu'ils diffusent sont fiables et dignes de confiance ».

Selon la « Déclaration commune sur la liberté d'expression et les "fausses nouvelles", la désinformation et la propagande », « les Etats ont l'obligation positive de promouvoir un environnement de communication libre, indépendant et diversifié, y compris la diversité des médias, qui est un moyen essentiel de lutter contre la désinformation et la propagande ». <sup>64</sup> Cette campagne officielle de désinformation fait directement écho aux inquiétudes exprimées par les auteurs de la Déclaration conjointe « quant au fait que la désinformation et la propagande sont souvent conçues et mises en œuvre de manière à induire en erreur une population, et à entraver le droit du public de savoir ainsi que le droit des individus de rechercher, recevoir et répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, droits qui sont protégés en vertu des garanties internationales des droits à la liberté d'expression et la liberté d'opinion ». <sup>65</sup>

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a rapidement publié un démenti. <sup>66</sup>

---

de l'homme en Algérie, certains signataires ayant des antécédents judiciaires, tous les signataires ne sont pas résidents en Algérie depuis une période de dix années et les initiateurs de la plainte sont détenteurs d'une double nationalité dont certains n'ont même pas la nationalité algérienne. Al Mohammadi avait affirmé que le rejet de la plainte reflète le classement de l'Algérie parmi les pays arabes où la liberté d'expression et la protection des droits de l'homme sont consacrés ».

Cet épisode démontre que l'accès à une information fiable est un droit fondamental et il demeure primordial ; il est également paradoxal de relever que la publication de « fausses nouvelles » est le plus souvent le fait des agences de presse gouvernementales elles-mêmes.

## **7.2. Petit exercice de différenciation information et désinformation à destination de tout citoyen(ne)**

Enfin parce que l'une des missions d'Alkarama est d'informer les sociétés civiles sur leurs droits inaliénables, et étant donné que le droit à une information fiable fait partie de ces droits, nous nous permettrons de proposer pour conclure un exercice utile pour distinguer l'information de la désinformation. Cet exercice destiné à la jeunesse et aux étudiants algériens offre des clés de lecture simples en leur permettant d'exercer leur esprit critique face à la propagande et à la désinformation. Il est exposé dans l'annexe.

## **8. Conclusion**

En conclusion, nous ne le répèterons jamais assez, assimiler les mouvements populaires dans notre région aux « révolutions colorées » c'est nier leur autonomie intellectuelle, morale, et politique aux individus et aux peuples qui participent à ces mouvements. C'est également réduire et mépriser les revendications dont ils sont porteurs. Il est un devoir impérieux pour nous de remettre en question les stéréotypes néocoloniaux qui dépeignent le monde arabe comme une source d'insécurité et d'instabilité, peuplé d'individus qui doivent être contrôlés et surveillés ; des stéréotypes qui ont fait la place à des dictatures jusque-là inamovibles.

Enfin, il est également un devoir d'agir avec la ferme conviction que rien n'est immuable et que ces systèmes politiques qui survivent grâce à la violence et à la peur peuvent être renversés.

En alimentant les théories du complot pour discréditer les acteurs du hirak, Ahmed Bensâada procède de la même façon que la France coloniale pour asservir l'Algérien : Elle le dépouille de toute autonomie et tente de le rendre vulnérable à toutes les

manipulations. Ainsi, le sujet colonisé doit être « éduqué » afin de ne pas tomber dans le piège des « libérateurs » du mouvement national. Comme les citoyens algériens qui descendent dans les rues le vendredi sont bien incapables de voir que des « ténors autoproclamés » ne sont que des agents de l'étranger essayant de « colorer » leur révolution, il faut les discréditer et rendre suspect tout discours appelant au respect de leurs droits et de leurs libertés.

Toute analyse objective de la situation montre que la réalité du hirak est loin de correspondre à la vision étriquée d'Ahmed Bensâada, et va à l'encontre de son argumentation qui tente à tout prix de faire rentrer le mouvement algérien dans un moule qui n'est pas le sien.

Pour notre part, 15 ans d'activité de défense des droits humains dans le « monde arabe » nous a permis d'observer que celui-ci s'inscrit dans un cycle de changement structurel inéluctable et qu'il est tout à fait impossible de revenir au *statut quo ante* quels que soient les moyens mis en œuvre pour arrêter le changement et quel que soit le soutien apporté aux dictateurs arabes.

Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à un véritable changement de paradigme qui nous laisse deviner ce changement sociétal à venir qui fait suite à une prise de conscience accélérée de la nouvelle génération qui s'est aussi appropriée, avec exigence, la question des droits de l'homme.

C'est d'ailleurs ce qui se passe en direct avec le hirak en Algérie, avec l'expression de revendications, toujours de plus en plus politiques, qui ont évolué en une année seulement de l'annulation du « mandat de trop » à l'exigence de l'instauration d'un Etat civil et non militaire, un Etat qui respecte les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tous. Un réel Etat de droit.

Notre mission a toujours été de faire en sorte que les droits de l'homme ne soient jamais considérés comme inaccessibles, ni comme une faveur, mais plutôt comme une valeur inhérente à la dignité, *al-karama*, que chaque être humain détient de manière égale. C'est vers cela que tendent tous les soulèvements, y compris le hirak, et la désinformation faisant passer des revendications légitimes pour des atteintes à la sécurité des Etats, eux-mêmes

responsables de l'insécurité humaine de leurs citoyens, ne saurait aujourd'hui passer sans être critiquée et désavouée.

Alors que le monde traverse une période historique caractérisée par un recul des principes fondamentaux de la dignité humaine universelle, de nombreux défenseur(e)s des droits humains, des militants pacifistes et les populations elles-mêmes poursuivent ce combat contre l'injustice face à l'adversité, avec toujours plus d'obstacles mais toujours plus d'ingéniosité. Ce sont ces mouvements que nous soutenons, sans autre agenda que celui de protéger le droit de tous de jouir de tous les droits et libertés.

## **Annexe**

Pour l'histoire, c'est en 1994 que les libraires NorthPark College à Chicago aux Etats-Unis avaient mis en place un programme destiné aux élèves leur permettant de faire la différence entre une réelle recherche scientifique ou académique et de la propagande.

Cette formation avait été introduite face à la multiplication d'ouvrages d'apparence académiques ou du moins prétendant offrir une analyse scientifique et objective d'une situation, mais qui s'avéraient être de la désinformation, voire de la propagande<sup>67</sup>. Le but de cette formation était de permettre aux étudiants de faire usage de leur esprit critique pour « démasquer » les ouvrages de propagande, qui pouvaient à première vue les impressionner (par le niveau d'éducation de l'auteur par exemple).

Comment éviter aux étudiants de tomber dans le piège des ouvrages – ou tout autre support – offrant du « prêt-à-penser », fondés sur des stéréotypes et des préjugés et se présentant comme des études objectives d'un sujet ? Comment leur apprendre à distinguer l'analyse objective de l'auteur(e) qui souhaite partager un point de vue, de celle biaisée d'un(e) propagandiste qui veut imposer le sien ? La solution consistait alors à donner des clefs de lecture critique de toute œuvre, mais ceci n'était pas sans difficulté pour les étudiants. Ainsi, les travaux de la sociologue Eileen Gam-Brill les avaient aidés à identifier quelques éléments de distinction.

Elle explique qu'il y a tout d'abord deux types de travaux non scientifiques. D'une part, ceux des auteurs biaisés qui se fondent sur des préjugés et qui essayent de persuader les lecteurs mais sans forcément que ces auteurs ne s'en rendent réellement compte, car il a un biais inconscient. Ils utilisent des raisonnements erronés dans le but de produire une acceptation sans examen critique ou une acceptation émotionnelle en faisant référence à des peurs collectives qu'ils feront raisonner chez le lecteur (typiquement la peur de « l'ingérence » et de « l'islamisme » dans notre cas). Les propagandistes sont quant à eux parfaitement conscients de leurs faits et de leurs intérêts et les dissimulent intentionnellement à leurs lecteurs. Leurs messages sont formulés de manière à être acceptés sans critique.

Jacques Ellul, un éthicien français avait fait des recherches sur les conséquences éthiques de la propagande dans le monde contemporain. Il avançait, quant à lui, que notre monde « adore » les faits, et les considère comme la réalité ultime en ce qu'ils nous permettent d'en tirer des preuves tangibles (ceci s'est passé tel jour, etc.). Or, la propagande utilise certes des « faits » mais va les distordre en leur donnant des interprétations erronées et contraires à la vérité. La propagande va manipuler ces faits et créer pour le bien de son argumentation, différentes sortes de « vérité » : « une moitié de vérité », « une vérité limitée », « une vérité sortie de son contexte ». C'est ce pourquoi nous sommes tous si vulnérables à la propagande, elle repose sur des faits et nous pensons donc que c'est la vérité, alors que le mensonge se trouve au-delà des faits : dans leur interprétation, dans leur mise en contexte, dans les liens et interactions créés de toutes pièces entre un fait et un autre fait pour insinuer des choses fausses sans besoin de fondement valable...<sup>68</sup>

Pour distinguer la propagande des travaux scientifiques, il faut garder à l'esprit que les travaux académiques ont tendance à exposer et discuter des points de vue différents et divers autour d'un sujet, avant d'avancer des arguments pour celui considéré comme le plus raisonnable. La propagande, au contraire, a pour objectif de présenter un seul point de vue comme le seul et unique point de vue valable sur ce même sujet. Ainsi, la propagande a été

définie comme « l'expression d'une opinion ou d'actions menées délibérément par des individus ou des groupes avec pour objectif d'influencer les opinion ou actions d'autre individus ou groupes pour un ou des but(s) déterminé(s) et ce à travers des manipulations psychologiques ».

L'étude sociologique avec les étudiants a donné lieu à un ensemble d'indicateurs pour permettre aux étudiants de différencier aisément les travaux scientifiques de la propagande. Les valeurs requises de l'érudition, la recherche de la vérité comprennent la modestie intellectuelle, l'opiniâtreté et la capacité d'enseignement, la conscience de soi, l'équité/la justice, la cohérence et un ton modéré et raisonnable. Leur étude a donné lieu au tableau suivant :

**Tableau 1. Indicateurs de différence propagande vs travaux scientifiques<sup>69</sup>**

Différence entre propagande et travaux scientifiques	
<i>Propagande</i>	<i>Travaux scientifiques</i>
Fonctionne avec de multiples degrés de vérité (« une moitié de vérité », « une vérité limitée », « une vérité sortie de son contexte ») et de mensonges.	Recherche la vérité et admet sa faiblesse lorsqu'il n'est pas sûr d'un fait. Ajoute des « caveat ».
Présente son point de vue comme le seul point de vue valable.	Présente d'autres points de vue et peut inclure des points de vue dissidents dans son argumentaire.
Induit délibérément en erreur son lecteur en faisant passer son point de vue comme la vérité seule.	Tente d'être juste et admet un parti pris ou un point de vue personnel comme tel.
Manipule les tableaux, les graphiques, les statistiques, les documents et les faits pour étayer son hypothèse.	Interprète soigneusement les données et les faits, qu'ils soutiennent ou réfutent son hypothèse.
Fournit des réponses et des solutions toutes faites aux problèmes qu'il ne convient pas de contredire.	Invite à la réflexion critique pour résoudre le problème et offre des pistes de réflexion.
Si la propagande réussit, elle entraîne alors un changement d'attitude et/ou de motivation du lecteur tel que voulu par l'auteur (par ex. le rejet d'une	En cas de succès, une analyse scientifique incitera d'autres chercheurs à poursuivre leurs recherches sur le sujet et incitera les

catégorie de personnes par la société, l'adoption de certaines croyances, etc.)	lecteurs à poursuivre leur réflexion sans idées préconçues, avec une approche critique.
---	---

En d'autres mots, les travaux scientifiques constituent une tentative honnête de représenter un point de vue alors que la propagande constitue une tentative délibérée d'induire en erreur ou d'exagérer.<sup>70</sup> Une propagande qui fonctionne, c'est une propagande qui réussit à changer les attitudes et/les motivations dans l'action comme le souhaiterait l'auteur de la propagande.

Or, dans des sociétés où l'information n'est pas fiable et où la presse n'est pas libre, la propagande offre un sentiment de maîtriser le chaos et l'illusion d'apporter des solutions à nos problèmes. Les fausses solutions avancées par les propagandistes, annihilent le sens critique de ceux qui les adoptent et le « prêt-à-penser » s'offre alors comme une voie facile dans des temps incertains.

Enfin, alors qu'il est possible de débattre avec celui qui propose un point de vue réfléchi, pour le propagandiste seul son point de vue compte, et si vous lui opposez des arguments raisonnés, il vous opposera les mêmes arguments fondés sur des interprétations fallacieuses et s'empressera de vous accuser d'être « un ennemi de la vérité ». Pire, en temps de crise politique, d'être un « ennemi du peuple »<sup>71</sup> ou de la nation et vous infliger les pires persécutions s'il est au pouvoir.

## Notes de référence

<sup>1</sup> <https://www.alkarama.org/fr/articles/alkarama-pour-la-dignite-des-peuples>

<sup>2</sup> Ahmed Bensâada, *Qui sont ces ténors autoproclamés du hirak algérien ?* APIC, Alger 2020. P 62.

<sup>3</sup> « Droits-de-l'homme » et droit international, Conférence donnée le 18 juillet 2000 par le Professeur Alain Pellet, Professeur de droit international à l'Université de Paris X-Nanterre, Membre de la Commission du droit international

<sup>4</sup> Edith Salès-Wuillemin, *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*, DUNOD, pp.365, 2006.

<sup>5</sup> Gordon W. Allport, *The Nature of Prejudice*, Basic Books, 1979, p. 6.

<sup>6</sup> Chloé Leprince, « "Droit-de-l'hommisme" : histoire d'un néologisme péjoratif », 10 décembre 2018, *Savoirs*, disponible en ligne :

<https://www.franceculture.fr/histoire/droit-de-lhommisme-histoire-dun-neologisme-pejoratif>

<sup>7</sup> Professeur Alain Pellet, « *Droits-de-l'hommisme* » et *droit international* », Conférence commémorative Gilberto Amado, 18 juillet 2000, disponible en ligne :

<http://pellet.actu.com/wp-content/uploads/2016/02/PELLET-2000-Droit-de-lhommisme-et-DI.pdf>

<sup>8</sup> Conseil des droits de l'homme, Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, Communications, cas examinés, observations et autres activités menées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, 108e session (8-12 février 2016), UN Doc., A/HRC/WGEID/108/1, 15 avril 2016, p.21 concernant quatre jeunes irakiens arrêtés par les forces armées américaines à Bagdad entre 2005 et 2011 et encore portés disparus à ce jour. Voir également : Alkarama, « العراق: اختفاء ثلاثة مواطنين », « عراقيين اعتقلهم الجيش الأمريكي سنة 2005 », 27 juin 2014, en ligne :

<https://www.alkarama.org/ar/articles/alraq-akhtfa-thlatht-mwatnyn-raqyyn-atqlhm-aljysh-alamryky-snt-2005>

Alkarama, « العراق: اختفاء إثنين من رجال الشرطة بعد توقيفهما من قبل الجيش العراقي والأمريكي », 3 septembre 2015, en ligne :

<https://www.alkarama.org/ar/articles/alraq-akhtfa-athnyn-mn-rjal-alshrtt-bd-twqyfhma-mn-qbl-aljysh-alraqy-walamryky>

<sup>9</sup> Rapport du Comité contre la torture, Cinquante et unième session (28 octobre-22 novembre 2013), UN.Doc. A/69/44

<sup>10</sup> Rapport du Comité contre la torture, Assemblée générale Documents officiels Soixante-douzième session Supplément no 44 (A/72/44), par 58-71.

<sup>11</sup> Alkarama, « اليمن / الولايات المتحدة الأمريكية: ترخيص بالقتل، لماذا تنتهك حرب طائرات الدرونز », « الأمريكية باليمن القانون الدولي », 17 octobre 2013, disponible en arabe et en anglais :

<https://www.alkarama.org/ar/articles/alymn-alwlayat-almthdt-alamrykyt-trkhys-balqtl-lmadha-tnthk-hrb-tayrat-aldrwnz-alamrykyt>

<sup>12</sup> Alkarama, « تقرير جديد: سياسة القصف بطائرات الدرونز الأمريكية في اليمن تخلف أثاراً نفسية خطيرة », « على المدنيين وتشكل سابقة خطيرة للمجتمع الدولي », 26 juillet 2015, disponible en ligne en arabe et en anglais :

<https://www.alkarama.org/ar/articles/tqyry-jdyd-syast-alqsf-btayrat-aldrwnz-alamrykyt-fy-alymn-tkhlf-athara-nfsyt-khtyrt-ly>

<sup>13</sup> Ahmed Bensâada, *Op. cit.*

<sup>14</sup> Michael Rubin « Alkarama Doubles Down on Al-Qaeda », *The Commentary Magazine*, 7 février 2014, disponible en ligne :

<https://www.commentarymagazine.com/michael-rubin/alkarama-doubles-down-on-al-qaeda/>

Notons que le *Commentary Magazine* est un mensuel de la droite néo-conservatrice créée par le l'American-Jewish Committee en 1945 pour défendre des idées néo-conservatrices et pro-israéliennes.

<sup>15</sup> UAE publishes list of terrorist organisations. *Gulf News*, 15 novembre 2014, disponible en ligne :

<https://gulfnews.com/uae/government/uae-publishes-list-of-terrorist-organisations-1.1412895>

<sup>16</sup> Voir notre charte en ligne :

<https://www.alkarama.org/fr/a-propos/comment-nous-travaillons>

<sup>17</sup> Pour voir toutes les contributions et comparer, il est possible d'accéder à toutes les contributions sur cette page du site des Nations unies :

[https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUnitedArabEmiratesStakeholdersInfo\\$29.aspx](https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRUnitedArabEmiratesStakeholdersInfo$29.aspx)

<sup>18</sup> رئيس «ماعت للسلام»: بيان المفوضية السامية «سياسي».. وكشفنا أكوذوبة الاختفاء «القسري» في مصر *Shourouq News*, 20 octobre 2018, disponible en ligne:

<https://www.shorouknews.com/news/view.aspx?cdate=20102018&id=a99257ef-5d0a-4e8d-8b40-af51d3e2a9da>

<sup>19</sup> Middle-East Monitor, “Inside the secret world of Gulf 'GONGOS'”, 22 Septembre 2014, en ligne :

<https://www.middleeastmonitor.com/20140922-inside-the-secret-world-of-gulf-gongos/>

<sup>20</sup> Voir par exemple: قطر: الدورة الثالثة للاستعراض الدوري الشامل تسلط الضوء على السجل الحقوقي للبلاد «Qatar: Third Upr Cycle Sheds Light On The Country's Human Rights Record », *Alkarama*, 31 mai 2019, en ligne en anglaise :

<https://www.alkarama.org/en/articles/qatar-third-upr-cycle-sheds-light-countrys-human-rights-record> et arabe :

<https://www.alkarama.org/ar/articles/qtr-aldwrt-althaltht-llastrad-aldwry-alshaml-tslt-aldw-ly-alsjl-alhqwqy-lblad>

<sup>21</sup> Conseil des droits de l'homme, Groupe de travail sur la détention arbitraire, Avis adoptés par le Groupe de travail sur la détention arbitraire à sa quatre-vingt-unième session (17-26 avril 2018), Avis n° 29/2018, concernant Abdulrahman bin Omair Rashedal Jabr al Nuami (Qatar).

<sup>22</sup> Andrew Hudson, « Not a Great Asset: The UN Security Council's Counter-Terrorism Regime: Violating Human Rights », *Berkeley Journal of International Law*, 2007, vol. 25, p. 203-227.

<sup>23</sup> Groupe de travail sur la détention arbitraire, Avis n° 29/2018, concernant Abdulrahman bin Omair Rashedal Jabr al Nuaimi (Qatar), op.cit., par

<sup>24</sup> Effet des mesures de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sur l'espace civique et sur les droits des acteurs de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, UN.Doc. A/HRC/40/52, 1<sup>er</sup> mars 2019, par. 17

<sup>25</sup> *Ibid.* par. 20

<sup>26</sup> Voir : Confédération Suisse, Registre du Commerce, Alkarama, disponible en ligne :

<https://www.shab.ch/shabforms/servlet/Search?EID=7&DOCID=1641359>

<sup>27</sup> Michael Rubin, « Human Rights Watch Should Rescind Reports », *Commentary Magazine*, 3 january 2014, en ligne :

<https://www.commentarymagazine.com/michael-rubin/human-rights-watch-should-rescind-reports/>

<sup>28</sup> « L'ancien président d'une ONG genevoise accusé de liens avec Al-Qaida », *Tribune de Genève*, 1 Octobre 2014, disponible en ligne :

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/ancien-president-dune-ong-genevoise-accuse-liens-alqaida/story/11153159>

<sup>29</sup> Rachid Mesli, « De la difficulté de défendre les droits de l'homme dans le monde arabe », *Le Temps*, 20 novembre 2014. Disponible en ligne :

<https://www.letemps.ch/opinions/difficulte-defendre-droits-lhomme-monde-arabe>

<sup>30</sup> « List of groups designated terrorist organisations by the UAE », *The National UAE*, 16 novembre 2014, disponible en ligne :

<https://www.thenational.ae/uae/government/list-of-groups-designated-terrorist-organisations-by-the-uae-1.270037>

<sup>31</sup> Sylvain Besson, Les services secrets suisses ciblent des islamistes pro-Qatar, *Le Temps*, 5 janvier 2018, disponible en ligne :

<https://www.letemps.ch/suisse/services-secrets-suisse-ciblent-islamistes-proqatar>

<sup>32</sup> Alkarama, *Le quotidien Le Temps condamné par la justice genevoise pour un article diffamatoire contre Alkarama*, 24 décembre 2018, disponible en ligne :

<https://www.alkarama.org/fr/articles/le-quotidien-le-temps-condamne-par-la-justice-genevoise-pour-un-article-diffamatoire>

<sup>33</sup> La France n'extradera pas l'opposant algérien Mourad Dhina, *Le Monde* avec AFP, 4 juillet 2012.

<sup>34</sup> Alkarama, *La cour d'appel de Turin autorise Rachid Mesli à quitter l'Italie*, 16 septembre 2015, disponible en ligne :

<https://www.alkarama.org/fr/articles/la-cour-dappel-de-turin-autorise-rachid-mesli-quitter-litalie>

<sup>35</sup> Rachid Mesli, « De la difficulté de défendre les droits de l'homme dans le monde arabe », *op. cit.*

<sup>36</sup> Olivier F., « La Ville de Genève a financé une ONG accusée de liens avec Al-Qaida », *Le Temps*, Genève, disponible en ligne :

<https://www.letemps.ch/suisse/ville-geneve-finance-une-ong-accusee-liens-alqaida>

<sup>37</sup> Voir également : ISHR, « Entraves à l'accès et à la participation de la société civile aux mécanismes de l'ONU, intimidations, restrictions et représailles : 10 études de cas », Rapport disponible en ligne :

[https://www.ishr.ch/sites/default/files/documents/mappingreport\\_fr\\_web.pdf](https://www.ishr.ch/sites/default/files/documents/mappingreport_fr_web.pdf)

<sup>38</sup> Voir : Economic and Social Council Denies Consultative Status to Non-governmental Group with Alleged Terrorism Ties, Fills Vacancies in Subsidiary Bodies, disponible en ligne:

<https://www.un.org/press/en/2017/ecosoc6867.doc.htm>

<sup>39</sup> Voir sa page sur le site du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations unies ici :

<https://www.ohchr.org/EN/Issues/Terrorism/Pages/SRTerrorismIndex.aspx>

<sup>40</sup> Voir le rapport « Effet des mesures de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sur l'espace civique et sur les droits des acteurs de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme, Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste », UN Doc. A/HRC/40/52, 1er mars 2019, par. 4.

<sup>41</sup> Comments by Assistant Secretary-General for Human Rights, Andrew Gilmour, at OHCHR side event "Intimidation and reprisals against those engaging with the UN on human rights: Examining trends and patterns", New York, 24 October 2018, disponible en ligne:

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25511&LangID=E>

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Mandates of the Special Rapporteur on the promotion and protection of the right to freedom of opinion and expression and the Special Rapporteur on the situation of human rights defenders, REFERENCE: OL OTH 29/2017 4 January 2018, disponible en ligne en anglais:

<https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Opinion/Legislation/OL-OTH-29-2017.pdf>

<sup>44</sup> *Ibid.* p.3.

<sup>45</sup> Belhimer: le Hirak, un mouvement "parasité par certains courants politiques", Lundi, 16 Mars 2020, APS, disponible en ligne :

<http://www.aps.dz/algerie/103092-belhimer-le-hirak-un-mouvement-parasite-par-certains-courants-politiques>

<sup>46</sup> Comments by Assistant Secretary-General for Human Rights, Andrew Gilmour, at OHCHR side event, Intimidation and reprisals against those engaging with the UN on human rights: Examining trends and patterns, New York, 24 October 2018, disponible en ligne :

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25511&LangID=E>

<sup>47</sup> Jean-Pierre Filiu, « Règlements de compte entre les généraux algériens », Le Monde, 25 août 2019, disponible en ligne :

<https://www.lemonde.fr/blog/filiu/2019/08/25/reglements-de-compte-entre-les-generaux-algeriens/>

<sup>48</sup> Adlène Meddi, « Algérie : retour sur une journée de mobilisation inédite contre la candidature de Bouteflika », Le Point, 22 février 2019, disponible en ligne :

[https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-retour-sur-une-journee-de-mobilisation-inedite-contre-la-candidature-de-bouteflika-22-02-2019-2295605\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-retour-sur-une-journee-de-mobilisation-inedite-contre-la-candidature-de-bouteflika-22-02-2019-2295605_3826.php)

<sup>49</sup> Voir également les observations finales du Comité des droits de l'homme concernant l'Algérie, CCPR/C/DZA/CO/4, 17 août 2018

<sup>50</sup> Farid Alilat, Algérie : pourquoi les amendements du code pénal sont-ils critiqués ? 27 avril 2020, Jeune afrique, disponible en ligne :

<https://www.jeuneafrique.com/935520/societe/algerie-pourquoi-les-amendements-du-code-penal-sont-ils-critiques/>

<sup>51</sup> « Effet des mesures de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sur l'espace civique et sur les droits des acteurs de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme », Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, op.cit., par 54.

<sup>52</sup> Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Article 1, disponible en ligne :

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/ccpr.aspx>

<sup>53</sup> Comité des droits de l'homme, Observation générale no 12: Article premier, Droit à l'autodétermination, disponible en ligne :

[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fGEC%2f6626&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2fCCPR%2fGEC%2f6626&Lang=en)

<sup>54</sup> Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, disponible en ligne :

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cescr.aspx>

<sup>55</sup> Comité des droits de l'homme, Observation générale no 12: Article premier, Droit à l'autodétermination, *op.cit.*

<sup>56</sup> Aller sur la page du Comité des droits de l'homme (<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/CCPR/Pages/CCPRIndex.aspx>) puis sur la section « Observations générales » afin de trouver en détail la signification de chaque droit protégé par le pacte.

<sup>57</sup> Voir: Comité des droits de l'homme, Observation Générale N° 37 (2020) concernant le droit au rassemblement pacifique (article 21), UN. Doc CCPR/C/GC/37, 17 septembre 2020.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Comité des droits de l'homme, Observation générale no 34, Article 19: Liberté d'opinion et liberté d'expression, UN.Doc CCPR/C/GC/34, 12 septembre 2011.

<sup>60</sup> Le Bureau des Contentieux de l'ONU rejette la plainte contre les autorités algériennes, 1<sup>er</sup> septembre 2020, disponible en ligne

<http://www.aps.dz/algerie/109221-le-bureau-des-contentieux-de-l-onu-rejette-la-plainte-introduite-contre-les-autorites-algeriennes>

<sup>61</sup> Voir en ligne : <https://bit.ly/2HgpQzd>

<sup>62</sup> Le journal télévisé en français est disponible en ligne à cette adresse, à 5 minutes et 23 secondes :

<https://www.youtube.com/watch?v=IOffvI5nheo>

<sup>63</sup> Joint declaration on freedom of expression and “fake news”, disinformation and propaganda, Déclaration conjointe du rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté d'opinion et d'expression, du représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sur la liberté des médias, du rapporteur spécial de l'Organisation des États américains (OEA) sur la liberté d'expression et du rapporteur spécial de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur la liberté d'expression et

l'accès à l'information. Daté du 3 mars 2017, ci-après « Déclaration conjointe », principe 2 c), disponible en ligne : <https://www.osce.org/fom/302796>

<sup>64</sup> *Ibid.*, Déclaration conjointe, Principe 3(a).

<sup>65</sup> *Ibid.*, Déclaration conjointe, Préambule.

<sup>66</sup> Algérie- ONU : Alkarama saisit le haut-commissariat suite à la campagne officielle de désinformation selon laquelle l'ONU aurait rejeté une plainte contre l'Algérie, 4 septembre 2020, disponible en ligne :

<https://www.alkarama.org/fr/articles/algerie-onu-alkarama-saisi-le-haut-commissariat-suite-la-campagne-officielle-de>

Voir le démenti du HCDH : Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme met en lumière des informations fallacieuses concernant l'Algérie, 4 septembre 2020, disponible en ligne :

<https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26208&LangID=F>

<sup>67</sup> Sonia Bodi, « Scholarship or propaganda: How can librarians help undergraduates tell the difference? », *The Journal of Academic Librarianship*, 1 janvier 1995, vol. 21, no 1, p. 21-25.

<sup>68</sup> Jacques Ellul, *Propagandes*, Paris, Economica, 1990, 361 p.

<sup>69</sup> Sonia Bodi, « Scholarship or propaganda », *op. cit.*

<sup>70</sup> Jacques Ellul, *Propagandes*, *op. cit.*, p. 147-149.

<sup>71</sup> Emma Graham-Harrison, « Enemy of the people: Trump's phrase and its echoes of totalitarianism », *The Guardian*, disponible en ligne <https://www.theguardian.com/us-news/2018/aug/03/trump-enemy-of-the-people-meaning-history>



---

---

# RACHAD DANS LE HIRAK

---

---

*Secrétariat du Mouvement Rachad  
Article publié le 15 août 2020 sur Rachad.org<sup>1</sup>*

---

1. Introduction.....	301
2. Le Mouvement Rachad .....	302
3. La non-violence .....	303
4. Islam et islamisme.....	304
5. Rachad et le Front Islamique du Salut.....	306
6. Identité nationale et laïcité.....	307
7. Consensus national et pratique démocratique .....	308
8. Souveraineté et environnement international.....	309
9. Financement de Rachad.....	310
10. Conclusion .....	311

---

## 1. Introduction

La révolution pacifique (hirak) engagée par le peuple algérien le 22 février 2019 n'a pas encore atteint tous ses objectifs. Elle a cependant surpris le monde entier par son adhésion absolue à la non-violence, son ampleur, sa durée, sa diversité, son unité, ainsi que la clarté de ses revendications politiques. Le mouvement Rachad, à l'instar d'une multitude d'organisations de la société civile et de millions de citoyens et citoyennes non structurés, a participé au hirak dès son lancement. S'il est vrai que Bouteflika a

été poussé à la démission et que nombre de ses ministres et soutiens sont aujourd'hui emprisonnés pour corruption, la nature même du régime n'a pas changé et l'exigence essentielle du hirak « Etat civil et non militaire » n'est pas encore satisfaite. Le régime en place tente depuis quelques mois, profitant notamment de la situation imposée par crise Covid-19, de briser le hirak. Pour ce faire, il utilise la répression, en multipliant arrestations et condamnations de militants, et encourage – et initie parfois – une propagande visant à discréditer le hirak. La rhétorique utilisée repose essentiellement sur deux volets : exacerber les différences idéologiques et brandir la menace extérieure en accusant des figures du hirak d'agir à la solde de pays étrangers. Si Ahmed Ouyahia, ancien premier ministre aujourd'hui emprisonné, a menacé les Algériens d'une « syrianisation » du pays où les « les fleurs du hirak » finiraient « en flots de sang », le régime actuel semble séduit par un cynisme similaire en jouant la carte des divisions et tensions qui ont mené au drame des années 1990. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la campagne lancée depuis quelques mois contre le mouvement Rachad. Le but de ce papier est de répondre à quelques questions en relation avec cette campagne.

## **2. Le Mouvement Rachad**

Mouvement (et non parti) politique créé en avril 2007, Rachad entend contribuer à un changement fondamental en Algérie, pour rompre avec les pratiques politiques en cours depuis l'indépendance et libérer le peuple algérien de toute tutelle. Il œuvre pour l'instauration d'un Etat de droit, civil, régi par les principes démocratiques et la bonne gouvernance. Le Mouvement est ouvert à tous les Algériens et Algériennes dans le respect de leurs différences, bannit toute forme d'extrémisme, d'exclusion ou de discrimination et prône la non-violence pour amener le changement.<sup>2</sup> La charte du Mouvement définit ses valeurs et principes.<sup>3</sup>

Les questions de l'Etat civil et du contrôle démocratique des forces armées, et des services de renseignement en particulier, représentent des priorités pour le Mouvement Rachad et ce depuis

sa constitution. Le Mouvement a fait des propositions concrètes pour mettre fin à la prédominance du militaire sur les institutions civiles de l'Etat et de la société.<sup>4</sup>

Rachad considère que les citoyens et citoyennes en Algérie, affranchis de la tutelle du régime en place, doivent utiliser leur droit fondamental inhérent à la liberté d'association pour s'organiser et œuvrer pour le changement que seule une société civile structurée, indépendante et patriote pourra amener.

### **3. La non-violence**

Bien avant la constitution du mouvement, ses futurs fondateurs ont entamé un travail intellectuel de fond sur les stratégies et méthodes qui pourraient amener le changement en Algérie. Très tôt le choix s'est porté sur la non-violence stratégique et s'ensuit une étude détaillée de quasiment toutes les expériences de changement qu'a connues l'humanité. La bibliographie étudiée est très vaste et comprend aussi des adeptes que des critiques de la non-violence, qu'elle soit principielle ou stratégique.<sup>1</sup> Ainsi ont été revus aussi bien des textes classiques (Sun Zhu, La Boétie, Thoreau, Tolstoi, etc.), que religieux (Coran, Bible, etc.), que des écrits et expériences plus récents (Gandhi, Luther King, Mandela, Malcolm X, Holmes, Sharp, Galtung, Jawdat Said, Ash, Dolci, Camara, Nagler, Dellinger, Arendt, etc.). Ce choix de la non-violence a été clairement affirmé dès le lancement du Mouvement en 2007 que ce soit dans sa charte ou les milliers d'interventions de ses membres dans les médias ainsi que toutes ses publications et communiqués. Par ailleurs, le Mouvement a produit une série de documentaires vidéo explicitant la méthode non-violente<sup>5</sup> et présentant aussi les arguments du Mouvement contre le recours à la violence, les coups d'Etat, l'intervention étrangère ou les changements par l'entrisme dans « les institutions du système en place ». Il faut aussi noter que la stratégie non-violente adoptée par Rachad a été, au début, considérée comme utopique et n'ayant

---

<sup>1</sup> La non-violence principielle appelle à l'adhésion à la non-violence par principe (religieux ou moral) alors que la non-violence stratégique adopte la non-violence par le fait qu'elle est la voie la plus sûre pour atteindre l'objectif de changement et ceci sans nécessairement se référer à son aspect moral.

aucune chance d'aboutir dans le Monde arabe, plutôt habitué aux coups d'Etat et aux insurrections armées. Les révolutions arabes de fin 2010 ont apporté la preuve que la non-violence était non seulement possible dans cette région du monde mais qu'elle était aussi efficace. Il faut cependant noter que les régimes autoritaires arabes, d'abord surpris par les révolutions populaires non-violentes, se sont attelés à mener des contre-révolutions (coup d'Etat en Egypte, interventions étrangères et violence armée en Syrie et Libye). Au même moment, leurs porte-voix s'acharnaient à discréditer la méthode non-violente, la présentant comme une « manipulation de puissances occidentales » visant à déstabiliser les pays arabes. Pour ces derniers, la résistance non-violente est une « preuve » de soumission aux intérêts US ! Le Mouvement Rachad réfute ces thèses ubuesques qui ne font en définitive que servir des régimes qui desservent leurs peuples et qui sont eux, sans aucun doute, à la solde de puissances étrangères. Rachad reste plus que jamais convaincu que la méthode non-violente est non seulement une nécessité historique, au vu des couts ruineux des violences politiques dans la région, mais elle est aussi la plus adaptée pour le changement radical. Elle jouit en Algérie d'une adhésion populaire forte, garante de l'unité et de la souveraineté.

#### **4. Islam et islamisme**

L'Islam occupe une place centrale dans la société et l'histoire algériennes. Il est la religion dans laquelle se reconnaît la quasi-totalité des Algériens et Algériennes. Il est donc tout à fait normal et légitime que Rachad considère l'Islam comme un élément essentiel de l'identité de la société algérienne. Il y a lieu cependant de ne pas associer cette posture à une supposée adhésion à un agenda « islamiste ». En effet, ce terme galvaudé et lié à des problématiques politiques et sécuritaires diverses est le plus souvent brandi pour tenter de discréditer et exclure divers acteurs de la vie politique, associative, intellectuelle, culturelle et même sportive. Dans cette optique, le mot « islamisme » rime souvent avec théocratie, déni des droits humains, refus de la démocratie ou carrément terrorisme.

On remarquera aussi que dans certains pays occidentaux, l'accusation « islamiste » est parfois l'expression d'une véritable islamophobie, jouant sur des amalgames sordides du genre « un musulman est un islamiste potentiel donc un terroriste en devenir ».

Quant aux dictateurs arabes, ils brandissent la menace « islamiste » contre tout ce qui met en péril leurs régimes illégitimes et se vendent en vassaux à leurs maîtres étrangers comme remparts contre l'« islamisme ». Le Mouvement Rachad refuse donc d'être labellisé « islamiste », d'abord parce qu'il conteste par principe que d'autres lui accolent une dénomination chargée, ensuite parce qu'une telle appellation n'a pas d'origine dans notre culture musulmane (la dénomination conforme à notre religion est « musulman » et non pas « islamiste »), et enfin parce que ce qu'elle sous-entend est antinomique avec la vision de Rachad.

En effet, Rachad, tout en réaffirmant la place de l'Islam dans la société algérienne, refuse la théocratie, œuvre pour le respect et la sauvegarde des droits de l'homme et interdit le recours au terrorisme. Par ailleurs, il considère que l'Etat doit être géré par une autorité civile librement élue et les lois doivent être votées par les représentants du peuple, eux aussi élus au suffrage universel. Dans le contexte algérien, et notamment durant la guerre civile des années 1990, le pouvoir a tout fait pour exacerber les clivages entre « démocrates », « islamistes » et « nationalistes », le but étant bien évidemment de diviser pour régner. Rachad considère que les Algériens et Algériennes sont en majorité musulmans, nationalistes et démocrates, en même temps, et qu'il appartient aux différents acteurs politiques d'être à la hauteur de ces qualificatifs et de ne pas tomber dans le piège de la division et de l'exclusion, car aucune personne ou structure ne peut s'octroyer le monopole de l'une de ces composantes.

Le projet de Rachad est un prolongement du projet de la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, et son objectif est un Etat où règnent la justice et la bonne gouvernance et où l'Islam représente une composante essentielle de la société algérienne. Bien évidemment, cette société et l'Etat auquel elle aspire resteront accueillant et respectueux des droits de tous les citoyens ou

résidents, y compris ceux qui ne sont pas musulmans. Nous rejetons l'Etat théocratique mais nous refusons aussi le chantage qui veut discréditer l'attachement des Algériens et Algériennes à l'Islam sous prétexte de « danger fondamentaliste ».

## **5. Rachad et le Front Islamique du Salut**

Le Mouvement Rachad considère que ce qui s'est passé le 11 janvier 1992 est un coup d'Etat qui a entraîné l'Algérie dans une guerre civile horrible dont les plaies resteront ouvertes pendant des décennies. Le Front Islamique du Salut (FIS), parti politique légalement reconnu a largement remporté toutes les élections auxquelles il a participé, notamment celles du 26 décembre 1991 qui ont été avortées par le commandement militaire. En tant que parti, le FIS peut bien évidemment être contesté dans ses choix et programmes et aussi combattu politiquement par ceux qui ne partagent pas ses idées. Il ne peut cependant être arbitrairement interdit ou privé de ses victoires électorales par un pouvoir illégitime ou une junte militaire. Ceci étant, le Mouvement Rachad n'a aucun lien organique avec le FIS, ni ne revendique son programme. Il n'entend aussi certainement pas se substituer à ce parti, ni à aucun autre d'ailleurs, car Rachad n'est pas un parti visant la participation à une compétition électorale. Enfin, Rachad considère que le FIS a encore des leaders connus, une présence certaine parmi la population et a donc à ce titre le droit, comme toute autre courant de pensée, d'activer politiquement. Certains invoquent le fait qu'un membre fondateur de Rachad a été responsable du FIS par le passé afin de prétendre que Rachad n'est qu'un « FIS-bis ». Il convient de préciser à cet effet, que le membre en question, Mourad Dhina, a effectivement rejoint le FIS bien après son interdiction pour protester contre le coup d'Etat de janvier 1992 et les violations massives des droits de l'homme qui s'ensuivirent. M. Dhina n'avait auparavant jamais fait partie du FIS ni été candidat en son nom à une quelconque élection. M. Dhina a quitté définitivement le FIS en 2004, bien avant la constitution du Mouvement Rachad en 2007.

## **6. Identité nationale et laïcité**

Rachad considère que chaque communauté, petite ou grande, a le droit d'utiliser et de développer sa propre culture, langue ou dialecte. L'Etat de droit respecte le peuple dans toute sa diversité, car il est construit sur une légitimité populaire. Nous espérons voir un jour notre Etat soutenir toutes les particularités culturelles qui composent et enrichissent la nation. L'identité algérienne, brassée à travers des siècles d'histoire, est basée essentiellement sur l'Islam, l'Amazighité et l'Arabité. Elle a aussi reçu un apport, dans une moindre mesure, venant d'autres religions, cultures et civilisations. Rachad prône donc le respect et l'épanouissement des constituants de notre identité nationale. Ils sont la propriété de la société qui se chargera, à travers des associations, des fondations et autres institutions libres, de les préserver et les développer pour le bien commun. Cependant, les constituants de l'identité ne doivent en aucun cas être bafoués ou monopolisés par le pouvoir politique en place. L'Etat n'a pas vocation à imposer une lecture ou une approche relevant des éléments constitutifs de notre identité. Ceci nous amène donc à un autre point suscitant des débats passionnés : la laïcité.

Il s'agit là bien sûr d'un débat nécessaire et utile mais qui doit être abordé avec rationalité, mesure et clairvoyance. La cité doit être gérée par une autorité civile élue et ceci ne contredit en rien notre attachement à l'Islam, car en Islam il n'y a pas de clergé qui pourrait prétendre gouverner le peuple « au nom de Dieu ». Nous sommes pour un espace politique qui garantit l'inclusion de tous, la non-discrimination sur une base idéologique ou de croyance, le respect des minorités, et qui assure la coopération saine de tous les Algériens pour la construction de la société et l'édification de l'Etat, chacun partant de sa propre référence. Cependant, on ne peut s'empêcher de noter que nombreux parmi ceux qui prônent la laïcité en Algérie ne font en définitive que la desservir. En effet, une certaine aliénation culturelle fait que pour certains d'entre eux « Le » modèle de laïcité est celui prévalant actuellement en France. Or, tout esprit rationnel, critique et ouvert sur le monde constatera que ce modèle est en fait une aberration, décrié même dans la plupart des pays occidentaux. Dans ces pays, la laïcité se limite à

protéger la religion contre les abus de l'Etat et garantir la non-intrusion de l'Eglise dans les affaires de l'Etat, alors qu'en France elle a pris aussi la forme d'un extrémisme antireligieux qui s'exprime de la façon la plus hostile surtout envers la religion musulmane.

Pour le Mouvement Rachad, l'ordre politique préconisé ne devrait pas refuser au religieux ou au défenseur d'une langue ou culture de participer au débat politique. Ce serait là une grave erreur, d'abord parce qu'elle restreint la liberté de participer au débat politique, et ensuite ceci risque de mener à la victimisation d'un pan de la société qui tôt ou tard se rebellera contre son exclusion du champ politique. Laisser les citoyens et citoyennes s'exprimer librement et même faire des propositions politiques en adéquation avec leurs convictions religieuses ou culturelles est légitime et nécessaire. Ceci est d'ailleurs ce que défendent nombre d'éminents philosophes contemporains comme Jurgen Habermas.<sup>6</sup>

## **7. Consensus national et pratique démocratique**

Le Mouvement Rachad a toujours érigé le débat et le rapprochement entre les forces politiques en Algérie comme une nécessité. Même avant la constitution du mouvement, certains de ses membres étaient présents dès janvier 1992 avec d'autres militants politiques et défenseurs des droits de l'homme, d'horizons idéologiques divers, pour dire non au coup d'Etat et aux violations massives des droits de l'homme qui s'ensuivirent. Ils étaient présents – ou ont apporté leur soutien – au Contrat National de Sant' Egidio (1995), ainsi qu'aux rencontres de l'opposition que ce soit en Algérie<sup>7</sup> ou à l'étranger.<sup>1</sup> Rachad croit au débat et a toujours agi pour initier ou répondre favorablement pour rassembler tous les acteurs de la société civile sans exclusion. Il s'agit là d'un principe fondamental pour Rachad : encourager la concertation et la coopération avec tous les acteurs politiques et la société civile.

---

<sup>1</sup> En 2000 avec Louiza Hanoune, Ali Yahia Abdenour, Abdelhamid Brahim, Mohamed Harbi, et d'autres. En 2008 avec Abdelhamid Mehri, SalahEddine Sidhoum, Lahouari Addi, Ahmed Benmohamed, Rachid Malaoui, et d'autres. Rencontres diverses en 2018-2019 avec le FFS, FIS, HMS, RCD, etc.

## **8. Souveraineté et environnement international**

Le Mouvement Rachad revendique son droit à discuter et débattre avec tous les acteurs politiques non étatiques, ONG et intellectuels, aussi bien dans le Monde arabe qu'en Occident. Ces contacts sont toutefois toujours menés dans la transparence et dans le respect des buts et principes du mouvement, notamment son indépendance et son refus de toute ingérence étrangère dans le présent et l'avenir politique de l'Algérie. Des membres de Rachad ont ainsi participé à des conférences ou des rencontres avec des militants politiques et de la société civile d'horizons idéologiques divers (nationalistes, islamiques, laïques, etc.). Il est cependant clair que rencontrer ou débattre avec de telles entités ou personnes n'implique nullement une adhésion à toutes leurs opinions ou actions. A ce titre, les attaques menées récemment contre Rachad, l'accusant tantôt de travailler pour un « agenda turque et/ou qatarie » ou de faire partie des « Frères Musulmans » ne reposent sur aucun fait qui donnerait à ces affirmations une quelconque véracité. Rachad n'entretient aucune relation avec quel qu'Etat que ce soit et a toujours refusé l'ingérence étrangère. Il faut aussi souligner que les gouvernements qatari et turc entretiennent les meilleures relations avec le régime algérien et ne soutiennent pas le hirak. Certains membres de Rachad sont d'ailleurs interdits d'entrée dans ces pays.

Par ailleurs, le mouvement des « Frères Musulmans » a des représentants attirés en Algérie et Rachad n'est pas lié structurellement à cette organisation. Ceci étant, nous n'accepterons jamais que des dictatures du Golfe ou d'Egypte, en guerre contre les « Frères Musulmans », notamment depuis le coup d'Etat contre le président Mohamed Morsi, utilisent leurs relais en Algérie pour « criminaliser » tout contact avec les « Frères Musulmans ». Rachad n'a aucun lien organique avec les « Frères Musulmans » mais refusera catégoriquement que qui que ce soit lui impose ou interdise de rencontrer ou de débattre avec tel ou tel acteur politique.

Un autre sujet qui est invoqué par les mêmes cercles en croisade contre Rachad est le prétendu soutien de Rachad à l'agression de

« l'OTAN en Libye ». Il y a lieu d'abord de préciser que Rachad a toujours condamné l'interventionnisme impérialiste de OTAN dans le Monde arabe, de même que la participation avérée de l'armée algérienne dans des manœuvres et exercices de l'OTAN, en présence de l'armée sioniste. La révolution de 2011 en Libye est une révolution citoyenne contre une dictature et c'est dans ce sens que Rachad l'a applaudie. Certains membres de Rachad ont visité la Libye en 2011 sur invitation de confrères et amis libyens, militants des droits de l'homme bien connus.<sup>i</sup> Cependant, aussi bien en Lybie qu'en Syrie, Rachad a toujours encouragé ses interlocuteurs à ancrer leurs luttes dans la non-violence, comme il a dénoncé l'intervention étrangère qui a été la principale raison du dévoiement des révolutions non-violentes et fait sombrer ces pays dans des guerres civiles horribles.

## **9. Financement de Rachad**

Rachad n'accepte de financement d'aucun gouvernement ou de personnes non algériennes. Il compte sur les dons et cotisations de ses membres et les encourage aussi à verser la *zakat* aux nécessiteux (notamment prisonniers politiques et leurs familles). Les pontes du régime dilapident des sommes faramineuses de l'argent public et certains de leurs larbins dépensent des millions d'euros dans la luxure tout en se permettant d'accuser un mouvement comme Rachad d'être financé par des Etats étrangers, sans en apporter bien entendu la moindre preuve. Le but est de semer le doute et de faire en sorte que les citoyens renoncent à s'organiser librement et assurer par eux-mêmes le financement de leur action. Pour les dictatures, la règle est simple : celui qui n'est pas financé, donc contrôlé par elles, est un traître à la solde d'intérêts étrangers !

---

<sup>i</sup> Dont Fathi Terbil, défenseur des droits de l'homme qui avait notamment travaillé sur le massacre de la prison de Bouslim où plus de 1000 prisonniers avaient été exécutés en 1996.

## **10. Conclusion**

Le but de cet article était de réitérer les positions du Mouvement Rachad dans un contexte où des forces politiques, alliées de fait du pouvoir actuel, tentent de diviser le hirak. Nous avons tenu à répondre à des accusations infondées avec un esprit de transparence tout en refusant d'adopter une posture apologétique. Notre mouvement active de façon transparente et ses méthodes et objectifs sont légitimes, légaux et honorables. Nous affirmons aussi que ce qui dérange le plus les régimes autoritaires ce sont les forces de la société civile qui s'affranchissent de sa tutelle et s'organisent pour opérer un changement. C'est sans l'ombre d'un doute ce point-là qui explique l'acharnement du régime et ses relais contre Rachad. Le régime craint que d'autres structures organisées et libres entrent en action. Et c'est justement ce à quoi appelle Rachad : encourager les citoyens et citoyennes à s'organiser dans des structures (associations, partis, syndicats, clubs etc.) libres et qui appuient le hirak. Ceci constituera aussi la meilleure réponse et parade à toute tentative, d'où qu'elle vienne, de vouloir s'accaparer le hirak. Nous sommes convaincus que de telles structures, libres et citoyennes, sauront engager un débat entre elles et arriver à un consensus et une feuille de route qui amènera le changement souhaité par le peuple algérien. Il faut bien sûr débattre des aspects idéologiques, des projets de société mais la priorité actuelle doit rester l'association de toutes les forces libres pour garantir :

- La souveraineté de notre pays et le droit de tous ses citoyens d'y vivre libres et jouissant de leurs droits fondamentaux ;
- La consécration du suffrage universel comme seul moyen de choix des dirigeants et des programmes politiques tout en respectant les libertés individuelles et les droits fondamentaux ;
- Le droit à l'action politique, syndicale et associative à tous les citoyens sans avoir à obtenir un quelconque agrément de l'autorité en place ;
- Le droit de choisir librement les gouvernants et la mise en place de contre-pouvoirs ;

- Le contrôle démocratique effectif par les représentants du peuple des forces armées et des services de sécurité ;
- L'indépendance du Pouvoir judiciaire ;
- La liberté des médias ;
- La répartition équitable de la richesse nationale.

## **Notes de référence**

<sup>1</sup> <https://rachad.org/fr/?p=1777>

<sup>2</sup> [www.rachad.org/fr/?page\\_id=231](http://www.rachad.org/fr/?page_id=231)

<sup>3</sup> <https://rachad.org/fr/?p=506>

<sup>4</sup> <https://rachad.org/fr/?p=38>

<sup>5</sup> [https://www.youtube.com/playlist?list=PLeQmfqiCnlCgmgK\\_ZmqsXL6MPRKv1IMN](https://www.youtube.com/playlist?list=PLeQmfqiCnlCgmgK_ZmqsXL6MPRKv1IMN)

<sup>6</sup> <https://www.ssrc.org/publications/view/habermas-and-religion/>

<sup>7</sup> <http://aljazeera24.com/national/29295.html>

---

---

## INDEX

---

---

- Abdelhai, Abdessami, 212
- Abhath, Al-Thuraya Consultancy and Researches, 16, 155, 160, 164, 165, 166, 167, 168, 171, 182
- Adam, 87, 93, 107, 108
- Addi, Lahouari, 4, 18, 30, 31, 35, 36, 39, 44, 47, 52, 53, 55, 180, 193, 196, 218, 226, 229, 231, 235, 236, 237, 239, 241, 251, 308
- AFD, Agence Française de Développement, 180, 193
- AFRICOM, 41, 132, 140
- Afrique, 14, 15, 21, 41, 50, 53, 57, 60, 76, 81, 121, 124, 125, 126, 129, 130, 132, 137, 139, 160, 164, 166, 167, 168, 184, 217, 218, 227, 228, 231
- Al Magharibia, 31, 36, 50, 214, 246
- Aljazeera, 160, 187
- Alkarama, 4, 18, 31, 36, 235, 253, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 282, 285, 287, 293, 294, 295, 296, 299
- Antar, Centre, 211
- Arabie saoudite, 5, 115, 135, 142
- Assoul, Zoubida, 4, 18, 30, 31, 35, 39, 43, 44, 53, 58, 196, 218, 226, 227, 230, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 246, 249
- Barkhane, Opération, 125, 128, 130
- Belhimer, Ammar, 53, 211, 215, 223, 224, 277, 280, 281, 297
- Ben Ali, Zine el-Abidine, 69, 73, 83, 156, 157, 158, 160, 162, 167
- Bendjama, Mustapha, 212
- Benhabylès, Saida, 15, 152, 153, 181
- Bennabi, Malek, 104, 106, 107, 117
- Bensaad, Ali, 215, 223
- Beti, Bongo, 123, 126, 137
- Bonnet, Yves*, 149, 152, 153, 165
- Bouazizi, Mohamed, 69, 83, 113, 157
- Bouchachi, Mostefa, 30, 31, 35, 38, 39, 43, 44, 45, 47, 52, 53, 196, 235, 241, 242, 246, 251
- Bouhamidi, Mohamed, 50, 57, 214, 215, 222, 223
- Bouzouzou, Mahmoud, 104, 105, 106, 117

- Burkina Faso, 81, 129
- Canada, 51, 146, 162, 174, 216, 217, 219, 221, 234, 243
- Canvas, 33, 40, 79, 80, 84, 99, 151
- CF2R, 15, 16, 126, 129, 132, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 165, 166, 168, 179, 181, 184, 185
- Chikh, Adel Azeb, 212
- Chypre, 160, 200, 201, 202
- CIA, 41, 54, 140, 184, 236, 243
- CIGPA, 3, 14, 15, 16, 55, 123, 137, 147, 148, 152, 155, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 179, 182, 186, 188, 189, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 204, 205, 206, 207
- CIRET-AVT, 153, 179, 185
- Complotisme, 1, 2, 3, 12, 27, 28, 29, 42, 47, 48, 49, 51, 59, 137, 149, 215, 223, 224
- Complotiste, 14, 16, 17, 19, 27, 28, 29, 30, 32, 34, 37, 39, 43, 46, 47, 48, 49, 51, 62, 81, 148, 159, 171, 213, 220, 226, 231
- Conspiration, 28, 29, 35, 45, 122, 129, 168
- Dahlan, Mohammed, 16, 155, 160, 164, 166, 168, 172, 182, 186, 189, 190, 193
- Deeb, Loai Mohamed, 172, 173, 174, 177, 178
- DGSE, 150, 152, 184
- Dhina, Mourad, 24, 31, 39, 180, 193, 218, 227, 230, 237, 247, 263, 265, 271, 296, 306
- Djir, Belkacem, 49, 212
- Drareni, Khaled, 49, 138, 212, 223
- Droits de l'homme, 18, 19, 36, 71, 73, 77, 172, 176, 197, 203, 204, 205, 212, 213, 216, 235, 256, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 272, 275, 276, 278, 280, 282, 283, 285, 286, 288, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 305, 306, 308, 310
- Droits humains, 128, 131, 174, 175, 191, 205, 246, 255, 256, 257, 258, 267, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 281, 288, 289, 304
- DST, 149, 152, 153, 165
- Egypte, 5, 6, 7, 14, 22, 41, 69, 71, 111, 112, 113, 115, 164, 170, 171, 172, 173, 174, 200, 202, 203, 204, 205, 246, 260, 263, 266, 304, 309
- Emirats Arabes Unis, 5, 48, 115, 167, 169, 170, 172, 174, 260, 262, 264, 266, 270, 272, 274
- Erdogan, Recep Tayyip, 159, 166, 186, 197, 198, 199, 200, 206
- Etats-Unis, 5, 22, 38, 41, 74, 98, 101, 115, 131, 132, 133, 134, 158, 159, 162, 169, 172, 196, 213, 245, 246, 258, 259, 267, 268, 274, 289

## *Index*

- Extrême-droite, 161, 177, 178, 192, 229
- FBI, 41, 132
- FIS, 19, 30, 39, 234, 235, 251, 306, 308
- Françafrique, 14, 125, 126, 130, 137, 139
- Frères musulmans, 48, 151, 159, 160, 161, 163, 203, 204, 263, 266
- Gäïd Salah, Ahmed, 33, 50, 57, 133, 134, 210
- Gandhi, Mohandas, 79, 93, 98, 104, 106, 108, 113, 303
- GNRD, 168, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 182, 190, 191, 192, 266
- Guinée, 129
- Irak, 7, 22, 36, 40, 68, 81, 98, 106, 108, 112, 122, 128, 200, 218, 230, 268, 270
- Islamo-atlantisme, 15, 159, 182
- Khan, Abdulghaffar, 108
- Kifaya, Mouvement, 112
- Liban, 7, 22, 68, 71, 81, 98, 112, 174, 217, 260, 269
- Libye, 6, 7, 113, 124, 153, 164, 170, 171, 185, 190, 200, 201, 203, 246, 304, 310
- L'in*, 107
- Main étrangère, 3, 12, 17, 49, 50, 114, 128, 183, 209, 210, 214, 220, 239
- Mali, 81, 94, 128, 129, 130, 139
- Maougal, Mohamed-Lakhdar, 50, 57, 214
- Mesli, Rachid, 263, 270, 271, 272, 295, 296
- Morsi, Mohamed, 5, 73, 309
- Moubarak, Hosni, 5, 70, 71, 73, 202, 203, 204, 205, 206
- NED, 30, 38, 43, 46, 62, 215, 226, 243, 244, 245, 251, 281
- Non-violence, 3, 13, 14, 19, 21, 22, 23, 25, 32, 42, 51, 62, 71, 79, 80, 81, 94, 97, 98, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 130, 267, 301, 302, 303, 304, 310
- NSA, 41
- ONU, 111, 133, 176, 190, 216, 268, 272, 275, 278, 282, 285, 296, 298, 299
- Otpor, 43, 45, 62, 64, 71, 80, 98, 115
- Palestine, 22, 123, 125, 171, 218, 229, 231
- Paréidolie, 29, 30, 42
- Pétrole, 73, 132, 133, 139, 140, 151
- Propagande, 10, 11, 13, 15, 28, 33, 47, 111, 122, 126, 127, 128, 136, 148, 151, 153, 167, 211, 213,

## *Index*

- 216, 218, 276, 281, 282, 285,  
286, 287, 289, 290, 291, 292,  
302
- Qatar, 48, 115, 158, 159, 160, 165,  
166, 167, 182, 190, 192, 198,  
212, 265, 267, 270, 294, 295
- Rachad, Mouvement, 4, 18, 30, 36,  
46, 52, 53, 112, 113, 140, 184,  
196, 206, 212, 218, 230, 234,  
235, 236, 237, 238, 247, 261,  
263, 264, 301, 302, 303, 304,  
305, 306, 307, 308, 309, 310,  
311
- RAJ, 31, 43, 46, 196
- Renseignements Généraux, 164,  
201
- Révolution de couleur, 6, 13, 15,  
25, 32, 33, 34, 39, 40, 42, 59, 60,  
61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70,  
71, 72, 74, 75, 76, 79, 80, 82, 83,  
84, 85, 98, 99, 123, 134, 139,  
227, 282
- Rifq*, 106, 107
- Royaume-Uni, 101
- Sahel, 14, 23, 41, 125, 128, 129,  
130, 139, 141
- Said, Jawdat, 104, 303
- Sissi, Abdelfattah, 73, 152, 203,  
204, 205, 206, 266
- Syrie, 6, 7, 14, 40, 68, 69, 71, 73,  
107, 112, 113, 152, 153, 170,  
171, 173, 178, 199, 200, 203,  
246, 304, 310
- Tabbou, Karim, 19, 30, 31, 36, 39,  
43, 44, 46, 47, 53, 196, 235, 242,  
261, 278, 279
- Théorie du complot, 13, 15, 21, 22,  
27, 28, 29, 30, 49, 50, 182
- Tunisie, 5, 6, 7, 14, 68, 69, 75, 76,  
90, 112, 117, 156, 157, 161, 162,  
164, 170, 171, 172, 174, 186,  
187, 196, 200, 203
- Turquie, 48, 115, 152, 159, 164,  
166, 167, 182, 197, 198, 199,  
200, 201, 202, 204, 205, 206,  
207, 212
- Union africaine, 133
- Union européenne, 150, 162
- USA, 13, 15, 19, 20, 21, 28, 35, 36,  
40, 47, 48, 66, 80, 165, 196, 217
- Yémen, 7, 14, 36, 68, 69, 71, 73,  
113, 171, 203, 260, 263
- Zeghileche, Abdelkrim, 212
- Zeghmati, Belkacem, 211
- Zitout, Mohamed Larbi, 31, 36, 39,  
247



# EN DÉFENSE DU HIRAK

**L**e hirak algérien subit depuis le début du printemps dernier une campagne de propagande particulièrement agressive et sournoise, entretenue par un large spectre d'organes médiatiques et animée par divers acteurs politiques et académiques. Un groupe d'universitaires algériens a pris l'initiative de préparer ensemble un travail académique pour faire face à un échantillon de ces attaques. Ces différentes contributions sont rassemblées dans ce livre.

« *En défense du Hirak: Déconstruction du complotisme contre-révolutionnaire* » examine l'opuscule de Bensâada « *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirak algérien ?* » sous différentes perspectives. L'ouvrage se divise en quatre parties. La première comprend trois articles dédiés à la critique substantielle du contenu de cette publication. La seconde partie est consacrée à jeter la lumière sur Bensâada ainsi que Majed Nehmé et Richard Labévière qui ont pré- et postfacé son opuscule, respectivement. La troisième partie de cet ouvrage approche l'opuscule de Bensâada sous une perspective médiatique. La quatrième et dernière partie de ce livre rend compte de quelques réactions provoquées par les allégations précises avancées par Bensâada pour étayer sa thèse complotiste.

« Comme l'esclavage a été aboli après des milliers d'années de souffrance, et le colonialisme démantelé, même au prix fort payé par certains pays comme l'Algérie, la défaite de la tyrannie est un processus que rien ni personne ne pourra arrêter. »

Dr Moncef Marzouki  
Ancien président de Tunisie

*Photo: Premier anniversaire du Hirak, 22 février 2020, Alger*  
*Couverture: © Movi-Design*

[www.hoggar.org](http://www.hoggar.org)

